

# UNION INTERPARLEMENTAIRE

6, RUE CONSTANTIN, GENÈVE

Adresse télégraphique:  
INTERPARLEMENT-GENÈVE

10

PROCES - VERBAUX  
de la  
Commission pour l'étude des  
questions juridiques

LVII

Réunion du mardi 2 septembre 1952

BERNE, Palais fédéral

Sont présents: MM. Hermann Brill (Allemagne); Owen Brewster (Etats-Unis d'Amérique); P.M. Orban (Belgique); Paul Möller (Danemark); Paul Bastid et Jean Odin (France); Fred Blackburn (Grande-Bretagne); M. Bhargava (Inde); P.J. Little (Irlande); Jacob Klebanoff et Jacob S. Shapira (Israël); G. Codacci-Pisanelli (Italie); C. Chamoun (Liban); Kell Aabrek et Bernhard Berthelsen (Norvège); Bruins Slot (Pays-Bas); Godofredo Ramos et Manuel A. Zosa (Philippines); Prapat Wattanasan (Thaïlande); Salamon Adato (Turquie), ainsi que M. Léopold Boissier, Secrétaire général de l'Union.

Assistaient en outre à la séance: MM. Risto Solanko, secrétaire général du Groupe finlandais; André Roussy, secrétaire général du Groupe français; Sunå Holm, secrétaire général du Groupe suédois.

Le procès-verbal est tenu par Mme S. Chaghghi, membre du Bureau.

## ORDRE DU JOUR

1. Election d'un président de séance.
2. Approbation des procès-verbaux des séances tenues à Nice, les 16, 17 et 18 avril 1952.
3. Rapport du Bureau sur l'état actuel du programme de la Commission.
4. Echange de vues sur les questions qu'il conviendrait d'inscrire à l'ordre du jour de la Commission.
5. Imprévu.

1. Election d'un président de séance.

M. le Secrétaire général ouvre la séance à 9 heures 5. Il expose que M. Holmböck, jusqu'à présent président de la Commission, vient d'accepter le rectorat de l'Université d'Upsala, qui lui a été offert par ses collègues. Pour cette raison, il est obligé de renoncer à son mandat parlementaire et il n'est pas venu à Berne. Il est donc nécessaire de procéder, à titre provisoire, à l'élection d'un président de séance.

M. le sénateur Brewster (Etats-Unis d'Amérique) propose que la Commission désigne M. le Dr. Matine-Daftary, du Parlement iranien.

M. Matine-Daftary est élu, à l'unanimité, président de séance.

M. le Président déclare qu'il considère que la Commission lui a fait un grand honneur en lui confiant cette présidence, cela d'autant plus que c'est la première fois qu'il participe aux travaux de l'Union. Il remercie ses collègues de la confiance que ceux-ci viennent de lui témoigner.

2. Approbation des procès-verbaux des séances tenues à Nice, les 16, 17 et 18 avril 1952.

M. le Secrétaire général fait savoir aux membres présents que ces procès-verbaux ont été envoyés, pour approbation, à tous les membres titulaires de la Commission dont les noms figurent sur les listes du Bureau, ainsi qu'aux délégués qui ont assisté aux réunions de Nice, le printemps dernier. Un certain délai leur a été laissé pour faire connaître, le cas échéant, leurs observations. Etant donné que les membres assistant aujourd'hui à la séance ne sont souvent pas les mêmes personnes, l'approbation des procès-verbaux dont il s'agit est une question de pure forme.

M. Brewster propose donc que tous les procès-verbaux soient adoptés.

Ceux-ci sont approuvés sans commentaires.

3. Rapport du Bureau sur l'état actuel du programme de la Commission.

M. le Secrétaire général explique que l'objet de la séance est de caractère très limité. Il s'agit d'établir une liste de questions susceptibles d'être inscrites à l'ordre du jour de la Commission pour être discutées, le cas échéant, par une Conférence ultérieure. Il n'est pas nécessaire que la Commission maintienne à son programme toutes les questions figurant sur une ancienne liste; d'autre part, l'inscription de problèmes nouveaux peut être envisagée et décidée.

M. Boissier donne ensuite lecture de la liste dans laquelle sont inscrites les questions suivantes :

- a. L'individu sujet de droit international.
- b. Nationalité et souveraineté.
- c. La mer territoriale.
- d. Restrictions à la liberté de la presse.

4. Echange de vues sur les questions qu'il conviendrait d'inscrire à l'ordre du jour de la Commission.

M. Bastid (France) insiste pour que le problème de "l'individu sujet de droit international" soit maintenu à l'ordre du jour. Cela soulève, en effet, d'importantes questions concernant les droits des individus. Quelques délégués estiment que les droits de l'homme devraient être traités séparément et non pas être examinés à propos de la création éventuelle d'un parlement mondial. Il en résulte que, selon toute probabilité, ce sujet sera renvoyé à la Commission par la Conférence, afin que, dans ce domaine, une étude plus approfondie puisse être entreprise.

M. Adato (Turquie) propose l'examen d'une très importante question d'ordre juridique: "les limitations aux droits constitutionnellement garantis des individus de posséder des propriétés". L'orateur estime que le fait de restreindre la liberté des transactions entre les propriétaires et les locataires ou fermiers implique une véritable contradiction. Néanmoins, c'est là une situation qui est devenue courante dans la plupart des pays du monde. Les garanties constitutionnelles pour le respect du droit de propriété doivent être maintenues; il faut donc abroger toutes les dispositions législatives empêchant la liberté des transactions entre propriétaires et locataires.

M. Wattanasan (Thaïlande) déclare qu'il est d'une importance primordiale que, dans chaque pays, les lois concernant les droits reconnus aux étrangers soient effectivement appliquées. Dans quelle mesure, se demande l'orateur, le tribunal d'un pays étranger donne-t-il effet aux règles de comportement internationalement reconnues? Le membre thaïlandais de la Commission trouve que les tribunaux deviennent de plus en plus nationalistes. Il y a des Etats, par exemple, où le droit, pour les étrangers, de posséder des propriétés a été limité. En conséquence, une étude sérieuse de la question dans son ensemble paraît opportune.

M. Möller (Danemark) souligne le caractère actuel du problème de l'extradition. Il est certain que tout Etat a le droit d'exercer un contrôle sur ses ressortissants. Mais faut-il que des étrangers, qui se sont rendus coupables de délits politiques, soient remis aux autorités du pays qui réclame leur extradition? Le délégué danois estime qu'il faudrait dégager, en cette matière, une doctrine internationale bien définie. Cela pourrait être le rôle de l'Union.

M. Brewster demande s'il ne serait pas possible de consulter la délégation des Etats-Unis en ce qui concerne les sujets que celle-ci désirerait proposer en vue de leur inscription à l'ordre du jour. Il serait facile d'informer de la chose le Secrétaire général, un peu plus tard, dans le courant de la journée.

M. le Secrétaire général répond que les Groupes ont la faculté de communiquer au Bureau, par écrit, tous les sujets dont ils désirent l'inscription à l'ordre du jour. La liste ainsi élaborée sera transmise au Comité exécutif et au Conseil interparlementaire.

M. Holm, Secrétaire général du Groupe suédois, déclare, au nom de ce Groupe, que, vu l'importance spéciale qu'elle présente, la question de la liberté de la presse doit être maintenue à l'ordre du jour de la Commission.

M. Adato revient sur le problème des restrictions au droit de propriété. Son impression est que l'Union interparlementaire ne devrait pas se borner à examiner des sujets de caractère théorique; il importe qu'elle s'attaque à des problèmes actuels reflétant la vie pratique de tous les jours. La proposition qu'il vient de faire, par exemple, intéresse dans le monde des millions d'individus.

M. Orban (Belgique) appuie le point de vue de M. Adato. La question des restrictions au droit de propriété est une question essentielle. A cet égard, l'Union interparlementaire pourrait donner des directives. Il serait donc tout à fait opportun que le problème fût inscrit à l'ordre du jour de la prochaine Conférence.

M. le Président fait connaître que bonne note sera prise de toutes les suggestions présentées. Il demande aux autres membres s'ils n'ont pas à faire également des propositions.

M. Wattanasan donne son appui à la proposition de M. Holm sur la liberté de la presse. Une pleine liberté des échanges d'informations est indispensable au fonctionnement normal des institutions démocratiques. Tel est, en fait, l'instrument essentiel de la démocratie. Pour ces raisons, le délégué thaïlandais demande que, dans l'ordre du jour de la Commission, la priorité soit donnée à ce problème.

M. le Secrétaire général rappelle aux membres présents que la question dont il s'agit a été mentionnée à la session de Nice. On entendait, par là, l'étude des procédés administratifs employés pour restreindre la liberté de la presse, comme, par exemple, les arrêtés que prend, dans nombre de pays, à cet effet, le ministre de l'Intérieur. M. Boissier pense que plusieurs délégations seraient dans une situation assez embarrassante si ce point était étudiée. On constaterait, notamment, que, malgré les articles constitutionnels garantissant la liberté de la presse, des restrictions très considérables à cette liberté

subsistent en fait. Le problème est donc de nature extrêmement délicate. Si on l'étudie, il faut le faire à fond et on ne doit pas avoir peur de regarder la réalité en face; un examen seulement superficiel serait sans aucune portée.

M. Chamoun (Liban) croit que, dans les pays démocratiques, il n'est pas possible d'envisager des restrictions administratives empêchant certains journaux de publier, en toute liberté, les nouvelles qui leur sont transmises. L'orateur pense qu'il n'est pas nécessaire que les sujets portés à l'ordre du jour plaisent à toutes les délégations. Si le point dont il s'agit est considéré comme étant vraiment important, il faut en aborder la discussion. Or, cette question est essentielle; il paraît donc souhaitable de la maintenir à l'ordre du jour de la Commission.

M. Ramos (Philippines) aimerait savoir si la proposition faite en ce qui concerne la liberté de la presse a été repoussée à Nice.

M. le Secrétaire général lui répond que les choses ne se présentent pas ainsi; il ne s'agit pas d'adopter ou de repousser. Les questions proposées sont insérées dans le programme de la Commission. Et le problème dont il s'agit figure encore à son ordre du jour.

M. Boissier ajoute que si la question est inscrite en vue d'une réunion de travail, elle fera l'objet d'un examen approfondi. On pourra voir alors dans quelle mesure la liberté de la presse est une réalité et dans quelle mesure elle est effectivement observée.

M. Ramos fait savoir que si, dans son pays, la liberté de la presse est considérée comme un principe fondamental, le Gouvernement philippin reconnaît, néanmoins, que des restrictions à cette liberté sont absolument nécessaires, au cas où la sécurité nationale pourrait être menacée. Mais à cette exception près, une liberté illimitée de la presse est absolument garantie. Telles sont les raisons pour lesquelles l'orateur appuie la suggestion du Groupe suédois.

Aucune autre observation n'étant faite, M. le Président déclare la séance levée à 9 heures 50.

11

ERRATUM

au Procès-verbal de la Commission pour les questions  
juridiques  
(Berne, 1952)

A la demande de M. Adatto (Turquie), nous vous prions de remplacer le texte original, à la page 3, alinéa 2, après les mots "posséder des propriétés", par le texte suivant :

"La question des loyers est une question du droit vivant parce qu'elle intéresse de nombreux pays. Des restrictions aux droits des propriétaires ont été effectuées en raison des crises de logement survenues durant ces dernières années; d'autre part, le droit constitutionnel de presque tous les pays protègent le droit de propriété; les Parlements de différents pays sont obligés d'intervenir de temps en temps pour concilier les intérêts se trouvant en conflit et il serait intéressant de voir l'Union interparlementaire intervenir et examiner la question avec toute l'autorité qui lui appartient afin de tracer la voie que devraient suivre les législateurs de nombreux pays qui se trouvent en présence de ce problème délicat."

ERRATUM

to the Minutes of the Committee on Juridical  
Questions  
(Bern, 1952)

At the request of Mr. Adatto (Turkey), we beg you kindly to replace the original text on page 2, next to last paragraph, after the words "to possess property", by the following :

(property,) "for, he felt, the question of rents was a legal question of great current interest as it concerned many countries. Restrictions had been made to the rights of property-owners in view of the housing crisis which had arisen during these last years. On the other hand, as property rights were protected by constitutional law in almost every country and as the Parliaments of the various countries were sometimes forced to intervene in order to conciliate the conflicting interests, Mr. Adatto was of opinion that it would be interesting to have the question studied by the Inter-Parliamentary Union, with all its prestige, so that a path to be followed by the law-makers of the many countries faced with this delicate problem might be traced."

(couverture de dédicace)

Pages 103 y 107

# BULLETIN INTERPARLEMENTAIRE

12

ORGANE OFFICIEL

DU BUREAU DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

32 <sup>e</sup> année N <sup>o</sup> 3	GENÈVE 6, Rue Constantin, 6	1952 Mai-Juillet
---	--------------------------------	---------------------

## SOMMAIRE

	Pages
La Conférence interparlementaire de Berne . . . . .	81
Action entreprise auprès des Groupes en vertu d'une décision du Conseil interparlementaire . . . . .	82
La Cinquième Conférence interparlementaire belgo-néerlandoluxembourgeoise . . . . .	84
Rencontre interparlementaire franco-italienne . . . . .	89
Réception offerte par Lord et Lady Stansgate . . . . .	92
Nouvelles des Groupes . . . . .	93
Le fascicule II des <i>Informations constitutionnelles et parlementaires</i> . . . . .	101
Circulaires . . . . .	102
Recettes . . . . .	103
Bibliographie . . . . .	104
Ouvrages reçus . . . . .	107

# LISTE DES PUBLICATIONS

## DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

A obtenir par l'intermédiaire de la librairie *Payot*, Genève et Lausanne.  
 Pour s'abonner au *Bulletin Interparlementaire*, prière de s'adresser directement au Bureau interparlementaire, rue Constantin, 6, Genève.

*Comptes rendus des Conférences interparlementaires*, à :

Bruxelles (1910), Genève (1912), La Haye (1913), Stockholm (1921), Vienne (1922), chaque volume.....	fr. 5.—
Copenhague (1923) .....	» 7.50
Berne et Genève (1924), Washington et Ottawa (1925), chaque volume.....	» 15.—
Londres (1930), Bucarest (1931), Genève (1932), Madrid (1933), Le Caire (1947), chaque volume .....	» 12.—
Istanbul (1934), Bruxelles (1935), Budapest (1936), Paris (1937), La Haye (1938), Oslo (1939), chaque volume .....	» 10.—
Rome (1948), Stockholm (1949), Dublin (1950) Istanbul (1951) (Les comptes rendus des six premières Conférences (1889-95) n'ont pas été imprimés. Les comptes rendus des Conférences de Budapest (1896), Bruxelles (1897 et 1905), Christiana (Oslo) (1899), Paris (1900), Vienne (1903), Saint-Louis (1904), Londres (1906), Berlin (1908 et 1928), Paris (1927) sont épuisés.)	» 15.—
<i>L'Union interparlementaire de 1889 à 1939</i> . Ouvrage de luxe, illustré de nombreuses photographies et publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Union, relié toile, 386 pages in-8°. Edition française, anglaise et allemande. Prix de chaque édition.....	» 15.—
<i>Résolutions des Conférences et Décisions principales du Conseil.</i>	
I. 2 <sup>e</sup> édition, revue et corrigée, avec une introduction par Chr. L. Lange et une bibliographie (1911), 141 pages in-8°	» 4.—
II. 1911-1934 ; préface de M. le comte Carton de Wiart. Introduction par Chr. L. Lange et Léopold Boissier et bibliographie (1935), xxxii + 91 pages in-8° .....	» 4.—
<i>Résolutions adopted by Inter-Parliamentary Conferences and Principal Decisions of the Council with Preface, Introduction, and Bibliography as above : 1911-1936 (1937)</i> . 232 pages in-8°.....	» 5.—
LANGE, Chr. L. — <i>L'arbitrage international obligatoire en 1913</i> . 352 pages in-8°.....	» 10.—
Les problèmes des réparations et des dettes interalliées à l'Union interparlementaire (XXI <sup>e</sup> Conférence, 1923). 39 pages in-8°	» 2.—
<i>Annuaire de l'Union interparlementaire</i> , publié par Chr. L. LANGE, Secrétaire général de l'Union, 1911-1914. Chaque année.....	» 5.—
<i>The Inter-Parliamentary Union, its Work and its Organisation</i> , (1948), 19 pages in-8°.....	» 1.—

(Suite à la 3<sup>me</sup> page de la couverture)

## La Conférence interparlementaire de Berne

Dans le précédent fascicule du *Bulletin interparlementaire*, nous annonçons que la XLI<sup>e</sup> Conférence plénière de l'Union avait été fixée à la période allant du *jeudi 28 août au mardi 2 septembre* inclusivement, suivant la décision prise par le Conseil interparlementaire le 19 avril dernier, à Nice. Toutes les séances auront lieu au Palais fédéral.

Cette Conférence s'annonce très brillante. La participation sera nombreuse. Beaucoup de Groupes se sont déjà inscrits et les délégations de la plupart des parlements à la Conférence, qui se tiendra dans la ville fédérale suisse, sont, en général, très représentatives.

En juin, une deuxième circulaire a été publiée par le Groupe suisse. Elle a dû parvenir à tous les Groupes nationaux. Les membres de l'Union sont priés de s'y conformer en ce qui concerne l'organisation matérielle de leur voyage, notamment la réservation des chambres d'hôtel. En effet, l'affluence des congressistes et des touristes est toujours très grande à Berne pendant cette partie de l'été.

Les *Documents préliminaires* de la Conférence sont sortis de presse. Ils contiennent tous les rapports, et leur étude préalable est nécessaire pour bien suivre les débats de la Conférence.

Le Conseil interparlementaire tiendra séance une première fois le 27 août, à 16 heures, aussi au Palais fédéral. Le Comité exécutif, les diverses Commissions permanentes d'étude et l'Assemblée générale de la Section autonome des Secrétaires généraux des Parlements siégeront également au cours de la Conférence. Pour toutes ces séances, des convocations seront envoyées aux intéressés.

### **Action entreprise auprès des Groupes en vertu d'une décision du Conseil interparlementaire**

Les membres de l'Union se souviennent que, à Nice, il y a trois ans, sur la proposition du président de la Commission pour les relations intellectuelles, le regretté Louis Piérard, le Conseil interparlementaire a pris, à l'unanimité, le 24 avril 1949, une décision importante sur le rôle joué par l'UNESCO pour la libre circulation du matériel de caractère éducatif, scientifique et culturel. Cette décision entraînait l'obligation, pour tous les Groupes interparlementaires, d'intervenir afin d'accélérer la ratification de conventions destinées à faciliter la circulation, c'est-à-dire l'exportation et le transit, d'une part, l'importation, de l'autre, du matériel dont il s'agit, conventions qui avaient été conclues, ou devaient l'être, sous les auspices de l'UNESCO.

Aujourd'hui, les conventions en question sont, essentiellement, au nombre de deux :

- a) celle du 15 juillet 1949 concernant, d'une façon plus spéciale, le matériel visuel et auditif ;
- b) celle, beaucoup plus large, relative aux facilités douanières à consentir aux objets de caractère éducatif, scientifique et culturel, qui porte la date du 22 novembre 1950.

Comme il arrive d'habitude, ces conventions, signées par un certain nombre d'Etats, n'ont pas encore été ratifiées par la plupart d'entre eux.

Prenant pour base la décision adoptée à l'unanimité par le Conseil interparlementaire au printemps de 1949, le Secrétaire général a envoyé, le 7 avril 1952, deux circulaires aux Groupes des pays ayant signé ces conventions, dont les parlements adhèrent à l'Union, mais qui n'ont pas encore ratifié lesdites conventions. Au nom du Conseil, M. Boissier priait instamment lesdits Groupes de faire un effort pour accélérer les choses.

Il s'agissait, pour la convention du 15 juillet 1949 seule, de dix Groupes, pour la convention du 22 novembre seule, de douze Groupes, pour les deux conventions, de trois Groupes interparlementaires représentant des pays ayant signé chacun des accords mentionnés.

Jusqu'à présent, dans cinq cas, une réponse est parvenue au Bureau de Genève.

En *Belgique*, il ressort d'une lettre du président du Groupe, M. Henri Rolin, que bonne note a été prise de la chose ; une question a été posée à ce sujet au Ministre des Affaires étrangères par la voie officielle (pour la deuxième convention seulement).

En *Grande-Bretagne* (en ce qui concerne aussi la deuxième convention seulement), le nécessaire est déjà fait dans la plupart des cas concrets. Mais avant de ratifier la convention, communique le Board of Trade, le Gouvernement de Sa Majesté serait désireux de savoir si un certain nombre de pays importants ont agi de même ou vont agir de même, ce Gouvernement, s'il accorde des avantages, devant insister pour que les exportateurs britanniques en bénéficient aussi ailleurs.

Au Grand-Duché de *Luxembourg*, le résultat positif obtenu a été le suivant. Le Conseil d'Etat luxembourgeois, dont le Secrétaire a été avisé de la chose par le Groupe, a décidé d'examiner le cas avec plus de rapidité, afin de donner son avis à la Chambre des Députés aussi vite que possible, ce qui permettra à cette assemblée d'accélérer, le cas échéant, le vote autorisant la ratification (en ce qui concerne la deuxième convention seulement).

Aux *Pays-Bas* (pour les deux conventions), des démarches ont été commencées par le Groupe national néerlandais. Mais leur résultat se fera encore attendre pendant un certain temps, sans doute. En effet, plusieurs ministères doivent être consultés, notamment le Ministère des Finances.

Le rapport de gestion, adressé au Conseil interparlementaire, comme chaque année, fera état de ces cinq cas. On y trouvera également la liste des Groupes n'ayant pas encore répondu et auxquels un rappel sera envoyé après la Conférence de Berne, si besoin est. Le Bureau tient, quoi qu'il en soit, à remercier vivement les quatre Groupes nationaux qui ont pris la peine d'agir et de répondre.

## La Cinquième Conférence interparlementaire belgo-néerlando-luxembourgeoise

(La Haye, 28-30 juin 1952)

L'attention des lecteurs du *Bulletin interparlementaire* a été attirée, dans le dernier fascicule, sur l'importance du programme de cette Conférence régionale. A l'heure où le présent numéro est imprimé, nous ne sommes pas encore en possession du compte rendu imprimé définitif de la Conférence dont il s'agit. Néanmoins, grâce à une documentation envoyée par MM. F. Humblet et A. F. Schepel, secrétaires généraux des Groupes belge et néerlandais, nous pouvons en donner un aperçu assez substantiel.

Cette Conférence s'est tenue à La Haye les trois derniers jours du mois de juin. Elle avait à son programme une série de questions brûlantes, présentant une importance capitale pour les pays du Benélux, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, qui, comme l'on sait, adhèrent, tous les trois, à la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, dont la mise en train va commencer prochainement. De très fréquentes allusions ont été faites à ce lien nouveau, que les accords récemment ratifiés avaient créé.

La *coordination des transports* dans les six pays d'Europe faisant partie de la Communauté du plan Schuman sera, après le pool de l'agriculture, dit parfois *pool vert*, une des principales préoccupations de ceux qui désirent créer une Fédération européenne ayant pour base des réalités économiques solides.

Deux remarquables études, celles de MM. Van de Kieft (Pays-Bas) et De Block (Belgique), montrent les difficultés auxquelles se heurtera l'assainissement des transports, dans ce que l'on commence, dès maintenant, à nommer « la petite Europe ».

Les trois pays du Benélux, pense le délégué néerlandais, forment le débouché sur la mer de la région la plus surindustrialisée du vieux continent. A propos de la question des transports, M. Van de Kieft rend hommage à M. Edouard Bonnefous (France), qui fut le premier à proposer, à Strasbourg, un « pool » des transports, dont l'organisation serait calquée sur la Communauté européenne du Charbon. Le réseau routier européen a besoin de profondes améliorations. Il doit être

adapté à l'augmentation considérable, non seulement des voitures de tourisme, mais aussi et surtout des camions et des autobus dans tous les pays intéressés. La création prochaine d'un Office européen des Routes s'impose.

Quant aux institutions ferroviaires internationales, elles remontent, pour la plupart, au dix-neuvième siècle ; mais elles devront, sous l'impulsion vigoureuse de l'Union internationale des Chemins de fer (U.I.C.), être complètement transformées. Le Centre d'information des Chemins de fer européens, qui fonctionne déjà, fournira des renseignements précis sur toutes sortes de perfectionnements techniques possibles, notamment sur les installations frigorifiques permettant les transports, à longue distance et en toute saison, d'aliments frais.

Enfin, en matière de transports fluviaux, malgré la concurrence effrénée qui se donne encore libre cours aujourd'hui, la Commission centrale pour la Navigation du Rhin constitue l'ancêtre des organisations internationales fonctionnant dans ce domaine.

Mais ce n'est, évidemment, là qu'un point de départ. Plus on étudie le problème, conclut M. Van de Kieft, plus on se rend compte que les formes politiques existant aujourd'hui dans l'Europe contemporaine sont tout à fait incompatibles avec les exigences de la technique moderne. Il faut donc faire passer, dans tout cela, un large courant d'air, si l'on ne veut pas que les pays européens s'enlisent dans la routine et dans la stagnation.

Les interventions du délégué néerlandais à la Conférence de La Haye aboutissent aux conclusions ci-après. On peut abandonner, pour le moment, les liaisons transatlantiques à l'initiative des entreprises nationales. Mais pour tout le reste, il convient de créer une organisation européenne, qui imposerait aux réseaux ferroviaires et aux compagnies maritimes ou fluviales affiliées les itinéraires, les horaires, les fréquences. Un texte a déjà été adopté, à cet égard, par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, sous la forme d'une recommandation. C'est dans le sens indiqué qu'il conviendra, désormais, d'aller de l'avant.

Dans un autre rapport complémentaire et dans une note, un parlementaire belge, M. De Block, ainsi qu'un député luxembourgeois, M. Wehenkel, ne sont pas moins affirmatifs que leur collègue. M. De Block reprend les arguments de M. Van de Kieft pour les transports maritimes, fluviaux, routiers et ferroviaires. Il y ajoute quelques considérations très intéressantes sur l'aviation ; il croit, par exemple, à la possibilité d'une coopération, devenant de plus en plus étroite,

entre la Sabena, entreprise belge, et la K.L.M., compagnie aérienne néerlandaise, qui ont, toutes deux, le statut d'entreprises privées. Quant à M. Wehenkel, il arrive, lui aussi, à préconiser « la mise en œuvre d'une instance européenne, munie de pouvoirs très étendus, pour l'ensemble du domaine des transports. »

Sur la base de ces rapports et de différentes notes ou observations, dont nous avons pu avoir le texte sous les yeux, un débat s'engagea au sein de la Conférence. Il aboutit au vote de la résolution ci-après.

« La Cinquième Conférence interparlementaire belgo-néerlandoluxembourgeoise, tenue à La Haye du 28 au 30 juin,

» Décide de nommer un Comité de travail pour l'étude de la question des transports en Benélux, comité composé de deux membres désignés au sein de chaque Groupe interparlementaire et chargé de faire rapport sur cette question à la prochaine Conférence interparlementaire (régionale). »

Plus importante encore, peut-être, au point de vue politique, fut la discussion d'un rapport sur la nécessité d'établir un *contact parlementaire permanent et officiel* entre les trois pays (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), en créant, indépendamment des organismes existant déjà, un Conseil consultatif interparlementaire de Benélux. C'est M. le sénateur Ronse (Belgique), ancien ministre, qui fut chargé du rapport. Dans un opuscule extrêmement documenté d'une vingtaine de pages qui comporte plusieurs annexes, M. Ronse ne dissimule pas que son projet s'inspire, dans une certaine mesure, des déclarations sur le Conseil nordique, qui furent faites par M. Hedtoft, ancien Premier ministre du Danemark, aux réunions interparlementaires de Nice, les 16 et 17 avril 1952. Toutefois, le projet de Benélux est plus ancien, sans doute, puisqu'il remonte à une proposition néerlandaise faite à la Quatrième Conférence interparlementaire belgo-néerlandoluxembourgeoise, dès juillet 1950.

Après une discussion fort animée, la Conférence régionale de La Haye adopta la résolution ci-après. On ne saurait en sous-estimer la signification pour la collaboration de plus en plus étroite entre les parlements, dont devra aussi s'occuper, à la fin d'août, la Conférence plénière de l'Union interparlementaire, lorsqu'elle se réunira en Suisse, dans la capitale fédérale.

« La Cinquième Conférence interparlementaire belgo-néerlandoluxembourgeoise, réunie à La Haye, du 28 au 30 juin 1952,

» rappelant la résolution relative à la coopération interparlementaire adoptée par la Quatrième Conférence le 17 juillet 1950, approuvant en principe le Projet de règlement d'une coopération interparlementaire des pays Benélux établi par le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (12-20 novembre 1951),

» estimant, toutefois, qu'il n'y a pas lieu de retarder la coopération parlementaire, au sein de Benélux, jusqu'à l'entrée en vigueur d'un traité final d'Union économique, d'autant plus que cette coopération semble pouvoir se poursuivre utilement dans d'autres domaines que le domaine économique ;

» décide de proposer d'instituer un Conseil consultatif interparlementaire de Benélux, sur les bases suivantes :

» 1. Le Conseil consultatif interparlementaire de Benélux, dénommé ci-après le Conseil, est composé de quarante-neuf membres dont vingt et un sont désignés en leur sein par le Parlement belge, vingt et un par le Parlement néerlandais et sept par le Parlement luxembourgeois. Chaque pays décide indépendamment de la manière dont cette désignation s'effectue.

» 2. Le Conseil a pour but de discuter, soit d'initiatives, soit à la demande du Comité des Ministres ou de l'un des Parlements intéressés, les questions d'un intérêt commun pour les trois pays. Le Comité des Ministres consulte le Conseil sur tous les projets d'accords nouveaux entre les trois pays, et cela avant leur signature.

» Le Comité des Ministres fait annuellement rapport au Conseil sur les problèmes d'intérêt commun. Ce rapport est publié.

» 3. Le Conseil se réunit au moins deux fois l'an. Il se réunit aussi chaque fois que son président le décide, après consultation du Comité des Ministres. A la demande du Comité des Ministres, le Président réunit le Conseil dans un délai raisonnable.

» 4. Le Conseil fixe son ordre du jour.

» 5. Le Conseil établit son règlement d'ordre intérieur. Il peut créer, en son sein, des commissions spéciales. Il désigne son Président.

» 6. Les membres du Comité des Ministres assistent à toutes les réunions du Conseil ou s'y font représenter. Ils ont voix consul-

tative. Ils peuvent se faire assister par des fonctionnaires ou d'autres conseillers désignés par eux.

» 7. Le Conseil décide si les réunions sont publiques ou si elles se tiennent à huis clos.

» 8. Le règlement d'ordre intérieur règle le lieu ou les lieux des réunions.

» 9. Le néerlandais et le français sont les langues officielles du Conseil.

» 10. Le Conseil désigne son greffier. Le règlement d'ordre intérieur peut fixer des règles détaillées à cet égard.

» 11. Chaque Parlement supporte les frais de ses délégués au Conseil.

» Les frais de fonctionnement du Secrétariat sont supportés par les Parlements dans la proportion de trois septièmes pour les Pays-Bas, trois septièmes pour la Belgique et un septième pour le Luxembourg. »

La Cinquième Conférence a décidé de transmettre cette résolution aux Gouvernements de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg et des Pays-Bas, ainsi qu'aux présidents des Chambres législatives de ces trois pays.

Elle a invité les Groupes interparlementaires à faire aboutir ladite résolution, dans le plus bref délai, devant leurs parlements respectifs par des procédures appropriées.

Parmi les annexes au rapport de M. Ronse, figuraient, à titre d'exemple, les statuts du Conseil nordique, que les lecteurs du *Bulletin* trouveront aussi en appendice au rapport de M. Alsing Andersen (Danemark), dans les *Documents préliminaires* de la XLI<sup>e</sup> Conférence interparlementaire, qui s'ouvrira le 28 août prochain, à Berne, comme on sait.

## Rencontre interparlementaire franco-italienne

Un précédent fascicule du *Bulletin* a rendu compte à nos lecteurs des réunions préliminaires qui eurent lieu, l'hiver dernier, à San-Remo, sur la Riviera italienne, en vue de préparer cette rencontre, à Rome, des sections interparlementaires d'amitié franco-italienne et italo-française.

Le compte rendu détaillé de la Conférence interparlementaire franco-italienne, qui eut lieu, du 14 au 16 juin, dans la Ville éternelle, vient de nous parvenir, à l'heure où nous devons donner le bon à tirer pour le présent numéro. Nous savions déjà, par la presse quotidienne, que la rencontre en question avait été un grand succès. La délégation française était conduite par le président du Conseil de la République lui-même, M. Gaston Monnerville, lequel présida la Conférence. Elle comprenait neuf membres, dont M. Jean Minjoz, député, ancien ministre ; M. de Maupeou, sénateur ; le général Corniglion-Molinier, député ; M<sup>me</sup> Germaine Degron, député, et M. André Lassagne, sénateur. M. Paul Reynaud, ancien président du Conseil, assista, lui aussi, aux délibérations. Du côté italien, le Gouvernement de M. De Gasperi s'était fait représenter par trois sous-secrétaires d'Etat, MM. Battista, Benvenuti et Raja. On notait la participation active de MM. Chiostergi, vice-président de la Chambre des Députés, et Persico, sénateur, président du Groupe interparlementaire d'Italie.

Signalons que les problèmes traités furent les suivants : les voies de communications entre la France et l'Italie (à ce sujet, une résolution importante sur le projet de tunnel routier sous le massif du Mont-Blanc, ainsi que sur la création d'une liaison routière directe Marseille-Turin, par le col de la Croix, fut adoptée par la Conférence de Rome) ; la main-d'œuvre italienne en France ; les rapports commerciaux franco-italiens ; les relations culturelles entre la France et l'Italie.

La première séance de cette Conférence eut lieu, le 14 juin, au Palais de Montecitorio. M. Chiostergi proposa d'élire M. Monnerville à la présidence. Cette proposition fut accueillie avec faveur, et M. Monnerville fut élu président par acclamations. Le problème de la souveraineté des Etats et de la méthode à employer pour arriver à sa limitation fut évoqué à propos d'un débat sur « les parlementaires français et italiens en face de l'Union européenne ». Deux rapporteurs prirent la parole à ce sujet, MM. Giacchero, député italien, et Minjoz, ancien

ministre français. L'un et l'autre furent d'accord sur deux points essentiels : il ne faut pas se laisser aller au découragement ; les accords bilatéraux ne suffisant plus, il importe de remplacer la notion ancienne de souveraineté des Etats par autre chose.

M. Paul Reynaud se fit, ensuite, l'écho de certains milieux français qui voient, avec beaucoup d'inquiétude, la jeunesse allemande vouloir revenir au national-socialisme et des éléments, de plus en plus nombreux en Italie, désirer un recommencement de l'expérience, pourtant désastreuse, du fascisme. A cela, il existe un remède et un seul, selon l'ancien président du Conseil : l'intégration de l'Allemagne occidentale, de la République italienne et de la France dans la nouvelle Europe.

Puis, on en vint aux voies de communications entre les deux pays, à propos desquelles les rapporteurs furent, au nom des parlementaires italiens, MM. Chiaramello et Farinet, députés ; au nom des parlementaires français, M. Lassagne, sénateur. La Conférence interparlementaire du Tourisme, tenue l'an dernier dans la capitale grecque, s'est aussi prononcée en faveur du tunnel routier sous le Mont-Blanc. Le général Corniglion-Molinier insista sur les grands avantages, au point de vue stratégique, d'une route ne passant pas par un territoire neutre pour les transports militaires d'un pays à l'autre (troupes, armes, matériel de guerre). En cas de conflit, la route dite « route blanche » serait d'une importance primordiale.

Dans un mouvement oratoire puissant, M. Farinet opposa les efforts des deux nations latines pour s'unir à travers les massifs montagneux séparant des peuples amis aux frontières, parfois hérissées de fils de fer barbelés, dans les pays de plaine. Et c'est dans une atmosphère de complète entente qu'une résolution préconisant, à la fois, la liaison routière Paris-Rome par le Mont-Blanc et la liaison routière Marseille-Turin fut votée. Il fut pris bonne note aussi d'un vœu de M. Gismondi attirant l'attention de ses collègues sur la nécessité de reconstruire la ligne de chemin de fer Nice-Coni, très endommagée par les opérations de guerre entre 1940 et 1945.

Les questions sociales donnèrent lieu à un échange de vues très intéressant sur l'émigration de la main-d'œuvre italienne clandestine entre M<sup>me</sup> Degrand, rapporteur français, et M. Belloni, rapporteur italien. M. Reynaud a déclaré, à ce propos, que la persistance d'un fort chômage en Italie est l'un des problèmes les plus graves que devrait résoudre l'Europe occidentale unifiée.

La séance du 15 juin, tenue au Palazzo Madama, fut presque entièrement consacrée aux relations commerciales entre la France et

l'Italie. M. Gismondi, rapporteur italien, ne cacha point les très grosses difficultés du problème. Les économies des deux pays ne sont, évidemment, pas complémentaires. La question paraît presque insoluble, tant qu'on n'arrivera pas, entre les deux Etats, à la convertibilité des monnaies. C'est donc là-dessus que devraient se porter les efforts de tous les parlementaires. Le sénateur français Lassagne fut du même avis. On voit, avec regret, dit-il, que les industriels français font une campagne énergique contre l'union douanière franco-italienne, préconisée dès 1948. Il importe que l'Organisation européenne de coopération économique intervienne et qu'elle s'efforce de mettre fin à la stagnation des rapports commerciaux franco-italiens, qu'on déplore à l'heure actuelle.

M. Battista, secrétaire d'Etat aux Affaires économiques dans le cabinet italien, assistait aux discussions et il promit de prendre bonne note des remarques faites au cours du débat.

Le lendemain, lundi 16 juin, c'est dans la salle de la Louve, de nouveau au Palais de Montecitorio, que fut abordé le dernier problème à l'ordre du jour, celui des relations culturelles franco-italiennes. Les rapporteurs étaient le général Corniglion-Molinier, du côté français, M. Gismondi, du côté italien. Le rapporteur français insista sur tout ce qui se fait en France pour développer l'enseignement, dans les collèges, lycées et universités, de la langue et de la littérature italiennes. Les films italiens sont aussi accueillis, en France, avec beaucoup de sympathie par le public. Par contre, il y aurait un effort sérieux à faire en vue de faciliter la vente, en Italie, de bons livres écrits en langue française. Le rapporteur italien déclara que le nombre des assistants italiens dans les écoles françaises et des assistants français dans les écoles italiennes devrait être augmenté. Un accord officiel à ce sujet existe, mais il est presque ignoré, même dans les milieux intéressés. Il convient d'en assurer une application beaucoup plus large. Enfin, il faut absolument insister sur la nécessité de la construction, à brève échéance, d'un pavillon italien à la Cité universitaire de Paris. Une résolution dans ce sens fut adoptée à l'unanimité.

Très remarquée fut, ce jour-là, l'intervention de M. le sénateur Giovanni Persico dans le débat. Celui-ci soutint les conclusions de M. Gismondi et il parla de différentes questions culturelles pendantes, se montrant soucieux de ne pas froisser les susceptibilités nationales des deux peuples. A ce propos, les livres scolaires français traitant de l'histoire d'Italie mériteraient, déclara M. Persico, d'être soumis à une revision minutieuse. Les faits y sont, parfois, présentés, dit

l'orateur, d'une façon étrange et très peu conforme à la vérité historique. Le point de vue du président du Groupe italien était partagé par M. Chiostergi. Et un vœu a été adopté dans ce sens.

Le vice-président de la Chambre italienne des Députés a, ensuite, insisté pour que non seulement les échanges de professeurs et d'étudiants soient intensifiés entre les deux pays, mais aussi pour que l'étude des langues étrangères, notamment celle de l'italien en France et celle du français en Italie, ne reste pas l'apanage d'un petit nombre de privilégiés, dans les classes aisées de la société.

Un débat rapide eut encore lieu sur l'équivalence des titres universitaires en France et en Italie. Cette délicate question doit être, déclarèrent plusieurs orateurs, examinée dans un cadre plus large. Or, elle est à l'étude au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, ainsi que certains députés l'ont communiqué.

M. Spaak, ancien Premier ministre belge qui, venu à Rome pour d'autres raisons, assistait à cette séance, fut salué par M. Monnerville et par plusieurs des membres italiens de la Conférence. Enfin, les rencontres interparlementaires franco-italiennes furent déclarées closes, le 16 juin, à midi. Ayant pu aborder, en un laps de temps relativement bref, une foule de questions, elles ont, très certainement, contribué à dissiper bien des malentendus et à faire progresser la solution pratique de divers problèmes.

Des réceptions avaient été organisées en l'honneur des parlementaires français, qui furent les hôtes du Groupe national italien, tant à la Chambre des Députés qu'au Sénat.

### **Réception offerte par Lord et Lady Stansgate**

Le Président du Conseil interparlementaire et Lady Stansgate ne laissent échapper aucune occasion d'attirer sur l'œuvre de l'Union l'attention des milieux britanniques et internationaux de Londres.

Cela les amena, le vendredi 11 juillet dernier, à organiser une grande réception dans le pittoresque cadre de la Chambre des Lords. Grâce à la permission aimablement donnée par le Lord Chambellan, ils purent se servir, pour cela, des salles magnifiques du Palais de Westminster. Parmi les assistants, on a noté la présence de la plupart des ambassadeurs et ministres plénipotentiaires accrédités auprès de la Cour de Saint-James, qui étaient accompagnés de leurs épouses. Participaient

à cette soirée plusieurs membres du Gouvernement britannique, les leaders de l'opposition, de nombreux membres de la Chambre des Lords et beaucoup de députés aux Communes. Il y avait aussi des représentants des Eglises, des Universités et des établissements d'instruction, ainsi que du monde des lettres et des arts.

Le caractère universel de l'Union était nettement souligné du fait de la participation de représentants de l'Europe de l'Est comme de celle de l'Ouest, de l'Extrême-Orient, de l'Asie du Sud-Est, ainsi que du monde arabe. Nombreux étaient les Africains et, enfin, les Américains, aussi bien du Nord que du Centre et du Sud.

La grande beauté des bâtiments du Palais lui-même, la salle du trône et la galerie royale, l'escalier principal, ainsi que les bibliothèques contenant des documents d'intérêt historique primordial constituaient, pour cette réunion, un cadre vraiment unique. Dans ce décor, le Président du Conseil interparlementaire et Lady Stansgate reçurent des hôtes de marque, avec leur amabilité coutumière.

Ce fut là un grand succès, dont le rayonnement ne peut être que très profitable au développement de l'Union interparlementaire dans le monde.

### Nouvelles des Groupes

ALLEMAGNE. — Une rencontre interparlementaire d'amitié italo-allemande eut lieu du 12 au 16 juillet dernier. La délégation italienne, qui était conduite par le sénateur E. Carboni, président de la section d'amitié italo-allemande, se rendit à Francfort par la voie des airs. Elle y fut reçue à déjeuner par l'Oberbürgermeister de la ville. L'après-midi, ce fut, à Wiesbaden, une réception donnée par le Ministre-Président de l'Etat de Hesse, puis le soir, un dîner aux environs de la capitale hessoise, aux bords du Rhin. Le lendemain, l'Etat de Rhénanie-Palatinat (Rheinland-Pfalz) recevait les délégués italiens sur son territoire. A ces diverses occasions, plusieurs toasts furent prononcés.

Puis, le voyage continua en bateau, sur le fleuve, jusqu'à Bonn, où les pourparlers se prolongèrent pendant trois jours. Le programme de travail était, en effet, très intéressant et assez chargé. Il comprenait l'étude des questions suivantes :

1. Le problème de l'unité européenne.
2. Les échanges commerciaux italo-allemands.
3. La communauté européenne de défense.
4. La lutte contre les tendances totalitaires de droite ou d'extrême-gauche.

Des échanges de vues eurent lieu, qui aboutirent à l'adoption d'un certain nombre de vœux et de recommandations.

Le Président de la République fédérale allemande, M. Th. Heuss, a offert un vin d'honneur aux délégués italiens, qu'il a reçus pour l'apéritif. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Hallstein, les a, ensuite, invités à déjeuner. Des allocutions furent prononcées, du côté italien, par MM. les sénateurs E. Carboni et Caron, ainsi que par M. Codacci-Pisanelli, député ; du côté allemand, par le professeur H.-L. Brill, député au Bundestag et ancien ministre de l'Etat de Hesse.

Ces rencontres germano-italiennes furent empreintes d'un esprit de grande sympathie et de cordialité mutuelle. Elles contribueront à resserrer les liens existant entre l'Allemagne démocratique d'aujourd'hui et les milieux parlementaires italiens. Nous tenons ces détails d'une lettre de M. Giorgio Bosco, secrétaire général du Groupe interparlementaire d'Italie, qui avait accompagné la délégation de son pays au cours de ce voyage dans la République fédérale allemande.

**BELGIQUE.** — La participation du Groupe national de Belgique à la Conférence interparlementaire belgo-néerlandoluxembourgeoise, tenue à La Haye du 28 au 30 juin, fut fort active. Un autre article renseigne nos lecteurs à ce sujet.

Sous les auspices du Groupe interparlementaire belge, une section d'amitié belgo-italienne vient de se constituer. Voici quelle est la composition du bureau de cette section. Président : M. Orban, sénateur, ancien ministre (parti social-chrétien). Vice-présidents : MM. Dautrepoint, questeur du Sénat (socialiste), Dierckx, sénateur, ministre d'Etat (libéral). Secrétaire parlementaire : M. Nossent, député (parti social-chrétien). Membres : MM. Marck, questeur de la Chambre des Représentants, ancien ministre (parti social-chrétien), Mazereel, sénateur (socialiste), Moreau de Melen, sénateur, ancien ministre (parti social-chrétien), Baron Nothomb, sénateur (parti social-chrétien), Soudan, député, ministre d'Etat (socialiste), Van der Eynde, questeur de la Chambre des Représentants (parti social-chrétien). Le secrétariat

général de cette section interparlementaire d'amitié belgo-italienne a été confié à M. Francis Humblet, greffier adjoint du Sénat, secrétaire général du Groupe belge de l'Union interparlementaire.

CEYLAN. — Le Secrétaire général de l'Union adressa des condoléances au Groupe cingalais, en mars dernier, à l'occasion de la mort du Premier ministre D. S. Senanayake, né en octobre 1884, qui a travaillé inlassablement, toute sa vie, à l'indépendance et à la grandeur de son pays. M. Boissier en fut chaleureusement remercié par le Groupe cingalais. Le Groupe en question ayant exprimé le désir que la vie de ce grand citoyen fût relatée dans le *Bulletin*, en voici, d'après de nombreux journaux cingalais récents, un résumé succinct.

D. S. Senanayake termina très jeune ses études scolaires et universitaires. Il s'adonna, ensuite, à l'agriculture dans son domaine de Kohulwewa. Puis, il fut attiré par l'exploitation des mines de plomb. A partir de l'âge de trente et un ans, en 1915, D. S. Senanayake, se rendant compte de l'état de demi-servitude où l'île était alors réduite, se lança dans la vie politique. Il s'agissait de « briser la tyrannie des planteurs habillés de khaki ».

Le Premier ministre, que Ceylan pleure, sut alors jouer le tout pour le tout. Ses concitoyens l'ont élu au Conseil législatif. Il y a fait partie du groupement de parlementaires qui, poussés par la vague du nationalisme qui déferlait à travers toute l'Asie, réclamaient une réforme constitutionnelle complète.

Après de nombreuses difficultés, D. S. Senanayake et ses amis, à force de persévérance, l'ont obtenue. Leurs plaintes et leurs revendications ont fini par arriver aux oreilles du Gouvernement britannique, qui a envoyé sur place une commission d'enquête. Un entretien d'homme à homme avec son président a contribué à dissiper les nombreux malentendus qui subsistaient encore. D. S. Senanayake a été ensuite appelé à Londres. Et grâce à son énergie, il a obtenu, pour son pays, le statut d'indépendance d'un Dominion, à l'intérieur du Commonwealth. L'émotion de tout le peuple cingalais fut intense, lorsque le drapeau national de l'Etat de Ceylan put être hissé devant le représentant du Roi, le 4 février 1948.

Grâce à D. S. Senanayake, un rêve, qui paraissait naguère chimérique, est devenu une réalité. Ce « père de la patrie » a trouvé un digne successeur en M. Dudley Senanayake, Premier ministre de Ceylan depuis le printemps dernier.

FRANCE. — Une rencontre des sections interparlementaires d'amitié italo-française et franco-italienne eut lieu à Rome en juin. Le présent fascicule y consacre un article spécial, vu l'importance aussi bien des sujets traités que des personnalités présentes. Nous y renvoyons nos lecteurs.

Le Groupe national français se réunit, le mercredi 2 juillet, à Paris. Il entendit deux rapports de MM. Minjoz, député et ancien ministre, ainsi que de M. de Maupeou, sénateur, sur les rencontres interparlementaires de Rome. Il désigna les membres du Groupe qui seraient délégués par celui-ci à la Conférence de Berne. En ce qui concerne la composition du Bureau du Groupe, M. Bolifraud, sénateur de Seine-et-Oise, étant récemment décédé, M. Lassagne, sénateur du Rhône, fut élu *membre du Bureau* pour le remplacer.

Le Groupe nomma, de nouveau, MM. Marius Moutet et Paul Bastid, anciens ministres, comme ses représentants au *Conseil interparlementaire*.

Des démarches sont en cours pour la formation, sous les auspices du Groupe français, de diverses sections interparlementaires d'amitié, semblables à la section franco-italienne.

IRAK. — Par lettre du 20 juin, M. Arkan Abadi, secrétaire général du Groupe national irakien, informe le Bureau de Genève que, le 15 janvier dernier, ce Groupe a élu S. E. Tawfik Al Swaidi, ancien Premier ministre, *Président du Groupe*. Sont, en outre, membres de son *Comité exécutif*: M. Arkan Abadi, député à la Chambre populaire, *secrétaire général*, MM. J. Orfalli, I. Al Kharieh, S. Muntaz, le Dr. A. M. Kassab, Hussam Eddin Jumaa et J. Mulla, députés.

Le comité exécutif a tenu, depuis, plusieurs séances. Il a réorganisé l'activité du Groupe. Il a obtenu du Parlement que des locaux seraient mis à la disposition de ce Groupe et a désigné un Secrétaire permanent. Le groupe irakien reçoit, désormais, une contribution officielle du Gouvernement. Le Comité exécutif a préparé la participation du Parlement à la Conférence de Berne.

ISRAËL. — Lors d'une réunion tenue à la fin de l'hiver, le Groupe interparlementaire israélien a désigné MM. David Hacoheh et Jacob Klebanoff comme délégués de ce Groupe pour le représenter à la session du Conseil interparlementaire à Nice.

M. Moshe Rosetti annonce qu'à l'issue des réunions de Nice ont eu lieu, au printemps, deux séances plénières du Groupe où les travaux de la Conférence interparlementaire de Berne ont été préparés.

ITALIE. — Dans un autre article du présent fascicule, nos lecteurs trouveront un compte rendu détaillé des rencontres interparlementaires italo-françaises de Rome (juin 1952) ; sous la rubrique « Belgique » de l'article « Nouvelles des Groupes », figurent quelques renseignements sur la section interparlementaire d'amitié belgo-italienne qui vient de se fonder.

Nous renvoyons aussi à « Bibliographie » et à « Ouvrages reçus » en ce qui concerne les publications de M. le sénateur Giovanni Persico, président du Groupe national italien, qui ne manque pas une seule occasion de faire connaître l'œuvre accomplie par l'Union interparlementaire.

En outre, en date du 27 mai, le Secrétaire général du Groupe national italien, le D<sup>r</sup> Giorgio Bosco, envoyait au Bureau de Genève le compte rendu des actes de ce Groupe au cours de l'année 1951. Nous en extrayons ce qui suit.

Le comité exécutif du Groupe se composait des personnalités suivantes :

*Présidents d'honneur* : MM. Gronchi, président de la Chambre des Députés ; De Nicola, président du Sénat de la République ; le comte Sforza, ancien ministre, sénateur ; Terracini, ancien président de l'Assemblée constituante, sénateur. *Président* : M. Giovanni Persico, sénateur, ancien ministre. *Vice-présidents* : MM. Gaetano Martino, Spataro et Chiostergi, députés ; Cingolani et Enrico Molé, sénateurs ; *Secrétaires* : M<sup>mes</sup> Maria Federici-Agamben ; Filomena delli Castelli, députés ; M. Coppa, député ; MM. Menghi, Carboni et Macrelli sénateurs.

Les représentants à la *Section autonome des Secrétaires généraux des parlements* étaient : MM. Alberto Giuganino, secrétaire général de la Chambre des Députés, et Giovanni Tommasini, secrétaire général du Sénat de la République. Le *Secrétaire général du Groupe* national italien fut M. le marquis D<sup>r</sup> Giorgio Bosco.

La représentation du Groupe au Conseil et aux Commissions d'étude s'établissait comme suit : *Conseil interparlementaire* : MM. Giovanni

Persico, sénateur, président du Groupe, et Gaetano Martino, député, vice-président.

*Commissions permanentes d'étude.*

*Commission pour l'étude des questions politiques et d'organisation :* MM. Mattarella, député, membre titulaire ; Raffeiner et Carboni, sénateurs, membres suppléants.

*Commission pour l'étude des questions juridiques :* MM. Azara, sénateur, membre titulaire ; MM. Cappi et Codacci-Pisanelli, députés, membres suppléants.

*Commission pour l'étude des questions économiques et financières :* M. Saggin, député, membre titulaire ; MM. Mott et Ottani, sénateurs, membres suppléants.

*Commission pour les territoires non-autonomes et l'étude des questions ethniques :* M. Menghi, sénateur, membre titulaire ; MM. De Vita et Leonetti, députés, membres suppléants.

*Commission pour la réduction des armements :* M. Cerulli Irelli, sénateur, membre titulaire ; MM. Calosso et Mieville, députés, membres suppléants.

*Commission pour l'étude des questions sociales et humanitaires :* M<sup>me</sup> Federici, député, membre titulaire ; MM. Chiostergi et Franzo, députés, membres suppléants.

*Commission pour les relations intellectuelles.* — M. Gaetano Martino, député, membre titulaire ; M. Ciasca, sénateur, membre suppléant.

Le Groupe a constitué les sections interparlementaires d'amitié, dont la liste suit.

*Section italo-française.* Président : M. Chiostergi, vice-président de la Chambre des Députés. (Rencontre préliminaire à San Remo en hiver, conférence de trois jours à Rome en juin 1952. Réunion projetée à Paris à une date non encore définitivement fixée).

*Section italo-belge.*

*Section italo-allemande.* Président : M. Enrico Carboni, sénateur (Rencontre préliminaire à Nice en avril ; conférence de trois jours à Bonn, du 12 au 15 juillet 1952, dont il est rendu compte, au début du présent article, sous la rubrique « Allemagne »).

MONACO. — Par lettre du 10 juillet, M. Bergonzi, secrétaire général du Groupe interparlementaire monégasque, fait savoir que les *délégués* de ce Groupe national au *Conseil interparlementaire* restent M. Auguste Médecin, vice-président du Conseil national et président du Groupe monégasque, ainsi que M. Louis Auréglià, président du Conseil national de la Principauté.

PAKISTAN. — La délégation de l'Assemblée constituante pakistanaise, à la Conférence interparlementaire d'Istanbul, se composait, on s'en souvient, des personnalités suivantes : l'Honorable Tamizuddin Khan, chef de la délégation, MM. S. C. Chattopadhyaya, Moulavi, Ebrahim Khan, Choudhri Ali Akbar et l'Honorable A. Khuhroi, membres. En son nom, le Groupe national de ce pays vient de publier une brochure de quarante pages, richement illustrée de photographies, contenant le texte anglais de toutes les résolutions adoptées par la Conférence ainsi que tous les discours prononcés, lors de la Conférence, par des parlementaires du Pakistan. En outre, un article de fond de M. K. Ali Afzal, secrétaire du Groupe et de la délégation, renseigne les intéressés sur les développements les plus récents de l'œuvre interparlementaire.

Il y a là une heureuse initiative qu'il convient de signaler à l'attention de tous les autres Groupes nationaux de l'Union.

PAYS-BAS. — Les 28, 29 et 30 juin, une Conférence de l'Union interparlementaire belgo-néerlando-luxembourgeoise s'est tenue à La Haye. Nous en rendons compte dans un article spécial du présent fascicule.

SUÈDE. — Au cours de l'année 1951, le Groupe national suédois a tenu trois assemblées plénières ; le comité exécutif de ce Groupe s'est réuni quatre fois.

Après avoir traité de questions financières, l'assemblée générale annuelle a procédé aux élections ci-après.

*Comité du Groupe.* Membres titulaires : MM. Andrén, Gränebo, Hagberg i Malmö, Ohlin, Svensson i Grönvik, Sävström, Ward, Vougt, Undén. Membres suppléants : M<sup>me</sup> Ulla Lindström, MM. Elon Andersson, Bergvall Nordenson, Orgård et Åhman. Vérificateurs des comptes. Titulaires : MM. Ryberg et Tjällgren. Suppléants : MM. Hellbacken et Strand.

Lors de la séance constitutive du Comité exécutif, M. Allan Vougt fut élu *président du Groupe*; MM. Hagberg i Malmö, *vice-président* ainsi que M. Gränebo, *Secrétaire et Trésorier*.

Les représentants du Groupe suédois au *Conseil interparlementaire* ont été, en 1951, MM. Vougt et Hagberg.

Les conférences suivantes ont été faites, au sein du Groupe, aux dates ci-après et sur les sujets suivants :

19 avril. — M. Rästad, « Tout autour de l'enclave de la communauté culturelle de l'Europe occidentale ».

8 novembre. — Rapport de M. Severin sur la Conférence d'Istanbul. M. Hagberg, « La visite en Israël de membres du Riksdag suédois ».

22 novembre. M. Herlitz, « La collaboration entre les Parlements nordiques ».

A la XL<sup>e</sup> Conférence interparlementaire, qui s'est tenue à Istanbul du 31 août au 6 septembre 1951, le Groupe national suédois était représenté par neuf de ses membres.

La section suédoise du *Conseil de l'Union interparlementaire des Pays du Nord* était composée comme suit, au cours de l'année qui vient de s'écouler :

Le Président et le Vice-président du Groupe, MM. Vougt et Hagberg i Malmö, membres d'office ; MM. Gränebo et Ohlin, membres titulaires ; MM. Elon Andersen, Tjällgren et Undén, membres suppléants.

A la vingt-huitième session de l'Union interparlementaire des Pays du Nord, qui tint ses assises à Stockholm du 13 au 15 août 1951, la section suédoise fut représentée par quatre membres du Conseil et par quinze autres délégués.

Pour l'exercice budgétaire 1951-1952, le Groupe reçut une subvention de 45.000 couronnes suédoises. La contribution du Groupe aux dépenses du Bureau central et du Secrétariat général de l'Union atteignit, pour l'année 1951, 8100 francs suisses, soit l'équivalent d'environ 9560 couronnes suédoises. Une cotisation de deux couronnes par membre est versée par tous les parlementaires qui appartiennent actuellement au Riksdag. Les anciens membres du Parlement ne sont pas tenus au paiement de cette cotisation.

A la fin de 1951, l'effectif du Groupe interparlementaire suédois était de 385 membres, à savoir la totalité des membres de la Première et la Deuxième Chambre (respectivement 150 et 230), auxquels viennent s'ajouter cinq anciens parlementaires.

### **Le fascicule 11 des Informations constitutionnelles et parlementaires**

Ce fascicule est une brochure d'une quarantaine de pages. La table des matières se présente ainsi :

FRANCE. — Modification au règlement intérieur de l'Assemblée nationale, en date du 27 mars 1952.

PAYS-BAS. — Modification au règlement de la Deuxième Chambre des États-Généraux (article 116), en date du 1<sup>er</sup> avril 1952.

POLOGNE. — Projet de Constitution du 23 janvier 1952.

SARRE. — Loi du 18 mars 1952 relative aux partis politiques.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — Arrêté n° 320 du ministre de l'Intérieur concernant le droit d'association et le droit de réunion, en date du 20 septembre 1951.

URUGUAY. — Constitution du 16 décembre 1951.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE. — Il s'agit surtout d'un aperçu bibliographique relatif aux revues spécialisées paraissant à Paris (article de M. François Goguel sur l'abstentionnisme, dans la *Revue française de Science politique* ; étude du professeur Laferrière sur la question toujours très actuelle de l'immunité parlementaire en France, dans la *Revue internationale d'histoire politique et constitutionnelle*).

Pour le reste, comme d'habitude, les *Informations constitutionnelles et parlementaires* suivent, de très près, le mouvement constitutionnel proprement dit, tant en Europe occidentale qu'en Europe orientale et en Amérique latine. La publication de toutes les modifications importantes aux règlements intérieurs des diverses assemblées législatives apporte un élément de documentation extrêmement précieux,

presque introuvable ailleurs. Quant à la signification des élections législatives d'octobre prochain, dans le Territoire de la Sarre, pour la politique générale, il est inutile de la souligner. Dans ces conditions, la possibilité de se référer au texte exact de la loi sarroise sur les partis politiques présente une grande importance.

### Circulaires

(du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 1952)

- |         |   |
|---------|---|
| Mai     | 2. — Circulaire aux Groupes n° 3 : Election d'un nouveau Secrétaire général.  |
|         | 2. — Circulaire aux Groupes n° 4 : XLI <sup>e</sup> Conférence inter-parlementaire.   |
|         | 6. — Circulaire aux Groupes n° 5 : Convocation de la XLI <sup>e</sup> Conférence.   |
|         | 24. — Comité exécutif. Procès-verbal des séances tenues à Nice les 15 et 18 avril 1952.   |
|         | 31. — Commission pour l'étude des questions économiques et financières. Procès-verbal des séances tenues à Nice, les 16 et 18 avril 1952. |
| Juin    | 30. — Circulaire aux Groupes n° 6 : Composition du Conseil de la XLI <sup>e</sup> à la XLII <sup>e</sup> Conférence.                      |
|         | 30. — Circulaire aux Groupes n° 7 : Communications aux Groupes concernant la Section autonome des Secrétaires généraux des Parlements.    |
| Juillet | 2. — Commission pour l'étude des questions politiques et d'organisation. Procès-verbal de la séance tenue à Nice, le 18 avril 1952.       |
|         | 2. — Commission pour l'étude des questions sociales et humanitaires. Procès-verbal des séances tenues à Nice, le 15 et 19 avril 1952.     |
|         | 8. — Comité exécutif. Circulaire n° 2 : Communications.   |
|         | 11. — Conseil interparlementaire. Procès-verbal LXX des séances tenues à Nice, le 19 avril 1952.  |

- Juillet 11. — Conseil interparlementaire. Convocation à Berne, mercredi 27 août 1952. Annexes : I. Communications concernant la Section autonome. II. Projet de budget pour 1953.
12. — Circulaire aux Secrétaires des Groupes n° S. 3 : Distribution des *Documents préliminaires* de la Conférence de Berne.
16. — Comité exécutif. Circulaire n° 3 : Convocation à Berne, mercredi 27 août 1952.
21. — Commission mixte politique et juridique. Procès-verbal des séances tenues à Nice, du 16 au 18 avril 1952.

### Recettes

(du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 1952)

Mai	1 <sup>er</sup>	— Groupe de l'Espagne républicaine, cotisation symbolique pour 1952 . . .	Fr.	450.—
	5.	— Groupe suisse, subvention pour 1952	»	5.000,—
	28.	— Groupe grec, subvention pour 1952 . . .	»	3.142,15
Juin	5.	— Groupe égyptien, subvention pour 1952 . . . . .	»	13.449,40
	6.	— Groupe turc, subvention pour 1952	»	4.483,10
	30.	— Groupe thaïlandais, subvention pour 1952 . . . . .	»	4.050,—
Juillet	7.	— Groupe norvégien, subvention pour 1952 . . . . .	»	4.580,15
	7.	— Groupe suédois, subvention pour 1952	»	8.100,—
	17.	— Groupe islandais, subvention pour 1952	»	450.—
	23.	— Groupe danois, subvention pour 1952	»	3.600,—
	31.	— Abonnements au <i>Bulletin</i> . . . . .	»	146,40
		Abonnements aux <i>Informations</i> (compte en francs suisses) . . . . .	»	73,60
		Vente de publications . . . . .	»	123,50

## Bibliographie

Edouard CHAPUISAT. — *Jean-Gabriel Eynard et son temps*. Un volume in-8° broché de 210 pages. Genève, Alexandre Jullien éditeur, 1952.

L'auteur, M. Edouard Chapuisat, un des historiens les plus réputés en Suisse romande de l'époque de la Révolution, du Premier Empire, de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, dont les études sur Necker, sur Clavière et sur le général Dufour, entre autres, sont classiques, fait, sur la base de documents inédits, un récit extrêmement coloré de la vie du grand financier genevois, Jean-Gabriel Eynard, qui a joué un rôle important dans l'histoire de l'indépendance hellénique. Né en 1775 et mort seulement en 1863, ayant passé une grande partie de sa vie en France, Eynard a pu y observer tous les régimes ; encore adolescent, il assista aux excès de la Convention nationale à Lyon ; homme de confiance d'Elisa Bonaparte, grande-duchesse de Toscane, il put voir, de près, la cour de Napoléon I<sup>er</sup>.

Enfin, de 1830 à 1848, Eynard a été l'un des intimes du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, qui l'invitaient souvent à leur table, de Casimir Périer et, en particulier, de Guizot. C'est surtout cette partie du livre (p. 130 à 193) qui retiendra l'attention des lecteurs du *Bulletin interparlementaire*. Elle contient, en effet, des appréciations parfois sévères, mais toujours intéressantes et fondées sur des renseignements de première main, concernant le développement et le fonctionnement du régime représentatif en France, sous la monarchie constitutionnelle.

Il faut remercier M. Chapuisat d'avoir fait apprécier des documents, inconnus jusqu'alors, qui ouvrent des horizons nouveaux sur l'histoire parlementaire de la France pendant la première moitié du dix-neuvième siècle.

Giuseppe Ugo PAPI. — *The First Twenty Years of the Bank for International Settlements*. Roma, Associazione bancaria italiana, 1951. Un volume in-8° relié toile de 272 pages.

Le professeur Giuseppe Ugo Papi, qui est un des spécialistes européens connus des questions bancaires et de la législation des finances, vient de publier, en langue anglaise, à Rome, un volume

très documenté sur l'histoire de la Banque des Règlements internationaux. Tous ceux qui ont suivi ce développement avec attention admireront la perspicacité et la sûre documentation de l'auteur.

M. Papi remonte, dans un premier chapitre, au traité de Versailles, à l'œuvre de la Commission des Réparations et au plan Dawes. Il analyse les raisons pour lesquelles le plan Dawes a dû être remplacé, en 1930, par le plan Young. Fondée originairement pour servir d'agent de répartition des versements effectués par l'Allemagne au titre des réparations, la Banque des Règlements internationaux, établie à Bâle, a essayé, ensuite, d'être la gardienne du principe de l'étalon-or dans le monde. M. Papi consacre à cette activité et au chaos monétaire international des années 1933 à 1936 trois longs chapitres.

Ensuite, les fonctions de la B.R.I. comme trustee de nombreux emprunts extérieurs, comme organe de compensation pour une foule d'institutions internationales officielles et semi-officielles, comme centre de coopération entre les banques d'émission de l'univers entier sont minutieusement décrites (p. 95 à 152).

Une bibliographie extrêmement complète, qui ne comprend pas moins de 116 pages, augmente encore beaucoup la valeur de ce travail, lequel s'efforce d'embrasser vingt et un ans d'activité, la B.R.I. ayant été fondée le 17 mai 1930.

Giovanni PERSICO. — *Esperienze e moniti dell'Unione interparlamentare*. Roma, Tipografia dell' Orso, 1952. Une brochure de 12 pages. Tirage à part de la revue *La Politica parlamentare* (Rome).

En une douzaine de pages fort denses, M. Giovanni Persico, président du Groupe national italien de l'Union, donne une relation très vivante et nuancée des réunions interparlementaires tenues à Nice, le printemps dernier. Il fait ressortir tout ce qu'il y a de constructif dans la décision prise par le Conseil sur les étrangers indigents, conformément à la proposition de la Commission sociale et de son président, M. Gaston Hoyaux. Il montre ensuite le rôle joué par la délégation italienne dans l'élaboration, par la Commission financière, du projet de résolution sur le contrôle parlementaire du budget.

Enfin, M. Persico consacre de longs développements à la question de la collaboration internationale des parlements et à celle de la création du parlement mondial, en faveur de laquelle la plus grande partie de la délégation italienne a cru devoir intervenir à Nice, avec chaleur et conviction. Tout en se rendant compte des difficultés du

problème, M. le sénateur Persico, que les idées les plus avancées n'ont jamais effrayé, se réjouit à la perspective de voir discuter l'ensemble de la question, lors de la Conférence plénière de 1953.

En terminant, le Président du Groupe italien insiste sur l'importance de la décision prise par le Conseil interparlementaire de renvoyer à la Commission d'organisation, pour étude, l'examen des relations entre l'Union interparlementaire et les divers organes des Nations Unies. C'est encore là une proposition votée sur l'initiative de M. le sénateur Giovanni Persico, dont le dévouement à l'Union est sans limites.

Paul STRUYE. — *Eloge du comte Carton de Wiart*. Bruxelles, A. Goemare, éditeur, 1952. Une brochure de 8 pages. Tirage à part de la *Revue générale belge*.

Il s'agit d'un essai extrêmement émouvant sur la longue et belle vie du Président d'honneur du Conseil interparlementaire, le comte Carton de Wiart, ancien Premier ministre belge. C'est le texte d'un discours que le Président du Sénat de Belgique, M. Paul Struye, prononça devant l'association « Patria », peu de temps après la mort de celui que nous avons tous pleuré. Ce qui en fait la valeur, c'est que la note personnelle y domine. La déconcertante érudition et le charme prenant du grand disparu y sont évoqués de main de maître.

M. Struye se contente d'indiquer, en deux mots, combien considérable fut l'œuvre législative d'Henri Carton de Wiart ; il se borne à mettre en relief la loi belge sur la protection de l'enfance, à laquelle l'homme d'Etat et l'homme tout court mirent tous leurs soins. Cette loi faisait partie d'une espèce de croisade pour plus de justice sociale. La grande maladie de l'âme, qui, selon Tocqueville, « est le froid », jamais, le comte Carton de Wiart n'en a souffert. Octogénaire toujours ardent, il avait conservé, lors du voyage qu'il fit pour les réunions interparlementaires de Monaco, un mois avant sa mort, en compagnie du président du Sénat belge, toute sa vigueur intellectuelle d'août 1914, date où il fut l'un des rédacteurs de la fière réponse de la Belgique à l'Empire allemand, à la veille de la violation de la neutralité du pays par les troupes de Guillaume II.

En quelques pages, M. Paul Struye a réussi à peindre les traits les plus saillants du vibrant patriote, du grand chrétien et de l'irremplaçable ami qui nous a quittés, mais dont la force spirituelle continue de rayonner parmi nous.

**Ouvrages reçus**

Laurent JULY. — *L'asile diplomatique devant la Cour internationale de Justice*. Bâle, 1951, Verlag für Recht und Gesellschaft. Une brochure de 40 pages. Tirage à part de la revue *Die Friedenswarte*.

Giovanni PERSICO. — *Riforme necessarie a garanzia della libertà individuale*. Roma, Tipografia Bardi, 1952. Une brochure de 16 pages (en langue italienne).

Fernando VALERA. — *Ruina y Reconstrucción de España*. Paris, s.d. Société parisienne d'impressions. Une brochure de 16 pages (en langue espagnole).

La rédaction du *Bulletin interparlementaire* se réserve la faculté de publier, dans un fascicule ultérieur, sous la rubrique «Bibliographie», un compte rendu plus complet des ouvrages mentionnés ci-dessus.



VIENT DE PARAITRE

# DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES

de la

Conférence interparlementaire de Berne

ORDRE DU JOUR

PROJETS DE RÉSOLUTIONS

RAPPORTS

Texte français et anglais

Un volume broché in-8° de 398 pages

10 francs suisses

---

## Informations constitutionnelles et parlementaires

publiées par la *Section autonome des Secrétaires généraux  
des parlements*

Recueil de textes constitutionnels et législatifs, de décrets et d'arrêtés relatifs à la procédure des parlements.

*Nouvelle série*, 1948 et 1949, ayant trait à la période qui va du 1<sup>er</sup> septembre 1939 au 31 décembre 1948 :

Edition française :	(1948) 170 pp. Broché, Fr. s. 4.—
	(1949) 215 pp. » <i>(Epuisé)</i>
Edition anglaise :	(1948) 132 pp. » Fr. s. 3.50
	(1949) 215 pp. » » 5.—

Les deux éditions constituent des publications non pas identiques, mais complémentaires.

*Troisième série*, 1950-1952. Les n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 ont paru.

Editions française et anglaise, Fr. s. 1.75 chacune. Abonnement pour un an (quatre publications) Fr. s. 5.— ou Fr. franç. 500.—, port compris.

**Conditions spéciales pour les membres de la Section autonome ou de l'Union et les personnes souscrivant plusieurs abonnements.**

# APPUNTI SUL CONGRESSO INTERPARLAMENTARE

Continuazione della 1. pagina

zione non sarà l'origine di nuovi imperialismi.

Prima di lui aveva parlato un deputato tedesco, il sen. Gerardo Bucarius, per ricordare naturalmente che la Sarre costituisce una causa di contrasto tra la Francia e la Germania: d'altro canto la proibizione del partito democratico da parte della polizia in quel territorio non risponde certo ai principi cui si deve ispirare la conferenza. Anche la questione dei rifugiati deve essere affrontata: ogni giorno, più di mille persone fuggono lo spietato regime totalitario che soffoca la Germania dell'est. Se le Nazioni libere abbandonano questi disgraziati, non faranno che lasciare terreno libero ad una aggressione politica, che arriverà fino al Reno e più in là. E' quindi non solo dovere, ma anche interesse per tutte le Nazioni di affrontare e risolvere le tragiche difficoltà internazionali che incombono sulla vita dei popoli.

Ma il discorso più idealmente appassionato e sentito è stato quello del senatore Willey, che con una delegazione numerosa, la quale comprende uomini di fama ormai mondiale, come Kefauver — già candidato democratico alla presidenza degli S. U. — Connally, un esperto di politica estera, ecc. rappresenta gli Stati Uniti.

Egli ha detto che il sistema parlamentare si è ormai imposto dovunque: ciò naturalmente aumenta il compito e la responsabilità dell'Unione, perché si può affermare che la responsabilità della pace riposa attualmente sul sistema parlamentare.

Poiché la pace è minacciata soprattutto da una guerra di ideologie, l'Occidente commetterebbe un errore, pensando di poter vincere la battaglia della pace soltanto con mezzi materiali e specialmente con misure militari. Per vincere una guerra ideologica, bisogna mettere in moto idee che abbiano un valore ed una potenza superiori a quelle dell'avversario: e la democrazia può offrire idee in quantità. Tutto sta a farle intendere agli avversari, perché in fondo lo scopo finale nostro è quello di indurre gli avversari a intendersi. Accanto ai doni materiali dunque, bisogna offrire agli uomini le ricchezze spirituali, cioè un idealismo comune che permetta loro di meglio comprendere e, finalmente, di meglio intendersi.

Dichiarazioni di questo genere, in bocca di un americano, non potevano che sorprendere e rallegrare l'assemblea, che ha finito per salutarlo e approvarlo fra unanimi applausi.

Ma — come al solito — anche quest'anno i rappresentanti del mondo orientale, — ormai in movimento e in continua ascensione — hanno preso posizione netta in difesa dei diritti e degli interessi del loro Paese.

Così Kyw Khin delegato della Birmania, nel suo bizzarro vestito è salito alla tribuna per dire che il suo paese intende rimanere neutrale, al di fuori e al di sopra dei due blocchi avversari. Il governo socialista, che ha assunto la responsabilità di creare una nuova situazione nella Birmania, invasa e rovinata dalla guerra, non consentirà nessuna menomazione della sua indipendenza politica, ma aiuterà l'ONU a soffocare i numerosi focolai di incendio che sono nel mondo, in Egitto, nell'Iran, nell'Africa del Nord.

Anche il rappresentante di Ceylon Bandarauaike si è scagliato contro lo spirito di colonialismo che crea situazioni delicate e pericolose, soprattutto in Asia, dove milioni di uomini affamati sono in fermento: queste masse hanno ormai nelle loro mani la decisione per la pace o per la guerra. Solo una democrazia sociale può risolvere i grandi problemi dell'Asia.

Gli stessi concetti ha espresso l'on. Guha: risvegliata da Pandit Nehru l'India, egli ha detto, ha acquistato la coscienza della sua individualità; essa è una democrazia sociale, che desidera, senza aderire a blocchi di sorta, vivere in pace con le altre nazioni, compresa la Cina, la quale — dopo secoli di caos — ha ritrovato la sua unità e costituisce ormai una realtà politica.

Infine Qureichi del Pakistan, dopo aver rilevato la situazione dei vari Stati dell'Estremo Oriente, ha affermato che per far regnare la pace nel mondo, per salvare l'umanità, bisogna dare da mangiare a milioni di uomini affamati, bisogna educare politicamente i popoli nuovi alla vita democratica e inesperti, altrimenti non si potrà mai domandar loro di combattere per un ideale di libertà che essi non comprendono.

Non poteva mancare, in una discussione del genere, la parola veemente dell'Irlanda. L'Irlanda, ha detto l'on. Patrick Hogan, presidente del Dail Eim, è una unità geografica, linguistica e culturale. La sua posizione dovrebbe proteggerla contro ogni invasione. Essa invece è umiliata a causa di una occupazione militare da parte dell'Inghilterra che tiene nelle regioni del Nord una guarnigione di 50.000 soldati britannici. Questa situazione è contraria alla Carta delle Nazioni Unite e avvelena le relazioni di popolazione vicine, che hanno invece molte affinità e che domanderebbero soltanto di poter vivere in pace.

Uno degli ultimi oratori è stato il sig. Futami, il quale nella sua fiorita, ma incomprendibile lingua ha voluto portare la parola del nuovo Giappone.

Naturalmente, in un primo momento, non si è capito nulla, poi per fortuna è venuto fuori un traduttore inglese e così abbiamo saputo che il rappresentante dell'ex impero del sol levante aveva espresso la sua gioia per trovarsi dopo 13 anni ad un Congresso dell'Unione. Ha affermato la sincerità dell'ideale di pace del popolo giapponese, tradito da

qualche capo e da un partito militare.

Il popolo giapponese, conscio degli errori passati, ripete la sua ferma volontà di fare tutto per la pace e per la prosperità mondiale: ora si è dato leggi e istituzioni democratiche e desidera ardentemente accedere alla Organizzazione delle Nazioni Unite, per osservare scrupolosamente i doveri imposti dalla sua Carta.

Nel dibattito — come ho già rilevato — è intervenuto per il gruppo italiano il senatore Persico, ma poi anche l'on.le Chiostergi ha chiesto la parola.

Egli ha riaffermato innanzi tutto la sua piena solidarietà con la triplice dichiarazione precedentemente fatta dall'on. Persico circa la necessità di risolvere il problema di Trieste, di dare il massimo appoggio all'Unione europea e rivendicare il diritto dell'Italia di entrare a far parte dell'ONU.

Ospite della Svizzera per oltre 30 anni, Chiostergi ha esaltato l'opera svolta dalla Confederazione a favore della vittoria, della guerra e dei rifugiati politici e ha ricordato i suoi primi incontri, a Ginevra, durante la prima guerra mondiale, con il Segretario Generale dell'Unione interparlamentare, prof. Leopoldo Boissier che ha tenuto sempre fede al nostro ideale di preparare cioè l'avvento e la difesa della pace.

Passando ad analizzare alcune parti della relazione, completa, oggettiva, efficace presentata all'Assemblea dal Segretario generale dell'Unione interparlamentare sugli avvenimenti politici che hanno caratterizzato la vita mondiale dalla Conferenza di Istanbul ad oggi, Chiostergi ha messo in evidenza l'abilità diplomatica del nostro Segretario Generale che è riuscito a non urtare la suscettibilità di nessuno dei trentatré Paesi rappresentati nell'Unione. Egli ha rivendicato però il diritto di accennare per lo meno ad alcune sue opinioni personali perché come deputato, eletto dal popolo, egli senti il dovere di indicare, sia nel proprio parlamento, sia nelle riunioni internazionali, come in seno all'Unione interparlamentare quali sono le vie da seguire per assicurare realmente l'avvento e la difesa della pace. Cita ad esempio l'insistenza, secondo lui eccessiva, con la quale si è definito il conflitto fra Occidente e Oriente come puramente ideologico mentre esistono, prepotenti, interessi di categoria, di gruppi nazionali e internazionali che, pur cercando di mimetizzarsi, impediscono col loro egoismo il prevalere dell'interesse generale, il raggiungimento della pace. Riprendendo il discorso già fatto a Istanbul ha lamentato che ancora si parla, nelle nostre assemblee, da parte di molti, un linguaggio che non è ispirato dagli interessi generali di tutti i popoli, ma da interessi egoistici, nazionali o addirittura nazionalistici, mettendo in evidenza ciò che divide gli uomini mentre dovremmo esaltare soltanto ciò che può unirli.

Compito dell'Unione interparlamentare è di contribuire con tutte le sue forze al trionfo della pace nella libertà e nel rispetto della legge universale democraticamente sancita e fatta rispettare.

Mentre si compiace della presenza delle delegazioni di nuovi paesi aderenti, Chiostergi si duole vivamente dell'assenza, per la prima volta, della delegazione della repubblica spagnola in esilio. Pur non volendo fare una polemica in proposito col Consiglio dell'Unione o col suo Comitato esecutivo, egli ritiene doveroso di riaffermare la piena e completa solidarietà con coloro che hanno rappresentato e rappresentano il loro spirito democratico del popolo spagnolo. Avverte che se questa assenza volesse significare un cambiamento di direttiva politica o ancor peggio una preparazione all'adesione del regime franchista all'Unione interparlamentare o ad altre organizzazioni occidentali egli dovrebbe immediatamente protestare perché le progettate nuove Cortes non hanno nulla di comune con un vero Parlamento democratico.

Le parole dell'on. Chiostergi sono state accolte da vivi, insistenti applausi.

c. m.

# LE ARTI E "LE HAZARD,"

di RENATO GIANI

**D**UE anni addietro, reduce da una visita alla Valle d'Aosta, scrissi un articolo su Ivrea affermando, in un momento di entusiasmo per la regione, che nelle officine Olivetti non si erano mai avuti scioperi. Nei giorni che l'articolo apparve, vi fu invece uno sciopero: era come se tentato dal continuo ritorno di un « colore », avessi giocato sul rosso e sul nero proprio nel momento, che come spetta al gioco, arbitro unico, la sorte mutava, e cessava la serie che mi aveva tentato.

Per chi come me proveniva da St. Vincent e dal Casinò della Vallée, la cosa non presentava gran sorpresa: era una conferma di più intorno all'importanza de «le hazard» nella nostra cronaca, e di come questo, nei suoi ultimi risultati, potesse tuttavia giocare in favore della cultura.

Per St. Vincent specialmente, il discorso pigliava un valore provato, affermativo: i noti « premi » istituiti per il giornalismo, le lettere, la poesia, la critica, il saggio monografico, la pittura, il teatro; gli aiuti dati in modo ampio ma sempre sotto un aspetto critico (« premio » dunque « riconoscimento » critico, messa in valore) all'opera intellettuale, stavano là a dimostrarlo, pubblicazioni e cataloghi o programmi alla mano.

Del curioso e perchè no? anche utile duello fra d'uomo e «le hazard», il gioco lasciava fuori qualcosa di non « utilitario » di gradevole anzi, e per le arti e le lettere sostituiva e sostituisce il mecenate di ieri, o lo Stato. In un tempo dove molto se non tutto sembra stabilito dagli altri; in epoca che pare di dover dipendere troppo spesso da decisioni prese fuori di noi, a nostra insaputa, il gioco è ancora — come la lettura o la pittura, una specie di libertà non legata alle ideologie, senza vincolo, senza rapporti col settarismo che frammenta la società e ancora non sa ridurla allo schema semplice dei due colori, o del pari e dispari, — il gioco è ancora dicevo — una specie di libertà, e l'azione volontaria acquista al di fuori della vincita un fondo d'avventura, di caratterizzazione romantica dell'individuo. Maggior prestigio poi piglia al mio occhio interessato il « gioco » quando del caso («le hazard») che bendato presiede alla mia e altrui puntata, ne cavi vantaggio l'artista.

Non parlo della vendita del quadro di Caio finito nella collezione di Fileno che ha sbancato una sera il Casinò; non parlo nemmeno del « premio » assegnato a Tizio o di quello di Untel scrittore opportunista, che riuscito a ottenerlo brigando fra amici e nemici; invece voglio parlare dell'« artista » in senso più largo, riferendomi piuttosto all'arte, e partendo dall'individuo per risalire alla maggiore e collettiva ragione del gioco personale, che se porta i pittori miei amici a maneggiare colori e stenderli sulla tela, finisce anche, attraverso «le hazard», col recar vantaggio alla cultura; i quali non consistono solo nell'assegnare un premio alle tele mandate alla mostra, o a una certa raccolta di poesie o a un libro forse domani ignorato dai migliori schedatori, ma dal « punto », dai vari e diversi

Commissioni durante le riunioni, nelle discussioni, per la commedia da premiare, la scultura da scartare, la presenza del « giudizio » anche nel momento dei compromessi cui si dovrà arrivare per assegnare le diverse monete del premio grosso, i premi minori, i « premi acquisto » di pittura.

Non dunque nella presenza del mio brutto quadro o della mia bellissima poesia o nel fatto che ho mandato al « concorso » un nobile romanzo-fiume di duemilacentotrentatré cartelle a uno spazio, io vedo la « cultura » e il suo incontro felice col « gioco », non nelle massa di opere variamente sbagliate, identifico la cultura, l'educazione d'una società artistica o letteraria, la sua preparazione, quando nelle riunioni dei critici e nel loro travagliarsi e scegliere, anche a sbadigliare, nel loro scartare, bruciare, distruggere, perchè alla fine, dalla prima « rosa » all'ultima decisiva, la distesa dei nomi — siano giornalisti o fotografi, siano attori o commediografi, registi o poeti o saggisti, il « panorama » offra davvero, nei modi meno approssimativi, il « punto » che si cercava intorno alle arti.

La cultura è nell'identificarsi degli ultimi restati in lizza coll'impresa, colla media dei giudizi della Commissione esaminatrice, ordinatrice, premiatrice. Se St. Vincent attraverso i suoi diversi concorsi premi e giurie, e diverse affermazioni che per un lungo momento tonificano la polemica artistica e letteraria nostrana, sanziona una stagione culturale, il merito è in gran parte di quella proporzione anche minuscola che «le hazard» gioca a favore del libro o dello scrittore, del poeta e della poesia, del pittore e dei suoi quadri. Una cultura che dovesse essere solo quella ufficiale della Biennale o dei premi accademici, mancherebbe di luce, di avvenire, di vitalità, d'avventura, sarebbe rigida, e non avrebbe attorno il « gioco » necessario per venderla brillante, attuale, consapevole anche della condizione transitoria dei quadri, dei libri, dei capolavori annuali e stagionali. Ma poiché «le hazard» serve calde le nostre soddisfazioni e ambizioni, e nel quadro che si ripromette le colori un po' di rosso e di nero senza guardar troppo se si tratta di opere pari o di opere dispari.

Renato Giani

## Shokai Wada a Washington

WASHINGTON, 9 — Shokai Wada, capo spirituale dei 15 milioni di buddisti giapponesi è giunto a Washington, prima tappa di un viaggio che lo porterà attraverso gli Stati Uniti ove studierà la locale situazione religiosa e il contributo che la religione dà in America alla causa della democrazia. L'eminente personaggio, che è accompagnato dal prof. Zenkyo Nakagawa, dell'Università di Koyasan, celebrerà una speciale funzione religiosa buddista

## Nuova

In una recensione del libro «La vita e la morte di Stalin», scritto da Louis Fisher, noto giornalista americano che risiedette per quattordici anni nella capitale sovietica, il critico del «New York Times» John K. Hutchens, osserva che il salire al potere di Giuseppe Stalin rappresenta un significativo esempio « della logica di un individuo, indubbiamente deciso di divenire un despota e giunto esattamente dove desiderava... ». Si trattava — prosegue Hutchens — di un uomo sprovvisto delle capacità intellettuali di Lenin o della impetuosità e della cultura di Trotsky, bensì di un uomo d'azione dalle capacità innate di cospiratore, che non ripone alcuna fiducia nella intelligenza e che disprezzava la cultura, dimostrava scarso interesse nelle ideologie come la e, soprattutto, possedeva un'immensa, impressionante pazienza».

Nonostante fosse stato posto sotto accusa da Lenin poco prima della sua morte, osserva Hutchens, « il rude, inflessibile segretario generale del partito non solo seppe conservare il suo posto ma riuscì altresì a distruggere il partito quale forza politica dirigente, a soppassare l'uomo che gli sbarcava la strada, ad epurare i rivali che insidiavano il suo potere o la sua fama di infallibilità e a creare un sistema di adulazione talmente efficiente che tende perfino ad offuscare la fama di Lenin... ».

Molto acutamente l'autore della recensione constata come la esistenza dello Stato totalitario sovietico, creato da Stalin e descritto da Fisher come un «superfeudalismo moderno... con trattori e macchinario elettronico» dipenda sostanzialmente dalla possibilità di mantenere vivo questo stato di tensione.

scioc  
zior  
I  
ra  
ri  
pa  
d  
I  
ra  
pa  
po  
sic  
pa  
ed  
pa  
fa  
da  
fo  
bi  
rio.  
me  
ste  
lib  
mos  
sua  
le  
da  
rivo  
a q  
tuita

MANCHESTER  
9-9-52

## U.N. AS BASIS FOR DEVELOPMENT OF WORLD GOVERNMENT 19

### British Group's Plan to Amend Charter

From our Political Correspondent

LONDON, MONDAY.

Advocates of world government are anxious to give some political shape to their aspirations and hope to begin to do so in the second parliamentary conference on world government which will be held at Bedford College, Regent's Park, on September 21-26.

So far 290 people—134 from abroad—have accepted invitations to be present at their own expense and representing no views but their own. Lord Boyd-Orr will give a presidential address, and the speakers are to include Mr Clement Davies, Mr Harold Wilson, Mr Walter Elliot, and Professor Giuseppe Chiostergi, vice-president of the Italian Chamber of Deputies.

The British parliamentary group for world government, which includes over sixty members of the two Houses representing all parties, has organised the conference. The Embassy or Legation of every country with which the United Kingdom is in diplomatic relations was asked to suggest who might be invited to attend. At present it seems unlikely that anyone will attend from behind the Iron Curtain, and Spain had no suggestions to make.

#### ALTERNATIVE SCHEMES

The principal political objects of the conference are to try to secure agreement on the amendments that should be made to the United Nations Charter to secure a form of world government, and to approve a constitution for a World Association of Parliamentarians for World Government (W.A.P.W.G.). The organisers fix their gaze on Article 109 of the Charter which lays it down that a conference for revision must be placed on the agenda of the General Assembly by 1955 at the latest. The British group hopes that if members of various parliaments can be sufficiently organised they should find means of raising the subject of Charter revision in their respective assemblies.

A memorandum, to be submitted to a commission that is to report back before the conference ends, has been prepared by a working party presided over by Mr Arthur Henderson. This outlines alternative schemes:

A plan for total disarmament coupled with drastic Charter revision that would

imply the conversion of the United Nations into a world government with sovereign powers in a limited field;

A more indirect approach intended to eliminate some of the more obvious weaknesses of the Charter while accepting for the time being the basic conception of the United Nations as an inter-State organisation.

A debate on the undeveloped areas is to be opened by Mr Harold Wilson, whose pamphlet "War on Want," which was published in May, has been summarised for the assistance of the conference. A resolution based on this summary is to be submitted to the conference.

#### EFFECT ON AMERICA

There are to be two other general debates, of which the chief will be on the question "Is one world government possible?" As an aid to conference in debating this question a memorandum on East-West tensions is to be issued. It is not available yet, but Mr Julian Snow, Labour member for Lichfield and Tamworth, who is chairman of the conference arrangements committee, said to-day that the memorandum had been prepared by a "distinguished writer" and would be controversial.

Mr Snow explained that the British parliamentary group, being all-party, had no single policy for easing East-West tensions, but was not at all satisfied that the causes and possible remedies were being properly considered. Mr Reader Harris, Conservative member for Heston and Isleworth, who is treasurer of the group, added that there was no very great difference of opinion within the group, and certainly not on party lines. He said:

"Our big trouble is that, though we should like to see the utmost friendship on either side of the Iron Curtain, unless you do it circumspectly you may lose the support of the Americans. They are in a highly pathological state where the Russians are concerned. It is futile to antagonise the American side at the moment, but we must get the other side of the Iron Curtain interested."

No resolution will be submitted on East-West tension.

The third general debate, of a rather technical character, will be upon the problem of reconciling "regional federalist concepts with a world government plan." Professor Chiostergi will open this debate and Mr Walter Elliot will wind up.

DAILY TELEGRAPH

9. 9. 52

TALKS ON CHANGES  
IN U.N. CHARTER

LONDON CONFERENCE

Daily Telegraph Reporter

One of the main objectives of the second London Parliamentary Conference on World Government, which opens later this month, will be to consider proposed amendments to the United Nations Charter. Mr. Julian Snow, M.P., chairman of the Conference Arrangements Committee, announced this in London yesterday.

The second main function will be to debate the constitution of the newly-formed World Association of Parliamentarians for World Government. The constitution has been drafted by the all-party British Parliamentary Group for World Government.

Mr. Snow said that to date they had had 290 acceptances to their invitations, 134 of them from overseas. Lord Boyd Orr is to give the presidential address at the inaugural meeting of the conference at Bedford College, Regent's Park, on Monday week.

En la reunión en Casa de Balboatin  
no hubo nada nuevo, es de suponer que  
esta semana se aclararán las cosas. Se  
ha confirmado que el secretario del Grupo  
Inglés ha invitado por medio de la Embajada  
Española al Parlamento de Franco. Mr. Davies  
se reúne con Morgan J. Louder de empresa  
al primero (Davies). Se ve hipocresía, o de  
tener nada bueno. H.

Why do we have, deohermo: j!k!k!

## Sabotage At School

by ADRIAN BRUNEL

READING *Good Company*, Mary Field's interest in account of her pioneer work for Children's Entertainment Films (*Longmans*, 12/6.) I noted a passage about the success of her films for children in Continental film festivals:

"C.E.F. obtained the chief award in every class except the cartoon group, for which we made no entry. As one journalist said, 'There are two kinds of children's films—the British and all the rest.'"

And so C.E.F. was closed down.

It was the same story with our famous documentary films; when the Crown Film Unit and the C.O.I. Films Division had won four Oscars at Hollywood, the Government closed them down.

And now we are told that Great Britain, so successful with her educational films, particularly those made for our own people, is ceasing to make school films. After elaborate machinery has been built up for distribution, after many thousands of schools have been equipped with silent and/or sound projectors, F. Wilkinson, of the Central Committee of Teachers' Visual Aids Groups, writes to *The Times* (12/8/52):

"Except for the odd film sponsored by industry (which is by no means always suitable for school purposes), the whole structure of our system of visual education . . . is to be sterile and ridiculous because from now on there will be no more English educational films made for English children."

It all seems hardly credible. Here are these three fields, closely allied, in which we have more than proved ourselves, which are invaluable to us as a nation and for which the total annual production cost of all three varieties at their highest peak never equalled the cost of the one film comedy *London Town*. Without even attempting to estimate the indirect returns of these films, we abandon the lot, we waste the years of trial and apprenticeship, we cast away the prestige we have gained and throw out of work the men and women whose skill and years of training have equipped them to be masters of their craft.

The fight for educational films began over forty years ago. I came into it in 1917, with a conference I organised at the Board of Education; I remember the quick response and support by our chairman, Professor Gilbert Murray, and the bitter opposition of the chief inspector of schools, who declared that films were out of place in education because they made learning easy! For some years we had to fight this latter attitude, but as Thomas Paine once remarked, "Time makes more converts than reason."

Britain was not so quick off the mark as some other countries. A few years before the first world war, when France had 9,400 projectors in use by schools, and Germany had 17,000, we had less than 1,000. Then, with the general improvement in the supply, quality and cost of sub-standard projectors, the situation here rapidly improved.

As regards educational films, although Britain has always been able to use a number from abroad, our output of home-made films could not compare with that of other European countries, but the quality of our educational films was always high. When I went to Germany in 1929 to investigate the production of educational films there, they had 11,000 school projectors, which were supplied with films by the 25 member companies of the Society of Educational Film Manufacturers and the 74

independent educational film production units; I saw some hundreds of their films, many were excellent, but I thought that ours were already of better quality.

Most educationalists now favour the use of films, because it has been proved again and again that their incomparable visual aid can achieve more in speedy, effective and retained teaching than almost any other medium. In case any of my readers may be in doubt about this, let me cite again from F. Wilkinson's letter to *The Times*:

"It is now the accepted fact that certain parts of the curriculum, especially in geography, the sciences, mathematics, and modern languages, can no longer be efficiently or effectively taught without the use of aids, and in most cases it is the film which is required."

So what must we do? Agitate, yes—but not spasmodically, not just for an occasion, as over the closing down of the Crown Film Unit, and then dropping the matter. Now is the time for committees and pressure groups and lobbyists to get busy, resolving that they will not give up they see established a flourishing and active educational film production industry; and on no

account must they relax their pressure when some pleasant and plausible Minister says that the matter will receive his most sympathetic consideration.

The prospects for the success of such a campaign are encouraging. Although some of our finest film studios are being turned over to other industries—a shocking waste of the country's specially constructed assets—smaller studios are available and more suitable; generally, educational films do not require great studio space. Although 50 per cent of our film technicians are unemployed or have drifted into temporary jobs, such as shop assistants, we can still engage the necessary personnel, if we get moving quickly. Although so many of our schools are now equipped with projectors, more apparatus is available for equipping the rest. Although we have the necessary basis for the supply of school films in the existing film libraries, we have proved that we can make just what is wanted . . . In short, we have never been better placed for launching a convincing and successful campaign, not just to stop this sabotage of progress but to expand the use of films in education.

## CORRESPONDENCE

### WELCOME TO FASCISTS

RECENT REPORTS that the Inter-Parliamentary Union is shortly to sponsor a visit to this country of a delegation from the Spanish Cortes must have angered and astonished all who believe in democracy.

Our disgust, as Socialists, with the bestialities of Spanish Fascism is of course no new thing. What is, however, particularly nauseating in this new development is the evidence it affords of a serious lowering of the moral and political standards of a section of our people.

The Inter-Parliamentary Union, let us face it, is no fly-by-night organisation, but a body which, in the past, has earned a considerable measure of support and respect for its work in propagating the democratic faith to which most of us subscribe.

Its efforts have been, and continue to be, supported by members of all the major political parties represented in the House of Commons. It has had, in particular, the blessing and encouragement of the Labour Party.

This being the case, one is entitled to enquire whether Labour members of the Inter-Parliamentary Union are aware of the sinister mockery which is being perpetrated in their name? And, if so, what they propose to do in the matter of Labour's continuing support for this body?

RUSSELL KERR.

Hampstead, N.W.3.

### A SPANISH PROTEST

THE SO-CALLED "Cortes" of General Franco have been invited to send some representatives to the Conference of the Inter-Parliamentary Union, which will take place in Bedford College, London, from September 21st to the 26th, according to the information given to me by both the President of the Parliamentary Group for World Government (organiser of the Conference), Lord Boyd Orr, and the clerk to the Group, Mr. Patrick Armstrong.

The Franquist "Cortes"—created by a "ukase" of Franco of the 19th July, 1942—are not a Legislative Body but only a consultative one, with no right to oppose in any way the orders of Franco and his ministers. The members of those "Cortes," moreover, were not directly chosen by the people, according to the Western democracy rules, but were arbitrarily elected by the Franco Government itself, which, in turn, is also not a legitimate fruit of popular election, but simply "a regime of tyranny imposed on Spain by force, with the military aid of Hitler and Mussolini," according to the

definite expression formulated in December, 1946—and not rectified to date—by all the United Nations, including Great Britain, and with no exception.

Do you believe that in these conditions it would be proper for the British Parliament (the "Mother of Parliaments," as all of us world democrats call it) to treat as equals the members of the Franco "Cortes"? Personally, I think that such an amalgamation would detract from the prestige of the British Parliament, would cause profound disapproval throughout universal democracy, and would deepen even more the desperation of the Spanish people, who, in face of this new and decisive blow, would completely lose faith in Western democracy.

I call your attention to the fact—confirmed by all my sources of information—that the new generation in Spain is already looking towards the Soviet Union as the only hope for the future of the Spanish people. I think the Western democracies have still some time—although very short indeed—to amend this state of affairs. But nothing of the sort can be done if the Western democracies persist in helping Franco in every way; moral, political and economical.

This is worse than that deplorable "Committee of Non-Intervention" of 1936. The Western democracies are now building, under the ill-informed direction of Wall Street, a new "Committee of Intervention" in Spain, on behalf of the corrupt tyranny of Franco and against the honest Spanish people. In my opinion, this kind of policy in regard to Spain is absolutely wrong and will be catastrophic in the long run.

In view of these reasons, and in the name of the Spanish people—whom I modestly but legitimately represent—I take the liberty of requesting you to publish this letter in your paper, and to do everything you could consider convenient to avoid the inclusion of the representatives of Franco's "Cortes" into the next Conference in London of the Inter-Parliamentary Union.

J. A. BALBONTIN.

[Minister Counsellor in London of the Spanish Republican Government]

London, W.2.

### ATLANTIC ALLIANCE

IN HIS ARTICLE "Bevanism as I see it" Lord Pakenham asked a question, "Do we or do we not recognise the need for an Atlantic alliance?" He did not press for a reply; in fact he made it clear

that he hoped there would be none. Nevertheless, a reply has got to be given. As he says, the question is fundamental because it recognises a difference of principle.

Since the Atlantic alliance is a cornerstone of Tory policy, the Parliamentary Labour Party will not be too much surprised to wake up one day and find itself just as opposed to the alliance as it has found itself to be against one of its results, *i.e.*, the arming of Western Germany.

On that matter it must be remembered that the proposal came from the American Government. They wanted an armed Germany because Russia was a danger to them, their generals had given up all hope of getting a worthwhile army from France, Italy or the Benelux countries. Where else, therefore, could they look for cannon fodder? Let us not forget, of course, our other partner, General Franco. Finding itself in opposition and learning how unpopular armed Germans were among their constituents, the Parliamentary Labour Party, after sweating great drops, defied its old leaders and under the banner of the new Standing Orders led them into the division lobby against the Tories. Had their old leaders still been the government, things would have been different. Mr. Attlee would then have got his majority from the Tory benches, they never voted against him on such matters. How nice it must be for Mr. Attlee to know that even when he is leader of the Opposition he still gets his way.

Now all this is excellent practice for the Parliamentary Labour Party. They can now discuss the fundamental question of the Atlantic alliance, they will no doubt seek the advice of their constituents, they will learn how popular the Americans are in this country; they will then apply Standing Orders to their leaders and lead them once more into the "No" lobby. But may I beg them, please, not to be too long about it; it is later than they think from the point of view of the safety of the people of this country.

If, however, they will but seek opportunities of making their opposition known, the world, the Americans and the Russians will hear about it. It will then be realised that the next government of Britain, if Mr. Churchill is as obliging as Mr. Attlee was, is not willing to follow the brass hats to hell. Incidentally, they will also, by so acting, stop the Korean horror. In doing this they will deserve and obtain the grateful thanks of the American people, who in the end are of much more importance than the American generals.

TOM BRADDOCK.

London, S.W.1.

### RALPH MORLEY REPLIES

I SHOULD LIKE briefly to comment on the interesting letters of Mr. Exelby and Councillor Riordan contributed to your last issue.

Councillor Riordan has stressed an important point in referring to the great variation from authority to authority in the percentage of grammar school places awarded.

A boy living in Southampton, for example, has

nearly twice as much chance of getting a grammar school place as a boy living just outside the borough boundaries under the jurisdiction of Hampshire.

North-west Kent's allocation of 20 per cent of grammar school places, mentioned by Councillor Riordan, is just about the average. There are many authorities below that.

A number of us have raised this matter time after time in the House of Commons, but Ministers appear to be reluctant to interfere with the discretion of local authorities. The best remedy would be to secure more Labour-controlled local education authorities.

Mr. Exelby refers to the desirability of children attending modern schools being able to take the General Certificate of Education. Increasing numbers of modern school children are doing so. Southampton has a scheme by which children who just fail to make the grade for the grammar school are offered a general course (of a grammar school nature) in modern schools selected for that purpose.

Their parents are asked to give an undertaking that they will stop till 16 so that they can take the G.C.E. Over fifty children this year from modern schools sat for the G.C.E. and an encouraging number of successes were recorded. Those who pass are to be transferred to the sixth forms of grammar schools.

Extensions of such schemes would be welcome, and it is to be hoped that under the next Labour Government the material conditions will be assembled to enable the school-leaving age to be raised to 16.

Mr. Exelby suggests that class teachers suffer from the petty tyranny of head teachers. There may have been cases of that 30 to 40 years ago, but I should say they are rare today. The N.U.T. has a fairly strict code of professional honour and if any infringement is reported will hold an enquiry.

The National Federation of Class Teachers will always fight any case of tyranny and in the last resort the injured class teacher can always ask for a transfer to another school under the same authority. At any rate, I do not think that many girls hesitate to become teachers because they think their future head will be a tyrant.

Mr. Exelby hints that girls are deterred from becoming teachers because women teachers do not give enough care to their personal appearance. There was a time when some headmistresses discouraged members of their staffs from using cosmetics and dressing smartly, but I should think that is very rare nowadays. The modern young woman wouldn't stand for it.

It is not for a mere male to comment on Mr. Exelby's statement that women teachers do not dress so well as typists and shop assistants.

Women dress to out-rival one another, not to please men, but it would be very interesting if some of the women teacher readers of *Tribune* were to give the journal their views on that subject.

RALPH MORLEY.

House of Commons.

### DOES CRIME PAY?

THE ALLIED High Commission has just published its plan, drawn up in collaboration with Alfred Krupp, to give this recently released war criminal £23 million compensation for his huge armament works, pay him an additional £850,000 a year coal royalties and also to allow him, his sister-in-law and nephew to retain engineering firms valued at £1,442,000, as well as some other subsidiaries.

This is the greatest betrayal, in modern times, of political principle and moral justice. It is a Communist propaganda dream come true and a death-blow to our few remaining friends in Germany and elsewhere.

Have we so soon forgotten the misery of millions of refugees, the sacrifice of the millions who died fighting or were murdered in cold blood, the many crippled survivors, the widows and orphans eking out a miserable existence on insufficient pensions or charity?

It was the U.S. High Commissioner McCloy who released Krupp after 6 instead of 12 years imprisonment and "ordered" the return of his property. Has the British Government no say in the matter? Where were McCloy and friends from 1939-41? Where would they be now but for the two bitter years when this country stood alone in the breach and, at tremendous cost in lives and property, held Messrs. Krupp and friends at bay?

I cannot imagine Mr. Eden signing this betrayal of morality and democracy. If he is forced to do so, he will, by a stroke of the pen, destroy his own high reputation, the prestige of this country and its status as a sovereign and independent nation.

It must not happen, and I feel sure that there will be such a storm of protest, both here and elsewhere, that no self-respecting person will wish to be connected with this outrageous affair.

Northampton.

K. H. FARNHAM.

### WHO VOTES IN AFRICA?

THE *Tribune* pamphlet, "An Intelligent Socialist's Guide to Africa," by Mr. John Hatch, proposes an educational qualification for the franchise for elections in British-occupied Africa.

Such a franchise qualification, with its obvious class bias (and in this case also race bias) was never accepted in Britain or any European country. Mr. Hatch asserts that "most of Africa is undergoing a period similar in many ways to the French Revolution and the class struggle," yet he offers a solution which obviously favours the European Colonials and the well-to-do Asiatic traders against the oppressed Africans, the majority of whom possess no educational qualifications.

Mr. Hatch's theory of "equal rights for all civilised men and equal opportunities for all to acquire civilisation" is utterly fallacious. In the first place the African will naturally refuse to permit the European to decide for him what constitutes civilisation. In the second place if a British administration elementary school education were to be accepted as the standard of civilisation a considerable period must elapse at the present rate of progress before all African children could find school places to enable them to qualify for the certificate and then subsequently wait till they reach the voting age, presumably 21 years. The more backward and reactionary the local administration, the longer the present European supremacy would continue, if an educational qualification for the vote were accepted.

British democracy must make a better offer than this of *Tribune*, for this allegedly "equal" partnership will certainly be rejected by enlightened African opinion, which has developed far beyond it. The phrase "at the same time an indirect form of representation for the illiterate section of the population can be used temporarily until the conditions for complete adult suffrage are established" may seem to offer a prospect of allowing the Africans to poll and be represented up to their full strength, but if this is the intention it should be clearly stated. In any case sym-

**WAR ON WANT:** Rt. Hon. Harold Wilson, M.P.  
at the Conway Hall, Red Lion Square, London,  
W.C.1, on Monday, Sept. 22 at 7.30 for the  
Association for World Peace.

bols may be used, as in India, to facilitate direct election by persons who cannot read.

The existence of Ethiopia, a great independent African state, is ignored by the writer of this *Tribune* pamphlet.

One would venture to advise the *Tribune* group to take their policy for Africa into further consideration. The African justly claims the right to manage his own country, whatever part of Africa it may be. A recognition of this fact must be the basis of all progressive thought on African affairs.

Woodford Green, Essex. E. SYLVIA PANKHURST.

[JOHN HATCH writes:—

It is curious how often correspondents writing about "the oppressed Africans" betray their own prejudices. The whole of Sylvia Pankhurst's letter shows that she regards the African continent as essentially divided between black Africans and white Europeans and that, incidentally, she believes that the Europeans have no right to be there. Starting from this prejudice no progress is possible. It is merely the apartheid principle seen on the reverse side.

Secondly, I cannot see how African progress is to develop from the romantic vision of the continent which ignores present reality or historical experience. Of course, if we were starting with a clean slate we would advocate measures different from those which have to be taken in present circumstances. But the fact is that the vast majority of the African people have never had any experience of parliamentary democracy and to introduce them suddenly to it in an inter-racial society may be very good paper principle, but could hardly be expected to result in the development of a healthy democratic system. One Coloured leader told me in Cape Town last year, "if I were Malan I would give all Non-Europeans the vote immediately. Within six months they would ask the whites to take back power for themselves." The fact is, as most intelligent Africans agree, that the African people must have opportunities for education and experience in democratic organisation if they are to have a fair chance of wielding power in inter-racial societies for their own and their countries' benefit.

The educational qualification would at one and the same time have a revolutionary effect by establishing the right of the African to full and equal citizenship and participation in the development of his country, and destroy that division of Africa into black and white communities which prevents both peoples from gaining the maximum benefit from contact with each other and aiming at common objectives. At the moment the franchise test is usually either financial or racial. The educational test would greatly increase the number of African voters, make the qualification truly non-racial, and lay the basis for the development of a healthy and democratic partnership.]

**IMPRISONED GREEK WRITERS**

IN YOUR ISSUE of July 13th last there appeared a letter signed by a number of world-famous intellectuals—including Albert Einstein, Julian Huxley and Jean-Paul Sartre—on the subject of the imprisonment of the Greek writer, Themis Kornaros. In this letter, which contained the text of a petition submitted by the signatories of the letter to the United Nations, it was stated that a number of public protests about Kornaros' imprisonment had been made "to the Greek Government, to U.N., to U.N.E.S.C.O. and to the P.E.N. Club . . . In all these protests and documents neither the secretariat of U.N., nor U.N.E.S.C.O., nor the P.E.N. Club had seen sufficient reason for investigation."

The attention of the P.E.N. Club (English Centre) was first drawn to the arbitrary imprisonment of a number of Greek intellectuals on August 7th, 1947, by the League for Democracy in Greece. The matter was discussed by the Executive Committee on September 2nd and it was agreed that

immediate action should be taken.

The Secretary therefore at once made enquiries at the Greek Embassy in London and the British Embassy in Athens, and a long and most persistent correspondence followed, until in a letter dated November 13th, 1947, information was received from the British Foreign Office that many of those we had named had been released (names and dates of release being given), but that Kornaros was, according to information received at the Embassy in Athens, serving a two-year sentence for slander—a civil offence.

A letter from the League for Democracy in Greece followed, thanking the English Centre of the P.E.N. for the action taken "on behalf of the exiled and imprisoned Greek writers" which had "done much towards securing their release."

The case of Kornaros was again brought to our attention in 1950 when a number of Scandinavian writers uttered a protest to U.N.E.S.C.O. concerning the treatment of Kornaros. Although we asked for information about the result of this petition, none was forthcoming.

Cases of this kind have always been, and will continue to be, very much the P.E.N. Club's concern, but as the case of those on whose behalf we intervened in 1947 clearly shews, we have always found that private but persistent enquiry is more effective than public protest.

DAVID CARVER, London, S.W.3 [General Secretary, The P.E.N.]

**BOSWELL USED IT**

SCOTCH is a good English word, sanctioned by long usage, and frequently used by, among others, such patriotic Scotchmen as Sir Walter Scott and James Boswell. As an Englishman I refuse to allow the inhabitants of North Britain to dictate to me how I shall speak my own language.

J. R. FOLEY, Paddington.

**THOSE SCOTS**

IAN MACKAY'S authorities for using the "ch" for "s" are all dead. He must keep in step.

A Scotchman is the thing that takes the rub of the cable where this would chafe the deck.

EWEN MAC GRUAR, Bath.

**BREWERS' BROADSIDE**

MR. IAN MIKARDO in "A Letter to a Brewer" has built up an elaborate construction (one might fairly call it a fantasy) on this foundation: "This circumstance (that the Licensed Premises in New Towns Bill will not be passed until after the Summer Recess) has led to a great deal of grumbling amongst the brewers . . . It is even said that some brewers have sent indignant protests on this matter to their Conservative M.P.s."

Would Mr. Mikardo say what evidence he has had of any such grumbling among brewers, and where it is said that brewers have sent indignant protests? I know of no such grumbling or protests, and this organisation is representative of both wholesale and retail sides of the licensed trade. Does Mr. Mikardo, in fact, know of any?

He also states that "licences have been granted

to build pubs even at times when no licences have been granted for schools or for rebuilding the centres of blitzed cities." But was not the work on the new licensed houses in New Towns started under the Labour Government?

The recent rise in brewery shares is in no way due to the freeing of New Towns' licensed houses from state monopoly, as he suggests. New customers in New Towns must come from somewhere else. In aggregate there will be no gain in trade for private enterprise from an inflow of people into the New Towns. The rise in value of brewery shares (of which, incidentally, there are 400,000 holders) was due entirely to an increase in beer consumption.

G. V. PEARSE, [Secretary, National Trade Defence Assn.] London, W.1.

[IAN MIKARDO replies: Dear, dear, these brewers and their professional apologists are sensitive to criticism, aren't they?

Certainly I don't positively know which brewers have been complaining to their Tory M.P.s, just as I don't positively know which brewers contribute to Tory Party funds. But as long as the beer barons make a close secret of their links with the Conservative Party, they cannot blame anybody for making a guess. Anyhow, how does Mr. Pearse know that brewers haven't complained? Aren't they allowed to do so without letting him know?

As to work on new pubs, some licences have been issued by both the Labour and Conservative Governments. But the process is going to speed up rapidly now that the Brewers' Friends are in power.

If Mr. Pearse really believes all he has written in the last paragraph of his letter, he must be as green as grass. The next effect of the new Bill is to give the brewers many customers they would not otherwise have had. It is childish to imagine that it hasn't affected the value of brewery shares.

In general, what Mr. Pearse calls "a fantasy" on my part was a plain, factual, chronological account of what has transpired in the House of Commons since the Licensed Premises in New Towns Bill was first announced. Mr. Pearse doesn't dispute a single word of that account. He can't, because the facts are on record.

I sympathise with him for having been compelled by his bosses to write a letter defending them on the basis of such a thin case].

**FAR EAST**

I AM EDITING a book of short stories, poems, extracts from letters, etc, written by servicemen while stationed in the Far East. Part of it will be taken from material collected during the war, but I would be grateful if any of your readers with relatives and friends who are now, or who have been, serving in Korea and South-East Asia would send me any such contributions they may consider suitable. If original material is sent I will return it within a few days. My aim is to show the interest taken by such servicemen in the life and conditions of the Asiatic peoples.

A. J. ALEXANDER, London, N.6.

**GIVE THE DEAN A HEARING!**

**EMPRESS HALL, Earl's Court . Sunday, Sept. 14th, 6.30 p.m.**

The DEAN OF CANTERBURY will speak with the Duke of Bedford, S. O. Davies, M.P., J. B. Figgins and other speakers in support

Tickets (1 gn., 10/6, 7/6, 5/6, 3/6, 2/6, 2/-, 1/6) from The Vestry; 25 Old Gloucester Street, Southampton Row, London, W.C.1. HOL. 1456 or at the door

In the belief that the Dean of Canterbury should not be denied the opportunity of publicly stating his case, this Meeting is being organised and sponsored by the following committee:

Prof. V. Gordon Childe, Dr. C. Woodard, Mrs. J. Street, Rev. Mercer Wilson, Gordon Schaffer, Mrs. Leah Manning and others

## BOOKS AND ARTS

### Such Men Are Dangerous

by ROGER RIDER

**CLOSING THE RING**: Winston S. Churchill.  
Cassell, 30/-.

THE KNOWLEDGEABLE READER will, of course, turn first to the fireworks, the personal minutes and telegrams at the back of the book. Here they are, as gay as ever, shooting upwards and outwards brilliant coloured balls of rhetoric, admonition and comedy, with a frequent thunderous crack of good sense. A note on Basic English ("The widespread use of this would be a gain to us far more durable and fruitful than the annexation of great provinces") is followed by one to Mr. Eden exhorting him to "discard eighteenth-century politics" in relation to the marriage of King Peter of Yugoslavia. "My advice to the King, if you wish me to see him, will be to go to the nearest Registry Office and take a chance."

Here is a minute about the importance of playing cards, there a brilliant appraisal of the possibilities of partition in Palestine, here a recommendation to the Director of Military Intelligence to look up the use of the words "intense" and "intensive" in Fowler, and there again a sharp note about "a very untidy sack with holes in it and sand leaking out" on the grass opposite St. James's Park. These minutes show the author at his best. Directing the British war effort, offering suggestions that had generally the force of instructions, he was able to show quite exceptional qualities of intelligence, imagination, humour and generosity.

Can this be the man who professed a fear of the Gestapo regime of Harold Laski, who has a boy scout's conception of Empire and a romantic view of royalty? Alas, it can. Mr. Churchill's consistency throughout his lifetime has been to a purely emotional ideal of God, King and Empire. In practical affairs he has been a highly flexible and realistic politician, capable of praising Mussolini (upon whom this volume contains an almost friendly epitaph), of treating with equal ruthlessness the Royalist Mihailovich and the Communist ELAS when they seemed likely to interfere with the successful conduct of the war. Mr. Churchill is assessed too often on the basis of the almost meaningless verbiage—or should one say the gorgeous but vague rhetoric?—of his public speeches:

Churchill was speaking of a battleship;  
It was some little time before I had guessed  
He wasn't describing a woman's breast.

These war volumes, composed largely of memoranda, telegrams, accounts of conferences, commemorate instead the practical politician, who is wilful sometimes but never sentimental, who often throws up a cloud of moral sentiment to obscure an uncomfortable reality. Some amusing and instructive comparisons might be made between the opinions and attitudes outlined in Mr. Churchill's war speeches and broadcasts (already collected in several volumes) and the material in these war volumes. But such comparisons would be unfair. The public speeches were for public consumption. These are the realities behind them.

A fine example of the contrast between sentiment and reality is the case of Poland. *Closing the Ring* carries the Churchillian war story from summer, 1943, to the days preceding the invasion of Normandy. It deals primarily with the collapse of Italy, and the slowly gathering momentum of the Allied war effort in such various forms as the sweep forward of the Russian forces and the development of synthetic harbours. The volume contains detailed, frank, and interesting accounts of the Quebec and Teheran conferences.

The problem of Poland's future and of what was to be done with the highly militant Polish forces became more disturbing as the war manifestly moved to its climax. The Polish forces, Mr. Churchill thought, should be brought into action "as the men wish to fight, and once engaged will worry less about their own affairs, which are tragic." What of Poland itself? Poland whose rape (in the terms of Churchillian rhetoric) had brought Britain into the war, Poland whose sovereignty must be restored inviolate! If there was one thing clearer than another in the public mind it was that Mr. Churchill stood—after God, King and Empire—for the sovereignty of Poland.

Such was the myth. At Teheran, however, it was the British Prime Minister, not Stalin, who "suggested that we should discuss the Polish Question," said that he had given no pledge about frontiers and that he thought Poland might move westward. The value of the German land they would gain, he thought, was much greater than the Pripet Marshes which they would lose. The Curzon Line was generally agreed on, and Mr. Churchill thought that if the Poles got part of Germany that would be a very fair deal for them. "We should like to be able to say to the Poles that the Russians were right . . . If the Poles did not accept, we could not help it," he said. Who thought the Polish city of Lvov would become Russian? "I said that the Poles would be wise to take our ad-

vice. I was not prepared to make a great squawk about Lvov."

It may be agreed that, viewed abstractly, such a settlement was fair and even generous to the Poles. But is this not an odd way to preserve a country's sovereignty? To change its frontiers radically at a meeting not attended by any of the country's representatives? It should be noted that in the account given of these conversations the Russians are not shown as exerting any pressure at all upon the Prime Minister. Is it surprising that the Poles in Britain felt that their champion had sold them out?

Much light is thrown upon the realist Churchill in this history. In Italy "my position is that once Mussolini and the Fascists are gone, I will deal with any Italian authority which can deliver the goods." Badoglio and the King were thought (mistakenly) to be able to deliver the goods, and so they were supported. Great pressure was exerted on the reluctant King Peter of Yugoslavia to dismiss Mihailovich as Minister of War; when at last he did so Mr. Churchill wrote almost exultantly to Tito that the dismissal "of course, has the strong approval of His Britannic Majesty's Government." He regretted that he could not come to Yugoslavia with Brigadier Maclean, "but I am too old and heavy to jump out on a parachute." A brisk phrase, incidentally, disposes of Chester Wilmot's view "that I contemplated a campaign by armies operating in the Balkan peninsula," although there is plenty of evidence about British and American friction over various matters.

*Closing the Ring* is a work of great and enduring interest simply because of the historical material it contains; it is interesting also for the light that this and other volumes of the history throw upon its author. There is much evidence here to support the view that Mr. Churchill is a man for whom principles are less important than day-to-day practice; a man in whose mind slaving jackals and bloodstained beasts of the jungle are easily transformed into great national lawgivers and true comrades in arms; a man able to make any political accommodations which leave undisturbed his emotional loyalties to God, King and Empire. When, by the exercise of great oratorical gifts, they are able to deceive themselves and others into thinking that simple expediency is really high morality, such men are dangerous.

### Up, The Bureaucrats!

by LAURENCE THOMPSON

**THE FOUNTAINS IN TRAFALGAR SQUARE**: C. K. Munro. *Heinemann*, 12/6.

C. K. MUNRO's urbane account of how the civil service works (the fountains in Trafalgar Square play, you will remember, from ten till five) might be read, and read again, by those of our movement who, as a trade union secretary remarked to me rather sadly, are very good at saying what ought to be done, less good at doing it.

It deals fairly and frankly with the limitations of the civil service, as well as its virtues, and these, since we have to work through the civil service machine, concern us closely.

Two chapters particularly worth re-reading come right at the end, and deal with Planning and Controls. They do not go very deep—that is not the author's intention in a popular, explanatory book—but they do stimulate thought.

As democratic Socialists, I take it that we accept the need for controls and consider it sensible to work to a plan; but only up to the point where government by consent remains possible. Now where exactly is that point, and what substance is there in the Tory charge that we shall, willy-nilly, be pushed beyond it by the impetus of any effective plan?

If a modern government accepts responsibility for full employment and the social services, says

## Hutchinson's

Out yesterday:—

### TRADE UNIONS

Allan Flanders

Senior Lecturer in  
Industrial Relations,  
University of Oxford

Meets a long-felt need for a concise, up-to-date textbook on the growth and working of one of the most powerful social institutions in the modern world.

8s. 6d. net

## University Library

## Daniel George At Large

Munro in effect, it must be vitally interested in how much is produced and what, for if it is not enough, or not of the right kind, the country's survival may be threatened. (This, I need scarcely point out in *Tribune*, is what the "Bevanite" dispute is all about). If a manufacturer cannot sell his goods and make a profit, the government has so much less to spend on social services. Similarly, its proceeds are diminished by prolonged industrial unrest.

A modern government is forced, therefore, sometimes against its will, into buying and selling, allocating raw materials, fostering this activity and damping down that, supervising basic industries like coal, steel and transport, fixing prices, regulating, directly or indirectly, wages and profits. In short, it becomes more or less Socialist; and this not because it is avowedly a Labour government, but because Britain has been transformed by the march of events, hastened by two wars, from a rich country into a poor one. (To which I would add what seems to me the even stronger compulsion of governing a small and overpopulated island at a high pitch of complex civilisation. "Keep Left" is not a necessity in, say, the wide stretches of the unpopulated Western Desert. It jolly well is on the London to Brighton road on August Bank Holiday).

But if these governmental activities are to have any meaning, they must be planned, in some detail and for many years ahead. Here, however, two elements of uncertainty are immediately introduced. The government may change, and change the plan. And in a country like ours, whose economic life is dependent on foreign trade, circumstances beyond our control may reduce the plan to nonsense anyway.

Moreover, planning can only be successful if everyone is willing, or can be compelled, to do what the government wants him to do. Thus, a benevolent government may introduce light industries into development areas, but if young men who have hitherto had no choice of work beyond coal and steel then decide only to make nylon, the still necessary coal and steel can be produced either by direction of labour, or by patriotic citizens from other parts of the country voluntarily abandoning selling bootlaces or writing book reviews for *Tribune*, and going down the pits.

This, as we know, does not happen, and is not likely to happen, which would seem to bring us to the point—Munro believes that it does—where we must either abandon long-term planning in a democracy, or begin slipping downhill into the totalitarian state.

I do not think it is a clear-cut "either . . . or . . ." for there is compulsion and compulsion. Britain has a long history of individual responsibility in using, and controlling, the governmental machine. It has produced the civil service of which Munro is so rightly proud. And as an example of what the civil service can do in the way of tactful compulsion when it tries, Munro instances the Ministry of Labour's handling of women conscripted for industry during the war. That might, in a less civilised country, have given the newspapers' "soulless bureaucrats" endless opportunities for petty tyranny. On the whole, it worked very well. Military conscription today works, on the whole, very well, because there are checks and safeguards at every step.

In these circumstances, I believe, we can have Socialism by intelligent compulsion, but without concentration camps. The compulsion must, however, be fairly and universally applied, for if it is not, we are back with the Tory remedy of blind economic pressure. And we must persuade a substantial majority of our people that it is necessary and that they must know, and know how to use, the machinery of union branch, joint consultative committee, parliament and the rest, which will make it work.

IN THE SENSE understood by John Carter I am not a book-collector. Even had I the time, money and house-room for the pursuit of this expensive hobby, it would never, I think, become a ruling passion with me. Many rare and precious books are not objects of physical beauty, and few of the rarest can be read. Such old books (16th and 17th century) as I happen to have acquired are what are called "working copies."

In John Carter's *ABC for Book Collectors* (Hart-Davis, 15/-) "Working Copy" is defined as "the humblest term in the vocabulary of condition." The term is to be encountered in booksellers' catalogues, where may also be seen "Reading Copy," for which the Carter explanation is: "A usually apologetic, but occasionally slightly defiant, term meaning that the book is not in collector's condition. A reading copy will probably look the same as a 'second-hand copy,' not as good as 'a good second-hand copy,' but better than a 'used' or a 'working copy.'" Elsewhere in this ABC a reading copy is devalued to "fit for nothing more and below collector's standard" and a working copy to "one which probably needs sticking together."

Content as I am to buy only books I want to read and keep (not to exhibit, or boast of, or resell at a profit), I can still take an interest, untinged with envy, in the technique and jargon of book-collecting. Some of my best friends are book-collectors; and I like to participate intelligently in their raptures over their possessions. I have at least arrived at the point when I do not talk loosely, as novelists are apt to do, of "first editions," realizing that the rarest books are those which (and, in this respect only, they are like my own) never reached a second edition, and that what John Carter calls the "chronological obsession" is on the whole to be deprecated. In short, I am to be found among those for whom this ABC was compiled: "Novices, would-be collectors and that section of the literate public which takes an interest in our pursuit without necessarily wishing to share it."

I urge this book upon readers of all kinds because it is witty and informative on a large number of subjects. It is, for example, a guide to terms which are equally applicable to new books. By actual example it shows what is meant by "fore-edge," "hinge," "past-down endpaper," "free endpaper," "half-title," etc. Under "Format" (pronounced to rhyme with door-mat) the principal sizes and their abbreviations are given; and putting one thing with another it gives a reasonably clear idea of the process of book-manufacture.

The following entry under "Association Copy" will perhaps convey some idea of its tone: "Only a cataloguer who despaired of selling a first edition of Norman Gale or F. W. Bain on its merits—and two more neglected authors, still regularly catalogued, it would be hard to name—would dress it up as an 'association copy' on the grounds that it had (say) John Drinkwater's signature on the fly-leaf."

Perhaps I should explain that booksellers once engineered a "demand" for first editions of Norman Gale, F. W. Bain and John Drinkwater. Anyone who bought them would find it hard now to get his money back: he would even find it hard to give the books away—at any rate, to me.

I must quote two more entries: "Excessively—an adverb of enthusiasm, frequently and irritatingly misused with the adjective *rare*. Rarity may be extreme, notorious, even legendary; but it cannot be excessive." "Esteemed . . . When used, as often, of an author who was once fashionable but is so no longer, its intention (however unconscious) is something between an incantation and a threat; an appeal to the herd instinct, designed to persuade humble or credulous collectors that if so-

and-so has been collected by others, he is therefore *de rigueur* for them."

Note that "once fashionable," and beware of paying more than the published price for the books of modern authors. Between the wars books were sometimes catalogued at enhanced prices as though they were scarce, while the publishers still held ample stocks.

I SHOULD LIKE to read, though not necessarily to own, some of the scarce, rare or not-often-seen books referred to by Dr. Sherwood Taylor—say, *Theatrum chemicum Britannicum*, Elias Ashmole's collection of English alchemical poetry, published in 1652; or J. B. van Helmont's *Oriatrike or physicke refined*, 1662. One of these days I shall find time to look at them. Meanwhile, *The Alchemists, Founders of Modern Chemistry* (Heinemann, 12/6) is a book I shall be loth to part with. Alchemists were men who carried out chemical experiments with the purpose of changing base metals into gold. There were charlatans among them, but most were lonely and pious seekers after knowledge. Some of them hoped to discover the Philosopher's Stone, a substance which would not only make gold but cure all ills and perfect all things in their kind.

The alchemists were the first distillers. Benedictine was invented in 1510 by Dom Bernardo Vincelli, a chemical worker (or alchemist). "This admirable liqueur," says Dr. Sherwood Taylor, "is made by the extraction and distillation of a great number of herbs with alcohol, and it is reasonable to suppose that it was designed as a quintessence extracted from a great variety of plants, containing in it all the heavenly influences that made them grow."

With the devotion to alchemical research was sometimes associated the Hermetic philosophy, a study of the nature of things, leading, it was believed, to the discovery of secrets conferring great power—power that in the hands of the wicked would be disastrous to the world. As far as I can make out, nuclear fission was not envisaged.

ONE OF THE richest men in the world—probably the richest—has been made the subject of a book: *His Highness the Aga Khan, Imam of the Ismailis*, by Harry J. Greenwall (Cresset Press, 15/-). It did not interest me as much as I thought it would; it is superficial and its style is a little too deferential and "popular." Here is a sample: "That year, 1951, was the year that the 'Caliph of Cannes' excelled himself in the magic he knows so well how to work. The man who married a railway porter's daughter and brought her to a life of luxury such as few women ever know, brought romance and luxury into the life of another girl of humble origin, a golf caddy at Cannes." (The railway porter's daughter, it may be remembered, came after Rita Hayworth). "Cannes, of course, is not what it was before the War, although there is still some international society, so the Aga Khan and the Begum still give parties. The Duke and Duchess of Windsor and their friends, such as Miss Elsa Maxwell, that indefatigable organiser, are often guests when they are on the Riviera."

No, I can't take it.

### HENRY WOOD PROMENADE CONCERTS

Royal Albert Hall

NIGHTLY (Sundays excepted) at 7.30  
until Saturday, September 20th

Tickets: 4/- to 8/6 (res.) at Hall and Agents.  
3/- (unres.) at Hall only. 2,000 Promenade,  
(with seating for 440) 2/-, available nightly  
at doors only.

## The Edinburgh Spree

by PHILIP PARRISH

IN SIX YEARS, the Edinburgh Festival has swelled into the world's outsize cultural spree. The town supports a welter of music-making and dramatising and foots a hefty bill for the loss. This year the subsidy is expected to be £25,000—less than last year, but still a sizeable sum. An invasion of 60,000 visitors is the prize, for these guests will spend about £3,000,000 around the town. Presumably earnest ladies from Milwaukee and Stockholm will sport tartan shawls at their local dances, and the good commercial name of Edinburgh will be whispered round the world.

Yet this year there have been signs of aesthetic indigestion. There has been a falling-away in concert attendances, though the plays, the ballet, and the opera have been as popular as ever. And the most enterprising concerts have been the first to suffer. Beethoven, Brahms and Beecham have held their heads high—but there were blocks of empty seats for the first British performance of Frank Martin's violin concerto, for a Bartok quartet, and for an unfamiliar programme of music by Mahler and Janacek. The most ironical twist to this situation was that the Festival Piano Quartet, an all-star combination of Szigeti, Primrose, Fournier, and Curzon, thrown together for the occasion, filled the Usher Hall for two recitals. They gave, as one might expect, four individual performances in music that demands established sympathy and finished ensemble. Yet the Vegh String Quartet, among the finest of its kind in Europe today, could not pack the smaller Freemason's Hall for their recitals. It seems that the old bogey of star names is still formidable up here.

Partly, I think, this is the fault of the Festival organisers. For all its wealth of paper plums, the Edinburgh Festival has not yet acquired a stamp of its own. At Salzburg one expects Mozart and the stranger works of Richard Strauss; at Avignon, as Richard Findlater explained recently, the plays gain from their papal setting. Audiences are prepared for something new, are ready to extend their experience. Edinburgh has not yet built up that kind of discriminating public. It is very easy to shoot at Mr. Ian Hunter and his assistants, and if his terms of reference are to buy the best and dump it on the city for three weeks, he is doing an industrious job. Most of the world's great orchestras have played here, most of its ballet companies (but why not the Danes?), and it must be hard to know where to turn next. Perhaps this question of giving character to the Festival is insoluble.

Various loud Scottish voices, including those of Mr. John Grierson, the film documentary pioneer, and Mr. Duncan Macrae, the actor, have mourned the lack of a firm Scottish base to Mr. Hunter's structure of 144 events in three weeks. *The Three Estates* was, of course, a highwater mark of earlier Festivals, and Ramsay's *Gentle Shepherd* deserved its dusting-down. But this hunt for Scottish relics, polished to look like pearls, came a sad cropper this year. Joseph Mitchell's ballad opera, *The Highland Fair*, was exhumed after a long, long interment. It deals with the clash of clans in the early 1700's, and allows for a quantity of jiggling, burring and dirkery. It is the Olde-Englishe idea of Olde Scotlannde, and the patriotism of local Scottish critics has so swayed their judgment that they raved about it in terms usually reserved for American musicals. Mr. Tyrone Guthrie harries his company around the open stage of the Assembly Hall and the whole thing has the bustling air of earnest amateur theatricals. Unfortunately, too, the string of folk melodies which blessedly interrupt the plot are largely sung by small groping

voices. Only Roderick Jones and Ian Wallace give them their due of phrasing and exact pitch.

But at least *The Highland Fair* provides an entertainment for the local people. In the first year of the Festival, visitors bought only ten per cent of the seats; this year they have taken forty per cent, and the people of Edinburgh have been steadily crowded out. This tendency seems to be approved. I don't know if the chances of bookings are weighted in favour of foreigners (which, of course, includes the English), but it seems to be increasingly difficult for those who live in Edinburgh to buy the cheaper seats for the more popular events. And that leads to a natural reaction: "They expect us to pay for it out of the rates, but we can't afford to see what we're paying for." Prices of 30/- and 40/- for the opera—and they are the only tickets now available—are economically necessary. The visit of the Hamburg State Opera is made at a loss of £15,000, even though houses are full. But they are far beyond the means of workers, students and clerks.

What makes a Festival play? In Edinburgh, they point to *The Cocktail Party*. In this they had the most important dramatic premiere since the war. It had a lustrous author; it was written in verse; its ideas could not be grasped at a sitting. That peak has never been regained, though the theatrical events this year have been fairly sustaining. In some ways, the example of Mr. Eliot's play has been bad. For the Festival Committee has obviously been on the look-out for plays of high purpose that grapple with the world's dicontents in clever language—plays that are more edifying than entertaining. Mr. Charles Morgan's *The River Line* is such. It has a message—that, in an age of violence, one must accept responsibility for one's part in it. Its prose is weighty, and its characters stagger under the load. The Festival Club thrills with post-mortems. "What does Mr. Morgan really mean?" Mr. Morgan's meaning is sentimental and trite, but he dresses it up in a very fancy package.

This play has now gone to London. It was succeeded at the Lyceum by a historical drama by Mr. Christopher Hassall, *The Player King*. This has the other claim to Festival recognition; it is written in verse—grey and undistinguished verse, its pulse fashionably faltering, but verse all the same. Mr. Hassall has an idea, too. He shows through the career of Perkin Warbeck, who made a play for the throne of England, the plight of a man, content with his private life, who is forced into public responsibilities. Thus, it is implied, are we all conscripted by society. So here again is a play with a mission, though less obtrusive and less dressy than Mr. Morgan's. The trouble with both of them is that they lack the basic excitements of theatrical action, for all their "significance." I don't suggest that the Festival should present well-made melodramas. But it might usefully spend some of its funds on the Birmingham Repertory Company or the Bristol Old Vic. Invite them to mount a revival of some overlooked classic. New plays of quality are rare. Far better a well-tended production of a scarce Ford or Massinger, than all this makeshift snobbish philosophising.

The liveliest theatrical event has been outside the Festival. Mr. Ewan MacColl has brought his Theatre Workshop here in *The Travellers*, which I thought a great improvement on *Uranium 235*, recently seen in London. There is the same repetition of party-line ideas, but within a single central situation. A train, American-controlled, speeds towards war. Question: can it be controlled? The train runs the length of the auditorium, so that the audience sits facing it on either side. The writing is fluent, and the staging punchy. Like most propaganda plays, it preaches its doctrine of peace with such violence that it overplays its point. But the point is worth making.

## VITAL BOOKS

By ANTHONY HAVIL, B.A.

**THE TECHNIQUE OF SEX** 6/6  
Towards a Better Understanding of Sexual Relationship

Written by a young medical man specialising in Obstetrics and Gynaecology, this work is a complete guide to every aspect of sex. No other book at a similar price is so all-embracing.

"...The subject could not be more adequately dealt with within a work of this size."

Cambridge University Med. Society Magazine

**BIRTH CONTROL AND YOU** 9/-

Providing the most concise and explicit examination of the subject yet published, this new book is designed to teach contraception; at the same time it indicates that there are situations where it should not be used. The contents cover the subject in a comprehensive manner, and the book is illustrated and includes a list of Family Planning Association Clinics, etc.

By DR. H. J. GERSTER

**NATURE'S OWN BIRTH CONTROL** 6/6

This book is more than a survey of the Knaus Theory of Natural Birth Control. It is a comprehensive explanation of the whole background of the subject leading up to instructions as to its practical application.

By RENNIE MacANDREW

**LIFE-LONG LOVE** 6/6

Healthy Sex and Marriage

The purpose of this book is to prevent or help solve some of the problems of love in men and women and to increase human understanding.

"Its great merit consists in its straightforwardness of expression... its scientific simplicity. It should prove a very useful textbook."

By DR. G. RICHARD

**SEX LIFE IN MARRIAGE** 2/9

Dr. Richard investigates the reason for so many unhappy marriages and deals very ably with these fundamental problems of married life in a style which is simple and clear.

**THE RED LIGHT** (sales exceed 400,000) 2/9

A book of sane and logical instruction on intimate hygiene for Men and Women.

Dr. Maude Royden says: "I think it is without question the best book of its kind I have come across. I believe the wider its circulation the better for all concerned."

**APPROACHING MANHOOD**

**APPROACHING WOMANHOOD** each 5/4

Parents, Teachers, Religious Leaders and Social Workers all recognise the vital need for accurate books on Sex Instruction for men and women. These books adequately fill that need.

Kenneth M. Walker, the eminent surgeon says: "Numerous readers have been grateful for the advice gained from his other works, and undoubtedly this small book (*Approaching Manhood*) will be useful to many."

**WANTED—A CHILD** 5/4

With a Foreword by "MEDICO," M.D., M.Sc. A book to help couples who want children. This book contains a wealth of information in straightforward terms on the intricate subject of Sterility and is very strongly recommended by a famous doctor.

By DR. G. COURTENAY BEALE

**WISE WEDLOCK** 6/6

Full of sane information. Dr. Norman Haire says: "I consider it to be one of the best, if not the best of its kind available."

**THE REALITIES OF MARRIAGE** 6/6

This is a necessary book for the married and those contemplating marriage.

"The best book of this sort which has come to our notice."—*Spectator*.

By D. MURRAY DAVEY

**FAMILY LIMITATION—The Natural Way** 1/9

To many people, because of religious or other convictions, artificiality in the matter of Birth Control is repugnant. This book is intended for those people. It describes in detail a proved method.

All prices include Postage. Send your order now to

**THE WALES PUBLISHING CO.**

Dept. 106, 26 Charing Cross Road, London, W.C.2

Complete Catalogue available on request. Enclose stamp.

**In Brief**

SEAN O'CASEY'S great serial enterprise of autobiography continues with *Rose and Crown* (Macmillan, 21/-) a rambling, rampageous book which describes the early years of his exile in England and America. With people and politics O'Casey deals, as ever, wittily, candidly and even brutally; and among the many vivid portraits there are some shrewd comments on British statesmen in the twenties.

Of Ramsay Macdonald, O'Casey says: "The title of Prime Minister was his lady-love, his Lily of Laguna . . . He sacrificed the workers, his own peace of mind, and, at the last, his life, so that he might hear the title announced in public and in private, and sense it being murmured by the undulant mind of the nation." Of Churchill ("the Bulldog Drummond of the Party"): "Churchill, too, was lavishly concerned with himself. He, too, had his own tormenting vanity, a belief in a Cassandrian power of prophecy that no-one paused to listen to. He carried it about with him like a hump on a camel's back." J. H. Thomas: "He chose the red flag to be under his proletarian feet rather than the red flag to fly over his head . . . He enjoyed a lackey's privilege of pulling the family out of a bad crisis. He was allowed to run up and down the imposing stairway, sit down on the gilded chairs, eat out of the finest porcelain, and even from the gold ware once or twice, so that he could see and handle and understand the exquisite and kindling treasures he had saved from the mean defacement of a rest in the proletarian pawnshops."

So it goes on. *Rose and Crown* is, like its predecessors, splendidly alive. It is veined by self-righteousness and flawed by over-writing, but this genius from the Dublin slums must be read—even if his plays are never acted.

BOOKS that succeed both as art and propaganda are rare but Herman Melville's *White Jacket*, now reprinted in the Chiltern Library (Lehmann, 12/6) is—as William Plomer comments in his introduction—a book which achieves this feat. It is, as the sub-title says, "the world in a man-of-war"—and provides a detailed, indignant, indictment of life in the American navy a hundred years ago. The book is made out of the same personal experience as *Billy Budd*—it too has its idealised sailor and its profound moral symbolism—but it is curiously compounded of fact and fiction. Much of *White Jacket* is indeed a vivid documentation of naval life but it is thronged with memorable characters, lit with poetry, and alive with a passionate concern for human dignity. Melville's book, which sought to demolish "high-raised, romantic notions" of the sailor's life, helped to ensure that the vicious and irresponsible savagery of flogging was abolished in the U.S. Navy. *White Jacket* includes an extraordinary paean of pride in the new, nascent America: "we Americans are the peculiar, chosen people—the Israel of our time; we bear the ark of the liberties of the world . . . God has predestinated, man expects, great things from our race; and great things we feel in our souls. The rest of the nations must soon be in our rear."

READ

**The Railway Review**

The most widely quoted and liveliest Trade Union weekly newspaper. It is the voice of nearly half a million railwaymen. It has influenced progressive T.U. thought and ideas for over 70 years.

Obtainable from bookstalls and newsagents. Price 3d.

THROUGHOUT EUROPE the victims of war—the homeless, hungry, and defeated millions who survive—have had cause to bless the Society of Friends. "Personal service leavened with exceptional gifts of human understanding", and backed by fervent religious conviction, helped to ease the misery of common people of all ages and all nations. Men and women from many different peacetime jobs, most of them "conscientious objectors," worked for *Quaker Relief*, whose splendid record is told in a matter-of-fact way by Roger C. Wilson in a new book (Allen & Unwin, 15/-). Often the Friends helped to fill in the gaps of the official system, as in looking after bombed-out old people to whom the Government offered the terrors of the workhouse; or they improvised, with courage, initiative and above all a deep sense of social responsibility, a whole network of aid where none existed before. This "selection of incidents" from its work is an impressive and encouraging testimony of selfless service.

AROUND THE Caribbean Sea are *The Twelve Republics* of Mr. Mont Follick's new book (Williams & Norgate, 18/-)—the states of Mexico, Haiti, Santo Domingo, Cuba, Guatemala, Honduras, Salvador, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Colombia and Venezuela. To Hollywood this area is a colourful setting for musicals and thrillers, and is apparently populated by tourists, screen villains and comical dagoes. Mr. Follick puts the Odeon geography right for us, by bringing alive the problems of the Caribbean peoples and their turbulent, agonised past. "Each of these republics," says Mr. Follick, "is fiercely national and grimly determined to remain so, in spite of the fact that they were built by nature, geography and origin to form one federated union. Their language—except in Haiti—origin and religion are the same. They have the same problems to solve and, in many cases, their needs and products are identical. But it is not a bit of use to explain that to them." Will such intransigence be changed as the air-age advances, and the influence of American hegemony is confirmed? Can their problems be solved by democratic methods, or is dictatorship inevitable? What part do the oil companies of Venezuela and the American fruit companies of Honduras play in checking social progress? Mr. Follick discusses such questions freely in his breezy, knowledgeable book, which is packed with ideas and facts about a little-known but significant area of the world.

**Seen and Heard**

by RICHARD FINDLATER

DO BRITISH AUDIENCES want to see feature films about "real" life? If they do, the new Group 3 production *The Brave Don't Cry* should have the big success it deserves. It is a simple, slow, rather clumsy film about a pit disaster, based on the Knockshinnoch tragedy, and using the semi-documentary method of mixing fact and fiction. This style has its dangers—evident in that interesting film, *Mandy*—but audiences are, after all, conditioned to the "story" film by years of Hollywood hokum and, since the war, are inclined to resist straight documentary as official advertising. *The Brave Don't Cry*, indeed, scarcely needs a plot: it presents "real" people in the living drama of their everyday world, and it does this with pride and dignity.

The film is not, I think, a complete success. In its scrupulous understatement, it avoids the glib clichés of sensational treatment—one can imagine how Hollywood would have cheapened and inflated such a tragedy. But doesn't it, perhaps, sacrifice speed and excitement unnecessarily? The heroic Coal Board man is one of those ideal officials whose haloes tend to loom so large in state art, and the stoic underplaying, often so obviously true to life, sometimes seems too obvious a refusal.

But the crudeness of the film is inseparable from its awkward vitality, the unmistakable smell of life, the deep human values of fellowship, discipline and responsibility.

*The Brave Don't Cry* is the kind of film we ought to be making—and it is worth driving home the point that it is the kind of film which the trade, even in its most enlightened sectors, would be unlikely to risk or indeed to achieve. It is, let us note the moral, a film made with state aid.

LET ME RECALL the background to *The Brave Don't Cry*. One of the best results of the National Film Finance Corporation, established by the Labour Government in 1949, is the "group production scheme" launched a year ago. The N.F.C.C. planned to finance three groups of independent producers, with the aim of providing continuity of work without sacrificing individuality of style. The third group—Group 3—was meant to be the workshop of minor features and documentaries, with scope for younger actors and technicians: it was headed by John Baxter, as production controller, and John Grierson, as executive producer.

Group 3 started lamely enough, giving a handle to those critics always ready to jump on any state "meddling" in films. But *The Brave Don't Cry*—made very cheaply, with a non-star cast, in a few weeks—is an achievement of which the industry, and the people, may be proud.

I HAD THE exciting experience this week of revisiting the Festival Hall, a standing inspiration of creative architecture which Londoners already begin to take for granted. I still cannot be persuaded that the Hall's exterior looks anything but a Puritan palace—but once inside, the building kindles the audience with freedoms, gaieties, liberations which you can't enjoy, as far as I know, anywhere else. This week the Festival Hall saw the premiere of a lively new work by a young ballet-maker, Michael Charnley. (Can't we ban that dreary word "choreographer"?) *Symphony for Fun*, as it is called, is no pioneering masterpiece: it is a short, energetic, rather silly jazz-ballet, in the shadow of Jerome Robbins and Gene Kelly, a piece presented for and by the younger generation. But it is, above all, a gay creation, danced with verve and wit, a ballet which matched the spirit of the Hall and seemed so happily remote from the weary chi-chi of so much Covent Garden culture. Why doesn't some enterprising West-End manager bear this in mind for the next British musical?

IN THE LONDON THEATRE I recommend two new lightweight trifles, entertaining in their different styles. *The Happy Marriage* (Duke of York's) is a rather threadbare farce which satirises psychiatry and all that; John Clements—in a blank-cheque role—provides some very funny moments. *Affairs of State* (Cambridge) is a witty arrival from Broadway, well played by an ultra-English cast.

The Marlowe Society from Cambridge recently came to town with *Romeo and Juliet* and *The Family Reunion*, which won honours all round. I yield to no one in my enthusiasm for the amateur theatre, but at these performances I capitulated to the brute fact that both the plays need professional handling. However, I enjoyed Gillian Webb's excellent Agatha in the *Eliot*, and in *Romeo and Juliet* John Barton and Tony Church did good work.

The Royal Court Theatre, in Sloane Square, has now opened a new chapter in its historic career as an enterprising theatre club, and no one should miss *The Comedy of Errors*, an entertaining charade-production by Rupert Doone and Roy M. Walker. The play is rarely performed, which is not surprising: it is full of Shakespearian corn and antique repartee. But this gay frolic, liberally decorated with mime, slapstick and music, hides much of its monumental dullness. There are excellent performances by John van Eyssen and by that fine young comedian, John Garley.

**Situations Vacant**

UNIVERSITY OF LONDON Extension Lectures—Background of Bible Study, Christian Concept of Man, Christian Evidences and Christian Organisation, Equality: the Idea and the Problem, Ethics, Introduction to Psychology, Logic, and Epistemology, Philosophy of Science—Prospectus from the Registrar, Newman Association, 31 Portman Square, W.1. WEL 9958.

SOUTH PLACE ETHICAL SOCIETY, Conway Hall, Red Lion Square, W.C.1. Sunday mornings at 11 o'clock. Sept. 14—Archibald Robertson, M.A., "Christian Morals and Rationalism"; Sept. 21—Joseph McCabe, "Juvenile Delinquency." Questions after lecture. Admission free.

VIETNAM Independence Day—British, Vietnam, French speakers—Vietnam songs and music—Chairman: Cmdr. E. Young—Small Conway Hall—8 p.m., 17 September.

SEX EDUCATION SOCIETY, 7.30 p.m., Thursday, Sept. 25th, Mary Ward Settlement Hall, 5-7 Tavistock Place, London, W.C.1. Lawrence Alloway on "The Sexual Basis of Art." Admission: non-members, 2/-. JOURNAL OF SEX EDUCATION, a popular scientific journal for the sex education of adults. Edited by Norman Haire, Ch.M., M.B. Published every second month. Single copy, 2/9; Annual subscription, 12/6. Enquiries with stamped addressed envelope to Secretary, 36 Devonshire Mews West, London, W.1. (WEL 7840).

**Miscellaneous**

STORIES wanted by the Agency Dept. C. 18, of the British Institute of Fiction Writing Science, Ltd., Regent House, Regent Street, W.1. We negotiate suitable work on a 15 per cent. of sales basis (no reading fee); unsuitable work returned with reasons for rejection. We offer also an interesting booklet giving details and fees of our Courses and Criticisms, and success letters from students.

ANTI-TORIES, please write Cairns, BM/Arcaady, W.C.1.

DUPLICATING / TYPING. M. EYLES, 395, Hornsey Road, N.19. ARC. 1765/MOU. 1701.

**Publications**

SOCIALIST REVIEW: journal of left-wing Labour opinion, now monthly. August issue: "Labour's Foreign Policy," "Briggs' Strike," "Moral Rearmament Exposed," etc. Price 6d. (postage 14d.) from Grant (TR), 7 Westfield Road, Birmingham, 16.

BOOKS on politics wanted: list from The Hammersmith Bookshop, Beadon Road, W.6.; RIV 6807.

THE SOUTH-WEST HERALD, the only Labour Paper circulating in South-West London, 3d. monthly or 4/- p.a., post free. Useful advertising medium. Rates on application. 11, Barmouth Road, London, S.W.18.

**For Sale**

ALL-METAL DIVANS, Spiral Sprung for comfort, new at unbelievably low prices. Five sizes from 2ft. 6ins. wide at £2 19s. 6d. to 4ft. 6ins. at £3 13s. 6d. Send for illustrated details. Also Spring Mattresses and Bedding.—Rest-Rite, Ltd., 51, High Road, Willesden Green, N.W.10. Telephone No. Willesden 1408.

Warm welcome to visitors extended through

HASTINGS & ST. LEONARDS Socialist Hoteliers Association

Register of approved hotel and guest house accommodation sent post free.

Write Secretary, 5 York Buildings, Hastings.

**Publications**

EMRYS HUGHES, M.P., writes every week in FORWARD, Britain's oldest and greatest Socialist weekly. —On sale everywhere Friday, 3d. Order your copy now! Postal subscriptions 17/4 yearly from FORWARD, 26, Civic Street, Glasgow, C.4.

FOR NEWS of the Thames Valley from the Socialist standpoint read "Surrey and Middlesex Clarion" covering Richmond, Barnes, Kingston, Surbiton, Twickenham, Heston, Staines, etc.—Send 3d. for copy to 76, Eden Street, Kingston-on-Thames.

THE NORTHERN STAR, the North East's own Labour Newspaper, appears each month, price 2d. Special rates for bulk orders. All orders and Advertisement enquiries to The Northern Star, 6, Market Street, Newcastle-on-Tyne, 1.

"THE DEMOCRAT," South Wales New Socialist Monthly. News and views of one of the strongholds of Labour. Alive, well written and varied articles. Copies, 3d. (postage 14d.) from Business Manager, "South Wales Democrat," 45, St. George's Terrace, Swansea.

JOHN STRACHEY writes in LONDON NEWS. Get your May issue from 258-262, Westminster Bridge Road, S.E.1. Price 2d.

**Classified Advertisements**

BACK PAGE: Rate 2/- per line; minimum 2 lines; Box No. 1/- extra.

Cash with Order to:

TRIBUNE, 222 The Strand, London, W.C.2. CEN 2572

**TRIBUNE MONTHLY PAMPHLETS**

**1952 :**

Set the Pubs Free, by Geoffrey Bing, K.C., M.P.; Quo Vadis by Aneurin Bevan, Harold Wilson, John Freeman and Jennie Lee; More Red Meat and How to Get It, by Clifford Selly; Back to the Dole, by Barbara Castle, M.P.; Job Lots for the Boys, by Cecil Poole, M.P.; The Intelligent Socialist's Guide to Africa, by John Hatch.

**1951 :**

Dirty Coal, by Robert J. Edwards; This Football Business, by J. P. W. Mallalieu, M.P.; Fair Shares for the Rich, by Roy Jenkins, M.P.; It's a Mug's Game, by Ian Mikardo, M.P.; The Intelligent Socialist's Guide to America, by David C. Williams; One Way Only, Going Our Way, the Bevanite pamphlets; What Happened to the Liberals, by Robert Pitman.

**1950 :**

Still at Large, by Michael Foot; Full Speed Ahead, by "Saint Just"; The Jews at Home, by Woodrow Wyatt, M.P.; John Bull's Other Ireland, by Geoffrey Bing, K.C., M.P.

Everyone wants to know what is being said in

**TRIBUNE**

**SPECIAL SUBSCRIPTION OFFERS:**

**TRIBUNE PAMPHLETS**

- 1.—Any 12 Pamphlets, 5/-
  - 2.—Any 6 Pamphlets, 2/6.
- Please state which.  
Please put a X against which you require.

Name .....

Address .....

**TRIBUNE**

For new readers: 7 issues, 2/6.  
Normal rates: Up to December 31st, 7/3d.  
Please send TRIBUNE to the name and address below. I enclose £ s. d.

Name .....

Address .....

TRIBUNE is now in great demand. Make sure of your copy by placing a firm order with your newsagent, or by filling in the form and sending it to

TRIBUNE, 222 Strand, London, W.C.2.

# TRIBUNE

EDITORIAL BOARD: JENNIE LEE, MICHAEL FOOT

SOCIALIST · FORTNIGHTLY · SIXPENCE

No. 766. SEPTEMBER 5th—SEPTEMBER 18th, 1952

EDITORIALS .. .. . 1	AN ORCHESTRA FOR WALES .. 6	SABOTAGE AT SCHOOL .. .. 9
A Question of Sanity	Thomas Russell	Adrian Brunel
Margate and Arms	WORKERS IN MANAGEMENT .. 6	CORRESPONDENCE .. .. . 9
The Krupp Fantasy	A Correspondent	BOOKS AND ARTS .. .. . 12
The Mad-House	LAUGHTER IN VALHALLA .. 7	Such Men Are Dangerous, Roger Rider
A CAMPING COMMENTARY .. 4	Ian Mikardo	Up, the Bureaucrats!, Laurence Thompson
J. P. W. Mallalieu	RENDEZVOUS WITH A LEGEND .. 8	Daniel George at Large
THE MORECAMBE JIGSAW .. 5	Emmanuel D'Astier	Seen and Heard, Richard Findlater
Mervyn Stockwood		The Edinburgh Spree, Philip Parrish

## A QUESTION OF SANITY

THE RUSSIANS have many faults. Their rulers have been guilty of many crimes. Many of their policies do not bear inspection on any grounds of humanity. But sometimes allowances must be made even by the most ferocious of their critics. This week, it seems, they have committed a most unconscionable folly. Unlike a large number of Americans and the rest of the human race, they have taken General Eisenhower seriously.

Some days ago General Eisenhower made a speech in which he declared that the United States Government "must tell the Kremlin that we shall never recognise the slightest permanence of Russia's position in Eastern Europe and Asia." This information, he said, must be given to the Russians with "cold finality."

Just so that there should be no mistake, the General then made a list of territories "now suffering under the Russian pall" which must be "liberated". This list included not only Eastern Europe and the whole of China, but other areas where Russian authority had been recognised by the Western Powers after the war. Indeed, the General used further words to make it clear that the conscience of America would not be content until aggressive Communism had receded within the Russian borders.

True, the General did not state specifically that these aims were to be achieved by a military offensive. But if that is not the

aim or the implication, the Russians and some others may be pardoned for wondering how the programme is to be fulfilled. It may be also that the Russians in their slipshod way would set this statement alongside some others made during the past week by American spokesmen.

For instance, three days after General Eisenhower's speech, General Vandenberg, United States Air Force Chief of Staff, declared that "the means do not exist for stopping an American atomic counter-offensive—nor are such means likely to appear in the near future." Such a statement might be excused as a mere technical estimate of military possibilities. But if a Russian General announced that the means do not exist for stopping a Soviet counter-offensive across Europe to the Channel ports, we think it possible that some commentators in the West might describe this as an example of Soviet sabre-rattling.

Then there is the recent speech of Mr. John Foster Dulles, who might possibly become a member of General Eisenhower's Cabinet if he were elected. He describes Truman's policy of "containment" as being "both immoral and a strategic failure." He goes on to declare that "the empire of Soviet Communism can be disintegrated from within. That structure could be cracked by passive resistance, slow-downs and non-co-operation." Might not the sly Russians interpret this declaration as a confirmation

of General Eisenhower's policy of ruling out any co-operation with the Soviet regime?

Or again there is the statement made by Vice-Admiral Joseph Clark, U.S. Commander of the 7th Fleet, following this week's raid on the Siberian border. "This raid is of particular significance," he says, "because of its closeness to the Russian border. This signals to the Communists that we mean business and will fight for our way of life." Again this statement may be regarded as legitimate. But if a Russian General had chosen to underline in the same manner the significance of a raid near to the borders of a country still at peace, would not commentators in the West have construed it as bellicose?

However, there is really no need to cite these other pronouncements. General Eisenhower's words are plain for all to read. They go much further than anything which has previously been said by any well-known figure in the West, including General MacArthur. And the Russians have taken him at his word.

Two full columns on page one of *Pravda* have been occupied to answer General Eisenhower's speech. This is an international event of some significance. It is very rare for the Russians to use such space for such purposes. The *Manchester Guardian* correspondent in Moscow cites this event "as a measure of the gravity of the view taken in Moscow" of the General's remarks. He

then blandly continues with the comment: "Russians apparently do not make allowances for electioneering exaggeration and will probably view the speech as an actual statement of United States foreign policy if Eisenhower is elected."

Our sympathy in this matter must surely be with the Russians. Are we really to dismiss this declaration made in such deliberate terms merely as a piece of irresponsible vote-catching? That would be to pass a judgement on General Eisenhower's character in the severest possible terms. It would be to condemn him as a man who is playing with issues of peace and war for his own personal advantage.

The Russians surely, like the rest of us, are entitled to place the alternative construction on his words. General Eisenhower was until recently the Atlantic Treaty Commander in Europe; his views presumably on such a momentous matter have not suddenly been transformed. He is the chosen candidate of the Republican Party, which until recently was considered by many observers to have an excellent chance of victory. He has been widely hailed as a moderate, middle-of-the-road candidate; he cannot be dismissed as an irresponsible extremist. Are not the Russians entitled then to assume that he represents a large body of opinion in the United States and, more particularly, among the United States military authorities? In any case, that is what they have assumed, and the assumption may be of supreme importance in the development of the cold war.

Few words should be needed to stress the fact that General Eisenhower's policy strikes at the root of the claims about Western policy previously made and the claims upon which British support was enlisted. The claim has always been that the West was solely seeking peace, that we were ready for settlements with the Russians, but that those settlements were always blocked by Russian action or Russian obstinacy. But if General Eisenhower's policy were adopted that claim would be destroyed.

How is it possible, for instance, to talk of a peace settlement in Korea when General Eisenhower is asserting that no settlement would be tolerable in that country which left the "captive" North Koreans or the "captive" Chinese under their present masters? Indeed, the General is also demanding the repudiation of agreements about the Russian area of authority signed and approved by Churchill and Roosevelt during the latter months of the war. Whatever arguments there may be in favour of this policy, no one can claim that it envisages co-operation and negotiated settlement with the present Soviet regime.

The policy in fact is one of a general crusade against Communism to be waged without end until this doctrine of government is confined to the borders of Russia itself. Why the crusade should stop at this point is not so clear. The case for destroying Communism in Russia should surely be no less strong than the case for destroying it in China. However, that lapse of logic is merely an illustration of the criminal insanity

which underlies the whole programme. The plain fact is that General Eisenhower is outlining a policy to which he knows no Russian government could possibly give its acceptance. He thus rules out any faint possibility of negotiation and invites us to conquest, as the Russians would see it, more formidable by far than anything which ever filled the mind of man before.

The British people have never given their consent to such a programme in any form whatever. They have never agreed that the door should be slammed finally upon the chance of negotiation. They have never given their approval to the idea of a general crusade against Communism. That simple fact is proved, for example, by the British recognition of the Peking Government.

Unfortunately, the British belief in a doctrine which entirely contradicts that of General Eisenhower has normally been stated in muted accents. Whenever before a protest has been raised by some members of the Labour Party against those who have enunciated a doctrine similar to General Eisenhower's, the reply has been forthcoming that such extreme views were not representative and bore no relation to the policy of the United States Administration. But now the doctrine has been stated by no less a figure than General Eisenhower and, more important still, it has been accepted with some justice by the Russians themselves as a declaration of first-class importance.

It is very good that both Mr. Stevenson and Mr. Truman have denounced the General's statement, and that Mr. Truman has done so in such emphatic terms. But the damage has been done.

Both in the interests of Anglo-American understanding and in the interests of world peace, the time has come for Britain to state much more clearly the terms on which she co-operates with the other Western powers and her complete repudiation of the Eisenhower doctrine. Such British leadership cannot come from Mr. Churchill's government. It should come from the Labour movement.

## Margate and Arms

BY A LARGE MAJORITY the Trades Union Congress has voted in favour of the arms programme and the decision will, quite naturally, be hailed as an emphatic repudiation of those who have argued that the programme should be scaled down to more reasonable proportions. At Margate, Mr. Arthur Deakin has been acclaimed for his courage, and Sir Vincent has been complimented upon his hard-headed realism. We fear we cannot join the chorus. For the simple truth is that in two successive years support for the rearmament programme has been gained by a prodigious effort to hide its real effects. (In fact, the precise wording of the resolutions voted upon left many of the precise issues confused, but that is a different and less significant argument).

During the past eighteen months there has been a considerable decline in the standard of life of a large number of workers. Prices have risen faster than wages. Of course, it would not be true to say that the whole of this decline is due to the rearmament programme. Other factors have played their part. World prices

rose for reasons not directly concerned with our own rearmament programme last year, and this year Mr. Butler in his Budget took a number of steps which have aggravated the difficulty.

But equally it would be childish for anyone to pretend that rearmament has not been a considerable factor in depressing the standard of life. Arms expenditure is more inflationary than almost any other form of expenditure. It has an effect far beyond the actual totals spent on arms, for it interferes with many forms of civilian production. And the increase in the totals has been big enough in all conscience. In the past two years, arms expenditure has been stepped up from some £800 million to £1,400 million a year—far more than the total cost of the National Health Service. Who is there so blind or dishonest as still to claim that this huge diversion of resources to unproductive purposes has not affected the amount of consumption goods available for purchase and therefore the value of the money in the workers' pockets?

And yet this has been the assumption, implicit and sometimes explicit, on which support for the rearmament programme has been secured. Last year it was held that the burden could be carried without interfering with the export drive or the standard of life. The facts proved otherwise. Exports were hit, the standard of life fell, and the nation was plunged into a first-class balance of payments crisis.

Mr. Butler, it might have been thought, would have learnt a little caution from this experience. He asked the nation to increase the arms burden this year by some £300 million. Might he not have given warning that such a programme would involve sacrifice not only in future but in present standards? He did nothing of the kind. He calculated that no decline in consumption would be called for this year and even went so far as to claim that his Budget would leave the majority of the people better off.

Since two successive Chancellors of the Exchequer were so little eager to reveal the unpalatable facts, Mr. Deakin and Sir Vincent Tewson can hardly be blamed overmuch if they follow the same example. But it is strange indeed that their willingness to join the conspiracy of concealment should be hailed as the mark of audacity.

The truth is that the rearmament programme has contributed to the cut in the workers' standard. It has jeopardised the expansion of our export trade. It has made us more dependent on United States aid. It has played its part in checking the production increases of the post-war epoch and enforcing a decline in production. It has involved cuts in our capital investment programme and therefore in our long-term efficiency. Those who feel that the present arms programme is "essential" on the present scale should have the honesty to admit these truths. So far none of them has done it. The omission assists in winning votes at conferences or in blackguarding those whose prophecies have happened to prove correct. It does not alter the facts.

Nor does it alter the awkward consequences which must be faced by trade union leaders. One of them is a widespread demand for wage increases. Mr. Butler and the Tory press have no right to complain if these demands are pressed, since they were assuring the nation only a few months ago that the Butler Budget would involve no decline in the workers' standards. As the decline has taken place the workers naturally seek a remedy. In the same way the trade union leaders are in no very strong position to resist demands from their rank-and-file. They cannot point to the re-

armament programme as one reason why the sacrifice should be accepted, for not many months ago, and indeed up to the present moment, they have been eager to deny the real effects of rearmament expenditure.

Faced with the demand from their rank-and-file, therefore, most trade union leaders accept the inevitable. They are masters in the art of not letting their left hand know what their right hand is doing. Some of those leaders who voted so boldly for full rearmament have with equal boldness put themselves at the head of the demand for wage claims—even at the moment when they know that production is not increasing and therefore that the total amount of goods to be shared out (after the extra resources for arms have been extracted) is bound to be smaller than it was last year.

For ourselves, we believe that honesty is the best policy. If our intention is, as it should be, to make ourselves as quickly as possible independent of American aid, it will barely be possible—even with a serious cut in the arms programme—to maintain the present standard of life. Some part of the cut should be devoted to increasing our capital investment, our colonial development and our food supplies. Moreover, it may be that national survival will demand a deliberate sacrifice in the present standard of life to help further in fulfilling the same purposes.

These, we believe, may be some of the hard choices which will face us in the not very distant future. At the moment we are drifting towards a crisis and many of the actions of the Government, so far from assisting us to meet the crisis when it comes, are only injuring our long-term prospects. The excessive armaments programme and the general conspiracy to conceal the real burden it is imposing is a part of the national failure to awaken to the peril. Those who obediently accept the orthodox complacency may be admired for their skill in managing a Congress. But they would have shown greater courage and greater wisdom if they had sought to warn the nation in time.

## The Krupp Fantasy

SINCE OUR last issue, the full, fantastic story of the Allied proposals for "deconcentrating" the Krupp armaments combines has unfolded. The compensation to be received by Alfred Krupp, the head of the family who was sentenced to twelve years imprisonment at Nuremberg for war crimes, will make him, in the words of the *Manchester Guardian* Bonn correspondent, "one of the richest men in Europe."

And, most incredible of all (also according to the *Manchester Guardian* correspondent) there is nothing to prevent the man who helped Hitler into power from manufacturing arms again. This is the plan approved by the British and American Governments and, needless to say, by Herr Krupp von Bohlen und Halbach himself.

Herr Krupp will lose his vested interest in the German steel industry. Compensation: £14 million. He will lose his voting power in the coal mining industry. In return he will receive a royalty of 2½ per cent on each ton of coal. This will ensure him a steady £830,000 a year. Under similar generous terms he will "surrender" limestone works worth about £1 million.

Everybody in the family is cared for. Alfred's sister, Baroness Eisenstein, and his nephew, Arnold, will be given joint ownership of the former Krupp holding in the engineering industry. This should keep the wolf from the door, since the holdings are worth about £1½ million.

Brother Bertold, his son Arndt, and another brother Harold, will struggle along with a cash payment of slightly less than £1 million each. Since there may be some delay in paying this, they are to have a temporary yearly pension of £8,300.

The *Guardian* correspondent reports: "After these many provisions Herr Alfred Krupp is by no means reduced to the mere status of the holder of one of the biggest cash balances in the history of the world." For a large number of his factories and other interests are to be handed back to him to do with as he pleases.

These include shipyards at Bremen and Kiel, factories turning out finished steel and copper goods, a locomotive works, many other companies and "a vast amount of town property." He will also remain the owner of the Gusstahlwerke plant, once the centre of his armaments combine.

So it's not altogether surprising that Krupp's lawyers have given their wholehearted approval to the Allied plan for decartelising their client. Meanwhile it's anybody's guess how long before this man—at whose works hundreds of deported workers perished—is once again fully installed as a merchant of death.

## The Mad-House

"NEW AMERICAN ARMS CONTRACTS to be placed in Britain will include orders for Centurion tanks, planes and ammunition for N.A.T.O. countries." So reads the report in the *Daily Telegraph*. Further reports from Washington indicate that these new arms contracts will be on a considerably larger scale than the so-called "off-shore" purchases of arms from Britain by the Americans revealed a few months ago. It seems indeed that the American purchase of arms manufactured in Britain is now to provide a chief instrument in alleviating the British economic position.

Not a breath of criticism of this policy has been heard in the British press. We give the impression of a nation eager to snatch at any temporary advantage. But surely one word should be permitted in defence of commonsense and national independence.

Britain undertakes a rearmament programme beyond her strength. She thus injures her export programme and loses markets which it will be desperately difficult to recover. But the Americans rush to the rescue. While no doubt the Americans will capture some of the markets we lose, we are compensated with a wonderfully insecure market dependent on American whim. Commonsense might have suggested that we should have undertaken a smaller arms programme and kept the export markets. If the Americans wanted to spend more on arms, they could do it in their own country. That might also have spared us from the folly of running down stocks and cutting capital investment in order to enable Mr. Butler to balance his arms Budget.

But if commonsense has now become a heresy, might not some thought be given to the interests of national independence? New policies can undermine that independence more surely than one of building a top-heavy arms industry in Britain which is only sustained by American purchases. If this policy is pursued, no British Chancellor of the Exchequer will be able to know the realities of the national economic position when he introduces his Budget. He will have to wait for Congress to decide that for him. In short, the whole proposal for these arms contracts should be rejected by any Government with a respect for British dignity and a real desire that Britain should stand on her own feet.

## In Place of Dollars

by HAROLD WILSON, M.P.

An analysis of the nature of the economic crisis that faces Britain and a plan to achieve solvency and independence before it is too late.

Now on Sale  
Price 6d.

## SPECIAL CLASSIFIEDS

NYE BEVAN. Watch for his important contributions to the new weekly Tribune—starting in the first issue, on September 26th.

WHERE WILL you find a brilliant new political cartoonist—with a style all his own? Answer: In the new weekly Tribune. See his first cartoon in the first issue. BRAND NEW appearance. Designed by a skilled typographer, the new Tribune has a modern, attractive and original layout. It will cost 4d.—the price of two cigarettes.

EACH WEEK a Tory M.P. on the mat. Who's first? BACK BY popular request! Jennie Lee's "As I Please"—a column of her own in every issue. FAIR SHARES for the Opposition—or More Than They Deserve. "The Case Against Us" every week. And for all our readers an enlarged correspondence column.

MALLALIEU on Morecambe. Mallalieu on Westminster. This brilliant Parliamentary commentator in every issue. PLUS IAN MIKARDO'S unique "Straight Talk."

RICHARD FINDLATER—author of "The Unholy Trade," the book "splashed" in every daily—writes on the theatre, cinema, T.V. and radio. WALTER ALLEN, SID CHAPLIN, TOM HOPKINSON, IAN MACKAY, JULIAN SYMONS, LAURENCE THOMPSON. DANIEL GEORGE—Still at Large. The pick of the books you'll want to read. All in the new Tribune.

THE TRUTH behind the news. Up-to-the-minute comment in every issue. What's happening at home and abroad. City news other papers daren't print. Facts—for you—in your fight for Socialism. Facts for your friends. See they buy a copy.

## A Camping Commentary

by J. P. W. MALLALIEU

### At Morecambe

## TRIBUNE MASS MEETING

Wednesday, October 1st  
at the Winter Gardens Ballroom  
at 8 p.m.

### SPEAKERS :

ANEURIN BEVAN                      JENNIE LEE  
J. P. W. MALLALIEU                IAN MIKARDO  
HAROLD WILSON

Tickets: 1/- from Tribune, 222 Strand, W.C.2.  
or from the Tribune Stall at the Conference.

Have You  
Sent  
**YOUR**  
Contribution  
Yet  
to the  
**TRIBUNE  
EXPANSION  
FUND ?**

222, STRAND · LONDON, W.C.2

THEORETICALLY, camping out comes near to paradise. You stop where you want to, not where you have to, you eat and sleep in fresh air, you bathe in lake or stream—and all for nothing except the cost of uncooked food, petrol and a stove.

Twenty-one years ago, with James MacColl, the present member for Widnes, I practised camping out in the United States. In three months of touring I don't suppose we spent more than a fortnight in hotels. Sometimes we stopped in the imitation log cabins provided by auto-camps, but most of the time we slept in a tent or on beds in the open air.

It worked. I was bitten by a tic when sleeping literally in the bed of the Mississippi. One night in Montana a horse walked into the tent. James heard a rattlesnake in the Tucson, Arizona. But it worked. We slept in the open air some 8,000 feet up on the Great Divide, we played bridge in the open air on the rim of the Grand Canyon as the sun went down, we slept wherever we wanted without, so far as I remember, much fear of sheriffs, rain, insects or other pests and without once seeing that warning about Trespassers being Prosecuted. For me there will never be three months like that again.

But this summer I thought I would see what camping out was like in Britain. Naomi Mitchison had asked us to stay with her in Argyll, 500 and something miles away. We decided to do the journey by car, taking three days over it, we borrowed tents and beds and stoves, strapped the lot to the car and set off up the Great North Road.

Now in its early stages, the Great North Road does not offer much inducement to campers. It offers expensive-looking hotels, plenty of garages, and masses of barbed wire and No Trespassing signs. However, I assumed that when we got nearer to civilisation the countryside would be less exclusive and we should find a place at the side of some moorland stream where we could eat and sleep in peace.

I was not able to prove this point because towards evening, at Doncaster, a thunderstorm roared down at us. We spent that night in a friend's house in Huddersfield.

Next day was beautiful. We passed through the Dales, through the Lakes, past Gretna into Scotland—all lovely open country, perfect for camping. But around seven o'clock, which is the time when judicious campers are looking for their site, we found ourselves in Sauchiehall Street, Glasgow, where, so far as we could see, there were no camping sites at all. And as Sauchiehall Street, Glasgow, seems to stretch to Dumbarton and beyond, it was well after eight when we reached open country again at Loch Lomond.

Now you would be hard put to it to find a better place for camping than the shores of Loch Lomond. There is the lake itself gently lapping against the bank, there is the narrow road winding up to Tarbert, there are the woods, the little clumps of trees, the mountain streams, the smooth open stretches of grass, there is everything that should make camping delightful. But, as I said, it was past eight o'clock and all the best sites were already taken. Further, I forgot to say, it had rained like mad less than an hour before so that even the best sites were sodden and the worst were under water. Those steep hillsides rising almost sheer from the lake-side were alight with far more streams, damn 'em, than were ever intended or was decent. As for those trees, every time the

wind ruffled them, they shook their soaking leaves on us.

My wife and I looked at this scene with increasing dismay. We began to see why that fellow's true love never made Loch Lomond. She was afraid of rheumatism. Suddenly, round a corner, we saw a warm, brightly lit hotel. My wife and I looked at each other again. We had intended to camp out. We had told our friends that we intended to camp out. Or could we? I was into that hotel before the children could even mouth their first protest. But the hotel was full.

Back to the car, back to the winding glistening road, back to the soft, wringing mists stealing from the lake, back to the hillside, the trees and the open grass, back to lumbago, influenza and rheumatism, back to the trenches feeling like cowards who have failed to make a getaway.

It was nearly dark when we saw our site. It was nearly dark when we saw our site. It was quite dark when we had undone the tents and the beds. As best we could, and cursing the wind which flapped the tents and showered rain drops from the trees, we stretched the beds and draped the tents around them.

At this point we discovered that the beds were too big for the tents. Not merely did the beds project at the end, but they touched the tent all the way along both sides. Even the most amateur camper knows that if anything touches the side of a tent, that tent begins to leak. But there was another snag. The beds were stretched, the tents were up, but there was no room to arrange the bed clothing on the beds under the tents.

We were past caring. We inflated our cushions for pillows, crawled into the tents dragging bed clothes with us and wriggled and struggled our way into some sort of comfort. Then my wife called that some animal was brushing against her tent. I crawled out, found nothing, crawled back again, somehow deflated my cushion, kicked one blanket on to the wet grass and nearly strangled myself with the other, then lay, praying for the dawn.

The children had a wonderful night. They thought the beds were wonderful—the child who shared mine should know. He had virtually all of it. They loved the tents—their heads were under cover. They slept soundly—their cushions did not deflate. Anyway, they did not have to unpack and repack the car. They were surprised and disappointed when they found themselves being driven away at 7 a.m.

Camping is great fun. Don't let anyone tell you different. I shall do it again sometime. Like hell I will.

### WHAT'S THAT AGAIN?

EVERY EFFORT is being made to fan pro-Soviet sympathy among Christian clergymen of different denominations in Israel. So intensive are these efforts that they even include regular church attendance every Sunday by the Soviet Ambassador and his staff.

—NEW YORK TIMES.

### GOODBYE TO ALL THAT

THE Czech Minister of Education, Dr. Zdenek Nejedly, declared over Prague radio that "The eight-hour day is a remnant of capitalism." It would, he said, be an unpardonable offence for a worker to leave work simply because he had finished his eight-hour shift.

## The Morecambe Jigsaw

by MERVYN STOCKWOOD

POLITICIANS, when drawing up their programmes, have a nice problem in striking a balance between plans and people. This difficulty will be at the fore at Morecambe. The Labour governments have put together some pieces of the Socialist jig-saw, and now the Party must decide what bits shall be inserted next. It will be wise to remember, throughout the Conference, that when the puzzle is complete it should show a community. Plans for nationalisation, rearmament, food subsidies, health services and housing, have their part to play, but they are not ends in themselves, but the means for enabling human beings to live a fuller and more useful life.

In order to "earth" this ideal it is worth keeping in mind half-a-dozen people we meet each day at work, in the Underground, or at a football match. What are our hopes for them? How do they fit in to the talking at Morecambe? What appreciable difference will the next Labour government make in their lives? These are urgent questions, because if Socialism is not experienced at a personal level the Labour Party will become a head without a body, capable of setting up a managerial state, but no more.

I am not a professional politician but a back-bench parson with a parish in a large industrial city and a job which brings me into contact with all sorts and conditions. With this background I venture to suggest six points which the Conference should consider if Morecambe is to be successful in personalising its programme.

1. It is easy to enlist men's support for the abolition of slums; it is more difficult to obtain unanimity for the sort of housing estate which should take their place. The first Labour government was primarily concerned with the removal of the squalid conditions which were associated with the "bad old days". To all intents and purposes these have gone, and the Labour Party can no longer win elections by resurrecting the bogey 1930's. All its effort and thought must be directed towards the sort of Britain which can take its place.

Progress can only result from the clash of ideas. I hope, therefore, that Morecambe will give plenty of scope to rival opinions, and not misrepresent a proper tension of ideas as an improper tension of personalities. The Labour Party may have something to learn about this from the Church of which I am a member. We have our Right, Left and Centre, and although the arguments sometimes become heated, we manage to live together amicably without trying to unchurch those with whom we disagree.

In any case the six people on the Underground, or at the football match, to whom I refer above, are not interested in domestic differences, but they can be made to care about a programme which results from the cut-and-thrust of debate. Speaking for myself I have a profound respect for the judgment of our older statesmen who have steered the Party for many years, but I am also deeply interested in the ideas of a younger generation. And I have sufficient confidence in both to believe that nothing but good can come from the play between caution and imagination.

2. If Britain is to be a managerial state it is sufficient to train an elite; if it is to be a genuine community, everybody must be educated for it. The success of the public school system lies in the fact that it takes all the boys of a particular class and educates them in a com-

mon school. The swot, the tough, the genius, the mediocre, the athlete and the budding engineer find themselves sleeping in one dormitory, worshipping in one chapel, swimming in one bath, and eating in one dining hall. The result is an amazing solidarity, and, within the limits of that class, a rich community life. This would never happen if the boys were graded in their early years and sent to different types of schools. In later life the products of the public schools operate at very different levels, but they enjoy the privileges, culture and responsibilities of the same class.

Unfortunately, there is nothing comparable in the state system of education. At the age of eleven the class stratification begins. Children are divided into three sections—modern, technical and grammar—and each tends to have an independent existence. These divisions are perpetuated in later life and become the main cause of the ills in society.

The most noticeable psychological effect is the "we" and "they" approach towards life which inevitably spells disaster for any experiment in community. Trade union officials often complain that even when an industry is nationalised, progress is impeded by the "anti-boss" attitude of the workers, coupled with their reluctance to take responsibility. But what else can be expected when it is remembered that the bosses and the workers have never shared a common life, having lived in different worlds since they were eleven?

If Socialism implies a community in which all share a common life and inherit a common culture, we must alter radically a method of education which stratifies society more disastrously than any differences in wealth. I hope Morecambe will admit the problem and be prepared to tackle it.

3. I hope members of the Conference will ask the platform the amounts of money being devoted to rearmament and to colonial development. One of the reasons which prompted me, as a young man, to leave the Tory Party, was the conviction that the Socialist approach to overseas problems seemed more compatible with my Christian beliefs than the "Little Englandism" with which I had been accustomed. But I doubt whether the most fervent supporter of the Labour Party would say that the movement had a satisfactory international outlook today.

I am sure that we shall never make progress on the home front until we have made the rank and file think and feel personally for our neighbours overseas. I know that the fear of Russian aggression has caused us to put some of our policies into cold storage, but fear is never a good master, and Russian imperialism will be defeated less by armaments than by a positive and perhaps costly internationalism.

4. A child at a primary school in my locality was being reprimanded by his master; he was told to stay behind and rewrite a composition. "I shan't; I know my rights" was the reply.

It is time the Party honestly faced this problem. In the past the workers have had to fight for their rights and guard them jealously. Although vigilance is still necessary, the whole climate has changed; and we shall never make progress if the population over-emphasises its rights and neglects its duties.

I know I am on ticklish ground and shall probably arouse a storm of protests, but living as I do in a large industrial city, I am conscious every day of what I can only call a "spiv" attitude towards life.

It may not be widespread; but it exists, and it is damaging. Hard work, honest dealing and personal integrity are not outworn bourgeois virtues, but the basis for a sound community, and the Party will be none the worse for commending them both by example and precept.

Stafford Cripps did not make himself popular by being uncompromising in these matters, but in retrospect we are beginning to realise how much the Party owes to his moral leadership. And it is moral leadership, more than anything else, that I hope will come from Morecambe. If it does, I believe the response from the country may be quite staggering.

5. My main criticism of the post-war Labour Government was its woeful inability to capture the imagination of the people. The railwayman who said that so far as he could see Socialism meant that whereas six private directors used to drive up to board meetings in their own cars, now thirty high-sounding officials arrive in luxurious limousines at the public expense, was guilty of gross exaggeration. But the exaggeration should not have been possible.

I am not concerned with the officials, but with the fact that the railway man felt that Socialism, like Capitalism, had nothing to do with him personally. The Archbishop of York puts this point clearly when he says in his recent book that on a visit to Yugoslavia the population turned out voluntarily on a Saturday afternoon to build a road, because they felt that the country now belonged to them and they were personally involved in its reconstruction. That is not true of England. Is Morecambe prepared to find an answer?

6. The last point is the most difficult, and certainly the most controversial. Some of my friends in the Party tell me that it is not our business to have an official philosophy. And that is, of course, true. We welcome people of different beliefs, providing they will work for specified ends. And beyond that we cannot expect unanimity. At the same time we must, as private individuals, think out for ourselves an estimate of the nature and destiny of man. As a Christian I believe that man is made in the image of God and is destined for eternal fellowship with Him.

This conviction has three practical implications. (a) Society must be so arranged as to give him the opportunity to do justice to his divine nature. (b) He must live in community. While political and economic arrangements should do their utmost to encourage him to develop his latent possibilities, this must be done in a context of human relationships. (c) Human personality, just because it is of divine origin, is worthy of infinite reverence. Hence behind all our planning and legislation is the desire to help persons to be persons, and everything which degrades personality must be removed.

No political arrangement can guarantee the fulfilment of these three ideals, as the decision is ultimately a personal one; but it can create the conditions to encourage a right decision.

I know that this approach to Socialism will not be shared by many of my friends in the Party, as they are unable to accept the theological beliefs on which it depends. But mere negation is not sufficient if we are to be a driving force in the country. Each of us must know why we are Socialists, why we value people as people, and why we believe that a certain type of society is best suited to the development of their personalities.

## An Orchestra for Wales

by THOMAS RUSSELL

TO GO BACK to South Wales was like returning to a second home, for it is seventeen years since I left the country, after living there for seven. When I came away, musical hopes were at their lowest. The National Orchestra of Wales, founded in 1928, had foundered in 1931, although even the most casual observer could not have failed to remark the stimulating effect it had had, especially among the young people. Many of our regular concert-goers today heard an orchestra for the first time in Cardiff and Swansea during those years. The failure of that experiment seemed to dash any hopes of an orchestral Wales.

Today, the prospect is considerably brighter, and the recent tour of the London Philharmonic Orchestra which took me back has played a part in this change. The plans which led to the tour began in October, 1950, when the representatives of fifty Welsh local authorities met at an historic conference in Cardiff, and agreed that it would be a desirable thing to have an orchestra belonging to Wales, even if its activities were restricted, in its early days, to the southern part of the country.

To call this conference historic is no hyperbole; when have so many local authorities met and agreed about anything in any sphere, especially that of culture? And in Wales, so often regarded as the plague spot of parochialism? But here they were. When it came to the point, the principal towns, Cardiff, Swansea and Newport, declined to implement the agreement to the extent of the product of a penny rate. But nineteen of the others, unable to realize the original scheme, went ahead with a propaganda tour to be carried out by the L.P.O., costing each of them the product of a third of a penny rate.

They aimed at estimating the extent of public approval for the spending of public money on an orchestra, and the extent of public enthusiasm for the enjoyment of such a project. There was little doubt of the results. Concerts in Merthyr, Abergavenny, Neath, Llanelli, Ferndale, Tredegar, Maesteg, Gwaen-cae-Gurwen and Chepstow drew capacity audiences (only in a couple of towns were empty seats visible, while in others many people were turned away), and speeches by Sir Adrian Boulton or by local councillors were greeted with applause which was meant to be heard in Cardiff. The concentrated listening of the various audiences was a lesson to more sophisticated people elsewhere.

There was every reason to include Tredegar in the itinerary, for was not Aneurin Bevan, the author of the Local Government Act, 1948, which permitted authorities to spend money on cultural activities, born in the town? The Chairman of the Council there made what was to me the most important remark of the hundreds I heard, when he welcomed us to a civic reception by asking us how we liked his "lovely" town; "lovely," he said, "because it is the only one we have ever lived in." This was, if you like, a positive parochialism, but it warmed our hearts and helped us to understand what the Welsh, in their exploited, slag-ridden country, with its devastated beauty, put behind their longing for greater cultural advantages.

It is different for Cardiff, and the other cities.

### DEMOCRACY IN ACTION

THE MAJORITY of the National Executive is anxious to avoid any situation in which Mr. Bevan might have to be given an opportunity to defend himself from attacks by Right-wing Socialists.

—DAILY TELEGRAPH Industrial Correspondent.

They can tempt, if only occasionally, celebrated orchestras from London on a more or less commercial basis, but many of those who came to the concerts in May were hearing a symphony orchestra for the first time. And if anyone still believes that music is the privilege of the few, they should have been there with us. Fortunately, the Arts Council saw the point of the venture and provided financial help—a modest contribution, but one which heartily encouraged those who had taken the burden upon themselves.

It may be too much to say that the Welsh orchestra is within sight; if it is only on the way, these efforts will not have been wasted. In the meantime, something has happened in South Wales which had never happened before, for the old N.O.W. seldom ventured beyond the large centres.

Thousands of miners and their families have been given a glimpse of what is possible; almost as many children have had a new vision, while several choirs have members who sung with a professional orchestra during the tour. These are the people who will reassure any councillor who may doubt the wisdom of spending money on music. If they cannot yet have their own orchestra all the year round, they will at least insist on a good sample each year. And if the visit of the L.P.O. taught something to South Wales, those audiences can flatter themselves that they also taught something to the musicians, who, in spite of having played all over Europe, had never been impressed as they were impressed in these workmen's halls. This reciprocity must be the foundation of our future musical development.

## Workers in Management

by A CORRESPONDENT

WHAT CAN be done to improve joint consultation? The first essential, I believe, is that on the workers' side the district and national consultative councils should be directly based on the local committees. In that way the machinery becomes part of the economic structure of the industry. Workers' representatives would be elected by groups of local committees to the appropriate district council and the district councils in turn would nominate to the national council. Of course, the consultative machinery must not be something completely apart from the trade unions. So it is essential, I think, that all the workers' representatives nominated for election to local committees shall be members of an appropriate trade union, and that a proportion of the workers' representatives on the district and national councils shall be appointed directly by the trade unions.

This would provide for joint consultation within the framework of independent trade unions. It would avoid some of the dangers inherent in too much joint action and agreement between management and trade union leaders. The prime duty of trade union leaders is still today the sectional one of securing the best terms for their members. Joint consultation, with its emphasis on co-operation, is not directed towards the same objectives as collective bargaining. If the unions would remember that the tasks of trade union members within industry are not just the same as those of the union as a body outside industry, it would be easier for them to assume the new responsibilities which are essential to workers' participation in management.

The nationalisation Acts place upon the machinery established for consultation the obligation to promote and encourage measures affecting the safety, health, welfare and training of employees. All the same, the power of decisions may be influenced by the views of those who are consulted. The strength of the machinery depends therefore on the fact that at each level the public boards' representation is the highest available within the sphere covered by a particular committee or council. This procedure has been generally adopted and it has increased the likelihood that the management accepts the advice tendered by the consultative committee. But so far as I could find out not one of the public boards has shown sufficient confidence in the consultative bodies to move beyond this point.

Clearly one way of increasing the confidence of the workers in the consultative machinery is for the boards to show their own confidence in it—by giving the committees greater respon-

sibility. There is nothing to preclude the boards from delegating to the committees certain clearly defined functions in the social field, covered by welfare, health, safety and training.

In certain countries, where joint labour-management committees owe their existence to legislation, management or supervisory powers have been accorded to them in the social field. In France, for instance, their terms of reference cover all welfare schemes established in an undertaking for the benefit of employees or former employees and their families, irrespective of the method of finance. As a rule the committees themselves manage canteens, day nurseries, holiday homes, provision for leisure time occupations and sports, instruction in domestic science, vocational training centres (except those for apprentices), and similar facilities. In the case of mutual benefit societies, social insurance funds established in the undertakings, schemes to provide workers with housing or allotments, and so on, they exercise only general supervision but appoint representatives to the management body.

The committees are legally established and have funds made available to them. These contributions come mainly from the employer, and are supplemented by gifts and contributions which the committee may decide to levy on the employees. At the end of each year the committee has to publish a full report and financial statement and display it for all the employees to see.

In Belgium the committees manage all internal welfare schemes unless they are administered independently by the employees themselves. In Austria the committees may establish and administer provident societies and other funds used for the well-being of employees and their families. Where the funds have been instituted by the owner of the undertaking, they share administration. Similar rights are accorded to the committees in the Netherlands and the Federal German Republic.

But the earliest and probably most successful example of joint responsibility in the social field is to be found in Britain. From its inception, as a result of a recommendation by the 1919 Sankey Commission, the Miner's Welfare Fund, financed from a statutory levy on each ton of coal, was administered by a central commission with district and local welfare committees consisting of representatives of the mine workers and the colliery managements. The Commission was responsible for spending the money, as laid down in a special Act of Parliament, and from 1920 onwards

provided an impressive number of pithead baths, canteens, rehabilitation centres, convalescent homes, community centres, institutes, recreation grounds, mining schools, scholarships and schemes of adult non-vocational education.

Under a new arrangement the National Coal Board now assumes responsibility for welfare provision at the place of work as part of the normal function of colliery management. Social welfare of the miners and their families is the responsibility of a new joint council of representatives of the Board and the National Union of Mineworkers. It is their job to spend the money provided by the Board.

This is the sort of scheme which should be generally adopted in the nationalised industries. Consultative committees and councils should be delegated clearly defined executive powers in the social field, where the workers have "consumer rights," not directly connected with the day-to-day management of the industry. The funds for such services need not exceed their present cost, but the administration of the funds would be under the control of the consultative bodies—and that is what matters.

There are many other ways in which joint consultation can be improved and made more real. If productivity is to be increased the workers know about the purpose of their work, the results achieved and about how it fits into the pattern of the industry and the national economy. Most progressive firms try to set up good communication systems by which such information can be passed on.

In the nationalised industries good communications are particularly important. But the passing of information is merely the first stage. Consultation becomes effective only if possible courses of action are properly discussed and where, if necessary, argued decisions are correspondingly modified.

Dynamic consultation depends upon active participation. Managers will frequently refer to the importance of developing in the worker a feeling of participation, a sense of belonging. But to try and make the worker feel that he is participating without giving him real participation is an attempt to fool him. And deception is an explosive foundation for industrial relations.

Real participation consists of sharing with the workers the responsibility for productive efficiency. Management has long considered productive efficiency to be its sole concern—a managerial prerogative. It must now get over its "I can't be wrong" attitude and get down to the job of producing goods jointly with the workers as intellectual equals.

The nationalised industries are up against the very old problem of leadership in a democratic society. They must find a way of reconciling the authority of management with the natural desire of workers for a voice, directly and effectively, in determining how production can be increased, waste eliminated and costs of production otherwise reduced. Simply to remove the profit motive and substitute for it service to the community does not of itself induce a spirit of public service, either in managers or workers.

[To be continued]

**WHO'D BE A HUMAN ?**

THE Ministry of Agriculture and Fisheries announces that the price paid for "Gay Time" recently purchased by the National Stud from Mrs. J. V. Rank was £50,000.

*Straight Talk*

**LAUGHTER IN VALHALLA**

[A Play in One Act]

*Dramatis Personæ:*

PRINCE OTTO VON BISMARCK (shades of)

KAISER WILHELM II (ditto ditto)

CORPORAL ADOLF HITLER (ditto repeat)

Gods, demigods, demisemigods and sundry similar characters in breastplates and horned helmets.

*The action takes place in the Reception Room of Valhalla, Division III (Northern Section). HITLER is seated at a table, drinking the Stein Song. (The Stein Song appears to be about Albert Ein and Jacob Ep). The gods, demigods and so weiter are floating nebulously in the background.*

*Enter BISMARCK and KAISER. HITLER jumps to his feet and gives the Nazi salute. The others reply with military salutes.*

BISMARCK. There you go again with that silly, slovenly, civilian salute. How can you expect us to support your application for promotion to a higher division when you can't even salute like a good Goth? (*Aside to WILHELM*) I told you so: once a corporal, always a corporal.

HITLER. I am glad to see you, *meine Freunde*. Sit down and have a glass of *Münchner Löwenbräu*. It comes straight from the original beer-cellar, which I made world-famous . . .

WILHELM. . . . and which is now used to take a few coppers off tourists.

*They sit, and HITLER fills two more Steins.*  
BISMARCK. I think you'd better give up this idea of getting promotion to Division I. Division I is strictly reserved for Nordic victors in war. Even the Emperor here, with all his many qualifications, had a great job to get into Division I because he lost his war. A man like me, who carried the German flag to victory throughout a continent, would find it very hard to associate with the defeated.

HITLER. But *was* it a defeat? I have good reason to believe, from the news I get from my Intelligence Service down below, that the Germans are going to be much better off as a result of what I did for them than they were after 1918 or even after 1870.

WILHELM. Why, what do you mean? What *have* you done for them? Your *Reich* that was going to last a thousand years didn't last a thousand weeks.

BISMARCK. And that's not all. You were not only defeated, but unlike the Kaiser here you didn't even have the wit to survive.

HITLER. True, true, true: we've had all that before. But I didn't ask you to come here in order once again to go over the old familiar ground. The fact is that I have new evidence to put forward in support of my application for promotion.

BISMARCK. Evidence? I'm always sceptical about evidence, new or old. Evidence has the serious defect that it's sometimes liable to be true, and therefore it has no *Realpolitik*.

HITLER. But this is something really special. This is a regeneration of Germany such as we have never had before, or even dreamed of before. I, Adolf Hitler, am the first man to discover the real road to greatness for the Germans. You were both wrong in your day. The way to success for the German *Reich* is not to beat the French but to be beaten by the Americans.

WILHELM. What on earth do you mean?

HITLER. Well, just look at it. After Bismarck's war and after your war Germany had to build up its armed strength by its own exertions. It wasn't easy, but we did it. Nevertheless, I'm sure you will agree at once, as a piece of the most superb *Realpolitik*, that it is much better to get some other mug to build up your military strength for you than to do it for yourself. And that is just what my so-called defeat has succeeded in doing. In our day we all had to arm Germany for ourselves: now I have got the Americans and the *verdammte* British to arm Germany for us, and to pay for it themselves.

BISMARCK (thoughtfully). Yes, I've been hearing about that myself. I thought it was too good to be true.

HITLER. Well, it's true nevertheless. But that is not the end of it. You all remember the great Krupp empire on which we all relied for weapons for our brave soldiery? It was a terrible job to recreate that empire after World War I, but now, after World War II, the Americans and the British are recreating it for us. They are paying Herr Alfred Krupp von Bohlen und Halbach (*they all raise their glasses in a mute toast*) some hundreds of millions of *Deutschemarks* in order to make sure that he will forgive them for having bombed his armaments factories. Don't you think I am entitled to some credit for that?

WILHELM. Yes, I suppose you are.

HITLER. That's not all. You remember the ber, Kaiser, though the Prince here won't remember it because he lived in the pre-historic era, how much trouble we had to train our airmen to bomb the cities of Britain. Your own pilots in the first war, in their tuppenny ha'penny little *Taub*s and their cumbersome, useless Zeppelins, missed almost everything they aimed at. And even my own glorious *Luftwaffe* wasn't as good as it might have been. But it's going to be very much better next time.

WILHELM. How do you make that out?

HITLER. Well, gentlemen, you will laugh your heads off when I tell you this one. Believe it or not, the British have agreed to take some of our pilots and train them in *England*! So next time they really will know their way about, and what to look for through their bomb sights.

BISMARCK. This is great news for us. Is it true?

HITLER. Yes, certainly it's true. It seems incredible, but those British are stupid enough for anything. It wouldn't surprise me a bit if we found our trainee German airmen billeted in Bath and Norwich and Canterbury in the very houses which were bombed by our airmen with Herr Alfred Krupp's magnificent bombs.

WILHELM. Well, that certainly is very funny. On the day that happens we must have a gathering in Valhalla to drink to success in World War III.

*They all rise and hold up their Steins.*

BISMARCK. *Deutschland über Alles!*

WILHELM. *Gott straf England!*

HITLER. Heil Hitler!

CURTAIN.

IAN MIKARDO.

## Rendezvous With a Legend

by EMMANUEL D'ASTIER

THE FOLLOWING extracts are taken from E. d'Astier's book *LES DIEUX ET LES HOMMES — "Gods and Men"*—published in France earlier this year. The author was one of the outstanding French resistance leaders during the war, first inside France, and later as Minister of the Interior in de Gaulle's government. In that capacity his main concern was the supply of arms to the resistance movement inside France and the elimination from French political life of the collaborators and appeasers who bore so heavy a responsibility for the tragic collapse of his country. For both purposes he hoped that he would receive support from one man above all—Winston Churchill. Churchill's response is described in the following extracts. The story opens at the turn of the year 1943/44. He had only just escaped from France and arrived at Algiers.

I WAS DUE to leave for London where correspondence with France was quicker . . . a favourable opportunity enabled me to leave earlier than planned and to arrive at Marrakech at the same time as Churchill, without announcing my visit, which de Gaulle would have considered inopportune.

I had never met Churchill. At the time of my clandestine journeys to London I had been in touch with his entourage, and became familiar with the evasive politeness of Major Morton, his private secretary. My persistence had been in vain. I knew Churchill only as a legendary figure, his voice on the wireless, when, stumbling over his s's and rolling his r's, he lashed out at Herr Hitler and his gang of rogues, their hands stained with blood and corruption.

I also knew what de Gaulle thought of him. I had heard about their quarrels, their reconciliations, their hot tempers. They are men of very different temperaments, the one cold, phlegmatic, haughty, contemptuous of mankind, the other the husky optimist, wily, with the gifts of a comedian, and a sense of fun . . .

The winter was as mild as the month of May in the Ile de France. An aide-de-camp came to fetch me and conducted me through one of the darkened ante-rooms. A door opened, Churchill was in bed, a cigar in his mouth. A nurse got up and left the room. The room was small and bare, like a private room in a hospital.

Intimidated, I stumbled over my first words in English. I remember vividly the circumstances, the man as he appeared to me, his bulldog jowl, his head sparsely covered with fine hair, his plump hands, his wrinkled mask-like face, his alert glance. He shoots out his words, sometimes through his mouth and sometimes through his nose. His phrases are short. He gives the impression of jumping from one idea to another, but he knows where he is going.

I can best reproduce the atmosphere by running through one of the telegrams reporting our meetings which I sent off at the time. Churchill is satisfied with his meeting with de Gaulle. He praises him as a man, the part he is playing, but, says my

telegram, "he adds with bitterness that since the conquest of Syria the General had not ceased to show a strong xenophobia and a hostile frame of mind, particularly towards him. I reply that everything has been done in Great Britain to give the General and the French leaders an inferiority complex. He recalls the mistakes made by the British in their dealings with the shadow governments of Greece, Yugoslavia and Poland and adds that it was towards the only government which had real bonds with its own people that Churchill showed the least favour."

Churchill plays his cards well. He does not quibble about mistakes which he recognises. He is a more entertaining character than de Gaulle, whose values are all preconceived. He yields a point, makes a feint, starts off again. "Oh, if I had only been able to get Mandel out in 1940 . . . When will de Gaulle cease to be so insufferable and stop snubbing me? . . . We can agree about everything except that ridiculous purge."

Jumping from word to word, barking with affected anger, which made the anxious nurse outside half open the door, flicking his cigar, which was out, he developed his theme on the purge.

For him, Churchill, there are only two classes of Frenchmen—those who want Germany to win and those who don't. That many of the latter bide their time, that they play a double game or even flirt with the Germans does not worry him. They are tools which he as an Englishman is able to use, as he is using us to bring the war to a satisfactory conclusion. "Moral considerations," the national consequences of such an ambiguous policy, escape him. That a people can be deceived in this way, that its spirit can be undermined by such tactics so that it can no longer distinguish right from wrong, was of little importance to him. In fact, he believes that men are not made to understand history. History, he thinks, is the result duly of gambling for high stakes and the trickeries of the great.

Slightly dazed, I listen to him telling me that if North Africa had rallied in 1940 it would have been less profitable to us than in 1942. He absolves all those in the French Empire who had given up the struggle, and takes off his hat to those whom, as he says, "put Africa into cold storage" keeping it ripe for 1942.

It seems as though he must have heard the arguments of the major French defeatists so often (Spain overrun, Gibraltar captured, and Africa opening up to the Germans), that he admits their thesis as though it were history, written with a lack of imagination which appalled me. He realises my feelings and corrects himself sharply: "But the road you have chosen is the honourable one. One is always right . . ."

This general discussion has, however, a definite purpose. Churchill wants us to release Peyrouton, Boisson and Flandin, whom we had just interned.\* It seems to him that Boisson has been of great assistance to the Americans at the time of their landing in French West Africa, that Peyrouton had been of some assistance to the French in Tunisia, that Flandin had opposed the despatch of an expedition against the French forces in Africa.

That Boisson had fired on the French in 1940

at Dakar, and had thus brought about the failure of the expedition, that Flandin, Pétain's Minister of the Interior, had sent his famous telegram to Hitler—these are wrongs, but only wrongs done to France. Churchill hints that he has in his Government men who had made blunders too; moreover he is better able to appreciate the wrongs committed towards, or the help given to England, his own country.

Says another of my telegrams reporting these meetings: "I emphasise the danger of a divorce between the Resistance in France and the representatives outside France should they show any weakness in matters connected with the purge. Churchill replies that we are quite free to take a strong line in our purge providing it is not directed against personalities in respect of whom commitments have already been made."

I stress the dangerous precedent which would be created by such an interference with matters which were properly our concern, but when we come to the cases of Pétain, Weygand, Derrien, Churchill snaps, "Do what you like . . . send them to the firing squad, but if you try Boisson, Flandin and Peyrouton, Roosevelt will break off negotiations with the Committee and I shall follow him."

The tirade is ended. I am able at last to broach the subject of practical help for France. Churchill quiets down. I record him in my telegrams thus:

"If it is a question of fighting, that is a question on which we shall understand each other better than on the purge. Your session on that subject at the Assembly was a model; you attacked us on the question of providing arms for the Resistance, but that was a question of war, and you were right. We will give you the help you need."

"I reply, 'For eighteen months we have only been paid lip service. Air Marshal Harris is unwilling to provide the pilots or the machines required for parachuting into France.'

"Harris will do what I tell him. Come and see me in London."

The session has lasted more than two hours. Those outside the door are getting impatient. Churchill has become friendly and says to me, "Tell de Gaulle I have had enough of his pin-pricks. I asked him to send me De Latre de Tassigny, and he forbade De Latre to come." I reply that after the story of Giraud, de Gaulle was right to defy the Allies about the ways in which they might make use of the Generals.

"Giraud is a good man, but it is Georges who is my friend, and whom I would like to have by my side."

He explains to me why he likes Georges and hates Weygand. In June, 1940, Weygand pressed Churchill to support him with 25 squadrons of fighters. "Had I given them to him I should have certainly lost the battle of London and the war. In fact, Weygand already intended to negotiate an armistice. It was Georges who gave me a true picture of the situation and told me not to let him have the fighter squadrons. I shall never forget it."

The door opens. This time the P.M.'s personal pilot comes in. Churchill throws aside his cigar, and, in his blue pyjamas, raises himself on his short arms. It is time to go.

\*M. Peyrouton was Minister of the Interior in the Vichy Government and responsible for the first measures of repression against the resistance movement. M. Boisson was Governor-General of French West Africa, who gave the order to open fire on the French and British Fleet arriving for the purpose of bringing over French West Africa to the Allies. M. Flandin was another Minister of the Interior in the Vichy Government. Before the war he held various Ministerial posts, and was President of the Council of State. At the time of Munich he had made himself conspicuous by a congratulatory telephone message to Hitler.

### GERMANY— Peace or War?

by Henry Purcell

Also: "The T.U.C., 1952" (Jim Gardner);  
"The Coup d'Etat in Egypt" (R.R.B.);  
"A Policy for Labour" (Harry Pollitt)  
and—never before published in Britain—  
"NATIONALISATION OF LAND" by  
Karl Marx. All in the September

### LABOUR MONTHLY

1/6 all newsagents. Or postal sub. 18s.  
(Overseas 19s.) from T9, 134 Ballards Lane, N.3

*(Coursuogo de devolucion)*

18

Paris le 26 juillet 1952

Monsieur Marius MOUTET  
19, Bd de Courcelles  
Paris

Cher Monsieur,

Comme suite à notre conversation d'hier, voici les précisions que je peux vous donner :

A) D'après l'article 52 de la Constitution de la République Espagnole de 1931 le délai du mandat des députés est de quatre ans. A l'expiration du mandat ou à la dissolution de la Chambre par le Président de la République, des nouvelles élections doivent avoir lieu dans le délai de 60 jours.

Article 59 : "Les Cortes dissoutes se réunissent de plein droit et récupèrent leur potesté comme pouvoir légitime de l'Etat, du moment où le Président n'a pas fait appel, dans le délai établi, aux nouvelles élections". Aucun précepte constitutionnel ne limite pas la durée de cette fonction qui sans doute persiste jusqu'à la réunion d'une nouvelle chambre.

B) La Chambre actuelle est la dernière qui ait été élue par le peuple espagnol par suffrage universel, égal, direct et secret. Aucune autre élection n'a eu lieu depuis 1936, ni d'après la constitution de 1931, ni d'après un autre système libre et démocratique. La Chambre élue en 1936 est la dernière manifestation de la démocratie espagnole.

C) La Cour Suprême de Justice réunie à Mexico en 1945 examina les circonstances qui empêchaient de reconnaître le régime espagnol de facto comme légal et obligatoire; proclama que la constitution de la République Espagnole conservait sa validité de jure, examina l'article 59 et autres préceptes constitutionnels et déclara valable constitutionnellement la réunion du Parlement du 17 août 1945 ainsi que la promesse du Président de la République et la formation du nouveau gouvernement en exil.

D) De ces faits, l'Etat républicain jouit d'un statut juridique dans certains pays, parmi lesquels le Mexique qui a accueilli dans son territoire le Parlement espagnol et lui a permis de s'y réunir en 1945 en lui accordant les immunités propres à sa fonction.

E) Le Groupe interparlementaire espagnol ne s'est pas formé en exil. Il existait et faisait partie de l'union interparlementaire et il a assisté à ses travaux quand le Parlement se trouvait en Espagne, donc jusqu'en 1939.

F) La formule accordée par l'Irlande est correcte et elle permettrait au Groupe espagnol d'exercer leurs droits dans l'Union sans participer aux actes officiels du pays hôte.

G) Les soi-disants Cortes de Franco ne sont pas un parlement ni par leur origine non démocratique, ni par leur composition de parti unique, ni par leur fonction qui n'est pas proprement législative.

Ci-joint une étude où vous trouverez indiquées les observations les plus importantes à ce sujet (page 14).

Je vous remercie une fois de plus de tout l'intérêt que vous nous accordez. Avec ces éléments vous déciderez de ce que vous pouvez faire pour soutenir notre droit, bien entendu que ce que nous désirons par dessus tout c'est de rester dans l'Union, et qu'en aucun cas celle-ci ne soit adulterée en admettant dans son sein une organisation corporative et totalitaire telle que les Cortes de Franco.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de sa parfaite considération.

Valera

*(Consejo de Evolución)*

19

21 juillet 1952

Mon cher Secrétaire Général.

Je réponds à votre lettre du 8 juillet concernant les représentants de la République Espagnole à l'Union Interparlementaire.

Evidemment cette situation est très délicate, cependant sur quel plan devons-nous placer: sur celui de la défense du régime parlementaire. Or le régime Franco n'est ni démocratique ni parlementaire, il est bien une Assemblée, mais cette Assemblée n'est que consultative et à proprement parler elle n'est pas élue. Elle ne pourrait dans aucun cas être admise à l'Union, même si les Américains en faisaient la demande, et nous combattrions vigoureusement cette demande.

C'est en effet une autre question de savoir si l'Espagne Franquiste peut concourir à la Communauté Européenne de Défense, sur laquelle je fais d'ailleurs les plus expresses réserves, et si on peut l'admettre comme un régime parlementaire.

La position gouvernementale et celle de l'Union peuvent ne pas être la même.

Notre Union, si elle aspire à devenir un Parlement n'est pour l'instant qu'une Association ayant un caractère privé, c'est une réunion de délégués de parlements, ou plus exactement de délégués de parlementaires, car il n'y a aucune délégation officielle de parlements du moins en ce qui nous concerne.

Nous avons les CORTES républicaines comme membres de l'Union avant le régime franquiste, pouvons-nous les expulser sous prétexte qu'un autre régime, non parlementaire, demande son admission. Je ne le pense pas.

D'autre part si ces CORTES républicaines avaient été élus pour une durée déterminée, la constitution espagnole prévoyait expressément que ce parlement resterait en fonction dans le cas où les circonstances spéciales s'opposeraient à sa réalisation.

De même la Constitution de 1875, en France, indiquait que si le Parlement était dissout par un régime non républicain, c'étaient d'autorité les Conseils Généraux qui remplaçaient le Parlement.

Monsieur Léopold BOISSIER  
Secrétaire Général de l'UNION INTERPARLEMENTAIRE

./.

Si nous ne pouvons pas expulser les représentants des CORTES républicaines, nous sommes donc obligés de les admettre dans nos discussions et dans nos Congrès.

Quant aux Gouvernements auxquels les Députés Républicains demandent des passeports, ceux-ci les demandent comme simples particuliers et, ayant reconnu le Gouvernement Franco, je comprends parfaitement que les autorités ignorent officiellement les CORTES Républicaines. Mais le Gouvernement d'Irlande avait parfaitement surmonté la difficulté en les ignorant et en ne les invitant pas aux réceptions.

Il n'y a qu'un cas où les Gouvernements pourraient s'opposer à la délivrance des passeports, c'est au cas où les Députés des CORTES se livreraient à des manifestations contre le Gouvernement reconnu par le Gouvernement Suisse. Telle n'est pas leur intention.

Ce qu'ils désirent c'est participer à nos débats pour bien marquer leur continuité.

Il y a même des Gouvernements qui ne reconnaissent que les CORTES et que les passeports délivrés par l'ancien Gouvernement Républicain, par exemple le MEXIQUE.

J'insiste donc pour que le Conseil réexamine le problème et que des démarches soient entreprises auprès du Gouvernement Fédéral, pour que des passeports individuel soient délivrés aux Espagnols qui en feront la demande.

Il est bien entendu que le Gouvernement conserve ses droits de police au cas où l'un d'eux se livrerait à une manifestation publique contre le Gouvernement FRANCO, mais nous connaissons assez nos amis Espagnols pour savoir qu'à cet égard ils sont très respectueux du droit des Gouvernements qui les accueillent sur leur territoire.

Croyez, mon cher Secrétaire Général; à mes sentiments bien dévoués.

Marius MOUTET  
Sénateur - Ancien Ministre  
Président du Groupe Français de l'UNION INTERPAR-  
LEMENTAIRE.

PARLIAMENTARY GROUP FOR WORLD GOVERNMENT

20

President:- Lord Boyd Orr

Vice-President:- Lord Beveridge (Economist)  
Rt.Hon. Clement Davies  
(Liberal M.P.)  
Lord Merthyr  
Isaac Pitman (Con. M.P.)

Chairman: Rt.Hon. Arthur Henderson  
(Labour M.P.)

Vice-Chairmen: Rt.Hon Walter Billiot, M.P.  
Donald Wade (Labour M.P.)

Committee: Alice Cullen (Labour M.P.)  
Nigel Fisher (M.P.)  
Lord Inman  
Julian Snow (Labour M.P.)

Hon. Secretary: Henry Osborne (M.P.)

Hon. Treasurer: Reader Harris, M.P.

Clerk Group: Patrick Armstrong

Telephone: WHITHall 6240 - Extension 625

---

Dirección de  
Lord Boyd-Orr,  
Newton of Stracathro,  
Brechin,  
Angus.

Telephone: EDZ 294

Los demás en House of Commons,  
S.W.1.

Paris le 8 Septembre 1952

21

Cher Monsieur,

La question de la participation des Républicains Espagnols à la Conférence de Berne a fait l'objet d'une discussion qui a duré plus de deux heures au Conseil de l'Union Interparlementaire.

J'ai très énergiquement soutenu votre point de vue en montrant combien il était inadmissible que vous n'ayez pas été convoqués, et j'ai été soutenu par M. CIOSTERGI, Vice-Président de la Chambre Italienne et M. SMITCH, Président de la Chambre de Yougoslavie.

Nous nous étions trouvés en face d'une proposition de M. CLOOLEY, de la délégation américaine, qui voulait convoquer les Cortès de Franco.

Finalement une résolution a été adoptée d'après laquelle le Bureau sera chargé d'examiner la question de l'admission des parlements qui ne fonctionnent plus sur leur territoire national, car notre Secrétariat a été saisi de toute une série de demandes de parlementaires réfugiés à l'étranger et d'examiner les principes du droit international avec les statuts de l'Union.

Le problème reviendra donc élargi sans doute à notre réunion préparatoire du printemps.

Votre bien cordialement dévoué.

MARIUS MOUTET  
Sénateur - Ancien Ministre  
Président du Groupe Français de l'Union  
Interparlementaire.

Monsieur VALERA  
Ministre d'Etat  
de la REPUBLIQUE ESPAGNOLE

# UNION INTERPARLEMENTAIRE

Circulaire aux Groupes  
N° 8 (1952)

Résolutions et nominations  
de la  
XLI<sup>e</sup> Conférence interparlementaire  
Berne, 28 août - 2 septembre 1952

Berne,  
le 2 septembre 1952.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 8 du Règlement du Bureau interparlementaire, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les résolutions adoptées et les nominations faites par la XLI<sup>e</sup> Conférence interparlementaire, réunie à Berne, du 28 août au 2 septembre 1952.

Nous nous permettons de saisir cette occasion de vous rappeler l'article 5 des Statuts de l'Union dont la teneur est la suivante : « Un Groupe national a le devoir de saisir son Parlement, par l'intermédiaire de son Bureau ou de l'un de ses membres individuels, des décisions des Conférences comportant une action parlementaire ou gouvernementale et de faire connaître au Bureau interparlementaire le résultat des démarches qu'il aura entreprises à ce sujet, au plus tard un mois avant la prochaine Conférence. »

Nous vous prions donc de faire connaître ces résolutions à votre Groupe, afin qu'il envisage les mesures nécessaires à leur réalisation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération et de nos sentiments dévoués.

*Le Secrétaire général :*

Léopold BOISSIER.

*Le Président de la Conférence :*

A. DE SENARCLENS.

### Bureau de la Conférence

*Président* : M. Aymon de Senarclens, conseiller national, président du Groupe interparlementaire suisse.

*Vice-présidents* : MM. Hermann Ehlers (Allemagne); Tom Connally (Etats-Unis d'Amérique); Emil Ludwig (Autriche); William Van Remoortel (Belgique); U. Khin (Birmanie); Adroaldo M. Costa (Brésil); S.W.R.D. Bandaranaike (Ceylan); Karl Olsen (Danemark); M. Haekal (Egypte); Uno Takke (Finlande); Marius Moutet (France); le vicomte Ruffside (Grande-Bretagne); A.C. Guha (Inde); Ahmad Matine-Daftary (Iran); Tawfik Al-Swaidi (Irak); Patrick Hogan (Irlande); Mordechai Nurock (Israël); Gaetano Martino (Italie); Seiichi Omura (Japon); H. Abi-Chahla (Liban); Emile Reuter (Luxembourg); Louis Aureglia (Monaco); G. Natvig Pedersen (Norvège); I. H. Qureshi (Pakistan); J. Van de Kieft (Pays-Bas); Camilo Osias (Philippines); Allan Vougt (Suède); Ernst Boerlin (Suisse); Phra Rajadharm Nides (Thaïlande); Djihat Baban (Turquie); Vladimir Simitch (Yougoslavie).

## A. — RÉSOLUTIONS

### I

#### Le contrôle parlementaire du budget

Considérant que, dans le régime parlementaire, le contrôle de l'emploi des crédits qui figurent au budget a une importance capitale, un des rôles essentiels du Parlement étant de veiller à une utilisation de ces crédits par le Gouvernement strictement conforme aux dispositions constitutionnelles et législatives, ainsi qu'aux fins pour lesquelles ils ont été votés ;

considérant que, pour différentes raisons, parmi lesquelles il faut comprendre les perturbations provoquées par les deux guerres mondiales, il s'avère que, dans un certain nombre de pays, la vérification des comptes budgétaires subit, à l'heure actuelle, de longs retards et que, de ce fait, leur contrôle par le Parlement devient illusoire ;

considérant que, dans ces conditions, il paraît plus nécessaire que jamais de rappeler les résolutions adoptées précédemment par l'Union interparlementaire, en particulier celle de la Conférence de Budapest, en 1936, sur le contrôle des finances publiques, et celle de la Conférence d'Oslo, en 1939, sur l'année budgétaire, aux termes desquelles il a été déclaré que le contrôle des comptes par le Parlement devait avoir lieu le plus rapidement possible après la clôture des exercices budgétaires ;

la XLI<sup>e</sup> Conférence interparlementaire adopte les principes suivants :

1. Il appartient au Parlement lui-même d'exercer le contrôle des dépenses de l'Etat et de régler les comptes de la nation.

2. Le projet de loi ou le rapport de la commission de vérification relatif au règlement définitif des comptes doit être présenté au Parlement dans un délai maximum de deux ans, à compter de la clôture de l'exercice budgétaire, et il doit faire l'objet d'un débat en séance publique.

3. Les comptes définitifs doivent être établis d'une manière identique à celle qui a servi de base aux prévisions budgétaires, afin de faciliter les opérations de contrôle.

4. Si, pour l'exercice de son contrôle, le Parlement a recours à des organes techniques, tels que Cour des comptes, Chambre des comptes, Contrôleur-vérificateur général, etc., ceux-ci doivent être indépendants du pouvoir exécutif et jouir d'un statut leur permettant d'exercer leurs fonctions en toute impartialité.

5. Les ministres intéressés sont responsables des irrégularités mises en lumière au cours des opérations de contrôle; il leur appartient de fournir au Parlement toutes explications utiles.

6. Pendant l'exercice financier, pour lequel le budget a été adopté, le contrôle parlementaire pourra être établi par des mesures administratives assurant, autant que possible, une vérification continue des dépenses, ainsi que par des mesures d'ordre politique consistant dans la création d'une commission parlementaire des évaluations budgétaires.

\* \* \*

La XLI<sup>e</sup> Conférence interparlementaire émet le vœu que fassent l'objet d'un prochain débat les problèmes, de plus en plus nombreux, qui se posent à propos du droit de contrôle qu'exercerait le Parlement sur le budget de tout organisme, service, entreprise ou établissement fonctionnant sous la garantie de l'Etat ou pouvant faire appel à son aide financière.

## II

### Limites à la souveraineté des Etats

Considérant qu'une collaboration plus étroite entre les peuples à régime démocratique est de nature à renforcer la stabilité de la paix dans le monde,

que cette collaboration, pour produire ses pleins effets, exige certains sacrifices et certaines compensations par la voie d'un abandon partiel de la souveraineté,

qu'il importe, donc, d'encourager la constitution d'autorités communes, auxquelles seraient délégués certains pouvoirs, chacun des pays conservant, d'ailleurs, le maximum possible des prérogatives de sa souveraineté,

la XLI<sup>e</sup> Conférence de l'Union interparlementaire émet le vœu que chacun des Groupes nationaux s'engage à favoriser, dans son pays, l'adaptation des normes constitutionnelles en vue de rendre plus efficace la participation à une collaboration internationale, tant au point de vue politique qu'économique et culturel.

### III

#### La collaboration internationale des parlements

##### I

La XLI<sup>e</sup> Conférence interparlementaire

exprime le vœu que le Conseil interparlementaire étudie les moyens d'établir une liaison efficace avec les Gouvernements de tous les pays membres de l'Union.

Elle invite les Groupes nationaux à poursuivre leurs efforts pour assurer une meilleure diffusion des travaux de l'Union dans les parlements, la presse et le public.

Il appartiendra au Bureau interparlementaire de maintenir des contacts aussi étroits que possible avec les grandes institutions internationales de caractère officiel. Il est suggéré qu'aux Conférences successives de l'Union, un rapport circonstancié sur l'une ou l'autre de ces organisations fasse l'objet d'une discussion.

##### II

La XLI<sup>e</sup> Conférence interparlementaire,

interprétant la volonté des Parlements et des Groupes nationaux constituant l'Union de conserver à celle-ci son caractère universel et l'autorité qu'elle s'est acquise comme première et seule institution interparlementaire ouverte aux assemblées législatives du monde entier,

Emet le vœu que :

1. les formations interparlementaires régionales, de caractère non officiel, telles que l'Union interparlementaire des Pays du

Nord, l'Union interparlementaire belgo-hollando-luxembourgeoise et l'Union interparlementaire des Pays arabes, ou les groupes d'amitié formés entre les Parlements de deux pays, qui existent déjà ou dont la création est envisagée, exercent leur activité dans le cadre et conformément aux traditions de l'Union interparlementaire ;

2. les formations interparlementaires de caractère officiel, telles que l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, la future Assemblée de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ou le Conseil nordique en projet, s'inspirent des principes démocratiques qui sont le fondement du régime représentatif.

A cet égard, il est recommandé que :

a) les représentants des Parlements soient librement désignés par ceux-ci, sans exclusion systématique de l'opposition démocratique, à moins que le peuple ne soit appelé à élire directement ses mandataires ;

b) l'organe délibérant, émanation des Parlements ou du peuple, conserve un contact étroit avec les Gouvernements, ces derniers étant représentés à toutes les réunions et prenant une part active à la solution des problèmes mis à l'ordre du jour.

#### IV

### L'Union interparlementaire et l'étude d'une représentation parlementaire universelle

#### I

La XLI<sup>e</sup> Conférence interparlementaire,

pénétrée de la nécessité vitale du règne de la loi dans les affaires internationales, en vue d'assurer une collaboration économique et politique effective,

désireuse, conformément à la mission traditionnelle de l'Union interparlementaire, d'assurer, à cet égard, un échange régulier d'informations et de prendre toutes les initiatives utiles pour promouvoir la coopération internationale,

consciente des courants d'opinion qui se manifestent pour rechercher les conditions dans lesquelles pourrait être créée une représentation parlementaire universelle,

considérant que l'Union est l'institution la mieux préparée à étudier ce problème,

charge les Commissions politique et juridique de présenter un rapport sur ce sujet à la Conférence de 1953.

## II

La XLI<sup>e</sup> Conférence interparlementaire,

considérant l'importance primordiale du problème de la garantie universelle des droits de l'homme ;

considérant qu'en présence des difficultés que soulève l'élaboration d'un pacte international, l'Union est particulièrement qualifiée pour apporter à cette œuvre le concours de son expérience, de ses méthodes et de ses traditions ;

charge les Commissions politique et juridique de présenter à la plus prochaine Conférence plénière un rapport d'ensemble sur les moyens et les formules propres à assurer la garantie effective des droits individuels et des libertés fondamentales, en envisageant, notamment, les solutions tendant à placer ces droits et libertés sous la sauvegarde de la juridiction internationale.

## V

### **Adjonction à l'article 17 des Statuts de l'Union concernant l'élection des membres du Comité exécutif**

*Nouvel alinéa à intercaler entre les mots : « ...le Conseil procédera à l'élection » et les mots : « Le Comité arrête son règlement. » :*

« En cas de décès ou de démission d'un membre du Comité ou de son élection comme président du Conseil, le Conseil désigne un remplaçant dont les fonctions durent jusqu'à la prochaine Conférence, qui procède à l'élection définitive. Le nouveau membre prend la place du membre à qui il succède dans la série des sorties. »

VI

**Hommage au Secrétaire général de l'Union interparlementaire**

La XLI<sup>e</sup> Conférence de l'Union interparlementaire enregistre avec le plus profond regret la décision prise par M. Léopold Boissier de renoncer à ses fonctions de Secrétaire général.

Elle adresse à cet éminent serviteur de l'Union l'expression de sa reconnaissance pour le concours dévoué qu'il a apporté pendant trente années à son fonctionnement. Elle salue en lui un défenseur inlassable des institutions parlementaires et de la paix ; et elle forme des vœux pour que cette retraite prématurée ne prive pas la cause de la collaboration internationale d'un de ses meilleurs artisans.

**B — NOMINATIONS**

I

**Conseil interparlementaire  
Exercice depuis la XLI<sup>e</sup> jusqu'à la XLII<sup>e</sup> Conférence**

*Président* : Le très honorable vicomte STANS\_GATE, D.S.O., D.F.C.,  
membre de la Chambre des Lords (Grande-Bretagne)

<i>Allemagne</i> . . . . .	MM. D <sup>r</sup> Hermann PÜNDER et D <sup>r</sup> Hermann L. BRILL.
<i>Amérique (Etats-Unis d')</i>	Hon. Alben W. BARKLEY et Hon. Daniel REED.
<i>Autriche</i> . . . . .	Eduard LUDWIG et le D <sup>r</sup> Ernst KOREF.
<i>Belgique</i> . . . . .	Paul STRUYE et Robert GILLON.
<i>Birmanie</i> . . . . .	U Kyaw KHIN et U Hline HOKE.
<i>Brésil</i> . . . . .	Domingos VELASCO et Luis GARCIA
<i>Ceylan</i> . . . . .	S.W.R.D. BANDARANAIKE et T. B. PANABOKKE.

<i>Danemark</i> . . . . .	MM. Alsing ANDERSEN et Viggo HAUCH.
<i>Egypte</i> . . . . .	Aly Zaki EL-ORABI et Mahmoud RACHID.
<i>Espagne républicaine</i> . .	— — —
<i>Finlande</i> . . . . .	Lennart HELJAS et Uno TAKKI.
<i>France</i> . . . . .	Paul BASTID et Marius MOUTET.
<i>Grande-Bretagne</i> . . . .	le colonel STODDART-SCOTT et Harry HYND.
<i>Grèce</i> . . . . .	— — —
<i>Inde</i> . . . . .	Shri. A. C. GUHA et Shri Akhtar HUSAIN.
<i>Irak</i> . . . . .	Arkan ABADI et Izziddin MULLA.
<i>Iran</i> . . . . .	D <sup>r</sup> MATINE-DAFTARY et D <sup>r</sup> SANGUE.
<i>Irlande</i> . . . . .	Patrick HOGAN et Patrick J. LITTLE.
<i>Islande</i> . . . . .	— — —
<i>Israël</i> . . . . .	David HACOHEN et Jacob KLEBANOFF.
<i>Italie</i> . . . . .	Giovanni PERSICO et Gaetano MARTINO.
<i>Liban</i> . . . . .	Habib ABI-Chahla et Saadi MUNLA.
<i>Luxembourg</i> . . . . .	Emile REUTER et Pierre GRÉGOIRE.
<i>Monaco</i> . . . . .	Auguste MÉDECIN et Louis AUREGLIA.
<i>Norvège</i> . . . . .	Gustav NATVIG PEDERSEN et Sven NIELSEN.
<i>Pakistan</i> . . . . .	Hon. Ghyasuddin PATHAN et Ahmad E.H. JAFFER.
<i>Pays-Bas</i> . . . . .	P.J.S. SERRARENS et J. VAN DE KIEFT.
<i>Philippines</i> . . . . .	Camilo OSIAS et R. LEUTERIO.
<i>Suède</i> . . . . .	Allan VOUGT et Erik HAGBERG.
<i>Suisse</i> . . . . .	Aymon de SENARCLENS et Ernst BOERLIN.
<i>Syrie</i> . . . . .	N. ANTAKI et D <sup>r</sup> HUNEIDI.
<i>Thaïlande</i> . . . . .	Phra RAJADHARM NIDES et le général Kharb KUNJARA.
<i>Turquie</i> . . . . .	Djihhat BABAN et Salomon ADATTO.
<i>Yougoslavie</i> . . . . .	Vladimir SIMITCH et Ivo ANDRITCH.

## II

### Comité exécutif

Le Conseil a réélu président le très honorable vicomte Stansgate, membre de la Chambre des Lords (Grande-Bretagne). Lord Stansgate continuera, par conséquent, à assumer les fonctions de président du Comité exécutif.

Le Comité sera donc composé ainsi pendant l'exercice prochain : Lord Stansgate (Grande-Bretagne), président ; M. Giovanni Persico (Italie) ; Shri A. C. Guha (Inde) ; M. Allan Vougt (Suède) ; M. Habib Abi-Chahla (Liban) ; M. Djihat Baban (Turquie) ; M. Harold D. Cooley (Etats-Unis d'Amérique).

## III

### Vérificateurs des comptes

Le Conseil a désigné comme vérificateurs des comptes pour 1952 : M. Sven Nielsen (Norvège) et M. T. Al-Swaidi (Irak).

---

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

# UNION INTERPARLEMENTAIRE

6, RUE CONSTANTIN, GENÈVE

Adresse télégraphique:  
INTERPARLEMENT-GENÈVE

25

Conseil interparlementaire  
Berne, 27 août 1952.

Ordre du jour II 2.

## RAPPORT de GESTION du Bureau interparlementaire de la XLe à la XLIIe Conférence

Genève, le 2 août 1952.

Monsieur le Président, Messieurs,

J'ai l'honneur de présenter ci-après, conformément aux règlements en vigueur, le rapport annuel sur la gestion du Bureau interparlementaire pendant la période s'étendant de la XLe à la XLIIe Conférence, c'est à dire de septembre 1951 au début d'août de l'année courante.

Tout d'abord, je prendrai, point par point, le programme du Bureau pour 1952, tel qu'il fut élaboré par le Comité exécutif, puis approuvé par le Conseil à sa session de Nice en avril dernier.

### I

#### Exécution du programme du Bureau depuis la Conférence d'Istanbul

Ce programme a été publié en annexe à la convocation du Conseil pour le 19 avril 1952. Il comprend les points ci-après :

1. Démarches en vue de la création de nouveaux Groupes.
2. Développement des finances de l'Union. Régime des pensions de retraite de certains fonctionnaires.
3. Voyages de propagande.
4. Préparation des travaux des Commissions permanentes d'étude.
5. Organisation d'une Conférence annuelle.
6. Publication du Bulletin interparlementaire.

7. Collaboration avec la Section autonome des Secrétaires généraux des Parlements.
8. Publication d'une troisième série des Résolutions des Conférences et Décisions principales du Conseil.
9. Relations avec les Nations Unies et les institutions gouvernementales spécialisées.

1. Démarches en vue de la création de nouveaux Groupes.

Le Très Honorable vicomte Stansgate, membre de la Chambre des Lords, président du Conseil interparlementaire, a continué, sans désenparer, son activité à Londres; il a profité des nombreuses occasions que lui fournissent ses contacts avec les milieux les plus divers de la capitale anglaise. Il a retenu à sa table, à la Chambre des Lords, nombre d'hommes politiques et de diplomates jouant un rôle dans les relations internationales. Il a pris part à beaucoup de réceptions diplomatiques officielles, où il s'est entretenu aussi bien avec des personnalités étrangères de pays dont les parlements appartiennent à l'Union que de ceux dans lesquels l'Union n'est pas représentée. Enfin lui-même, secondé par Lady Stansgate, a donné, au Palais de Westminster, une brillante réception le 11 juillet dernier, réception à laquelle la plupart des diplomates accrédités auprès de la Cour de Saint-James sont venus avec leurs épouses. Sans aucun doute, la réception dont il s'agit, qui fut un plein succès, aura un rayonnement extrêmement favorable à l'oeuvre interparlementaire dans le monde entier.

De son côté, le Bureau n'est pas resté inactif. Un Groupe national nouveau est sur le point de se constituer au Brésil; il va s'en former un au Japon, d'après les assurances qui ont été données au Secrétaire général. Enfin, des démarches sont en cours pour la formation de Groupes nationaux de l'Union à Haïti, en Indonésie et en Nouvelle-Zélande.

Le nouveau Secrétaire général, qui entrera en fonctions au début de juillet 1953, pourra sans doute, en entreprenant des voyages dans plusieurs pays d'outre-mer, faire aboutir la constitution d'un certain nombre de nouveaux Groupes de l'Union interparlementaire.

2. Développement des finances de l'Union. Régime des pensions de retraite de certains fonctionnaires.

L'appel du Conseil interparlementaire portant de 20 à 50 pour cent l'augmentation du barème des subventions a été entendu et il a été accueilli favorablement dans presque tous les pays. Se conforment désormais au nouveau barème les Groupes nationaux suivants: Allemagne, Amérique (Etats-Unis d'), Autriche, Belgique, Birmanie, Ceylan, Danemark, Egypte, Espagne républicaine, Finlande,

Grande-Bretagne, Grèce, Irak, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Liban, Luxembourg, Monaco, Norvège, Philippines, Suède, Thaïlande, Turquie, Yougoslavie, soit vingt-sept Groupes sur trente-deux. Une décision favorable est également attendue du Pakistan, si bien qu'il ne resterait plus que quatre Groupes ne versant pas encore le montant intégral de la subvention prévue. Sur ceux-ci, deux ont fait un effort partiel pour augmenter leur subvention, deux autres ont répondu que, jusqu'à présent, ils n'en apercevaient pas la possibilité. De tels résultats sont dus, dans une très large mesure, à l'action persévérante du Comité financier permanent composé de Sir Frank Sanderson (Grande-Bretagne), de MM. Persico (Italie) et Serrarons (Pays-Bas).

Quant aux pensions de retraite de plusieurs fonctionnaires du Bureau, dans l'état présent des choses, et de tous les fonctionnaires du Bureau à l'avenir, une décision de principe a déjà été prise, lors de la réunion du Conseil tenue à Stockholm, en septembre 1949. Elle a été complétée par une nouvelle décision qui fut adoptée, à l'unanimité, par le Conseil interparlementaire, à Nice, le 19 avril dernier. M. A. de Senarclens, président du Groupe suisse, a été chargé par le Comité exécutif d'établir un plan d'ensemble pour les pensions de retraite du personnel. Ce plan a trouvé l'approbation unanime du Conseil interparlementaire. Comme il figure, dans ses détails, au procès-verbal de la session de printemps du Conseil, nous ne croyons pas indispensable d'y revenir ici. Ce plan a, d'ores et déjà, reçu l'exécution qu'il comportait. Et des pensions de retraite adéquates pourront être assurées à la plupart des membres du personnel.

### 3. Voyages de propagande.

Un voyage du Président du Conseil interparlementaire, au mois de septembre 1951, en Israël, dans le Liban et en Syrie, a eu un plein succès au lendemain de la Conférence interparlementaire d'Istanbul. Aucun voyage de propagande ne sera, sans doute, effectué en 1952, le Bureau étant forcé de réaliser des économies, pour le cas où la Conférence doit avoir lieu hors d'Europe en 1953.

Des voyages dans le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient et en Amérique latine sont envisagés, à partir du moment où le nouveau Secrétaire général entrera en fonctions.

### 4. Préparation des travaux des Commissions permanentes d'étude.

Aucune Sous-commission n'a été réunie.

Quatre Commissions permanentes ont été convoquées à Nice en avril. La Commission politique et la Commission juridique ont siégé conjointement. La

Commission économique et financière s'est occupée du contrôle parlementaire du budget. Le travail de préparation a été facilité au Bureau, du fait de l'envoi de quatre notes ou mémoires de M. Emile Blamont, président de la Section autonome des Secrétaires généraux des parlements (France), de M. Tewfik Habib, secrétaire général adjoint du Sénat d'Egypte, de M. Lidderdale, haut fonctionnaire de la Chambre des Communes (Grande-Bretagne) et de M. S.L. Shakhher, secrétaire adjoint du Parlement de l'Inde. La Commission sociale et humanitaire a, également, tenu à Nice deux séances.

Toutes les Commissions permanentes sont convoquées à Berne, en août-septembre prochain.

Le Bureau participe, pour le moment, à trois enquêtes: une sur les étrangers indigents; une sur les maladies infectieuses transmissibles, dont les résultats importants ont été mis en relief par M. Augusto Médecin, président du Groupe monégasque, lors des réunions de Nice; enfin, une troisième sur les assemblées délibérantes dans les territoires non-métropolitains, suspendue, mais non encore terminée.

##### 5. Organisation d'une Conférence annuelle.

Le rapport du Secrétaire général a nécessité, comme d'habitude, un travail de documentation et de préparation très étendu. Il concerne, à la fois, l'évolution politique et le développement économique du monde, de septembre 1951 à juin 1952. A une vingtaine de lignes près, ce rapport est exactement aussi long que celui de l'année précédente. Afin de ne pas rendre ce document encore plus volumineux, le chapitre concernant les problèmes sociaux a dû être abrégé et il ne traite, à titre d'exemple, qu'une des questions les plus actuelles à l'heure présente, semble-t-il, celle des droits syndicaux et des libertés syndicales.

De nombreuses correspondances et démarches ont été nécessaires pour se procurer les textes authentiques des conventions les plus récentes qui font l'objet de commentaires dans le rapport sur la situation générale du monde. En effet, les événements de ces toutes dernières semaines y sont relatés, alors que beaucoup d'organisations internationales laissent s'écouler six mois, un an ou même davantage, avant de donner un résumé d'ensemble des principaux faits qui les concernent.

Quant à l'organisation de la Conférence plénière de 1952, la circonstance qu'elle a lieu dans le pays même où se trouve le siège central de l'Union a, naturellement, simplifié les choses pour le Bureau, dans une certaine mesure.

6. Publication du "Bulletin interparlementaire"

Rien de spécial à signaler cette année-ci. Il y a eu, comme d'habitude, cinq fascicules publiés en français et en anglais. Non seulement le nombre des numéros, mais aussi celui des pages imprimées est, à quelques unités près, identique à celui de 1950-1951.

7. Collaboration avec la Section autonome des Secrétaires généraux des Parlements.

Cette collaboration a été satisfaisante. En ce qui concerne les Informations constitutionnelles et parlementaires, le Bureau interparlementaire s'occupe de la vente de cette revue trimestrielle, dont le tirage augmente sans cesse, à l'intérieur de la Suisse.

Pour ce qui est des modifications constitutionnelles intervenant dans la Confédération suisse, c'est aussi le Bureau de Genève qui a fourni aux Informations le texte paru dans le numéro de novembre de ce périodique et le commentaire qui a été publié sur le rôle de la banque d'émission, commentaire qui accompagnait la nouvelle rédaction de l'article constitutionnel y relatif.

A Nice, en avril, la Section autonome, que préside M. Emilo Blaront (France), a demandé au Président du Conseil interparlementaire une intervention, au nom du Comité exécutif de cette Section. L'intervention dont il s'agit concernait la situation des Secrétaires généraux des parlements faisant également fonction de Secrétaires généraux des Groupes nationaux de l'Union. Avant de donner mandat à son Président d'intervenir auprès des Présidents des Assemblées législatives, comme il en était prié, le Conseil interparlementaire a décidé de renvoyer le problème à sa session de Berne, le 27 août prochain, pour plus ample information. Il examinera, en même temps, une autre requête du Comité exécutif de la Section autonome ayant trait à la consultation des techniciens des parlements en vue de la constitution des organismes internationaux nécessaires à la mise en oeuvre de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier et, ultérieurement, d'autres communautés analogues.

8. Publication d'une troisième série des Résolutions des Conférences et Décisions principales du Conseil.

Cette publication, dont le principe a déjà été admis par le Comité exécutif et par le Conseil, aura lieu l'automne prochain, les fonds nécessaires à cet effet étant, désormais, disponibles pour cela.

9. Relations avec les Nations Unies et les institutions gouvernementales spécialisées.

Les Nations Unies étaient représentées, à la Conférence interparlementaire d'Istanbul, par un observateur, M. J.P. Humphrey; le Bureau international du Travail, par un de ses hauts fonctionnaires, M. Mukdin Osmay; enfin, l'Organisation internationale des Réfugiés, par M. Henri Ponsot, ambassadeur de France. Le Conseil de l'Europe avait délégué à la XIe Conférence comme observateurs MM. J. Leprette et H. Pfeffermann.

M. André Roussy, secrétaire général du Groupe français, a représenté l'Union à la sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'est tenue à Paris, de novembre 1951 à février 1952, en qualité d'observateur. D'autre part, grâce à la collaboration du Groupe birman, l'Union a été représentée par un délégué de ce Groupe à la session de divers organes de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, qui ont tenu séance à Rangoun au cours de l'hiver dernier.

Auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, l'Union jouit du statut consultatif de catégorie A. M. le prof. Mirkine-Guetzévitch fait fonction de consultant pour les réunions qui ont lieu aux Etats-Unis. Le Secrétaire général et ses collaborateurs directs assistent à un certain nombre de réunions se tenant en Europe, notamment à Genève. Mais ils ne peuvent le faire de façon continue, beaucoup de ces réunions ne présentant qu'un intérêt strictement technique et leurs occupations administratives ne leur permettent guère, d'autre part, d'aller au Palais des Nations pour suivre régulièrement les débats. Il s'agit donc plutôt d'y faire, de temps à autre, acte de présence.

Les relations de l'Union interparlementaire avec l'Organisation des Nations Unies ont, du reste, été l'objet d'un échange de vues au Conseil interparlementaire, le 19 avril dernier, à Nice. En effet, plusieurs délégués se sont plaints du fait que le statut purement consultatif de l'institution interparlementaire au Conseil économique et social ne lui donnât pas accès auprès des organes essentiellement politiques des Nations Unies, où les membres des corps législatifs du monde entier ou bien leurs représentants dûment mandatés devraient être en mesure d'intervenir dans cette qualité. La question a été renvoyée, par le Conseil, pour étude, à la Commission politique et d'organisation, qui devra se prononcer sur ce point et examiner le problème dans son ensemble.

Avec l'Organisation internationale du Travail, avec l'Organisation mondiale de la Santé, toutes deux à Genève, et avec l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture, à Rome, les relations de l'Union se bornent à un échange de documents, soit à titre permanent, soit simplement au fur et à mesure des besoins

des Commissions permanentes d'étude de l'Union qui ont à s'occuper de tel ou tel problème en vue de la préparation d'une Conférence déterminée.

Auprès de l'UNESCO, au contraire, comme auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, l'Union interparlementaire est une des organisations non-gouvernementales jouissant du statut consultatif. A Nice, le 24 avril 1949, il y a donc plus de trois ans, le Conseil interparlementaire adopta deux décisions: l'une concernant la ratification de l'accord facilitant la circulation libre du matériel visuel et auditif, de caractère éducatif, scientifique et culturel, qui porte la date du 15 juillet 1949; l'autre relative à l'accord sur l'importation en franchise d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel, qui devait porter la date du 22 novembre 1950.

Le Secrétaire général a rappelé, par circulaire du 7 avril dernier, aux Groupes des pays ayant signé, mais non pas encore ratifié, lesdits accords, les décisions unanimes du Conseil, qui font aux parlements de ces pays une obligation stricte d'intervenir en faveur de la ratification d'accords de cette nature.

Il s'agissait, dans le premier cas, de treize pays; dans le deuxième, de quinze pays. Les réponses, toutes parvenues dans le courant d'avril, n'ont été, jusqu'à présent, qu'au nombre de quatre, dont l'une s'appliquant à la ratification des deux accords.

En Belgique (deuxième accord seulement), bonne note a été prise de la chose, mais le résultat des démarches entreprises n'apparaît pas d'une façon très claire.

En Grande-Bretagne (deuxième accord seulement), le nécessaire est déjà fait dans la plupart des cas concrets. Mais avant de ratifier l'accord, le Gouvernement de Sa Majesté désire savoir si un certain nombre de pays importants ont agi de même ou vont agir de même.

Au Luxembourg (deuxième accord seulement), le résultat positif a été que le Secrétaire du Conseil d'Etat, dûment avisé par le Groupe, a pris des mesures pour que cette corporation donne son avis avec plus de rapidité à la Chambre des Députés, ce qui doit permettre à celle-ci de procéder assez vite au vote autorisant la ratification.

Aux Pays-Bas (les deux accords), des démarches ont été commencées par le Groupe. Mais leur résultat se fera encore attendre un certain temps, car plusieurs ministères doivent encore être consultés, notamment le Ministère des Finances.

Tout en remerciant très vivement les quatre Groupes nationaux susmentionnés de la peine qu'ils ont bien voulu prendre, le Bureau signale que les

Groupes suivants n'avaient rien répondu à la date limite du 1<sup>er</sup> juillet, date qui leur avait été indiquée dans la circulaire du 7 avril.

Premier cas seulement.- Egypte, France, Israël, Suède, Suisse.

Deuxième cas seulement.- Amérique (Etats-Unis d'), Brésil, Danemark, Grèce, Liban.

Deux cas.- Iran, Philippines.

Il est à souhaiter que ces Groupes nationaux soient en mesure de donner des réponses lors des réunions de Berne, indiquant, de cette façon, que les décisions prises, à l'unanimité, par le Conseil interparlementaire sont suivies d'effet dans les pays entrant en ligne de compte.

## II

### Correspondance. Circulaires. Publications.

Depuis le début d'août 1951, 3090 lettres furent expédiées ou reçues par le Bureau interparlementaire; 62 circulaires et mémoires furent envoyés aux Groupes nationaux, aux membres du Conseil, du Comité exécutif, ainsi que des Commissions permanentes d'étude. Les circulaires et mémoires dont il s'agit ont été reproduits, à la fois, en français et en anglais.

Le nombre de pages imprimées pendant cette période s'élève à 2208. Celles-ci se répartissent de la façon suivante :

Compte rendu de la XI <sup>e</sup> Conférence (xii + 783).....	795
<u>Bulletin interparlementaire</u> . Cinq fascicules, éditions française et anglaise.....	305
Circulaire aux Groupes contenant les résolutions de la XI <sup>e</sup> Conférence, éditions française et anglaise.....	22
Convocation du Conseil, Nice 1952, éditions française et anglaise	20
Convocation du Conseil, Berne 1952, éditions française et anglaise	24
Procès-verbaux du Conseil, Istanbul et Nice (août-septembre 1951 et avril 1952), éditions française et anglaise.....	114
<u>Informations constitutionnelles et parlementaires</u> . Quatre fascicules éditions française et anglaise.....	442
Convocation à la XI <sup>e</sup> Conférence, éditions française et anglaise	16
Documents préliminaires de la XI <sup>e</sup> Conférence.....	398
Listes d'adresses (novembre 1951 et mars 1952).....	72
Total.....	2208 pages

III

Publicité donnée aux travaux interparlementaires

La présence d'un attaché de presse aux Conférences plénières et aux réunions de printemps est, désormais, devenue coutumière à l'Union interparlementaire. La façon dont M. Claude Bonét-Maury s'est acquitté de cette mission à Istanbul, en août-septembre 1951, et à Nice, en avril 1952, a permis d'obtenir des résultats substantiels. Dans des pays comme l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Turquie, les articles publiés sur les travaux de l'Union interparlementaire ont été, à la fois, plus nombreux et plus importants. Dans les Etats scandinaves, en Suisse et en Yougoslavie, les Groupes ne font pas toujours connaître au Bureau, dans le détail, les études et articles publiés. Il en est de même dans les pays d'outre-mer, qui envoient rarement des découpures de presse.

Par contre, les Groupes de pays non-européens renseignent, quelquefois, le Bureau sur les émissions radiophoniques transmises ou retransmises. Or, la propagande par T.S.F. est extrêmement efficace, elle aussi. Grâce au poste émetteur puissant de Radio Monte-Carlo auquel il a normalement accès, le Groupe interparlementaire d'un très petit Etat, comme la Principauté de Monaco, par exemple, est souvent appelé à rendre des services extrêmement précieux dans ce domaine.

IV

Exécution des résolutions des Conférences de l'Union

Rappelons, à ce propos, l'article 5 des Statuts de l'Union qui est ainsi rédigé :

"Un Groupe national a le devoir de saisir son parlement par l'intermédiaire de son Bureau ou de l'un de ses membres individuels, des décisions des Conférences comportant une action parlementaire ou gouvernementale et de faire connaître au Bureau interparlementaire le résultat des démarches qu'il aura entreprises à ce sujet, au plus tard un mois avant la prochaine Conférence".

La circulaire N° 9, du 6 septembre dernier, contenait le texte des résolutions adoptées à Istanbul. Elle a été envoyée à tous les Gouvernements, à tous les Parlements, aux Groupes nationaux et à un certain nombre d'organisations internationales, que ces résolutions étaient susceptibles d'intéresser à certains égards.

Le commentaire circonstancié des résolutions votées par la X<sup>e</sup> Conférence indiquait les points à propos desquels une action des Groupes nationaux pouvait s'exercer, soit sur le terrain parlementaire proprement dit, soit sur le terrain administratif. Ce commentaire faisait l'objet de la circulaire N° 10, du 15 novembre 1951.

Enfin, une circulaire N° 1, du 8 janvier 1952, rappelait aux Groupes l'obligation qu'ont ceux-ci de faire quelque chose de positif pour l'exécution des résolutions prises par les Conférences interparlementaires.

Le tableau annexé au présent rapport de gestion fournit, là-dessus, des précisions nombreuses. S'il y a, peut-être, un peu moins de cas à signaler que pour l'année 1950-1951, c'est, sans doute, parce que la nature des résolutions adoptées se prêtait moins aisément à des mesures précises à prendre par les Groupes, si l'on fait abstraction de celles consistant à donner aux textes votés la publicité voulue (large distribution aux intéressés, traduction des résolutions dans la langue du pays, impression d'un rapport sur la Conférence destiné, avant tout, à renseigner sur elle ceux des parlementaires qui n'avaient pu s'y rendre en personne).

## V

### Autres activités des Groupes nationaux

La création de sections d'amitié et les visites de Groupe à Groupe doivent figurer parmi les activités importantes que peuvent exercer, de leur propre initiative, les Groupes nationaux de l'Union. Ces activités se développent de plus en plus. Elles sont soigneusement relatées, au fur et à mesure, dans les fascicules du Bulletin interparlementaire, en tant que les secrétaires des Groupes les portent à la connaissance du Bureau de Genève. Pour cela, également, il nous est possible de renvoyer au tableau, qui a été annexé au présent rapport et dont l'un des objets est, précisément, de donner de ces activités un aperçu d'ensemble.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Messieurs, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Annexe: Un tableau.

Léopold BOISSIER  
Secrétaire général.

Se ha celebrado en Niza la Semana Interparlamentaria -15/19 Abril-. Ha existido, en representación del Grupo Interparlamentario español, el ministro y diputado Sr. Valera. El Palacio del Mediterraneo aparecía engalanado con las banderas de todos los países cuyos Parlamentos están asociados en la Unión, y entre aquellos símbolos estaba el de la Republica Española. Fué acordado celebrar el Congreso anual en Berna el próximo mes de Agosto. Se lleven a él como temas estudiados: La legislación referente a la inmunización preventiva de las enfermedades transmisibles; La fiscalización parlamentaria de los presupuestos del Estado; y las posibilidades de organización de un gobierno y parlamento mundial. El problema de los refugiados, figurado en la Agenda de Niza, ha quedado para ulterior estudio. El Sr. Valera pronunció un largo discurso dando a conocer la obra de la Republica Española, el origen y naturaleza del régimen fascista español, las perspectivas futuras de la democracia en España, y las aportaciones ideológicas y técnicas de la misma a la solidaridad internacional.

Groupe Parlementaire Basque

Délégation d'Euzkadi

11, Avenue Marceau, Paris (16<sup>e</sup>)

Klé. 10-77

TABLEAU ILLUSTRANT L'ACTIVITE DES GROUPES NATIONAUX  
telle qu'elle résulte du compte rendu des actes et des autres  
communications faites au Bureau de Genève.

Groupe	Nombre de membres du Groupe	Participation aux réunions interparlementaires	Action entreprise pour l'exécution des résolutions de l'Union	Publicité donnée aux travaux interparlementaires	Autres activités
Allemagne	372	Istanbul Nice	Rapport relatif à la Conférence d'Istanbul communiqué au Ministère des Affaires étrangères pour commentaires. Egaloment communiqué au Ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement, ainsi qu'au Ministère pour les Réfugiés.	Série d'articles de M. Löbe dans le "Telegraf" sur la Conférence d'Istanbul.	Constitution à Bonn, en juillet 1952, d'une section interparlementaire d'amitié italo-allemande. Les représentants du Groupe italien sont reçus par leurs collègues allemands.
Amérique (Etats-Unis)	528 (le Congrès entier)	Istanbul Nice	voir suite p. 8.	Article du Secrétaire permanent du Groupe sur l'Union et la Conférence d'Istanbul dans "World Affairs".	
* Autriche		Istanbul Nice			
Belgique	Aucun chiffre communiqué	Istanbul Nice	Question posée par M. H. Rolin au Ministre des Affaires étrangères au sujet de la ratification de l'accord du 2 novembre 1950 relatif à l'importation et à l'exportation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel.	Articles dans "Le Libre Belgique" et brochure de M. Struye sur la Conférence d'Istanbul. Article de M. L. Piérard dans "La Dépêche du Midi".	Participation à une conférence du groupe interparlementaire franco-belge à Paris. Participation à la Conférence interparlementaire belgo-néerlandaise-luxembourgeoise à La Haye. Constitution d'une section italo-belge.

\* N'a pas envoyé de rapport sur son activité.

Groupe	Nombre de membres du Groupe	Participa- tion aux réunions interparlo- mentaires	Action entreprise pour l'exécution des résolu- tions de l'Union	Publicité donné aux travaux in- terparlementaires	Autres activi- tés
Birmanie	88	Istanbul	<u>Réfugiés.</u> Il n'y a en Birmanie que 600 réfu- giés environ; ceux-ci sont autorisés à rési- der dans 4 localités conformément aux princi- pes du droit international. <u>Répartition des denrées alimentaires.</u> La Birmanie s'efforce d'augmenter le rendement de ses cultures de riz, d'améliorer les méthodes agricoles et l'élevage, d'élargir les marchés. <u>Déclara- tion sur la paix.</u> Communiquée au Gouverne- ment. <u>Revision de l'art. 17.</u> Communiquée au		A représenté l'Union aux sessions de la Commission économique des Nations Unies pour l'Extrê- me-Orient, à Rangoun.
Ceylan	119	Istanbul			
* Danemark	Aucun chiffre communi-	Istanbul Nico			
* Egypte	"	Istanbul			
* Espagne républi- caine	"	Nico			
Finlande	"	Istanbul Nico		La réunion annuel- le du Groupe a re- çu une large pu- blicité dans la presse de Holsinki.	
Franco	"	Istanbul Nico		Articles sur la Conférence d'Istan- bul, dans de nom- breux journaux, par M. J. Minjoz. Beaucoup d'arti- cles sur les réu- nions interparle- mentaires de Nico en avril 1952.	Réunion franco- italienne pré- paratoire à San-Reno (hi- ver). Rencontre in- terparlemen- taire franco- italienne à Rome (Juin 1952).- Récep- tion d'une dé- légation cana- dienne par la section franco- canadienne. Rencontre avec des parlemen- taires étran- gers.- A reçu, à Paris, le Pré- sident du Con- seil interpar- lementaire et le Secrétaire général de l'Union.

\* N'a pas envoyé de rapport sur son activité.

Groupo	Nombre de membres du Groupe	Participation aux réunions interparlementaires	Action entreprise pour l'exécution des résolutions de l'Union	Publicité donnée aux travaux interparlementaires	Autres activités
Grande-Bretagne	497	Istanbul Nico	Accusé de réception personnel du Premier Ministre de la <u>Déclaration sur la Paix.</u> - Résolution relative aux <u>Réfugiés</u> , communiqué au Ministre de l'Intérieur et au Ministre des Affaires étrangères et commentée par ce dernier. - <u>Répartition des denrées alimentaires:</u> Transmise, par les services compétents, au Ministre du Ravitaillement. Question posée par M. Hynd au Ministre du Commerce au sujet de la non-ratification de l'accord de l'UNESCO relatif à l'importation et à l'exportation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel.	Article sur la Conférence d'Istanbul par M. R. Boothby.	Déjeuner offert à un groupe de parlementaires japonais. - Visite au Parlement de Bonn. - Réception de plusieurs hommes d'Etat étrangers, de passage à Londres. - Réunion du Groupe organisée lors de la présence à Londres du Chancelier Adenauer pour entendre une conférence de celui-ci.
* Grèce					
Inde	145	Istanbul	Résolutions envoyées aux Ministères intéressés.		Série de conférences sur des sujets d'intérêt général, organisées sous les auspices du Groupe. - Création de quatre commissions d'étude et réunions de ces commissions. - Réception en l'honneur du Premier Ministre d'Afghanistan.
Irak	Aucun chiffre indiqué	Istanbul			Action pour la reconstitution du Groupe sur des bases plus permanentes, administratives et financières.

\* N'a pas envoyé de rapport sur son activité.

Groupe	Nombre de membres du Groupe	Participation aux réunions interparlementaires	Action entreprise pour l'exécution des résolutions de l'Union	Publicité donnée aux travaux interparlementaires	Autres activités
* Iran	Aucun chiffre indiqué				
* Irlande	155	Istanbul Nice		Rapports relatifs aux Conférences, publiés à la presse	Reçu la visite du Secrétaire adjoint du Groupe indien.
Islande	51	Istanbul	Résolutions de la Conférence d'Istanbul traduites en islandais et communiquées à tous les membres du Groupe.	Texte des résolutions d'Istanbul, en islandais, communiqué à la presse. - Conférence de presse par le Président et le Secrétaire du Groupe. - Conférence à la radio par le Président du Groupe sur l'Union et la Conférence d'Istanbul	
Israël	Aucun chiffre indiqué	Istanbul Nico			Reçu la visite de parlementaires scandinaves
Italie	"	Istanbul Nico		Articles sur la Conférence d'Istanbul et sur l'Union par M. Perissico dans "La Politica parlamentare" sept. 1951 et janvier-févr. 1952, et dans "Bulletin européen", oct. 1951; de M. Macrolli dans "La Voce repubblicana".	Réunion franco-italienne préparatoire à San Remo (hiver) - Rencontre des sections italo-française et franco-italienne à Rome (juin 1952) et constitution d'une section italo-allemande en juillet 1952.
Liban	"	Istanbul Nico			

\* N'a pas envoyé de rapport sur son activité.

Groupe	Nombre de membres du Groupe	Participation aux réunions interparlementaires	Action entreprise pour l'exécution des résolutions de l'Union	Publicité donnée aux travaux interparlementaires	Autres activités
Luxembourg	52	Istanbul Nice	Résolutions et recommandations de la 11 <sup>e</sup> Conférence soumise aux Ministres des Affaires étrangères et des Affaires économiques, avec prière de donner les suites qu'elles pourraient comporter. - Action par le Secrétaire général du Groupe en vue de donner suite à la recommandation du Conseil relative à la ratification des conventions de l'UNESCO au sujet des importations et des exportations d'objets éducatifs, scientifiques et culturels.		Participe aux travaux de l'Union interparlementaire belgo-néerlandoluxembourgeoise.
Monaco	18	Istanbul Nice		Communication au sujet de la Conférence d'Istanbul dans le "Journal de Monaco". - Article sur les réunions de Monaco, 1951, et sur l'Union et les Nations Unies, dans la "Revue internationale de Tourisme".	
Norvège	100	Istanbul Nice	Rapport du Président au sujet des décisions d'Istanbul. Le Groupe est prié d'examiner la question d'une proposition éventuelle supplémentaire en ce qui concerne <u>l'enseignement de l'histoire et la protection de l'enfance</u> . - Rapport sur la Conférence d'Istanbul imprimé et distribué à tous les membres du Parlement et du Gouvernement.		Participation à l'action en vue de la création d'un "Conseil nordique". - Participation aux travaux de l'Union interparlementaire des Pays du Nord. - Visite au Groupe interparlementaire israélien.

Groupe	Nombre de membres du Groupe	Participation aux réunions interparlementaires	Action entreprise pour l'exécution des résolutions de l'Union	Publicité donnée aux travaux interparlementaires	Autres activités
Pakistan	48	Istanbul Nico			Rapport relatif à la Conférence d'Istanbul et au voyage de la délégation pakistanaise dans le Moyen-Orient, imprimé sous forme de brochure.
Pays-Bas	73	Istanbul Nico	Résolutions d'Istanbul portées à la connaissance de tous les membres des Etats-Généraux et du Gouvernement.- Dénarche du Secrétaire général du Groupe auprès du Ministère de l'Instruction pour attirer son attention sur la question de la <u>ratification</u> des accords de l'UNESCO relatifs à la circulation internationale d'informations et à l'importation d'objets éducatifs, scientifiques et culturels.		Organisation de la Cinquième Conférence de l'Union interparlementaire belgo-néerlandaise-luxembourgeoise à La Haye.- Visite de parlementaires français.- Visite de plusieurs membres du Parlement britannique.
Philippines	122	Istanbul			
Suède	385	Istanbul Nico	Résolutions d'Istanbul transmises au Gouvernement et au Parlement		Série de conférences à l'occasion des réunions du Groupe.- Participation aux travaux de l'Union interparlementaire des Pays du Nord.- Visite au Parlement d'Israël.
* Suisse	Aucun chiffre indiqué	Istanbul Nico		Causerie de M. A. de Senarclon au sujet de l'Union au Cercle national démocratique de Genève.- Article de M. E. Boorlin sur la Conférence d'Istanbul dans la "Noue Zürcher Zeitung".	

\* N'a pas envoyé de rapport sur son activité.

Groupe	Nombre de membres du Groupe	Participa- tion aux réunions interparle- mentaires	Action entreprise pour l'exécution des résolu- tions de l'Union	Publicité donnée aux travaux in- terparlementaires	Autres activités
Syrie		Istanbul	(Le Parlement syrien a été dissous le 29 novembre 1951)		
Thaïlande	Aucun chiffre indiqué	Istanbul			
Turquie	112	Istanbul Nice	<u>Résolutions de Dublin</u> : le comité formé au sein du Groupe pour étudier la résolution relative à la <u>protection de l'enfance</u> a tenu plusieurs réunions avec la participation de délégués des Ministères de l'Instruction publi- que, de la Justice, du Travail et de l'Assis- tance sociale.- Des dé- cisions ont été prises en vue d'une action vi- sant à mettre la résolu- tion à exécution. Les dé- légués desdits Ministè- res continuent de se réu- nir pour préparer le tra- vail.- <u>Conventions de Genève</u> : Le Ministère des Affaires étrangères a en- voyé à la Grande Assen- blée nationale le projet de loi pour la ratifica- tion de ces conventions. <u>Résolutions d'Istanbul</u> : Traduction transmise aux Ministères compétents.	M. Z.Ebuzziya est chargé de diriger l'activité du Gro- upe en ce qui con- cerne la presse et la radio.- Nombreux arti- cles dans la presse turque au sujet de la Con- férence d'Istan- bul.	A organisé la XIe Conférence interparlemen- taire à Istan- bul.- Statuts de l'Union tra- duits en turc, imprimés et distribués aux membres du Groupe.
Yougo- slavie	396	Istanbul Nice	<u>Le problème des réfugiés</u> a fait l'objet d'une dé- claration du Gouvernement engageant les réfugiés yougoslaves à rentrer au pays.		Le Groupe a reçu des délégations des Groupes bel- ge et danois.
Pologne	38		Tous les membres du Groupe ont pris part à de nombreuses activités sociales ayant pour but l'entité in- ternationale. Cette activité du Groupe a été la plus intense dans le domaine des travaux du "Mouvement de défense pour la paix".- Le Groupe a participé à une visite parlementaire en Belgique en qualité d'hôte de la Société polono-belge à Bruxelles.		

Groupe	Nombre de membres du Groupe	Participation aux réunions interparlementaires	Action entreprise pour l'exécution des résolutions de l'Union	Publicité donnée aux travaux interparlementaires	Autres activités
Amérique (Etats-Unis) (suite)			<p>Réfugiés: \$100 millions alloués par le Congrès en 1952 pour les réfugiés palestiniens et israéliens. On prévoit qu'en 1953 des sommes supplémentaires dépassant \$130 millions seront votées pour le même objet.</p> <p>Répartition des denrées alimentaires: Environ \$56 millions dépensés pour l'assistance technique, avant tout, l'amélioration du rendement dans l'agriculture. Près de \$51 millions seront encore alloués en 1953. Des denrées alimentaires valent plus de \$158 millions ont été envoyées à l'Inde, à des conditions spéciales. Le programme d'aide à l'Europe et à l'Extrême-Orient comprend des allocations de denrées alimentaires, de fourrages et d'engrais d'une valeur de \$12 millions pour l'Europe et de \$150 millions pour l'Extrême-Orient.</p>		

# UNION INTERPARLEMENTAIRE

6, RUE CONSTANTIN, GENÈVE

Adresse télégraphique:  
INTERPARLEMENT-GENÈVE

27

PROCES - VERBAUX  
de la  
Commission pour l'Etude des  
Questions politiques et d'Organisation  
LV  
et de la Commission juridique  
LVI  
(Session mixte)  
NICE, 16-18 avril 1952

Sont présents : MM. le Prof. Hermann Brill et le Dr. Walter Hasemann (Allemagne); Harold D. Cooley et Daniel A. Reed (Etats-Unis d'Amérique); E. Ludwig (Autriche); Edg. Maes et M. Orban (Belgique); Alsing Andersen et Hans Hedtoft (Danemark); Fernando Valera (Espagne républicaine); Mlle Kyllikki Pohjala (Finlande); MM. Paul Bastid et Marius Moutet (France); Major Tufton Beamish et Leslie Hale (Grande-Bretagne); Patrick J. Little (Irlande); Jacob Klebanoff (Israël); Mme Mary Tibaldi Chiesa, MM. Enrico Carboni, Joseph Chiostergi, G. Codacci-Pisanelli (Italie); Habib Abi-Chahla (Liban); Pierre Grégoire et Jean Gremling (Luxembourg); G.V. Lange (Norvège); Ahmed E.H. Jaffer (Pakistan); P.J.S. Serrarens (Pays-Bas); Erik Hagberg et Åke Holmbäck (Suède); Aymon de Senarclens (Suisse); Salamon Adatto (Turquie); Vladimir Simitch ( Yougoslavie).

Assistent, en outre, aux séances : MM. Ronse et Humblet, Secrétaire du Groupe (Belgique); Brizard, Raymond-Laurent et A. Roussy, Secrétaire du Groupe (France); R. Ciasca, Mme M. Federici, MM. G. Persico (Italie); Gunnar Hoff, Secrétaire du Groupe (Norvège); A.F. Schepel, Secrétaire du Groupe (Pays-Bas); Sune Holm, Secrétaire du Groupe (Suède).

Le Secrétaire général de l'Union, M. Léopold Roissier, est également présent.

Le procès-verbal de la première et de la quatrième séance est tenu par Mme H. Preihs, celui des trois autres, par Mme S. Chaghghi.

ORDRE DU JOUR

1. Le Comité exécutif propose aux deux Commissions l'étude de la question suivante :

Création d'organismes universels ou régionaux en vue d'assurer la collaboration des parlements.

2. Echange de vues d'ordre général.
3. Examen du questionnaire joint au mémoire du Bureau.
4. Le cas échéant, nomination d'un Comité de rédaction chargé d'élaborer un avant-projet de résolution.
5. Discussion et vote d'un projet de résolution.
6. Désignation du ou des rapporteurs.
7. Imprévu.

I. Mercredi 16 avril, Séance du matin.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. Paul Bastid, ancien ministre (France), président de la Commission politique et d'organisation.

M. le PRESIDENT prie le Secrétaire général de dire quelques mots au sujet de la question inscrite à l'ordre du jour des Commissions.

M. le SECRETAIRE GENERAL fait observer que le problème est vaste et délicat. Le Comité exécutif estime, toutefois, que le moment est venu d'entreprendre cette étude. En effet, beaucoup de membres de l'Union ont déjà demandé que la question soit examinée et, lors de la Conférence de Stockholm, il a été pris une décision, selon laquelle ce problème devait être étudié immédiatement. Certaines craintes se sont aussi manifestées au sujet du nombre croissant d'organisations européennes, de caractère parlementaire, actuellement existant ou sur le point d'être créées. L'Union interparlementaire étant le premier essai de ce genre de collaboration, elle se doit d'étudier, à fond, tous les aspects de cette question.

Le Bureau interparlementaire a, par conséquent, rédigé un court mémoire à l'intention des membres des deux Commissions. Ce mémoire examine le problème dans le cadre régional, d'une part, du point de vue d'une organisation universelle, d'autre part, ce qui constitue le domaine propre de l'Union. La question des relations d'une telle organisation avec les Gouvernements est soulevée, le mémoire faisant observer que c'est l'absence de telles relations qui constitue l'un des côtés faibles de l'Union.

Un troisième chapitre du mémoire donne des exemples d'institutions régionales de caractère interparlementaire, en citant le "Commonwealth Parliamentary Association", l'Union interparlementaire des Pays du Nord, l'Union interparlementaire belgo-néerlandolo-luxembourgeoise, ainsi que ce qui a été appelé le "Strasbourg des Pays du Nord". Enfin, le Conseil de l'Europe y est mentionné. M. Boissier

ajoute qu'en ce qui concerne cette dernière organisation, les propositions de M. Eden, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, ont été présentées depuis la rédaction du mémoire, dont il s'agit. Il semble qu'elles tendent à faire du Conseil un organe de coordination de la Communauté du Charbon et de l'Acier et de la Communauté européenne de Défense. En effet, la Grande-Bretagne favoriserait le renforcement du Conseil de l'Europe; mais cela aurait pour conséquence une modification de son statut, puisque sa constitution actuelle lui interdit de s'occuper de questions d'ordre militaire.

Poursuivant le résumé du mémoire du Bureau, M. Boissier attire l'attention des Commissions sur le chapitre relatif aux mouvements en faveur d'un parlement mondial. Ces mouvements sont nombreux, mais plutôt faibles. Le dernier chapitre du mémoire rappelle les résultats d'une enquête instituée parmi les Groupes, en vue de la Conférence interparlementaire de Stockholm, au sujet de la création d'un parlement mondial. Les résultats de cette enquête furent assez contradictoires. La question fut renvoyée à une sous-commission spéciale, mais la sécession des démocraties de l'Est, peu après ladite Conférence, a découragé l'Union dans l'étude de ce problème.

Un questionnaire est annexé au mémoire, reprenant les points soulevés dans les pages qui précèdent. La Commission décidera si elle veut choisir quelques-unes de ces questions pour examen plus approfondi, à la suite d'un débat général, ou si elle préfère prendre un à un les points compris dans le questionnaire.

M. le PRESIDENT remercie le Secrétariat de son travail qui sera si utile pour la préparation des débats des deux Commissions.

Il lui semble qu'un point du questionnaire au moins nécessite une réponse immédiate. C'est la question préalable : la Commission désire-t-elle instituer un débat général ? M. Bastid pose donc cette question aux membres des Commissions.

M. ORBAN (Belgique) propose qu'un débat général ait lieu, ce débat devant prendre fin le matin même. Les Commissions examineraient, ensuite, les questions de détail.

(Approuvé)

M. SERRARENS (Pays-Bas), se référant au chapitre du mémoire qui a trait à l'oeuvre accomplie par l'Union elle-même, dit qu'il désire souligner l'importance des relations avec les autres institutions internationales. Il rappelle que ses collègues du Groupe néerlandais avaient déjà proposé, lors de la Conférence d'Istanbul, que l'Union choisisse chaque année une organisation internationale, qui ferait l'objet d'une étude plus approfondie. En effet, l'Union pouvant discuter librement toute question, puisque ses membres ne sont liés par

aucun mandat gouvernemental, offre une tribune permettant de présenter des commentaires intéressants au sujet des travaux des institutions internationales. L'Union pourrait recommander également que des membres des parlements nationaux soient désignés régulièrement comme délégués aux sessions des organisations internationales de caractère officiel. L'Union profiterait, en pareil cas, de leur expérience; les résolutions ayant pour base des discussions auxquelles ils auraient participé, offriraient un intérêt plus grand pour bien des pays.

En ce qui concerne particulièrement les Etats du Benélux, M. Serrarens informe ses collègues que la réunion de l'Union interparlementaire belgo-néerlando-luxembourgeoise a insisté pour qu'une organisation officielle fût créée, dont la tâche serait de discuter avec les Gouvernements sur tout ce qui a trait aux pays du Benélux, lors de la conclusion de traités. Le but serait d'exercer une influence précise avant la conclusion définitive des traités, et non pas seulement au moment de la ratification, alors que le texte a déjà été arrêté et signé. Il y a, par exemple, le cas des traités à conclure en ce qui concerne la Communauté du Charbon et de l'Acier et la Communauté européenne de Défense. Au sein du Parlement néerlandais, les Commissions des Affaires étrangères des deux Chambres sont en contact permanent avec le Gouvernement; le Groupe néerlandais désirerait que ces consultations pussent se faire conjointement avec les Gouvernements belge et luxembourgeois.

M. Serrarens avoue qu'il est un peu effrayé par le plan d'un "Strasbourg du Nord", car une telle organisation pourrait faire penser à une scission entre les pays de l'Europe occidentale. Il espère très sincèrement que les Pays du Nord n'ont pas l'intention de se séparer des autres Etats européens.

Quant aux propositions de M. Eden, bien que la forme en soit différente de ce qui est prévu par les autres membres du Conseil de l'Europe, ces propositions vont même au-delà des suggestions primitives. Elles envisagent, en effet, que les assemblées parlementaires faisant partie de la Communauté du Charbon et de l'Acier et de la Communauté européenne de Défense soient incorporées dans l'organisation de Strasbourg. Les délégués ont constaté, avec un vif plaisir, le désir qu'a la Grande-Bretagne d'entrer dans les idées de ses collègues d'autres pays et de collaborer plus étroitement avec le Conseil de l'Europe.

M. ORBAN observe que le but essentiel du Conseil de l'Europe est de rapprocher les peuples européens. De ce point de vue, les progrès réalisés ont été très lents et les résultats plutôt décourageants, ainsi que M. Struye, président du Sénat de Belgique, l'a constaté dans son rapport au Conseil général de cette organisation. Il n'y a, a-t-il dit, "pas de progrès", mais "une déception, une sorte de lassitude vis-à-vis de ce qui se fait ou ne se fait pas à Strasbourg".

Néanmoins, poursuit M. Orban, il existe quelques raisons d'optimisme. En 1946, il a lui-même présenté un rapport aux réunions interparlementaires de

Copenhague, au sujet de la souveraineté nationale. A cette époque, il a dû se limiter à souligner le côté plutôt académique de la question. La réunion de Copenhague s'est bornée à enregistrer ces constatations et a adopté un vœu platonique en faveur de l'abandon d'une parcelle de souveraineté. L'Union admettait donc, en théorie tout au moins, la nécessité de cet abandon.

Depuis 1946, il y a eu du progrès et même certaines réalisations d'ordre pratique. M. Orban pense à l'appel lancé par M. Churchill à Zurich. Il espère que l'homme d'Etat britannique n'a pas oublié cet appel; M. Orban songe aussi au Pacte de Bruxelles de 1947; à la création, en 1948, de l'Organisation européenne de Coopération économique (O.E.C.E.); au Congrès de La Haye, qui a eu lieu en mai 1948; à la conclusion du Traité de l'Atlantique Nord, en avril 1948, suivi du Plan Schuman et, enfin, aux Accords de Washington de 1951.

Voilà une série de réalisations de l'idée que M. Orban lui-même avait développée en 1946. Tous ont une base commune : l'abandon d'une partie de la souveraineté nationale. Evidemment, la conception se heurte encore à de très graves difficultés, mais il est permis de dire qu'il y a, néanmoins, des progrès. Tous ont compris l'importance de la question de la souveraineté dans le domaine constitutionnel. La France et l'Italie ont prévu un certain abandon de cette souveraineté dans leurs constitutions. Les Pays-Bas, si l'orateur est bien informé, ont également pris certaines dispositions dans le même sens. M. Orban serait heureux d'avoir des détails à ce sujet, la Belgique devant résoudre un problème semblable.

Il y a, poursuit le délégué belge, une première question de fond qui domine toutes les autres. Elle se pose ainsi : Devons-nous faire effort en vue d'un abandon de souveraineté dans le domaine économique ou dans le domaine politique ? Pour prendre un exemple concret, doit-on donner la priorité à l'Organisation européenne de Coopération économique ou au Conseil de Strasbourg ? Nous nous trouvons, actuellement, à la croisée des chemins.

Personnellement, M. Orban estime qu'on pourra aboutir plus facilement en faisant des sacrifices dans le domaine politique, car les expériences du passé l'ont prouvé. Lorsque l'Amérique du Nord fut libérée, le problème de l'unification semblait irréductible. Mais, grâce au génie de George Washington, le pays a pu réaliser l'unité politique, qui fut, bientôt, suivie de l'unité économique. Un autre exemple est celui de la Suisse; ce pays lutta, de 1815 à 1848, pour se constituer en Etat fédéral. Les difficultés économiques parurent insurmontables jusqu'au moment où l'unité politique se fit.

M. Orban lui-même a combattu pour l'idée du Benélux. Mais il doit admettre que les trois pays se heurtent actuellement à des difficultés inouïes et que les résultats obtenus sont presque nuls. Des obstacles énormes s'opposent à l'unification des diverses législations en matière économique.

Il conviendra donc de poser la question précise : l'unification économique ou la création d'organes politiques. Si l'Union arrivait à une conclusion précise, elle serait en mesure d'influencer les différents parlements nationaux. Cette tâche serait relativement facile pour l'Union. M. Orban insiste, par conséquent, pour que la question soit discutée à Berne.

M. HEDTOFT (Danemark) donne lecture d'un exposé relatif au "Conseil nordique", dont la constitution est actuellement à l'étude.

L'ancien Premier ministre du Danemark fait valoir que les Pays du Nord se sentent unis comme peu d'autres en Europe. En effet, il y a déjà, dans les pays nordiques, une collaboration très poussée entre diverses unions nationales. En outre, la coopération officielle entre ces pays existe sous forme de rencontres entre les Souverains des pays scandinaves ainsi qu'entre les ministres des Affaires étrangères, afin de discuter les questions importantes d'intérêt commun. En ce qui concerne le travail législatif, des commissions mixtes permanentes des différents parlements nationaux ont été créées. Depuis 1906, les membres des Parlements du Nord ont organisé leur collaboration au moyen de l'Union interparlementaire des Pays du Nord. Toutefois, bien que cette organisation ait fait un excellent travail, l'élément de continuité lui manque, ainsi que la possibilité de préparer à fond ses débats.

Le but du Conseil nordique est de créer un organe interparlementaire nordique, composé de représentants élus par les parlements nationaux qui participeraient à la discussion des problèmes communs aux pays nordiques et qui disposeraient de l'aide technique nécessaire pour assurer une préparation méthodique de leurs travaux, ainsi que la continuité de ces travaux.

Le projet de statut de cette organisation prévoit seize représentants pour le Danemark, seize pour la Suède et seize pour la Norvège. En outre, l'Islande participerait aux travaux du Conseil avec une délégation de cinq membres. Ainsi le nombre total des représentants des parlements au sein du Conseil serait de cinquante-trois. Ce chiffre relativement élevé est dû au désir d'assurer la représentation des différentes nuances d'opinions politiques, afin de permettre aux partis de l'opposition de contribuer activement aux travaux. Ainsi on pourra espérer que les décisions du Conseil seront mises en oeuvre par les parlements nationaux.

Chaque pays membre sera libre de fixer lui-même la durée du mandat de ses délégués. En ce qui concerne le Danemark, la durée de ce mandat sera probablement la même que pour les membres du Folketing. En effet, les délégués au Conseil nordique devront disposer d'un certain temps pour pouvoir se mettre au courant des questions intéressant les Pays du Nord et la relation entre ces questions et la politique nationale, ce qui rend préférable un mandat d'une certaine durée.

A ces cinquante-trois délégués viendront s'ajouter les représentants des Gouvernements. Ceux-ci seront désignés par chacun des gouvernements intéressés et le choix des délégués gouvernementaux sera sans doute guidé par les questions à discuter. Ainsi le ministre des Finances ou du Commerce participerait sans doute à la discussion de questions douanières et le ministre des Communications, lors d'un débat relatif aux chemins de fer et au problème de la navigation aérienne, etc.

Le Conseil nordique ne consistera probablement, au début, que des représentants des trois pays scandinaves et de l'Islande. Pour le moment, la Finlande ne pense pas encore pouvoir faire partie de ce Conseil. Toutefois, elle pourra s'y joindre ultérieurement, si son gouvernement le désire. Dans cette éventualité, la Finlande aurait le même nombre de représentants que les trois pays scandinaves.

Le Conseil se réunira une fois par an; il pourra aussi tenir des sessions extraordinaires. Ces sessions auront lieu dans les capitales des pays membres.

Actuellement, les articles du statut se rapportant à l'organisation et à l'activité du Conseil sont assez sommaires. Un règlement devra les compléter. Il y aura un Bureau composé d'un président et de trois vice-présidents, qui demeureront en fonction jusqu'à la session suivante. D'autres organismes seront les Commissions du Conseil, qui pourront être permanentes et qui auront la faculté de se réunir entre les sessions. Des Secrétariats permanents seront installés dans chacun des quatre pays. Les organisateurs ont préféré le système de secrétariats séparés à celui d'un seul secrétariat commun, estimant que cette méthode était plus susceptible de créer les contacts si importants avec le Gouvernement et l'administration de chaque pays. On espère que ces secrétariats constitueront d'importants centres d'information sur la situation dans les autres pays scandinaves.

Chaque Gouvernement et chaque membre du Conseil disposera du droit d'initiative et pourra présenter des motions à l'Assemblée. Les sujets mis en discussion devront porter sur la coopération entre les quatre pays, ou du moins entre certains d'entre eux. Aucune autre restriction n'est prévue; cependant M. Hedtoft estime que ces questions devront intéresser tous les pays membres du Conseil et leur solution immédiate ou dans un avenir rapproché devra sembler possible. Le Conseil ne devrait pas mettre en discussion des "plans vagues pour l'avenir". Le projet de statut prévoit que les motions se rapportant à une coopération scandinave efficace devront être transmises par les secrétariats, en temps voulu, avant l'ouverture de chaque session. Elles devront être accompagnées d'un exposé des secrétariats. Les débats seront publics, dans le but d'éveiller et de stimuler l'intérêt dans le pays et de rendre plus accessible à l'homme dans la rue les problèmes qui se posent entre pays scandinaves.

Les discussions devront, si possible aboutir à des décisions sous forme de recommandations aux gouvernements. Ces recommandations seront accompagnées d'indications précises sur la façon dont chaque délégué a voté.

Lorsque le Conseil s'occupera de questions qui n'intéressent pas directement tous les quatre pays, des représentants de tous ces pays pourront participer aux débats, mais seuls les délégués que le problème concerne directement pourront participer au scrutin.

L'article 11 des statuts prévoit que les gouvernements feront des rapports, lors de chaque session ordinaire, sur la suite qu'ils auront donnée à ces recommandations.

En conclusion, M. Hedtoft attire l'attention de la Commission mixte sur le texte du projet de statut en question (Voir Annexe I).

M. le **PRESIDENT** rappelle que le but de la discussion actuelle est de déterminer l'objet des travaux de la Commission mixte.

M. **HAGBERG** (Suède) fait observer que le Parlement suédois est unanime en ce qui concerne le projet d'un Conseil nordique. Tous ses membres se sont déclarés favorables à une extension de la collaboration scandinave. Une motion à ce sujet sera soumise au Parlement dans quelques semaines. Les parlementaires suédois estiment que ce Conseil pourra servir d'exemple à d'autres pays.

M. Hagberg félicite M. Hedtoft de l'initiative prise par le Parlement danois et du succès que cette initiative a déjà rencontrée.

Mlle **POHJALA** (Irlande) désire préciser la position de la Finlande, en ce qui concerne cette initiative des pays scandinaves. Elle souligne l'importance des mots "pas encore", figurant dans la déclaration de M. Hedtoft au sujet de la Finlande. En effet, le Groupe finlandais ne sait pas encore si ce Conseil est la solution qu'il lui faut. Il y a aussi des considérations de loyauté à l'Union interparlementaire qui entrent en ligne de compte. C'est pourquoi le Groupe a décidé d'adopter une attitude d'expectative avant de prendre définitivement position en ce qui concerne l'organisation la plus apte à résoudre les problèmes de la Finlande. Toutefois, Mlle Pohjala s'empresse d'ajouter que cette attitude n'est nullement négative. Elle est dictée par des considérations d'ordre pratique.

M. **CHIOSTERGI** (Italie) est heureux que la question de la collaboration entre les Parlements ait été placée à l'ordre du jour de la Commission. Il félicite le Bureau de son rapport à ce sujet. Il lui semble, néanmoins, que dans le titre de ce rapport, le mot "ou" dans la phrase "création d'organismes universels ou régionaux ..." est de trop. Il s'agit d'organiser, en même temps, l'Europe et le monde; et non pas de faire un choix entre ces deux possibilités. Les organisations régionales peuvent servir utilement comme étapes sur la route qui conduit au but final, c'est-à-dire la loi mondiale.

M. Chiostergi estime que M. Orban a exposé l'aspect essentiel de la question. En effet, les fédéralistes ont toujours maintenu qu'il faudra commencer par l'unité politique. Un autre exemple des difficultés qui surgissent lorsque l'unité économique précède l'unité politique est fourni par l'Union économique franco-italienne, qui doit résoudre des problèmes semblables à ceux dont a parlé le délégué belge en citant le cas des pays Benélux. Même si on arrivait à trouver des solutions à ces problèmes, une union économique serait impossible sans une entente politique.

Le délégué italien félicite les pays nordiques de leur initiative, car il y aura toujours des questions d'ordre régional dont la solution sera plus facile en petit comité. Mais l'Union scandinave ne peut pas résoudre le problème finlandais, ce qui serait possible dans le cadre d'une union plus vaste. Ceci prouve que les unions régionales ne pourront pas remplacer les unions universelles. Cette dernière conception a toujours rencontré l'appui de l'Italie; elle trouve son expression dans la Constitution italienne qui prévoit un abandon partiel de la souveraineté nationale. Toutefois cet abandon doit avoir lieu dans le cadre d'une fédération mondiale. Il convient de répandre cette idée parmi les peuples en soulignant que le but doit être l'unité politique fondée sur la justice sociale et sur la démocratie.

M. Chiostergi insiste pour que la question fasse l'objet d'un débat à Berne.

M. HALE (Grande-Bretagne) parle des travaux du Comité parlementaire pour un gouvernement mondial qui ont abouti à la convocation, en septembre 1951, de la Conférence parlementaire de Londres et à la décision de créer une Association mondiale des Parlementaires pour un gouvernement mondial. Le très grand succès qu'a rencontré cette Conférence démontre ce qu'une organisation de ce genre pourrait accomplir. Il est, en effet, permis de dire que l'opinion publique est, d'une façon générale, unanime pour souhaiter un gouvernement mondial; seules, les difficultés d'ordre pratique s'opposent actuellement à la réalisation de cette idée.

M. Hale ne partage pas l'opinion de ses collègues qui estiment que l'unité politique doit précéder l'unité économique. D'après lui, ce sont les concessions d'ordre économique qui conduisent à un certain abandon de la souveraineté nationale. Jusqu'à présent, on a envisagé le problème surtout du point de vue européen, mais, à l'heure actuelle, tout le monde se rend de plus en plus compte du caractère universel de tous les grands problèmes qui se posent. Il faudra donc trouver une solution mondiale à ces problèmes. Ainsi le nationalisme croissant que l'on observe dans les pays n'ayant pas encore obtenu leur indépendance complète, pays dans lesquels existe un sentiment que les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles pour leurs populations, présente un problème

d'ordre mondial dont il faudra s'occuper sans tarder et dont les répercussions sont d'une importance vitale pour le monde. Enfin, il y a la question de la crainte et de la méfiance réciproques entre les nations. Une organisation mondiale serait un instrument permettant de résoudre les problèmes de ce genre. Le délégué britannique estime que l'Union interparlementaire devrait s'efforcer de centraliser la documentation se rapportant à tous les grands problèmes de cette nature, en créant une Commission spéciale à cet effet et en encourageant l'échange d'information dans ce domaine. Elle pourrait ainsi rendre de grands services aux Nations Unies et en même temps provoquer l'intérêt du grand public pour ces questions.

M. LUDWIG (Autriche) expose la situation actuelle de son pays. Il souligne que la souveraineté du Gouvernement autrichien est limitée, en ce qui concerne le budget du pays, du fait de l'occupation militaire qui dure encore.

M. le PRESIDENT remercie M. Ludwig de ses remarques. Toutefois, il se permet de faire observer que celles-ci se rapportent plutôt à l'objet que discute actuellement la Commission pour l'étude des questions économiques et financières : le contrôle parlementaire du budget.

M. MOUTET (France) fait observer qu'un des buts essentiels de l'Union consiste en la collaboration entre les membres des divers Parlements. Cette collaboration peut être de nature absolument différente. Elle se présente sous forme de groupes d'amitié, d'unions limitées, telles que l'Union interparlementaire des pays Benélux, soit, enfin, sous forme d'organisations ayant un but final important.

A Strasbourg, l'idée fédéraliste n'a pas rencontré l'assentiment général des membres. En effet, deux conceptions différentes de la collaboration internationale se sont confrontées, l'une d'elles appuyée par la Grande-Bretagne et les pays scandinaves et l'autre soutenue par les autres membres du Conseil de l'Europe. Néanmoins, Strasbourg a donné des résultats d'ordre positif sous forme d'une meilleure organisation de la collaboration entre les peuples.

En ce qui concerne l'objet actuellement soumis à l'étude de la Commission mixte, M. Moutet estime que le titre en est peut-être trop limité. Il est vrai que l'Union a été créée dans le but d'établir une collaboration entre les membres des Parlements, mais il convient d'avoir en vue un but plus défini.

Il existe à l'heure actuelle un certain nombre de plans visant l'institution d'organisations régionales, dans le but d'assurer la sécurité en Europe et ailleurs.

Dans les pays d'outre-mer, il y a le traité entre les Etats-Unis d'Amérique, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les Philippines, ainsi que le traité entre le Japon et les Etats-Unis.

Le Parlement français étudie en ce moment deux pactes qui auraient comme conséquence la création de certains organismes européens. La Communauté du Charbon et de l'Acier est la plus grande de ces idées. Il existe en outre ce qu'on appelle le "Plan vert" qui vise à assurer une meilleure répartition des produits agricoles. L'adoption de ce plan donnerait plus de réalité aux Unions douanières, telle que l'Union franco-italienne, qui ne peuvent aboutir dans les circonstances actuelles.

M. Moutet estime que l'initiative d'un Conseil nordique prise par les pays scandinaves est très intéressante. Elle constituera peut-être un premier pas vers une organisation plus large. Toutefois, certaines remarques de M. Hedtoft le laisse un peu rêveur. Si ce Conseil ne doit pas étudier des questions se rapportant à "des plans vagues pour l'avenir", ne sera-t-il pas obligé de laisser de côté presque tous les problèmes d'actualité, y compris celui de la paix ? Il existe en ce moment toute une série de plans à l'état préliminaire, dont l'examen s'impose. Ainsi les Parlements pourraient faire oeuvre utile en étudiant la question de l'aide aux nations arriérées, question qui est en relation directe avec tout le problème de la paix mondiale. Il serait préférable de compléter le titre de l'étude entreprise par la Commission et la Conférence par les mots "en vue d'assurer la collaboration des Parlements pour une organisation pacifique du monde".

M. le PRESIDENT fait observer que le débat général a mis en évidence une série de questions d'un très grand intérêt. Toutefois, la Commission n'a pas encore abouti à une conclusion en ce qui concerne la manière dont elle entend fixer son programme de travail.

D'autre part, les délégués belge, néerlandais et italien ont présenté une proposition sous une forme interrogative. Ils demandent, d'un côté, s'il faut orienter les efforts des différents pays vers un abandon partiel de leur souveraineté et, de l'autre, s'il convient de diriger les efforts des parlementaires en premier lieu vers l'unité politique ou, au contraire, vers une unité économique.

M. le SECRETAIRE GENERAL constate que la motion présentée par les trois délégations est très intéressante et qu'elle pourrait faire l'objet d'une discussion à la prochaine Conférence. D'autre part, la Commission mixte voudra sans doute prendre position d'une façon précise au sujet des questions qui lui ont été soumises par le Comité exécutif, c'est-à-dire la participation des Parlements à l'oeuvre de paix, dont l'aspect le plus important est celui des relations entre les organismes interparlementaires et les gouvernements. Cette question, de l'avis de M. Boissier, constitue la clé de la participation interparlementaire à l'organisation internationale. Convient-il d'en abandonner la discussion pour aborder les problèmes philosophiques de la paix ?

M. ORBAN rassure M. Boissier. Le but de la motion belgo-néerlando-italienne est simplement de faire inscrire à l'ordre du jour de la Conférence de Berne les deux points qu'elle contient, mais sans abandonner la discussion des autres questions déjà soumises à la Commission.

Mme TIBALDI CHIESA (Italie) est également d'avis qu'il faut répondre aux questions posées par le Comité exécutif et que ces réponses devront former la base des propositions à soumettre à la Conférence de Berne. Les points contenus dans la motion qui vient d'être présentée sont uniquement des questions supplémentaires dont la discussion est désirée. A ces deux points, il faudrait en ajouter un troisième : faut-il prévoir une transformation de l'Organisation des Nations Unies dans un avenir prochain ?

M. SERRARENS fait observer qu'il s'agit là de problèmes qui seront discutés lorsque les Commissions aborderont l'étude du questionnaire qui leur est soumis.

M. le PRESIDENT craint que le débat n'ait pas conduit à des conclusions très nettes.

M. MOUTET insiste sur l'importance qu'il y a d'agir, et non pas de se borner à des débats d'ordre juridique.

M. ADATTO (Turquie) propose d'ajouter au questionnaire les deux points supplémentaires contenus dans la motion des délégués belge, italien et néerlandais.

M. le major TUFTON BEAMISH (Grande-Bretagne) estime qu'il est important de prendre une décision quant à la nature de l'organisation à recommander. Cette organisation sera-t-elle régionale ou universelle ? Une fois cette question résolue, les Comités auront fait un grand pas en avant et ils seront en mesure d'établir un projet de base.

M. CARBONI (Italie) insiste pour que les Commissions examinent les différents points du questionnaire dans leur ordre primitif.

M. le PRESIDENT renonce à dégager une conclusion pratique du débat. Les questions soulevées au cours de la discussion se présenteront, sans doute, de nouveau, lors de l'examen du questionnaire.

La séance est levée à 13 heures 10.

## II. Mercredi 16 avril. Séance de relevée.

La séance est ouverte à 15 heures 30, sous la présidence de M. Åke Holmbäck, président de la Commission pour l'étude des questions juridiques.

M. le PRESIDENT informe la Commission que, dans le laps de temps assez bref dont celle-ci dispose pour examiner le problème inscrit à l'ordre du jour, elle devra décider si elle veut proposer ou non le problème dont il s'agit, afin

qu'il fasse l'objet d'un débat lors de la prochaine Conférence. Dans le cas où les membres de la Commission arriveront à se mettre d'accord sur un certain nombre de principes, un projet de résolution sera élaboré.

Personnellement, M. Holmbäck estime qu'il est désirable que la Commission présente un projet à la Conférence de Berne. Ledit projet constituerait, alors, un des points essentiels discutés par cette Conférence, du fait surtout que les autres questions soumises à la Conférence sont beaucoup moins importantes.

M. ORBAN (Belgique) rappelle la motion qu'il a soutenue dans la matinée, sous forme interrogative, en coopération avec ses collègues néerlandais et italien. L'ancien ministre belge intervient en faveur de ce texte, car il désirerait le faire examiner par la Conférence de Berne. Si tel était l'avis de la Commission, la discussion générale pourrait maintenant être close, tout le monde se considérant comme satisfait. M. Orban aimerait connaître l'opinion du Secrétaire général à cet égard.

M. le SECRETAIRE GENERAL répond que deux questions doivent être examinées. Le premier point, c'est la proposition de M. Orban concernant la méthode à envisager pour assurer une collaboration internationale : renonciation partielle à la souveraineté politique ou économique, avec une sorte de priorité pour l'un ou l'autre cas. M. Boissier a lui-même préparé un texte très bref, qui pourrait être étudié par le Comité de rédaction, lequel, selon toute probabilité, aurait à se réunir le lendemain.

En second lieu, M. le Secrétaire général estime, lui aussi, que la discussion générale pourrait, maintenant, prendre fin. Il conviendrait, dans cette hypothèse, de reprendre le questionnaire. Il est certain qu'un choix serait possible parmi les questions y figurant. De la sorte, on arriverait plus vite et plus facilement à un résultat pratique. Il existe déjà des organisations parlementaires établies sur des bases nationales ou régionales. M. Boissier estime qu'il faudrait les prendre en considération et qu'il importerait d'examiner la manière dont elles peuvent travailler en faveur de la paix.

((Approbation unanime))

Retournant au questionnaire, M. le PRESIDENT fait observer qu'une réponse a déjà été donnée, au cours de la matinée, à la question préalable : "Les Commissions désirent-elles engager un débat général ayant pour objet d'établir le cadre de leurs travaux ?"

Les Commissions désirent-elles étudier :

1. a) La procédure de ratification des traités internationaux ?
- b) Le contrôle parlementaire de la politique étrangère des Gouvernements ?

M. LITTLE (Irlande) trouve que ces deux questions sont trop techniques.

M. SERRARENS (Pays-Bas) est d'avis que les points a) et b) peuvent être examinés ensemble. Il estime qu'il sera opportun de les retenir provisoirement. Si au bout d'un certain temps les membres de la Commission jugeaient qu'il y aurait un trop grand nombre de questions à examiner, on pourrait en écarter quelques-unes.

M. ORBAN croit que les points a) et b) sont d'une grande importance. En Belgique, fait-il observer à ce propos, le contrôle parlementaire des traités internationaux se borne à la possibilité donnée de voter "oui" ou "non". Le Parlement lui-même n'a pas le droit de proposer un amendement quelconque. L'ancien ministre belge désire savoir s'il en est de même dans les autres pays.

M. le PRESIDENT déclare que le droit des traités est une matière difficile, actuellement examinée par une Commission des Nations Unies, laquelle a réalisé des progrès sensibles dans ce domaine. Tout Etat a le droit d'articuler des réserves au sujet d'un accord qu'il signe; il n'a pas la faculté de modifier le texte dudit accord. M. Holmbäck propose que la Commission ne s'attarde pas sur ces problèmes, mais qu'elle aille de l'avant.

M. le professeur BRILL (Allemagne) tient à faire observer, à propos de 1 a), qu'un Parlement n'a pas le droit de formuler des réserves en ce qui concerne le texte d'un traité, sauf si le traité lui-même a prévu une telle éventualité. Il en fut ainsi, par exemple, pour la convention créant l'Assemblée de Strasbourg, à son article 63. L'Union interparlementaire ferait une oeuvre utile, continua le délégué allemand, en attirant l'attention sur le fait que des pouvoirs plus larges devraient être reconnus au Parlement en matière de ratification des traités. L'orateur suggère que le rapporteur soit prié d'insister à ce sujet.

En ce qui concerne 1 b), le professeur Brill déclare qu'il y a là une question controversée du droit constitutionnel. Il s'agit de savoir quelle est la position juridique de la commission des Affaires étrangères. Le délégué allemand fait connaître à ses collègues que, dans la République de Bonn, il n'existe aucune base constitutionnelle spéciale pour l'activité de la Commission des Affaires étrangères.

M. PERSICO (Italie) revient à la question, qu'a soulevé M. Orban, des méthodes pour la ratification des traités internationaux en vigueur dans les divers pays. En Italie, l'orateur dit que tout traité doit être signé par le Gouvernement et ratifié par les deux Chambres. Un projet de loi peut être soumis par le Gouvernement à la commission des Affaires étrangères de la Chambre compétente. Après que ledit projet aura été communiqué en séance publique aux membres de chacune des deux Chambres, il sera joint au texte de la Convention. Mais le traité ne sera pas discuté article par article et personne n'aura le droit d'y apporter une modification quelconque.

M. le PRESIDENT estime qu'il importe, maintenant, de passer à la question 2. Tous les points qui viennent d'être évoqués devront être traités dans le rapport et il y aura lieu de demander au rapporteur d'en faire mention. (Appro-  
bation unanime.)

(Les Commissions désirent-elles étudier)

2. La participation individuelle de membres des parlements aux institutions internationales en qualité de représentants officiels de leurs Gouvernements ?

- a) Y a-t-il intérêt à développer cette participation ?
- b) Peut-on craindre que cette participation ne nuise, dans certains cas, à l'indépendance des parlementaires vis-à-vis de leurs Gouvernements ?

Mme TIBALDI-CHIESA pense que la question est fondamentale. M. Boissier a très clairement exprimé, dans son rapport, ce qu'il avait déjà dit dans la conférence faite par lui à Rome, l'hiver précédent. Les membres ou les délégués de l'Organisation des Nations Unies, comme ceux de l'ancienne Société des Nations, sont les mandataires de leurs gouvernements et ils s'expriment au nom de ces gouvernements. Les députés au parlement, au contraire, sont les élus du peuple dont ils doivent représenter les intérêts. La déléguée du Groupe italien estime donc que le parlement lui-même devrait élire les représentants de chaque pays aux institutions internationales. Elle estime qu'il faut que le point 2, à cause de son importance essentielle, soit retenu; il devra faire l'objet d'une discussion tout à fait approfondie.

M. ADATTO trouve que l'appréhension exprimée au point 2 b) du questionnaire, quant à l'indépendance des parlementaires, est pleinement justifiée. Là où le gouvernement est contrôlé par le parlement, il y a autre chose qu'une pure indépendance. De plus, l'orateur voit un trait contradictoire dans le fait d'envoyer des personnes pour représenter les gouvernements qui sont, justement celles qui, en leur qualité de parlementaires, contrôlent ledit gouvernement. Il y a là une certaine incompatibilité dont il conviendrait qu'on s'occupât.

M. SERRARENS n'est pas d'accord avec Mme Tibaldi-Chiesa. Celle-ci vient de proposer quelque chose qui n'a rien à faire avec la question 2. Elle a parlé de la nécessité de faire élire les délégués aux Nations Unies par leurs propres parlements. Pour y arriver, il faudrait, tout d'abord, modifier la Charte de San-Francisco. La question dont la Commission doit s'occuper a pour base la situation existante, c'est-à-dire le fait que les membres du parlement délégués à l'ONU sont nommés par les gouvernements. Au point de vue personnel, M. Serrarens a l'impression que les parlementaires rencontrent beaucoup d'obstacles, quand ils sont les délégués de leurs gouvernements auprès d'institutions

internationales. En effet, dans le cas d'un désaccord entre ces parlementaires et leurs gouvernements, les parlementaires dont il s'agit doivent se démettre. M. Serrarens croit que cet aspect de la question peut être étudié, vu qu'il présente un grand intérêt.

M. VALERA APARICIO (Espagne républicaine) approuve, au contraire, complètement l'initiative de Mme Tibaldi-Chiesa en ce qui concerne l'élection de parlementaires comme délégués aux institutions internationales, point qui est en relation étroite avec la question examinée. Cela devrait amener la Commission, tout de suite, au point 4 (iii), où l'on demande à ses membres de se prononcer sur le fait de savoir si un organe représentant les gouvernements doit être intégré dans les organisations internationales et si la désignation des représentants des parlements doit être confiée a) aux gouvernements b) ou bien aux parlements eux-mêmes.

Il arrive, très souvent, que les décisions prises par les Nations Unies soient absolument contraires à ce que désirent les peuples qui y sont représentés. Le délégué de l'Espagne républicaine montre, par des exemples, que l'opinion exprimée par les peuples de l'Amérique latine est tout à fait opposée à celle des délégations ibéro-américaines à l'ONU. En conséquence, il estime que les membres de ces délégations devraient être élus soit par les peuples, soit par les parlements eux-mêmes. C'est seulement ainsi qu'une collaboration internationale pourrait se concevoir entre les parlements.

Au nom de la délégation allemande, M. le professeur BRILL fait savoir que la réponse donnée à la question 2 par cette délégation est "non".

M. Brill estime qu'une distinction pourrait être faite entre les problèmes d'ordre politique et la situation juridique qui se présente. Le pays de l'orateur n'est pas membre de l'ONU. Il en résulte que l'Allemagne n'a aucune expérience directe de l'oeuvre entreprise et des méthodes employées par cette institution; mais le pays en question vient d'adhérer à l'Organisation internationale du Travail. Juridiquement, s'il y a des parlementaires allemands aux Conférences du Travail, ceux-ci ne représentent ni les ouvriers, ni les employeurs, mais le Gouvernement fédéral. L'expérience faite a montré qu'une telle participation ne présentait pas d'inconvénients.

Le délégué de la République fédérale de Bonn croit qu'il serait bon de créer un sentiment de responsabilité commune entre le gouvernement et les membres de l'opposition. Il s'agirait d'une responsabilité partagée. Il y aurait moyen de réaliser la chose, en nommant les représentants du gouvernement conseillers dans les négociations officielles et les membres de l'opposition, simples observateurs. Si la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier n'a pu être ratifiée que très lentement, cela provient du fait que les délégations allemandes ont

toujours été composées d'observateurs, de membres du gouvernement et de députés au parlement qui, sur toutes les questions litigieuses, avaient des opinions extrêmement différentes.

M. ANDERSEN (Danemark) dit deux mots du système en vigueur dans les pays scandinaves. Ce système est tellement simple que la représentation des Etats en question aux Nations Unies ne soulève aucun problème. Au Danemark, par exemple, sans tenir compte du fait de savoir quel est le parti se trouvant à la tête du gouvernement, la représentation du pays aux Nations Unies est, invariablement, la même. Quant au chef de la délégation danoise, c'est toujours le ministre des Affaires étrangères. Le gouvernement nomme délégués les leaders politiques des quatre principaux partis. En fait, ces délégués sont désignés par le Gouvernement; mais auparavant, ils avaient été élus par leurs partis eux-mêmes. A la lumière de l'expérience, c'est là un système qui doit être chaleureusement recommandé. Il serait très souhaitable de le faire adopter par d'autres pays, car ce système assure que les délégués ne dépendent pas du gouvernement qui est momentanément au pouvoir. Même les fonctionnaires qui font leur carrière dans les services des Affaires étrangères sont des hommes éminents, ayant beaucoup de qualités, ils parlent, néanmoins, un langage tout différent de celui des hommes politiques actifs. Dans ces conditions, le délégué du Groupe danois préconise la nomination de parlementaires comme représentants des gouvernements dans les organisations internationales. Sur les 45 délégués à l'ONU, qui étaient parlementaires, lors de la précédente Assemblée générale, plus de la moitié étaient des ressortissants des divers pays scandinaves.

M. LITTLE trouve que cette discussion n'a guère d'objet utile. En effet, il n'aperçoit pas du tout la raison pour laquelle un gouvernement quelconque renoncerait volontairement à une partie de ses attributions. Tout cela est une question de confiance dans le gouvernement, bien entendu. Le représentant du Groupe irlandais estime que le gouvernement est, partout, responsable des relations internationales et des conférences internationales. Plus les gouvernements pourront parler un langage clair, plus il sera facile d'éviter des confusions toujours nuisibles.

M. CHIOSTERGI (Italie) se considère comme obligé d'exprimer une opinion légèrement différente de celle de sa collègue du Groupe italien, Mme Tibaldi-Chiesa. Il est tout à fait d'accord, sur ce point, avec M. Little : il ne faut pas confondre les différentes questions et il serait bon, dans certaines institutions internationales, que les délégués présentent, d'une façon unanime, l'avis de leurs gouvernements. Dans le cas où l'Italie deviendrait, un jour, membre de l'Organisation des Nations Unies, il serait, bien entendu, souhaitable que le ministre en exercice des Affaires étrangères fût accompagné par un certain nombre

de parlementaires. M. Chiostergi trouve que la représentation, aux assemblées internationales, de membres de l'opposition constitutionnelle au gouvernement en fonction est, tout à fait, dans l'ordre des choses. Néanmoins, on ne saurait en dire autant, s'il s'agissait de nommer des délégués de l'opposition révolutionnaire au gouvernement, c'est-à-dire du parti communiste. L'orateur se prononce d'une façon favorable à l'inclusion des parlementaires dans les délégations officielles, surtout pour la raison suivante : c'est à ces parlementaires que les gouvernements doivent le mandat dont ils ont été investis.

M. RAYMOND-LAURENT (France) croit utile de donner quelques détails sur le système qui s'applique dans son pays. En France, il a toujours été de tradition de ne pas choisir, exclusivement, des diplomates et des fonctionnaires d'un rang élevé, mais de désigner aussi des parlementaires. Ces parlementaires ne sont pas élus, comme cela semble être le cas dans les Etats scandinaves. Ce sont, d'habitude, des présidents de commissions qui, pour accéder à ce poste, ont dû être élus par leurs collègues desdites Commissions. Cette pratique n'a donné lieu à aucune critique au cours des années qui viennent de s'écouler. Le délégué français mentionne que deux partis d'opposition, à savoir l'extrême-gauche et l'extrême-droite, ont toujours été exclus des délégations dont il s'agit.

Différents membres du parlement français ont exercé des charges importantes à l'Organisation des Nations Unies. M. Raymond-Laurent cite, par exemple, M. Mendès-France, qui peut être considéré comme chef, à titre permanent, de la délégation française au Conseil économique et social. Les délégués français à l'ONU, qui sont parlementaires appartiennent toujours à la majorité ou aux partis gouvernementaux. Par conséquent, il va de soi qu'ils approuvent, unanimement, la politique extérieure pratiquée par le gouvernement qu'ils soutiennent.

M. SIMITCH (Yougoslavie) rappelle qu'il a participé lui-même aux délégations yougoslaves à diverses réunions et conférences internationales (à Paris, en 1946; aux Assemblées générales de l'ONU, aussi bien en 1947 qu'en 1950; à la Commission pour la Palestine, ainsi qu'à toutes les réunions interparlementaires). Le délégué yougoslave tient à rendre la Commission attentive au fait qu'il n'a jamais été communiste. Au contraire, M. Simitch est secrétaire général d'un parti non-communiste. C'est là un fait qu'il livre à la réflexion des membres de la Commission, fait qui sera jugé intéressant par eux, en ce qui concerne la représentation des divers Etats aux conférences internationales par des parlementaires.

M. le PRESIDENT est tout à fait d'accord avec MM. Andersen et Simitch. Il a été, lui-même, délégué de la Suède aux Nations Unies en tant que représentant de l'opposition au sein du Parlement suédois. M. le Sénateur Holmbäck désire insister sur le fait que l'opposition en Suède ne renoncera jamais au

provilège qui consiste, pour elle, à être représentée dans les délégations suédoises aux Nations Unies.

Pour résumer le débat, M. le Président déclare qu'il a l'impression que la Commission est unanime à penser que les membres du Parlement doivent être qualifiés pour siéger dans les organisations internationales en leur qualité de parlementaires et non pas comme représentants gouvernementaux. Il suggère que la question dont il s'agit soit renvoyée au Comité de rédaction.

M. JAFFER (Pakistan) expose que, dans son pays, les membres du Parlement ne jouissent pas, à cet égard, d'un traitement préférentiel. Ce qui semble primordial, c'est que le délégué aux réunions internationales soit choisi par les gouvernements provinciaux en tant que représentant des cinq principales provinces formant le pays.

Le membre pakistanais de la Commission mixte expose qu'il y a trois partis au Pakistan, le parti gouvernemental, l'opposition et un troisième petit parti. M. Jaffer est absolument persuadé que des parlementaires devraient être choisis comme délégués au sein de ces trois partis et que, en tant que représentants du peuple pakistanais, ils devraient constituer la majorité dans la délégation.

L'orateur ajoute qu'il existe un comité consultatif permanent, composé de cinq membres, lesquels sont élus par le Parlement pakistanais; mais il exprime le regret que les personnalités faisant partie de ce comité ne soient jamais envoyées à l'étranger. Il demande donc que la Commission mixte retienne la proposition qu'il a faite et la prenne en considération, lorsqu'elle en viendra à rédiger un projet de résolution.

M. REED (Etats-Unis d'Amérique) a écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt tous les exposés qui ont été faits devant les deux Commissions.

Il tient à dire qu'il est républicain et que l'autre délégué américain, M. Cooley, membre de la Chambre des Représentants, est démocrate. Or, tous deux ont été nommés pour participer à la présente session par M. Barkley, vice-président des Etats-Unis et président du Groupe national américain de l'Union. L'orateur estime que la coutume consistant à choisir les délégués dans les deux grands partis n'a donné que de très bons résultats. La politique des Etats-Unis pour le choix des représentants de ce pays aux sessions des organisations internationales n'est pas une politique partisane.

M. COOLEY (Etats-Unis d'Amérique) ajoute que le généralissime des forces internationales organisées par le Traité de l'Atlantique-Nord, le général Eisenhower, qui, par malheur, est retourné au parti républicain, a été aussi nommé par le président Truman lui-même.

M. le PRESIDENT propose que la clôture de la discussion sur ce sujet soit immédiatement prononcée et que le problème soit transmis au Comité de rédaction.

(Approbation unanime).

(Les Commissions désirent-elles étudier)

Les moyens par lesquels l'Union interparlementaire pourrait accroître son action sans modifier, pour autant, sa structure actuelle et sans accroître ses ressources financières, question qui exigerait une étude spéciale et des efforts d'ordre matériel, auxquels les Groupes nationaux semblent peu disposés ?

Ces moyens pourraient être, notamment,

- a) l'appel d'observateurs gouvernementaux à ses conférences,
- b) une collaboration plus étroite avec les organisations internationales officielles,
- c) un développement plus grand de la publicité, en particulier l'insertion, dans la presse mondiale, de communiqués payés, l'expérience ayant prouvé que cette presse ne s'intéresse guère à l'Union.

M. SERRARENS propose que, pour aboutir à une collaboration plus étroite avec les organisations internationales officielles, il soit procédé à une étude approfondie des méthodes de travail appliquées dans lesdites organisations. De cette façon, des réformes pourraient être préconisées comme, par exemple, la révision de la Charte des Nations Unies, prévoyant l'inclusion obligatoire de parlementaires dans les délégations, révision que vient de suggérer Mme Tibaldi-Chiesa.

Il est bien possible que, pour être plus clair, le libellé de cette suggestion doive être modifié. Mais ce serait là la tâche du Comité de rédaction.

M. le SECRETAIRE GENERAL reprend, les uns après les autres, les trois lettres de la question 3.

En ce qui concerne a), malgré la grande valeur des décisions de l'Union interparlementaire, l'absence de contacts entre les Gouvernements et l'Union a placé cette dernière dans un état d'infériorité, relativement à d'autres institutions internationales, telles que le Conseil de l'Europe, où le Comité des Ministres reste, sans cesse, en relations avec les Gouvernements. M. Boissier se demande si la question ne pourrait pas être soulevée lors de la prochaine Conférence interparlementaire.

Pour ce qui est de b), M. le Secrétaire général reconnaît que, malheureusement, la collaboration entre l'Union et les institutions internationales officielles est très unilatérale. L'Union accueille des observateurs des Nations Unies, de l'Organisation internationale du Travail, de l'Organisation internationale des

Réfugiés, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, à un certain nombre de ses sessions. Mais elle ne peut suivre que de loin les travaux de ces institutions, étant représentée exclusivement, comme organe consultatif de la catégorie A, au Conseil économique et social des Nations Unies. Par bonheur, un grand nombre de membres de l'Union sont aussi délégués à l'Assemblée générale des Nations Unies, aux Conférences internationales du Travail ainsi qu'aux réunions du Conseil de l'Europe. C'est seulement de cette façon que des contacts personnels peuvent être établis.

En ce qui concerne c), M. Boissier poursuit en constatant que l'Union interparlementaire n'a jamais joui des faveurs de la presse. Le Secrétaire général ajoute qu'il est permis de se demander pourquoi. Au cours de l'hiver précédent, en compagnie du Président du Conseil interparlementaire, Lord Stansgate, il a lui-même rendu visite à un certain pays. Bien qu'ils aient été magnifiquement reçus par les plus hautes autorités de ce pays, il n'a pas paru une seule ligne dans la presse sur la visite des deux délégués de l'Union. Dans un autre pays, un peu plus tard, M. Boissier a fait une conférence sur l'Union et le résultat a été absolument le même : les journaux du pays dont il s'agit n'ont publié aucun compte rendu de sa conférence. Dans ces conditions, M. le Secrétaire général se demande s'il y a moyen de remédier à cet état de choses et il prie la Commission mixte de bien vouloir décider si elle a l'intention de discuter la question, à fond, au cours de la séance de ce jour.

M. CHIOSTERGI tient à relever que M. Boissier commet une erreur. Le Secrétaire général de l'Union a fait, sur cette institution, à Rome, une conférence tout à fait remarquable. Et la presse n'a pas été aussi silencieuse qu'il l'a dit. De très nombreux journaux contenaient des articles sur cette conférence. Ce qui s'est, peut-être, produit, c'est que le Secrétariat du Groupe italien n'a pas envoyé suffisamment de découpures de presse au Bureau de Genève.

M. Chiostergi souligne, pour l'information de ses collègues, que chaque jour, un communiqué sur les réunions interparlementaires de Nice est transmis par les stations de T.S.F de tout le réseau italien.

Revenant au point 3 a) du questionnaire, le délégué du Groupe italien est tout à fait d'accord pour que des représentants gouvernementaux soient convoqués aux Conférences de l'Union, surtout dans le cas où l'on désirerait transformer, peu à peu, celle-ci en un véritable parlement mondial. S'il n'en est pas ainsi, l'Union pourrait se contenter de continuer à recevoir, comme par le passé, des représentants officiels du gouvernement qui lui donne l'hospitalité ainsi qu'un petit nombre d'observateurs. Mais il est très urgent que ce point soit examiné dans ses moindres détails. C'est là une question d'importance essentielle. Des contacts avec les gouvernements fourniraient, en effet, la possibilité d'exercer une influence beaucoup plus grande sur les divers parlements. Cela augmenterait l'importance des débats, à propos desquels, sans aucune doute, des rapports officiels seraient présentés.

M. ADATTO n'est pas d'accord avec M. Chiostergi en ce qui concerne le point 3 a). La présence de représentants officiels des gouvernements aux Conférences interparlementaires lui paraît tout à fait superflue. Si les gouvernements y tiennent, ils ont la faculté d'envoyer leurs ambassadeurs dans chaque pays et de les charger d'assister, à titre d'observateurs, aux Conférences. En Turquie, par exemple, le corps diplomatique tout entier a été invité à venir assister à la Conférence de 1951 et la plupart des diplomates ont eu l'occasion de se faire représenter. Si les gouvernements étaient priés de le faire, il est presque certain qu'ils donneraient des instructions à leurs ambassadeurs pour que ceux-ci pussent suivre, très régulièrement, les débats de la Conférence depuis le début jusqu'à la fin.

En ce qui concerne la publicité, le délégué du Groupe turc a également remarqué le silence presque absolu qu'observe la presse, dès qu'il s'agit de l'Union. Mais ne reproche-t-on pas à cette dernière d'être beaucoup trop académique, trop platonique ? Une autre question se pose. Peut-être les grands journaux désirent-ils être payés. Il y a là une situation, qui, dans tous les cas, mérite un sérieux examen.

M. de SENARCLENS (Suisse) est fort déçu de voir que le questionnaire a été, en grande partie, relatif à des problèmes qui devront, nécessairement, être résolus en dehors de l'Union, vu que l'Union elle-même est absolument hors d'état de le faire.

Néanmoins, le Président du Groupe suisse reconnaît qu'il y a, sous la rubrique 3, un certain nombre de points à propos desquels les membres de l'Union pourraient adopter, de leur propre initiative, des résolutions utiles. M. de Senarclens reprend, les unes après les autres, les lettres du point 3.

En ce qui concerne a), le délégué du Groupe suisse ne partage pas l'optimisme de M. Adatto relativement à la présence d'observateurs aux Conférences interparlementaires. A Istanbul, des efforts énormes ont été tentés pour rendre la Conférence plus intéressante et pour faire, autour d'elle, une large publicité. Il n'est pas très opportun de convoquer aux Conférences de l'Union les ambassadeurs. Ceux-ci commenceront par venir eux-mêmes; mais cela ne durera guère. Très vite, ils se feront représenter par des personnages de moins en moins importants. Et c'est là un vrai danger.

Pour ce qui est de b), la question a été discutée maintes fois, notamment en 1946. Mais les espoirs, qu'on avait placés dans la désignation de l'Union comme organisation non-gouvernementale de catégorie A jouissant du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, ne se sont nullement réalisés. Une seule fois, le comte Carton de Wiart a fait reproduire, pour les membres de l'Assemblée générale des Nations Unies, le texte d'une déclaration

adoptée par la Conférence de Rome. Mais ce fut tout. Le Président du Groupe suisse n'aperçoit absolument aucun avantage, pour l'Union, à jouir du statut consultatif de catégorie A auprès du Conseil économique et social.

Relativement, enfin, à c), il est évident que l'Union ne peut, en aucun cas, financer elle-même sa publicité. L'argent dont elle dispose doit être employé à d'autres fins. Mais c'est un devoir pour elle, de trouver un moyen d'intéresser les journaux à son oeuvre. Il faut qu'elle s'adapte aux circonstances présentes. Il est tout à fait naturel que le grand public ne témoigne pas d'intérêt pour les sujets traités, à l'heure actuelle, par l'Union. La tâche de ceux qui cherchent à augmenter la publicité des travaux interparlementaires serait très simplifiée, si l'Union s'occupait de questions vraiment brûlantes, comme le statut de Berlin, comme le conflit entre l'Est et l'Ouest, etc. Ce sont là des problèmes qui n'intéressent pas seulement un certain nombre de parlementaires, mais qui passionnent l'opinion publique dans son ensemble. Une fois que l'intérêt général aurait été suscité de la sorte, il ne serait absolument plus nécessaire de songer à faire des dépenses quelconques dans un but de publicité.

L'orateur ne veut pas dire par là que l'oeuvre de l'Union soit tout à fait stérile. Dans ce qu'elle a accompli, il y a tout de même un certain nombre de très bonnes choses : les relations de confiance et d'amitié qui se sont consolidées à cause des contacts personnels créés grâce à l'Union, les rapports de M. Boissier, qui sont d'une très grande importance, etc.

M. de Senarclens estime que l'Union devrait avoir un attaché de presse qui serait susceptible d'être consulté par elle pour les questions pouvant retenir l'attention du grand public.

Pour résumer sa manière de voir, le Président du Groupe suisse déclare qu'il est extrêmement sceptique en ce qui concerne les points a) et b). L'Union ne doit pas chercher une aide extérieure; il faut qu'elle s'efforce d'agir de l'intérieur avec les moyens dont elle dispose en propre.

M. LITTLE souligne qu'il faut, au contraire, donner une réponse tout à fait affirmative aux différentes rubriques de la question 3. Il importe que l'Union fasse tout son possible pour étendre le contact avec les gouvernements en invitant à ses sessions des personnages importants, susceptibles d'exercer une influence prépondérante sur les divers ministères. Quant à la question de la publicité, elle est également essentielle. Le délégué du Groupe irlandais regrette que la conspiration du silence se fasse, presque toujours, autour de ce qui se passe à l'Union, mais lui-même a été, il y a quelques années, dans le journalisme. Il sait qu'il existe, en matière de presse, des formules et des préjugés en ce qui concerne ce qui peut être considéré comme une nouvelle ou

non. Les quotidiens ne cherchent à reproduire, en général, que les informations regardées par eux comme sensationnelles.

M. Little propose que les méthodes de propagande soient examinées avec soin. Par exemple, il faudrait établir des contacts personnels tout à fait étroits avec les propriétaires, les directeurs et les rédacteurs en chef de tous les journaux importants.

Il importe de distinguer entre deux catégories de publicité, la publicité dans les revues sérieuses et celle dans les journaux quotidiens. En effet, ce ne sont absolument pas les mêmes personnes qui lisent les unes et qui suivent les autres.

Il conviendrait de donner des instructions à l'attaché de presse et de le prier d'agir comme organe de publicité, chargé d'attirer l'attention sur les moyens d'intéresser l'opinion dans son ensemble à l'oeuvre de l'Union. M. Little termine son discours en citant feu Ernest Bevin, qui a dit, un jour, qu'une des principales tâches de l'Union interparlementaire devait être d'"influencer l'opinion publique". Il en résulte que la question de la publicité a, pour notre institution, une signification vitale et qu'elle doit, par conséquent, être examinée, tout à fait à fond, par la Conférence de Berne.

Mme TIBALDI-CHIESA partage le point de vue du préopinant. Il faut faire beaucoup de publicité en faveur des réunions interparlementaires. A ce propos, la déléguée du Groupe italien donne lecture de l'article 5 des Statuts de l'Union qui est rédigé ainsi : "Un Groupe national a le devoir de saisir son parlement, par l'intermédiaire de son bureau ou de l'un de ses membres individuels, des décisions des Conférences comportant une action parlementaire ou gouvernementale". Il y a donc beaucoup à faire, pour les Groupes nationaux, à l'intérieur de leurs parlements nationaux et pendant les périodes qui s'écoulent entre deux Conférences interparlementaires. Il importerait que chacun des Groupes représentés assumât la responsabilité de faire faire, devant tous les membres du Groupe, des exposés relatifs aux débats qui se sont déroulés et aux décisions qui ont été prises pendant les réunions. Il faudrait, en outre, que ces décisions fussent mentionnées et commentées en séance plénière, devant les Parlements. Il y aurait ainsi un moyen tout naturel de les faire connaître à la presse et par la presse.

En terminant, Mme Tibaldi-Chiesa communique à ses collègues que, à son avis, les membres d'un Groupe devraient parler au nom de ce Groupe, mais non pas en tant que parlementaires individuels.

M. le PRÉSIDENT remercie la déléguée du Groupe italien des déclarations qu'elle vient de faire. Et, personne ne demandant plus la parole, il déclare la séance close à 18 heures.

III. Judi 17 avril, Séance du matin.

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Paul Bastid, président de la Commission pour l'étude des questions politiques et d'organisation.  
(Suite de l'examen du questionnaire)

M. le PRESIDENT propose que les diverses questions faisant l'objet du point 4 soient débattues à la fois.

(Les Commissions désirent-elles étudier)

4. Une contribution plus étendue à l'oeuvre de paix des parlements sur le plan régional

- i. dans une organisation non étatique, telles que les Unions interparlementaires des Pays du Nord et du Bénélux ?
- ii. dans une organisation officielle, née d'une convention internationale, telle que le Conseil de l'Europe ?
- iii. dans ces deux cas, vous paraît-il opportun, soit que ces organisations collaborent directement avec les Gouvernements, soit qu'un organe représentant les Gouvernements soit créé et intégré à l'organisation prévue, tel le Comité des Ministres au sein du Conseil de l'Europe ?

(Approbation unanime)

M. le SECRETAIRE GENERAL considère que ce sont, sans doute, là les points essentiels de la discussion. Beaucoup d'organisations internationales se sont constituées depuis la fin de la dernière guerre. L'Union interparlementaire qui a été, dans le passé, une des premières de ces organisations désire-t-elle donner son avis sur la collaboration avec les gouvernements ? Dans l'affirmative, comment le contact avec les représentants des gouvernements doit-il être établi ? A Strasbourg, un compromis a été trouvé; mais les fédéralistes n'en sont pas entièrement satisfaits.

L'Union doit se réunir à Berne, dans un pays qui n'est pas membre du Conseil de l'Europe. Les Groupes de l'Union représentent, en grande majorité, des parlements ne participant pas à ce Conseil. Mais ceux-ci auront, peut-être intérêt à tenir compte des observations faites en Europe, lorsqu'il s'agira, par exemple, d'envisager plus tard la création d'un Conseil de l'Asie. C'est là ce qui fait l'intérêt considérable de la question posée sous le numéro 4.

M. SERRARENS est du même avis.

Malgré l'existence des Nations Unies, il y a partout une tendance à former des organismes régionaux. Les Etats du Bénélux ont, eux aussi, l'intention de créer une assemblée plus officielle dépendant, non pas de l'Union interparlementaire, mais directement des parlements. Néanmoins, il convient de souligner que de pareilles organisations ne pourraient jamais prendre de décisions et exprimeraient simplement des avis. Il ne s'agit nullement de former un super-Etat.

Ce qui importe, c'est de prévoir un organe dans lequel il y aurait des contacts entre les parlements et les gouvernements. Il est malheureux que ces contacts aient fait défaut au Conseil de l'Europe pendant la durée des sessions de l'Assemblée consultative. C'est là une des faiblesses de l'institution de Strasbourg. Un effort a été fait pour y remédier; il a consisté à demander aux ministres des Affaires étrangères de venir exposer leurs points de vue devant l'Assemblée consultative.

Si des contacts doivent être favorisés entre parlements et gouvernements, il faut que les ministres soient présents, ajoute le président du Groupe néerlandais. Or, les ministres n'ont pas le temps d'assister aux séances. La difficulté consiste à établir, tout de même, une certaine représentation gouvernementale, afin de donner plus de prestige et plus d'efficacité aux organismes régionaux.

Un point de départ pourrait consister dans la formation de groupements sans caractère officiel, dans le cadre de l'Union interparlementaire. Ces groupements devraient, ensuite, s'efforcer d'obtenir la consécration officielle, qui leur manquait tout d'abord. Mais il importerait, et la chose devrait être consignée dans le projet de résolution, que l'activité de ces groupements ne fût dirigée contre aucun Etat.

M. MOUTET trouve, comme M. Boissier, que la question est très importante. Mais il ne voit pas comment l'Union interparlementaire, organisation privée, composée d'hommes se consacrant aux affaires publiques, pourrait s'en occuper. L'action de l'Union sur les parlements se borne, au fond, dans le fait qu'elle leur communique les résolutions que prennent ses Conférences plénières.

L'essentiel est de tenir compte des réalités, le président du Groupe français l'a déjà dit souvent. Des transformations importantes ont eu lieu dans le monde. Il sera nécessaire à l'Union de les prendre en considération. Mais il paraît bien difficile de transformer cette institution en un organisme officiel.

M. Moutet croit qu'on peut répondre "oui" à toutes les questions figurant au point 4. Quant à la forme à donner aux organisations envisagées, il faudrait les transformer en collectivités de droit public. Certes, il ne faut pas décourager les fédéralistes, mais on devra leur faire comprendre que le premier objet de l'action préconisée doit être d'ordre économique, et non pas politique. En commençant, il importerait d'encourager les organismes locaux et régionaux et il faudrait les inciter à développer leur action dans un cadre plus large. Le temps n'est pas du tout venu d'un parlement mondial, pour l'instant au moins.

Si les Commissions étudient tous ces problèmes, cela ne manquera pas d'avoir une certaine répercussion sur l'opinion publique. Il y a des milieux où l'on trouve que les organismes dont la création est demandée devraient avoir des pouvoirs d'exécution, mais il y a d'autres milieux où l'on ne consent à leur reconnaître qu'une capacité consultative. L'Union interparlementaire devrait peut-être prendre

position à ce sujet. Les assemblées envisagées doivent-elles être consultatives ou bien peuvent-elles, dans certains cas, avoir un pouvoir d'exécution, ce qui suppose une limitation de la souveraineté ?

Pour ce qui est de 4 d (Estimez-vous que la transformation de telles ententes régionales en de véritables alliances de caractère politique, économique et militaire pourrait être, le cas échéant, une cause nouvelle de division du monde ?), M. Moutet trouve que la formation de deux blocs très forts qui s'équilibreraient serait extrêmement dangereuse. Elle pourrait amener de graves conflits et, dans tous les cas, elle ne constituerait pas un élément de stabilité. Le moindre incident pourrait faire éclater un conflit mondial. Cela ne veut pas dire, certes, que les peuples doivent, les uns par rapport aux autres, rester comme des grains de sable isolés et séparés. C'est en s'unissant que les nations deviendront puissantes. La situation internationale est difficile et précaire à cause de l'existence de deux blocs. Est-il possible d'envisager que ceux-ci arriveront à trouver un terrain d'entente limité ou bien, au contraire, un conflit brutal ne pourra-t-il être évité ? Les systèmes qui s'opposent sont fort différents. Ce qui caractérise les Etats totalitaires, c'est un régime de liberté très limité. Dans ces conditions, il ne paraît pas possible de rester neutre. La question se pose de savoir si les divers Etats du monde demeureront isolés ou, au contraire, s'ils s'uniront. Le Président du Groupe français croit que des liens solides doivent être établis entre les peuples. A cet égard, l'Union interparlementaire peut jouer un grand rôle, car elle sert à maintenir le contact entre les Groupes nationaux et elle accomplit, auprès des parlements, une tâche d'information.

M. CARBONI (Italie) trouve qu'une association régionale groupant les pays du centre de l'Europe serait très favorable au maintien de la paix. Une proposition dans ce sens, faite à Strasbourg, n'a pas été adoptée. Aux yeux de l'orateur, de tels organes contribueront à établir l'unité future du monde.

Dans son mémoire, le Secrétaire général de l'Union dit qu'il faut laisser aux Groupes nationaux eux-mêmes la faculté de créer les organes régionaux. M. Carboni pense que l'Union doit faire davantage. Il lui incombe de coordonner et de diriger l'action des Groupes nationaux sans, toutefois, mettre obstacle à leurs initiatives fructueuses. Il faut que les créations régionales présentent, toutes, les mêmes traits fondamentaux que l'Union interparlementaire proprement dite. En sauvegardant leur caractère d'organes composés exclusivement de membres des parlements, nommés par les parlements, ces organes régionaux devront, dans une certaine mesure, collaborer avec les gouvernements.

Le major BEAMISH (Grande-Bretagne) se déclare d'accord avec tous les orateurs qui ont parlé le matin même et la veille. Deux leçons peuvent être tirées

du débat: 1. La coopération est possible entre les nations, à condition qu'un certain terrain/d'entente existe. 2. Les organismes politiques ne pourront se développer pleinement que s'ils tiennent compte des expériences faites dans chaque nation.

Il existe un certain nombre de groupements régionaux. Le Commonwealth a permis de réaliser, à cet égard, une expérience unique. Il constitue un pont entre les races, les religions et les coutumes. Avec cela, il est très souple, ce qui rend relativement aisée la coopération avec d'autres groupements.

Quant au Conseil de l'Europe, l'orateur préside une de ses commissions, ce qui fait qu'il le connaît bien.

Mais il y a encore beaucoup d'autres organisations: celle du Traité de l'Atlantique-Nord, qui doit sa naissance au fait qu'on ne croit pas que les Nations Unies soient capables, à elles seules, d'empêcher la guerre. Il y a l'Union panaméricaine; il y a aussi le Benélux; la Ligue arabe, etc. Des accords régionaux peuvent contribuer au maintien de la paix. La chose a été reconnue par l'article 52 de la Charte de San-Francisco. Mais entre les Etats membres des Nations Unies, il n'y a, pour ainsi dire, aucun terrain d'entente commun. De là vient la faiblesse inhérente à cette institution. La Charte est excellentement rédigée, mais il est impossible de l'appliquer.

Le délégué britannique trouve qu'il ne faut pas oublier le Kominform. Celui-ci ne s'inspire pas des mêmes principes, mais il est puissant et son influence s'étend sur une partie importante de l'Europe. L'orateur rappelle la façon dont les pays du Kominform ont accueilli les débats de 1948 sur la création d'un parlement mondial. Dans l'enquête à laquelle il fut procédé, plus de la moitié des réponses étaient défavorables à l'étude de ce problème. Depuis cette époque, les Groupes de l'Est européen ont disparu de l'Union; un conflit grave a éclaté en Corée; la guerre s'est intensifiée dans le Vietnam. Il semble, par conséquent, encore moins possible d'étudier la question d'un gouvernement mondial que ce n'était le cas il y a quatre ans.

Divers arguments sont invoqués en faveur d'une fédération universelle: nécessité de lutter contre le paupérisme; pénurie de denrées alimentaires; nationalisme des pays orientaux. Mais on peut tout aussi bien se servir de ces arguments contre un gouvernement mondial.

En relevant le niveau de vie, il serait possible de faire reculer le communisme. Mais les Etats-Unis ont investi en Corée méridionale quatre cents millions de dollars pour faire face aux besoins économiques de ce pays. Or, cette dépense n'a été d'aucun secours, quand il s'est agi de résister à une invasion communiste venant de la Corée du Nord.

Une entente entre Etats exigerait un accord préalable sur certains points

fondamentaux. Mais il y a un abîme entre les conceptions du monde de l'Ouest et celles de l'Union soviétique. Le délégué britannique estime qu'il serait aussi vain de vouloir étudier le Gouvernement mondial à Berne que de construire un bonhomme de neige sur la Côte d'Azur.

Evidemment, l'Union interparlementaire peut encourager les accords régionaux, mais un Gouvernement mondial n'a aucune chance d'être approuvé par le Parlement britannique, pour ne citer que celui-là. L'orateur pense qu'il en est de même pour presque toutes les autres assemblées parlementaires.

Il y a une chose que l'Union interparlementaire accomplit d'une façon très opportune, c'est l'organisation de voyages et de visites. Ses Conférences sont un lieu de réunion agréable et intéressant et, puisque l'Union est une des plus anciennes organisations internationales existant au monde, elle n'a qu'à continuer ce qu'elle fait bien.

Pour ce qui est de l'ensemble du projet de résolution, le délégué britannique propose d'écarter définitivement le point 6 (Création éventuelle d'un parlement mondial) et le point 7 (Etablissement d'un pouvoir exécutif universel et d'un pouvoir judiciaire correspondant).

Quant à la première partie du point 4, et au point 5 (Opportunité éventuelle d'étudier la structure de la Communauté européenne du Fer et de l'Acier ainsi que de la Communauté de Défense), il n'y a aucun inconvénient à ce qu'un Comité de rédaction se penche sur ces problèmes et à ce qu'il élabore un projet inspiré du sens des réalités.

En concluant, le député britannique affirme que les fédéralistes oublient trop souvent que personne n'empêchera les groupements régionaux de se consolider en vue de constituer une véritable fédération beaucoup plus tard. Il existe déjà des fédérations partielles, mais il faut tenir compte de ce qu'elles doivent avoir un caractère fonctionnel, comme c'est le cas à l'intérieur du Conseil de l'Europe (plan Schuman, d'une part, plan Plevon, d'autre part). Un débat institué à ce propos pourrait, sans doute, amener les membres des deux Commissions à considérer l'opportunité éventuelle de nouveaux groupements.

M. CHIOSTERGI trouve qu'il faut éviter de discuter, pour le moment, des questions qui reviendront plus tard à l'ordre du jour.

M. COOLEY désire faire quelques observations. Il trouve que la générosité des Etats-Unis pour les nations démocratiques donne trop souvent lieu à des malentendus. L'aide fournie à la Corée méridionale devait se monter à quatre cent millions de dollars, mais l'invasion des troupes coréennes du Nord s'est abattue sur ce pays, avant qu'une portion notable de cette aide ait pu atteindre sa destination. Des crédits ont été accordés au cours des sept dernières années pour des sommes plus

importantes que toutes les dépenses effectuées par les Etats-Unis depuis la présidence de George Washington jusqu'à celle de M. Truman. Il en résulte, pour les citoyens des Etats-Unis, des charges énormes.

Toute tentative, poursuit M. Cooley, pour diviser l'Union interparlementaire en secteurs régionaux constituerait le moyen le plus sûr en vue de détruire cette Union. Il convient d'éviter, au sein de l'Union, les controverses superflues et de limiter les débats à des sujets qui, par leur nature, se trouvent être placés au-dessus des dissensions partisans. Ce qui nous intéresse, c'est la dignité humaine, la santé publique et le bien-être économique du monde. Du fait de son caractère universel, l'Union constitue un exemple absolument unique. Elle a toujours été fidèle à des principes moraux élevés; il serait vraiment regrettable de la voir se diviser en sections régionales. Il existe d'autres organisations régionales, comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, qui ont en vue des buts militaires. Mais l'Union interparlementaire n'en a pas. La diviser en sections régionales, ce serait la détruire.

En ce qui concerne la propagande, le délégué du Groupe américain est absolument opposé à toute publicité payée. La presse mondiale, la radio de tous les pays doivent donner, d'elles-mêmes, toute la publicité voulue aux causes qui méritent d'être défendues. Ce sont elles qui sont, au fond, responsables du défaut d'intérêt dont beaucoup se plaignent. Les habitants de la circonscription que représente M. Cooley ne savent absolument rien de l'Union interparlementaire, jusqu'à présent. Or, les membres de l'Union devront mettre leur influence et leur prestige dans la balance pour éveiller l'intérêt de la presse et pour susciter des commentaires favorables à l'oeuvre commune dans le public.

M. le major BEAMISH répond qu'il n'a jamais eu l'intention de critiquer les Etats-Unis. Personne n'apprécie mieux que lui les sacrifices en vies humaines et en moyens financiers que ce noble pays a dû consentir. La générosité américaine reste sans aucun exemple parallèle dans l'histoire humaine. Le délégué britannique demande que le sens de son intervention figure bien au procès-verbal.

M. COOLEY déclare qu'il accepte les explications de M. le major Beamish.

M. REED observe qu'il est heureux que ce petit incident se soit produit, car cela est révélateur de l'esprit de conciliation qui règne dans les réunions interparlementaires.

Aucun pays n'a plus fait pour le bien-être social et pour le développement spirituel de l'humanité que les Etats-Unis. C'est la raison pour laquelle l'orateur lui-même, ainsi que M. Cooley, se déclare très fier d'être citoyen américain. Aux Etats-Unis, chaque citoyen est souverain.

M. Reed raconte qu'il est membre de la Commission des voies et moyens. Dans cette Commission, ont été approuvées, au cours de l'année, dix-neuf mesures

instituant des impôts supplémentaires. L'inflation prend des proportions inquiétantes. Il a fallu épurer l'administration de tous les éléments communistes. On voit donc que les difficultés ne manquent pas. Mais le peuple des Etats-Unis croit en l'Union interparlementaire, à laquelle il a envoyé des délégués depuis l'année qui suivit sa fondation, c'est à dire depuis 1890. Mais si, par hasard, l'Union préconisait une organisation super-étatique, M. Reed tient à l'avertir que, dans ce cas, la confiance des Américains dans les institutions interparlementaires serait vite détruite. La délégation américaine se prononce donc contre la discussion d'un gouvernement mondial à Berne. Néanmoins, l'orateur n'est pas hostile aux groupements régionaux. Ces groupements existent de l'autre côté de l'Atlantique sous la forme de l'Union panaméricaine. Mais la Chambre des Représentants est, dans son ensemble, de plus en plus hostile à la création d'un Gouvernement mondial. Pour cette raison, M. Reed, qui est très soucieux de l'avenir de l'Union, demande qu'un débat public ne soit pas institué sur un sujet aussi délicat, à l'heure actuelle.

M. LE PRESIDENT rappelle à l'orateur et à tous les membres présents des Commissions que la question d'un Gouvernement mondial ne doit pas être discutée avant l'examen des points 6 et 7 du questionnaire.

M. SERRARENS expose qu'il n'a jamais été question de diviser l'Union en plusieurs organes régionaux.

M. COOLEY lui répond en s'appuyant sur le texte du questionnaire (le point 4 f. est ainsi rédigé: Serait-il opportun de favoriser le développement d'organes interparlementaires bipartites ?)

M. JAFFER n'est pas du tout d'accord avec ses collègues américains. Il estime, au contraire, que la question de la création du parlement mondial est mûre aujourd'hui et qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la traiter, à l'examiner très sérieusement.

M. LE PRESIDENT insiste auprès de M. Jaffer, pour qu'il revienne sur ce point, lorsque l'on passera à l'examen des questions 6 et 7.

M. JAFFER a encore une question importante à soulever. Il désirerait que les Commissions adoptassent un projet de résolution définissant les privilèges qui devraient être assurés partout aux membres des parlements et recommandant aux gouvernements intéressés de donner aux parlementaires des passeports diplomatiques.

M. LITTLE trouve que M. Cooley a fait des déclarations du plus haut intérêt. Il les approuve entièrement presque toutes.

Toutefois, il convient de favoriser certains organes d'importance locale ou régionale comme le Benélux. Ici, il ne faut pas craindre de créer des divisions, c'est tout le contraire qui se produira. Les meilleurs hommes d'Etat ont toujours fait leurs premières armes dans des organes de caractère local.

Le délégué du Groupe irlandais annonce que l'Irlande, ayant appris que la procédure de l'Association parlementaire du Commonwealth était devenue beaucoup plus souple, elle se ferait représenter à sa prochaine réunion. Elle y défendra avec énergie les intérêts purement irlandais. En le faisant, elle contribuera à une tâche d'ordre universel, étant donné qu'il y a des millions d'Irlandais dans les différents Etats faisant partie du Commonwealth. Sur un point, néanmoins, M. Little ne partage pas les conceptions de M. Cooley. Ce sont justement, à son avis, les sujets les plus controversés qui doivent être examinés par l'Union. Leur caractère controversé rendra les débats vivants. Tous les malentendus qui existent dans le monde doivent être évoqués à la tribune de l'Union. M. Little cite l'exemple de l'Egypte qui a réussi à faire discuter, par l'Union interparlementaire, une des questions qui lui tient le plus à coeur, le problème des traités inégaux. A vrai dire, l'Union interparlementaire n'a pas réussi dans ce domaine et des calamités sans nombre se sont abattues sur le peuple égyptien. Il est possible que, désespéré, ce peuple se jette dans les bras des communistes.

M. CHIOSTERGI a l'impression que les membres de la Commission cherchent leur voie au cours de la présente séance et qu'ils ne savent pas exactement ce qu'ils veulent. Il tient à renouveler sa protestation contre toutes les tentatives faites pour aborder les points 6 et 7, avant que la question 4 n'ait été examinée à fond.

Il attire l'attention aussi sur la façon très <sup>peu</sup> exacte dont la presse a rendu compte, la veille, de ces interventions. Il se demande si c'est le Bureau de l'Union qu'il faut en rendre responsable. Dans tous les cas, il conviendra de prendre des mesures, afin que cela ne se reproduise plus dans la suite.

Puis, l'orateur en revient au point 4. Les deux Commissions devront décider si elles se prononcent en faveur d'accords régionaux ou locaux ou bien, au contraire, pour l'établissement d'un Parlement mondial. Le délégué italien rappelle qu'il a demandé à la séance précédente que le mot "ou" fût supprimé du titre, dans le mémoire du Bureau sur "La création d'organismes universels ou régionaux". Il est évident que la création d'organes régionaux doit, nécessairement, constituer le premier pas dans le sens de la création d'organes universels.

M. Chiostergi est en faveur de tous les organes, officiels ou privés, qui se créent dans le cadre régional. Le Groupe interparlementaire italien a constitué une section d'amitié franco-italienne et une section d'amitié germano-italienne. L'Italie est membre du Conseil de l'Europe. Personne n'éprouve la moindre crainte, personne ne pense que ces formations puissent créer un danger quelconque. Au contraire, elles se développeront et porteront de nombreux fruits. La réponse de l'orateur à toutes les questions du point 4 est donc, très clairement et très énergiquement, un "oui".

Revenant à l'Union, le délégué italien rappelle qu'il ne faut jamais oublier que l'Union est une institution universelle. Le principe de son universalité doit être sans cesse proclamé et rappelé. Tout le monde sait que ce sont les parlements de l'Europe orientale qui, volontairement, sont sortis de l'Union. On ne les a pas forcés à en sortir.

L'orateur est d'avis que les représentants des organismes internationaux devraient être nommés par les parlements et non point par les gouvernements. Si l'on n'en fait pas immédiatement des élus du peuple, ce qui serait encore préférable, il importe que ces représentants soient des élus des parlements.

En terminant, M. Chiostergi annonce qu'il reprendra la parole, lorsque la discussion des points 6 et 7 sera commencée.

M. LE SECRETAIRE GENERAL pense qu'il est bon maintenant de résumer les points qui devront être soumis au Comité de rédaction :

1. Maintien et développement de l'Union interparlementaire sur le plan universel. (Suggestions de MM. Cooley et Serrarens).
2. L'Union interparlementaire doit rester la source des formations régionales non officielles, celles-ci s'inspirant des méthodes de travail de l'Union et agissant dans le cadre de l'Union.
3. L'Union doit encourager les organisations parlementaires officielles, pour lesquelles les délégués devraient être, soit élus par les peuples, soit désignés par les parlements.
4. Enfin, les rapports entre les institutions parlementaires régionales et les gouvernements devraient être examinés (cette question n'a pas encore été traitée).

M. Boissier suggère que le Comité de rédaction se réunisse au cours de l'après-midi pour mettre au point les questions relatives à l'Union interparlementaire elle-même, à la souveraineté des Etats et aux accords régionaux. La journée du lendemain devrait être consacrée à un débat sur les points 6 et 7, qui sont, comme on l'a dit, d'un caractère très controversé.

M. le Secrétaire général rappelle aux membres des Commissions qu'ils auront à décider si les relations entre les gouvernements et les organismes interparlementaires devront être traités dans le projet de résolution ou non.

M. CODACCI-PISANELLI (Italie) trouve que la discussion a été intéressante. Il partage, dans une certaine mesure, les appréhensions de M. Cooley: Il peut se faire que la prolifération des organismes régionaux conduise à un éparpillement des forces de l'Union. L'histoire a montré que c'était une évolution susceptible de devenir dangereuse.

Pour éviter ce péril, qui n'est pas illusoire, le délégué du Groupe italien propose que ces organismes régionaux aient seulement un caractère consultatif, mais ne soient nullement qualifiés pour prendre des décisions.

En ce qui concerne les relations entre les parlements et les gouvernements, M. Codacci-Pisanelli fait observer qu'il a souvent été dit devant lui que l'Union était une association privée. Le délégué italien n'est pas du tout de cet avis : l'Union n'est ni gouvernementale, ni privée; elle est semi-gouvernementale, elle poursuit des fins de droit public. Même si sa reconnaissance comme organisme de droit public n'a pas encore pu avoir lieu, les fins qu'elle se propose lui donnent un caractère de droit public. De plus, les fonds dont dispose l'Union proviennent des Etats et les membres des Commissions auraient tort d'oublier qu'il est absolument impossible de concevoir un parlement, sans un gouvernement. Il faut donc insister pour obtenir la présence, aux réunions interparlementaires, de représentants gouvernementaux. L'objet de l'Union n'est pas de faire une politique active, c'est de pratiquer une politique de contrôle. Si les ministres sont trop occupés et ne trouvent pas un seul instant pour assister aux Conférences, des sous-secrétaires d'Etat pourraient être dûment délégués à cet effet. C'est de cette façon, seulement, que l'Union se transformerait en un parlement véritable.

Résumant son intervention, M. Codacci-Pisanelli insiste sur deux choses : les organismes régionaux devraient avoir un caractère purement consultatif; les gouvernements devraient être invités, d'une façon pressante, à déléguer leurs représentants aux réunions interparlementaires.

Il est proposé que MM. Bastid, Orban et Cooley soient désignés pour faire partie du Comité de rédaction, qui se réunira dans l'après-midi.

M. COOLEY refuse, mais il suggère que M. Reed soit appelé à siéger dans ce Comité à sa place.

Approbation unanime.

M. le PRESIDENT déclare que le Comité de rédaction devra être élargi, si le besoin s'en fait sentir. Ce Comité est convoqué le jour même pour 16 heures; Quant à la Commission mixte, elle reprendra ses délibérations dès le lendemain.

Personne ne demandant plus la parole, M. Bastid déclare la séance close à 13 heures 30.

IV. Vendredi 18 avril. Séance du matin.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. Å. Holmbäck, président de la Commission juridique.

M. le Professeur BRILL donne lecture de la déclaration suivante qui expose le point de vue du Groupe allemand en ce qui concerne la question actuellement à l'étude :

"Je désire faire seulement une déclaration personnelle. Hier, je n'ai pas participé au débat général sur le point quatre du questionnaire, parce que, pour les délégués allemands, la restauration de l'unité politique de l'Allemagne est la première tâche qui doit précéder la formation de "groupes régionaux" avec une constitution fédérale.

"Je crois que l'Allemagne est fort intéressée à maintenir le caractère universel de l'Union interparlementaire. En ce moment, beaucoup d'Etats ne sont pas membres des Nations Unies et les Nations Unies ne peuvent pas discuter tous les problèmes. C'est pour cette raison que l'Union interparlementaire est une nécessité politique.

"Des ententes régionales, qu'elles aient un caractère officiel ou non officiel, diviseraient l'Union interparlementaire. Du point de vue allemand, je ne pourrais accepter une union des Etats alpins, ni une union des Etats de l'Europe orientale.

"L'Allemagne votera pour l'unification de l'Europe et pour l'Union interparlementaire universelle."

M. le PRESIDENT informe les membres de la Commission que le Comité de rédaction a préparé un projet ayant comme base les propositions présentées par les délégations belge, néerlandaise et italienne. Le texte en est le suivant :

"Etant donné que, suivant une opinion largement répandue, une collaboration fructueuse entre les Etats et, plus particulièrement, ceux de l'Europe, ne peut être obtenue sans un abandon partiel de la souveraineté desdits Etats,

"Les Commissions politique et juridique de l'Union interparlementaire estiment souhaitable de soumettre à l'examen de la XLIIe Conférence la question de savoir si un tel abandon devrait être réalisé, en premier lieu dans le domaine politique.

"Dans cette hypothèse, seraient ensuite envisagés les moyens grâce auxquels les décisions nécessaires pourraient être prises à la fois dans les domaines politique et économique."

M. ADATTO se demande s'il est possible de diviser la souveraineté en différentes catégories, telles que, "souveraineté économique" ou "souveraineté politique". Le délégué turc estime que le troisième alinéa du projet est superflu, il propose, en outre, que le deuxième alinéa soit rédigé comme suit :

"Les Commissions politique et juridique de l'Union interparlementaire estiment souhaitable de soumettre à l'examen de la XLIIe Conférence la question de savoir si un tel abandon devrait être réalisé."

M. VALERA APARICIO admet le bien-fondé de l'objection soulevée par M. Adatto. Il serait, peut-être, plus exact de parler d'un abandon de compétences dans certains domaines, tels que le domaine économique ou le domaine politique.

M. ORBAN se demande si son collègue turc a assisté aux débats qui ont précédé la rédaction du projet de résolution. Les questions auxquelles il s'agit de répondre et qui ont servi de base au projet sont les suivantes :

- 1) Est-il opportun et utile que les Etats abandonnent une parcelle de leur souveraineté ?
- 2) Dans l'affirmative, faut-il mettre l'accent sur l'élément politique ou sur l'élément économique ?

Si la modification proposée par M. Adatto était acceptée, la motion perdrait tout son sens, car il s'agit d'obtenir, à Berne, une réponse à ces deux questions.

M. le PRESIDENT partage l'opinion de M. Orban. En effet, le but de la motion est de soulever deux questions, l'une se rapportant à la souveraineté et l'autre à la priorité du politique sur l'économique. Ce sont deux simples questions qu'il s'agit de poser à la Conférence. M. Bastid ne pense pas qu'il y ait de difficultés à accepter ce texte; il demande à M. Adatto de renoncer à son amendement.

M. MOUTET déclare que la rédaction du projet ne lui donne pas entière satisfaction; car il préjuge de la réponse en ce qui concerne l'organisation supérieure politique des nations. Personnellement, M. Moutet est attaché à la méthode fonctionnelle. Il est persuadé que, tant que les intérêts européens ne seront pas harmonisés, aucune organisation de l'Europe ne sera possible. Par conséquent, il propose la rédaction suivante, en partant des mots "estiment souhaitable" à la deuxième ligne du deuxième alinéa : "de soumettre à l'examen de la XIIe Conférence la question de savoir si un tel abandon de pouvoirs pourrait être réalisé et les moyens grâce auxquels les décisions nécessaires pourraient être prises pour arriver à établir une organisation supérieure politique des nations". De cette façon, la Commission ne préjugerait rien et elle soumettrait le problème tout entier à la Conférence.

M. SIMITCH déclare qu'il devra s'abstenir lors du vote, ou bien voter contre l'adoption du projet, vu la situation spéciale de son pays. Le Groupe yougoslave est obligé d'insister sur le maintien de la souveraineté absolue des Etats. M. Simitch estime que le débat envisagé n'aboutirait à aucun résultat.

M. CHIOSTERGI fait observer que les Commissions sont appelées à mettre sur pied un projet qui fournira la base des débats à Berne. Personnellement, il soutient une opinion opposée à celle de M. Simitch et il serait prêt à accepter le projet sans amendement.

M. BASTID fait remarquer que M. Moutet a reproché au texte de préjuger de la question 2. Il y a, en effet, une certaine contradiction dans ledit texte. S'il en veut une rédaction absolument impartiale, on pourrait ajouter, à la fin du deuxième alinéa, les mots suivants : "ou dans le domaine économique, en vue d'aboutir à une organisation internationale efficace".

M. MOUTET retire son amendement en faveur du texte proposé par M. Bastid.

M. CHIOSTERGI approuve également la nouvelle rédaction.

M. ORBAN dit qu'il avait eu l'intention de proposer un texte semblable.

M. Daniel REED avait cru comprendre que le débat se limiterait aux pays de l'Europe. Il tient à souligner que les Etats-Unis d'Amérique ont un

système de production très développé; il est indispensable, pour garantir à l'Europe l'aide dont elle a besoin, que ce système puisse fonctionner, selon les méthodes actuellement en vigueur. L'orateur craint que, s'il se voit dans l'obligation, à son retour aux Etats-Unis, d'informer ses compatriotes que l'Union interparlementaire favorise une diminution de la souveraineté nationale, l'effet produit ne soit déplorable. A l'heure actuelle, l'Amérique s'apprête à augmenter l'aide qu'elle fournit à l'Europe. Cela implique des impôts accrus et des sacrifices toujours plus grands pour son pays. Si le délégué des Etats-Unis devait déclarer, devant le Congrès, que l'Union interparlementaire désire changer les méthodes actuelles de gouvernement en Amérique, cela serait fort regrettable. M. Reed espère sincèrement que personne n'insiste sur l'adoption d'un tel principe. Par contre, il est prêt à accepter le texte primitif du projet.

Mme TIBALDI CHIESA demande que les mots "pour les problèmes d'intérêt commun" soient ajoutés après les mots "abandon partiel de la souveraineté desdits Etats", au premier alinéa. Il s'agit d'un principe correspondant au principe fondamental du fédéralisme et déjà admis dans certaines constitutions nationales.

M. Tufton BEAMISH fait observer que les premiers mots du projet "Etant donné que, suivant une opinion largement répandue ....." permettent aux membres de l'Union, comme par exemple, le Groupe yougoslave, de maintenir un point de vue différent. La Grande-Bretagne se trouve être dans un cas semblable, en raison de l'organisation même du Commonwealth, qui rend malaisé un abandon de souveraineté de la part du Royaume-Uni. L'orateur regrette l'insertion, dans le projet de résolution, des mots "plus particulièrement ceux de l'Europe". En effet, ce serait sans doute une erreur que de se concentrer plus spécialement sur une seule partie du monde. Le délégué britannique propose, par conséquent, d'omettre les mots en question.

M. REED souligne, de nouveau, les difficultés auxquelles il aurait à faire face au sein du Congrès des Etats-Unis d'Amérique, s'il devait présenter à cette assemblée le texte tel qu'il a été amendé. Il insiste pour que les mots "plus particulièrement ceux de l'Europe" soient maintenus.

M. le PRESIDENT énumère les amendements présentés à la Commission.

M. MOUTET, Mme TIBALDI-CHIESA et M. BEAMISH ayant retiré leurs motions, M. BASTID donne de nouveau lecture du texte proposé par lui-même.

M. REED estime que l'expression "organisation internationale efficace" équivaut à recommander l'institution d'un super-Etat.

M. ORBAN propose la rédaction suivante pour le dernier alinéa :  
"seraient ensuite envisagés les moyens, grâce auxquels des décisions pourraient être prises, à la fois, dans le domaine politique et dans le domaine économique".

M. BASTID propose de remplacer, dans son texte, le mot "organisation" par le mot "collaboration".

M. REED déclare pouvoir accepter cette nouvelle rédaction.

Le projet de résolution est alors adopté (voir Annexe II).

M. BASTID présente le deuxième projet de résolution élaboré par le Comité de rédaction; le texte en est le suivant :

"La XL<sup>e</sup>e Conférence

"Exprime le vœu que le Conseil interparlementaire étudie les moyens d'établir, en ce qui concerne certains Etats, une liaison plus efficace avec les Gouvernements, notamment en invitant ceux-ci à se faire représenter aux Conférences de l'Union.

"Elle invite les Groupes nationaux et le Bureau interparlementaire à poursuivre leurs efforts pour assurer une meilleure diffusion des travaux de l'Union dans les parlements, la presse et l'opinion publique.

"Il appartiendra au Bureau interparlementaire de maintenir des contacts aussi étroits que possible avec les grandes institutions internationales de caractère officiel et de présenter aux Conférences successives de l'Union un rapport circonstancié sur l'une ou l'autre de ces organisations."

M. Bastid ajoute que le projet vise le rôle de l'Union interparlementaire elle-même. Il est inspiré par les débats de ces derniers jours.

M. Alsing ANDERSEN demande pourquoi le Comité a employé l'expression "certains Etats" (ligne 2 du premier alinéa).

M. BASTID répond que le vœu exprimé par la résolution est déjà réalisé dans certains Etats, en Amérique, par exemple.

M. le SECRETAIRE GENERAL ajoute qu'aux Etats-Unis d'Amérique, les ministres sont de hauts fonctionnaires responsables devant le Président. M. Reed a fait observer qu'à son sens, il ne serait pas indiqué que de hauts fonctionnaires pussent contrôler les représentants du peuple, en intervenant dans leurs débats.

M. BASTID rappelle que M. Reed a aussi expliqué qu'aux Etats-Unis les délégués qui prennent part aux travaux de l'Union sont désignés par le Vice-Président des Etats-Unis, qui est lui-même président du Sénat, le contact étant ainsi établi avec le Gouvernement.

M. REED confirme que le Vice-Président de son pays est élu et qu'il conserve ainsi ses fonctions de membre du Congrès.

M. SERRARENS n'est pas très enthousiaste en ce qui concerne le projet de résolution. Personnellement, il ne voit pas très bien la nécessité, pour les Gouvernements, de se faire représenter aux Conférences de l'Union. Toutefois, il ne s'oppose pas à une discussion de la question. Le deuxième alinéa ne soulève pas d'objection, à son avis. En ce qui concerne le troisième alinéa, il va sans dire que c'est le devoir du Bureau interparlementaire de maintenir le contact avec les autres organisations internationales, mais il conviendrait d'adopter une

méthode différente. Le Conseil devrait choisir, chaque année, une seule organisation qui ferait l'objet d'une étude spéciale. Cette étude ne serait pas comprise dans le Rapport du Secrétaire général, qui doit observer une impartialité complète, mais elle devrait être présentée par un parlementaire, qui aurait assisté aux travaux de l'organisation en question et qui serait ainsi en mesure de présenter des critiques, si le besoin s'en faisait sentir. Un débat très intéressant pourrait en résulter. M. Serrarens propose, par conséquent, d'ajouter après les mots "institutions internationales", pour remplacer la fin de l'alinéa, la phrase : "Des rapports circonstanciés sur ces organisations feront l'objet d'un débat à la Conférence".

M. CHIOSTERGI pense également qu'il n'est pas très utile d'inviter les Gouvernements à se faire représenter aux Conférences interparlementaires. S'il ne s'agit là que d'une question de politesse, cette mesure ne changera rien au caractère de l'Union. Si, par contre, le résultat devait être une modification de la politique de l'Union, alors M. Chiostergi s'y opposerait.

Se référant au deuxième alinéa, le délégué italien insiste pour qu'un attaché de presse assure un communiqué journalier qui sera distribué aux membres des Conférences interparlementaires, de façon à permettre à ceux-ci d'envoyer un texte officiel à leurs agences nationales de presse, sans être obligés de faire eux-mêmes la besogne des journalistes.

Enfin, la suggestion de M. Serrarens en ce qui concerne le troisième alinéa mérite d'être retenue. En effet, par son caractère politique, le rapport proposé revêtira une importance toute spéciale.

M. de SENARCLENS se demande si cette résolution est véritablement nécessaire, car il estime que la propagande en faveur de l'Union interparlementaire ne pourra pas être améliorée par le vote de déclarations de principe et il lui semble que le passé a démontré que tous les efforts réalisés pour établir des contacts aussi étroits que possible avec les grandes institutions internationales n'ont pas été couronnés de succès.

En admettant même que le secrétariat de l'Union puisse faire davantage dans ce sens, ce qu'en ce qui le concerne, il n'accepte pas sans autre, M. de Senarclens pense que ces institutions, de même, d'ailleurs, que les Gouvernements ou l'opinion publique, ne s'intéresseront aux travaux de l'Union que si ces travaux font preuve d'un minimum de réalisme. A cet égard, l'Union a manqué des occasions qui auraient pu lui donner un prestige certain et qui auraient obligé journaux et radio à s'intéresser à ses débats.

C'est donc dans le choix des problèmes à traiter, puis dans la préparation des travaux s'y rapportant, que réside le salut.

M. de Senarclens ajoute qu'en ce qui concerne le premier paragraphe, il ne saurait accepter l'expression "en ce qui concerne certains Etats"; elle risque, en effet, d'être considérée comme vexante et l'orateur croit qu'il y a là une différenciation que les Commissions n'ont pas à faire. En résumé, il faut parler de questions qui intéressent réellement l'opinion publique et qui souvent ont un caractère plutôt politique; il faut le faire avec objectivité et dans l'amitié, et le succès ne tardera pas à venir.

M. BEAMISH déclare qu'il comprend les objections de M. Reed. Néanmoins, il comprend également que d'autres orateurs désirent omettre les mots "dans certains Etats", au premier alinéa. Le délégué britannique propose donc de rayer ces mots et de rédiger comme suit l'alinéa en question :

"Exprime le voeu que le Conseil interparlementaire étudie les moyens d'établir un contact efficace avec les Gouvernements de tous les pays membres."

M. BASTID déclare pouvoir accepter cet amendement.

M. C.V. LANGE (Norvège) partage le point de vue de M. Beamish en ce qui concerne le premier alinéa. Par contre, les recommandations contenues dans les deuxième et troisième alinéas sont plutôt de la compétence du Comité exécutif que de la Conférence. C'est pourquoi, l'orateur propose d'omettre les mots "et le Bureau interparlementaire", au deuxième alinéa, et d'omettre le dernier alinéa.

Les Commissions passent au vote.

(1) Le premier amendement présenté par M. Lange (omettre les mots "et le Bureau interparlementaire") est rejeté par une majorité évidente.

(2) Se référant au deuxième amendement, présenté par M. Lange (omettre le troisième alinéa),

M. BASTID fait observer que la proposition de M. Serrarens, comprise dans cet alinéa, est du ressort de la Conférence.

M. CHIOSTERGI estime que le dernier alinéa est le plus important de tous ceux que comprend l'avant-projet. L'orateur appuie la proposition de M. Serrarens.

Les Commissions passent alors au vote sur le deuxième amendement de M. Lange. Cet amendement est rejeté par une majorité évidente.

(3) L'amendement présenté par M. de Senarclens (omettre les mots "en ce qui concerne certains Etats") est adopté par 14 voix contre 1.

(4) La seconde partie de l'amendement présenté par M. Beamish (nouvelle rédaction du premier alinéa) est adoptée.

(5) L'amendement Serrarens au troisième alinéa est également adopté avec deux abstentions.

Le Président met ensuite aux voix l'ensemble du texte ainsi amendé, qui est adopté à l'unanimité (voir Annexe III, section I).

M. BASTID donne lecture du troisième projet de résolution élaboré par le Comité de rédaction. Il est ainsi conçu :

"La XLII<sup>e</sup> Conférence,

"Interprétant la volonté des parlements et des Groupes nationaux constituant l'Union, de conserver à celle-ci son caractère universel et l'autorité qu'elle s'est acquise comme première et seule institution interparlementaire ouverte aux assemblées législatives du monde entier,

"Emet le vœu,

- 1) que les formations interparlementaires régionales de caractère non officiel tels que l'Union interparlementaire des pays du Nord, ou l'Union interparlementaire belgo-hollando-luxembourgeoise, ou les groupes d'amitié formés entre les parlements de deux pays, qui existent déjà ou dont la création est envisagée, exercent leur activité sous le patronage et conformément aux traditions de l'Union interparlementaire;
2. que les formations interparlementaires de caractère officiel telles que l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe ou la future Assemblée de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, s'inspirent des principes démocratiques qui sont le fondement du régime représentatif.

"A cet égard, il est recommandé que

- a) les représentants des parlements soient librement désignés par ceux-ci, à moins que le peuple ne soit appelé à élire directement ses mandataires;
- b) l'organe délibérant, émanation des parlements ou du peuple, conserve un contact étroit avec les gouvernements, ces derniers étant représentés à toutes les réunions et prenant une part active à la solution des problèmes mis à l'ordre du jour."

M. Bastid fait observer que le projet a pris comme base le texte proposé par le Secrétaire général au cours de la discussion préliminaire. Il ne fait qu'ajouter des exemples à ce texte, aux premier et deuxième alinéas.

M. CARBONI demande quel est le sens exact du mot "patronage" à l'avant-dernière ligne de l'alinéa 1<sup>er</sup>. L'expression ne lui paraît pas très précise du point de vue juridique. Elle ne donne, peut-être, pas une idée exacte des relations entre l'Union et les différents groupements régionaux.

M. BASTID fait valoir que le Comité a choisi, à dessein, un mot plutôt vague. L'expression "égide" signifie la même chose, alors que le mot "autorité" est trop fort.

M. VALERA propose les mots "dans le cadre".

M. BASTID se rallie à cette proposition.

M. VALERA, tout en acceptant l'alinéa 1<sup>er</sup>, tient à souligner en ce qui concerne le sous-alinéa a) qu'il est essentiel d'assurer la représentation des

différentes opinions politiques au sein des Parlements. Sans quoi, l'on aurait à faire à des parlements totalitaires.

M. CHIOSTERGI exprime sa profonde sympathie pour le Parlement de l'Espagne républicaine et sa solidarité avec ce Parlement.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'alinéa 1., M. Chiostergi rappelle qu'il existe un précédent justifiant l'emploi de l'expression "dans le cadre", cette expression se trouvant déjà dans les statuts de l'Association interparlementaire pour le Tourisme. En ce qui concerne les sections d'amitié, formées entre le Groupe interparlementaire italien et les parlementaires d'autres assemblées législatives, il est de coutume que l'un des vice-présidents du Groupe italien préside les différentes manifestations de ces sections. Ainsi l'unité de l'Union est maintenue.

Enfin, l'orateur tient à faire observer que l'adoption de l'amendement proposé par M. Valera pourrait limiter l'efficacité de l'action des organismes officiels interparlementaires envisagés. M. Chiostergi, toutefois, est d'accord pour que le choix des délégués participant à de tels organismes se fasse par des méthodes démocratiques. Mais il paraît préférable de ne pas trop insister sur l'envoi de délégués de tous les partis, sans exception.

M. ABI-CHAHLA (Liban) demande que l'Union interparlementaire des pays arabes soit citée parmi les exemples mentionnés sous 1.

M. ANDERSEN estime qu'il y a aussi lieu de mentionner le Conseil nordique, qui est actuellement à l'étude. Le délégué danois espère que cette omission dans le texte ne signifie pas que l'Union soit opposée à la formation dudit Conseil. Celui-ci représente l'essai d'une nouvelle forme de collaboration entre les Parlements.

En conclusion, M. Andersen demande que les différentes délégations puissent disposer d'un certain temps pour examiner le projet de résolution, afin qu'elles soient en mesure de soumettre des amendements éventuels à la séance de relevée.

M. le SECRETAIRE GENERAL, en sa qualité d'auteur du texte original de l'avant-projet, tient à dire avec quelle faveur le rapport de M. Hedtoft a été accueilli par ses collègues. Si le Conseil nordique n'est pas mentionné dans le projet soumis aux Commissions, c'est uniquement parce qu'il n'est pas encore définitivement accepté par tous les parlements intéressés. Mais il va sans dire que les auteurs du projet accepteront avec empressement de citer le Conseil nordique dans le texte, si les délégations scandinaves le désirent.

M. BASTID propose d'insérer les mots suivants dans le texte : "ou le Conseil nordique en projet".

M. le PRESIDENT estime qu'il ne sera pas nécessaire d'ajourner la décision à ce sujet jusqu'à la prochaine séance. Les mentions demandées pourront être immédiatement insérées dans le texte.

Les Commissions passent au vote au sujet des différents amendements présentés. Les amendements de MM. Abi-Chahla, Carboni et Andersen sont adoptés.

Après un bref échange de vues au sujet de la rédaction de l'alinéa a) du point 2., l'adjonction des mots "sans exclusion systématique de l'opposition", proposée par M. Bastid, est acceptée par 14 voix contre 3 et 2 abstentions.

M. BEAMISH propose que la fin du texte, à partir des mots "à cet égard" soit omise. Il estime que ce passage manque de clarté. D'autre part, il n'est pas très indiqué que l'Union donne des directives aux Gouvernements en ce qui concerne la méthode à employer dans le choix de leurs délégués et le système à utiliser pour maintenir le contact entre les Gouvernements et les organismes dont il s'agit.

M. le PRESIDENT constate qu'il y a malentendu. M. Holmbäck avait compris que l'amendement de M. Beamish ne se rapportait qu'à la lettre b); c'est pourquoi il a mis l'amendement de M. Valera aux voix. Il lui semble maintenant trop tard pour qu'un amendement aussi fondamental que celui de M. Beamish soit adopté. Il demande au délégué britannique de se contenter d'exprimer son point de vue lors de la Conférence de Berne.

M. BEAMISH regrette ne pouvoir retirer son amendement. Il estime que l'Union interparlementaire ne doit pas assumer le rôle d'un corps semi-législatif, s'arrogeant le droit de donner des conseils aux gouvernements indépendants et souverains. M. Beamish insiste pour que sa proposition soit mise aux voix.

M. HALE pense que l'alinéa b) pourrait disparaître sans inconvénient, mais que le point a), sous sa forme amendée, est de grande importance.

M. BEAMISH maintient son point de vue.

M. CHIOSTERGI fait observer que les alinéas en question ont déjà été adoptés. Il lui semble que les Commissions doivent suivre les méthodes parlementaires et ne pas revenir sur leurs décisions. L'alinéa a) ne peut pas faire l'objet d'un deuxième vote. Pour ce qui est de l'alinéa b), M. Chiostergi ne partage pas l'opinion de M. Beamish. L'Union n'est pas une pure académie, n'ayant aucun intérêt pour l'opinion publique. Le délégué italien demande, par conséquent, le maintien de ce dernier alinéa.

MM. MOUTET et BASTID appuient les remarques de M. Chiostergi à tous égards.

Un vote s'ensuit.

Le point a) est considéré comme acquis.

L'amendement Beamish en ce qui concerne le point b) est rejeté par 10 voix contre 8 et 1 abstention.

Les Commissions passent ensuite au vote de l'ensemble du projet ainsi amendé. Il est adopté par 15 voix et 1 abstention. (Voir Annexe III, section 2)

La séance est levée à 13 heures.

V. Vendredi 18 avril, Séance de relevée.

M. HOLMBÄCK, président de la Commission juridique, déclare la séance ouverte à 15 heures 10.

M. le Président propose que les points 6 et 7 du questionnaire soient examinés simultanément.

M. VALERA APARICIO aurait préféré que l'étude de la création d'un parlement mondial eût été introduite par l'examen des deux points dont il s'agit. L'orateur approuve les observations de M. Chiostergi ayant trait aux difficultés fonctionnelles, que ne manquera pas de soulever la création d'un tel parlement.

La Constitution démocratique de l'Espagne républicaine contenait deux dispositions intéressantes :

1. Tous les accords internationaux ayant reçu l'approbation de la Société des Nations devaient être automatiquement incorporés dans la législation espagnole;
2. L'Espagne renonçait, pour toujours, à la guerre comme instrument de politique internationale.

Il se peut que ce système ne soit pas encore praticable aujourd'hui, mais il reste d'une grande valeur et il représente un idéal fort élevé. L'idéal de liberté et de démocratie universelle a gardé, pour l'humanité entière, toute son importance.

Une législation appropriée devra être mise sur pied pour faire sortir le monde de l'anarchie internationale. Il est nécessaire de créer un parlement universel, qui sera compétent pour interpréter et pour mettre en application des lois dont il s'agit. Il est certain que l'Organisation des Nations Unies a obtenu des réalisations importantes; mais elle est loin d'avoir joué un rôle suffisant. Il est malheureux de penser qu'en 1936, les Nations Unies n'existaient pas encore. Si la Société des Nations avait agi dans le conflit espagnol aussi résolument que les Nations Unies l'ont fait dans le litige de Corée, la deuxième guerre mondiale aurait, sans doute, pu être évitée.

Il y a un petit nombre d'Etats qui ont une structure démocratique interne respectant le droit, pour les peuples, d'élire librement leurs représentants. Comment ces nations accepteront-elles un ordre international ? Il paraît clair qu'un parlement mondial est seulement souhaitable aujourd'hui, si, à ses côtés, il existe une Cour de Justice universelle capable d'assurer le respect de la liberté, ainsi que des droits de l'homme. C'est là un point d'importance fondamentale.

Le délégué du Groupe de l'Espagne républicaine fait un grand éloge de la France. Ce pays s'est arrangé pour assurer son hospitalité aux républicains espagnols, même pendant la deuxième guerre mondiale. Dans la France occupée, la Gestapo a fait exécuter un assez grand nombre de membres du Parlement républicain espagnol,

notamment l'ancien chef du gouvernement catalan, et beaucoup de journalistes, pour la seule raison qu'ils appartenaient au parti socialiste. Mais il faut constater que de pareilles horreurs n'ont pas été commises dans la zone française, dite zone libre, à cause de la tradition, depuis longtemps établie, dans ce pays, du respect des droits de l'homme. M. Valera est amené à penser que même les Etats totalitaires seraient plus prudents dans leurs actes vis-à-vis d'individus innocents et dans leur attitude générale en matière de politique internationale, s'il existait un parlement universel et une Cour de Justice mondiale, chargée de protéger les droits de l'homme et de les faire respecter. Dans ces conditions, le délégué du Groupe espagnol républicain fait la proposition suivante :

1. Le parlement mondial représentant des peuples ou d'assemblées élues par les peuples, est nécessaire à l'organisation de l'ordre, du droit et de la paix dans le domaine international.
2. En attendant que ce parlement mondial soit établi, l'Union interparlementaire considère que la création d'organismes parlementaires, spécialisés ou régionaux, doit être encouragée.
3. Les membres du parlement mondial doivent être élus par les peuples ou par les parlements, afin d'assurer l'indépendance de leurs fonctions propres. Dans tous les cas, ils doivent être choisis parmi les différents partis politiques de chaque pays.
4. Il est de la plus haute importance de créer des Cours de Justice internationale pour la sauvegarde des droits de l'homme et pour casser les sentences dictées contre les délits dits politiques ou sociaux.

Mme TIBALDI-CHIESA croit que la Conférence de Berne devra trouver une solution du problème. De deux choses l'une, ou bien elle décidera de recommander la création d'un parlement universel ou bien elle préférera l'adoption d'une réglementation prévoyant la transformation graduelle de l'Union interparlementaire en une assemblée parlementaire mondiale.

Voilà déjà trois ans que la question est pendante. Il est temps de la résoudre d'une façon ou d'une autre. On a souvent accusé les protagonistes du mouvement mondial d'être des utopistes et des idéalistes. Telle n'est pas l'opinion de l'orateur. La déléguée du Groupe italien croit que c'est, au contraire, le sens des réalités qui, le plus souvent, inspire les mondialistes.

Le 10 juin 1948, plusieurs membres du Congrès des Etats-Unis, au nombre de 84 (appartenant, à la fois, au parti républicain et au parti démocrate) adoptèrent une résolution en faveur de la transformation de l'Organisation des Nations Unies en une fédération universelle, qui serait ouverte à tous les Etats du monde, dans le but non seulement de garantir la paix, <sup>mais</sup> / d'empêcher l'agression, en promulguant des lois mondiales.

Avec la structure qui est à présent la sienne, l'Union interparlementaire peut-elle accomplir cela ? Certes, elle forme une institution internationale

jouissant du statut consultatif, de catégorie A, auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Néanmoins, devant l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Union ne peut pas encore faire directement entendre sa voix. Il est évident que, par contre, elle joue un rôle considérable parmi les organisations non-gouvernementales. A cet égard, il existe une tendance importante, répandue dans toutes les organisations internationales non-gouvernementales, de contribuer au renforcement des Nations Unies.

Mais il faut se souvenir que, comme institution internationale, l'Union interparlementaire représente quelque chose de tout à fait unique. Pour cette raison, Mme Tibaldi-Chiesa pense que l'Union pourrait constituer le premier noyau d'un parlement mondial. Les membres de l'institution en question sont très capables. La déléguée italienne reconnaît, très volontiers, qu'elle a appris plus de choses en participant aux travaux de l'Union qu'elle n'en avait jamais appris auparavant. Citant la résolution II relative à la collaboration internationale des parlements, elle insiste sur la grande autorité que l'Union a pu acquérir, du fait qu'elle constitue la seule institution interparlementaire ouverte aux assemblées législatives du monde entier. La transformation de cette Union en un parlement universel est, sans doute, le seul facteur positif et la seule formule efficace que nous ayons aujourd'hui pour lutter contre les menaces de guerre. La base de l'Union, c'est le progrès de l'oeuvre accomplie en faveur de la paix internationale.

Tels sont les motifs pour lesquels Mme Tibaldi-Chiesa espère que la création d'un parlement mondial figurera à l'ordre du jour de la prochaine Conférence.

M. JAFFER déclare que, en sa qualité de président du Comité pakistanais pour un gouvernement mondial, il professe des idées bien différentes de celles qui ont été développées par le délégué des Etats-Unis. Le gouvernement mondial constitue une nécessité absolue pour la paix universelle. Beaucoup de personnes considèrent que sa réalisation est impossible à l'heure actuelle, mais ce n'est nullement à une raison pour perdre courage. Les membres des deux Commissions ne doivent pas oublier que, pendant très longtemps, on a considéré, partout, que la création de l'Etat du Pakistan était une impossibilité absolue. Pourtant, cet Etat existe et il se développe. Il est très possible que, de notre vivant, nous n'assistions plus à la réalisation du parlement mondial. Cela n'empêche pas que celle-ci soit nécessaire, inévitable même.

Le délégué pakistanais est d'accord avec Mme Tibaldi-Chiesa. Une résolution sur un gouvernement mondial doit être prise et cela dès la Conférence de Berne. En effet, plus rapidement on s'occupera de la question, mieux cela vaudra.

M. le SECRETAIRE GENERAL s'excuse d'intervenir dans le débat. Il désire toutefois, soulever un point fondamental. Même dans les nations vraiment démocratiques, les termes "gouvernement mondial", "parlement universel", "parti politique", etc. ont des significations tout à fait différentes. Il y a, par exemple,

des différences considérables entre les systèmes parlementaires représentatifs existant, notamment, en Suisse, d'une part, aux Etats-Unis, d'autre part.

Vu ces énormes dissemblances, ce qui serait nécessaire, ce serait de procéder à une étude plus approfondie des divers systèmes en vigueur, à l'intérieur des pays démocratiques. Il importerait d'examiner, de près, le vocabulaire, de définir soigneusement tous les mots entrant en ligne de compte, afin d'empêcher d'inévitables malentendus. Dans le laps de temps très court dont disposent les deux Commissions, il est probablement impossible de trouver une solution au problème.

Deux faits résultent des discussions de ces dernières séances :

1. Beaucoup de membres désirent l'examen de cette question.
2. Vu la grande expérience dont elle jouit, l'Union interparlementaire paraît mieux en mesure que n'importe quelle autre institution internationale de procéder à une étude sérieuse du problème.

Mais il faut se rendre compte que le problème est d'une extrême difficulté. Pour en aborder l'étude, il est nécessaire d'y consacrer un temps considérable et beaucoup de réflexion.

Puis, M. Boissier lit un projet de résolution, dont il a préparé le texte sur la base des discussions qui ont déjà eu lieu :

La XLII<sup>e</sup> Conférence,

Consciente des courants d'opinion qui se manifestent en faveur de l'étude des conditions dans lesquelles une représentation parlementaire universelle pourrait être créée,

Estimant que l'Union interparlementaire est l'institution la mieux préparée pour étudier ce problème,

Charge ses Commissions juridique et politique de lui présenter un rapport à ce sujet à sa Conférence de 1953.

Ces Commissions étudieront également la possibilité de créer une Cour de Justice destinée à assurer la protection des droits de l'homme.

M. le Secrétaire général propose que l'affaire soit renvoyée à la Conférence de 1953. En effet, il est impossible de trouver, plus tôt, une solution valable, car le problème exigera au moins toute une année d'études préalables.

M. CHIOSTERGI comprend les raisons pour lesquelles le Secrétaire général ne peut présenter d'autre proposition. Les bases fondamentales de la question n'ont pas encore été abordées. Néanmoins, le délégué du Groupe italien regrette profondément que la chose doive être différée jusqu'en 1953. Il y aura toujours des gens qui penseront que la question n'est pas mûre pour une discussion approfondie. D'autre part, une foule d'institutions diverses s'efforcent de la résoudre et grâce à leurs efforts, le problème devient de plus en plus actuel; ce sont

les événements eux-mêmes qui le rendront d'une actualité brûlante. C'est à l'Union interparlementaire qu'il incombe d'étudier la création d'assemblées délibérantes présentant un caractère vraiment universel. Il ne faudrait pas abandonner la chose à d'autres organismes moins compétents. A Istanbul déjà, M. Chiostergi a souligné le défaut d'esprit international, si fréquent parmi les membres de l'Union. Beaucoup d'entre eux, il faut le reconnaître, adoptent une attitude étroitement nationaliste. Il convient, s'écrie le délégué italien, de se libérer, le plus rapidement possible, de ce fâcheux état d'esprit.

Par ailleurs, M. Chiostergi suggère qu'il soit fait mention, dans la résolution que l'on adoptera, de la Cour internationale de Justice. Lorsque la Charte des Nations Unies sera révisée en 1953, il faut espérer que les Nations Unies elles-mêmes seront complétées par une assemblée délibérante qui comprendra des représentants directement élus par les peuples. Il y aura, à côté de cette assemblée, une Cour de Justice mondiale, chargée de s'occuper de la violation des droits de l'homme.

L'orateur pense que la nécessité pousse le monde, toujours davantage, vers une organisation universelle. Chaque être humain est heureux d'agir pour la paix et pour la liberté.

M. Chiostergi espère que la question pourra être discutée, à fond et plus sérieusement qu'aujourd'hui, à la Conférence de Berne, où il a l'intention de faire diverses propositions. L'Union est heureuse de pouvoir compter sur l'expérience très riche de M. Boissier, sur ses connaissances, notamment en ce qui concerne les divers pays et les différents partis. Personne n'est mieux au courant que le Secrétaire général de l'Union de tous ces problèmes de caractère extrêmement complexe.

Le délégué italien reprend à son compte la suggestion déjà présentée de faire entrer dans le projet de résolution un membre de phrase concernant la Cour de Justice. La chose est fort importante pour l'avenir de l'humanité entière.

M. HALE présente l'amendement suivant au projet de résolution élaboré par le Secrétaire général :

"Les Commissions politique et juridique de l'Union interparlementaire,

"Conscientes de la nécessité vitale d'une coopération universelle en matière économique et politique et de l'établissement de règles de droit dans les affaires internationales, déclarent que l'Union interparlementaire doit prévoir des mesures pour faciliter les échanges d'informations et formuler des propositions pour contribuer efficacement à la coopération internationale."

M. Hale ajoute qu'il ne prend pas position contre le projet élaboré par M. Boissier, mais il ne le trouve pas assez précis. Et il a l'impression qu'il ne correspond pas entièrement aux sentiments exprimés par les membres de la Commission. Le délégué britannique trouve que son amendement, à lui, est plus clair et qu'il met mieux en relief l'urgence des mesures qu'il convient de préconiser.

M. LITTLE, sans vouloir entrer dans la discussion approfondie des questions soulevées, suggère que la phrase constituant l'amendement de M. Hale pourrait, peut-être, servir de préambule à l'ensemble de la résolution.

M. COOLEY trouve, comme M. Boissier, que l'heure est un peu avancée pour rouvrir une discussion complète sur cette matière. Le délégué des Etats-Unis persiste à croire que, dans les circonstances actuelles, le monde est loin d'être prêt à s'adapter à un gouvernement universel. Dans l'univers entier, la situation est confuse; partout, on vit dans l'incertitude. La question dont il s'agit implique la solution d'une multitude de problèmes, qu'il sera extrêmement difficile de trouver.

L'opinion publique américaine devient excessivement susceptible, dès qu'on lui parle de l'abandon d'une portion quelconque de la souveraineté des Etats. Certes, à une époque éloignée de l'histoire, l'abandon de la souveraineté de quarante-huit Etats particuliers, aux Etats-Unis d'Amérique, en faveur du gouvernement fédéral a été, peut-être, un bien. Personne ne regrette, aujourd'hui, cet abandon. Mais créer un gouvernement mondial, ce serait bien autre chose; l'expérience fédéraliste universelle serait une tentative très différente et autrement dangereuse.

M. Cooley propose que l'Union interparlementaire fasse savoir au monde que les membres de ses Commissions ont constaté qu'il n'y avait pas d'organe suffisant, à l'heure actuelle, pour le règlement des conflits internationaux et que, dans ces conditions, une Cour universelle des droits de l'homme devrait être établie. En terminant, l'orateur se déclare favorable au projet présenté par le Secrétaire général.

M. le PRESIDENT résume les propositions faites. Nous nous trouvons en présence, dit-il,

1. du texte élaboré par le Secrétaire général;
2. de la suggestion de M. Valera, selon laquelle une Cour mondiale des droits de l'homme devrait être créée.

Du reste, M. Boissier a légèrement modifié son projet, en ajoutant un membre de phrase relatif à ladite Cour mondiale.

M. Holmbäck croit, cependant, qu'il serait préférable de présenter deux résolutions distinctes, l'une sur un gouvernement universel, l'autre sur la Cour mondiale dont on vient de parler.

Les Commissions politique et juridique viennent d'être chargées d'une tâche hérissée de difficultés, et un projet de résolution les invite à présenter un rapport sur l'ensemble de la question en vue de la Conférence de 1953.

M. le Président pense que l'Union interparlementaire ferait bien d'étudier le problème de la création d'une Cour mondiale nouvelle, étant donné que les deux jugements rendus récemment par la Cour de La Haye dans l'affaire péruvienne

ont montré combien grande était devenue la faiblesse de la juridiction internationale dans les circonstances actuelles.

La résolution préconisée par M. Hale, dit M. Holmbäck en terminant, ne diffère guère en substance du projet élaboré par M. Boissier.

M. HALE insiste pour souligner que ce n'est pas tout à fait le cas. En effet, son texte traite de la coopération universelle et il ne fait pas allusion du tout à un gouvernement mondial.

M. le SECRETAIRE GENERAL fait observer, à ce propos, que l'Union interparlementaire a travaillé à la coopération universelle depuis plus de soixante années déjà. Le texte, fort intéressant sans doute, de M. Hale pouvait être soumis aux Commissions politique et juridique, au moment où celles-ci auraient à rédiger leur rapport. Mais dans sa forme actuelle, ce texte ne fait que répéter des choses que l'Union interparlementaire a dites sans cesse, et avec la plus grande insistance, au cours de ces soixante dernières années.

M. COOLEY est bien de cet avis, mais il estime que, après tout, les deux textes n'ayant absolument rien de contradictoire, il serait, sans doute, possible de les combiner.

M. CHIOSTERGI prend position contre la suggestion de M. le Président : prévoir deux résolutions, l'une sur le gouvernement mondial, l'autre sur la Cour de Justice. Il trouve que les deux propositions n'ont de sens que si un lien logique est établi entre elles. Il importe, essentiellement, que les aspects politique, d'une part, et juridique, d'autre part, de ce problème figurent dans la même résolution.

M. le SECRETAIRE GENERAL se permet de faire remarquer qu'il n'y a jamais eu autant d'institutions juridiques qu'aujourd'hui pour le règlement des conflits internationaux : Cour de Justice de La Haye, Cour d'arbitrage, commissions de conciliation, etc. Ce qui manque encore, c'est une Cour de Justice pour la protection des individus. En effet, en ce qui les concerne, les Etats sont extrêmement bien protégés.

M. Boissier relit, une fois de plus, son texte et il ajoute que mention pourrait y être faite d'une Cour de Justice pour les droits de l'homme.

M. BASTID prend la défense de la Cour de La Haye. Celle-ci a le grand mérite d'exister et beaucoup des reproches qui lui sont faits le sont sans aucun fondement. Elle a pu accomplir, déjà, une oeuvre positive extrêmement utile. Le délégué de la France s'oppose à ce que ladite Cour soit critiquée dans un texte élaboré par les Commissions. Tout ce que celles-ci pourront faire, ajoute-t-il, ce sera suggérer quelques améliorations et demander que la compétence de la Cour soit étendue à des cas non encore traités par elle jusqu'ici. Mais il faut se garder de risquer de détruire ce qui fonctionne déjà fort bien.

M. le SECRETAIRE GENERAL propose, pour tenir compte de la remarque du Président de la Commission politique, que les mots "le développement de la juridiction internationale" soient ajoutés au texte, tel qu'il a déjà été établi.

M. BASTID est d'accord sur ce point avec M. le Secrétaire général.

M. le SECRETAIRE GENERAL, revenant à l'amendement présenté par M. Hale, tient à faire remarquer que cet amendement se borne à paraphraser l'article premier des Statuts de l'Union et à rappeler ce que l'Union dont il s'agit s'efforce de faire depuis un très grand nombre d'années déjà.

M. HALE n'est pas de cet avis. Il y a, selon lui, une différence essentielle entre les deux textes soumis aux Commissions. Celui du Secrétaire général ne s'occupe que du gouvernement mondial; celui de l'orateur lui-même a trait à la coopération universelle, à la lutte contre la pauvreté, le besoin, la misère, la disette, etc.

Le député britannique reconnaît qu'il est un nouveau venu à l'Union. Il y a seulement sept ans qu'il appartient à la Chambre des Communes. Mais si l'Union travaille à la réalisation de ses fins depuis une soixantaine d'années déjà, il n'est pas mauvais qu'après une si longue période, on rappelle, une fois de plus, la nécessité d'agir.

Il est procédé à un scrutin sur l'amendement de M. Hale.

Cet amendement est adopté par 13 voix contre 0 et 3 abstentions.

M. VALERA APARICIO proteste contre la suppression du passage ayant trait à une Cour de Justice chargée de la défense des droits de l'homme. Il insiste sur le fait que ce passage est, à ses yeux, d'une importance primordiale et qu'il ne saurait être omis. Les autres Cours internationales de Justice n'entrent pas en ligne de compte ici, car, seuls, les Etats y ont accès, mais non pas les individus. Or, ce sont les individus qui ont droit à une protection effective. L'orateur mentionne les dizaines de milliers d'hommes massacrés dans les camps de concentration de l'Espagne franquiste et dont les familles ne sont pas en état d'obtenir une réparation, parce que les victimes de ces massacres étaient des citoyens de l'Espagne républicaine, à laquelle on refuse de reconnaître la qualité d'Etat. Comment tous ces malheureux pourront-ils obtenir justice ?

M. le PRESIDENT fait remarquer que, s'il a bien compris, M. Hale a demandé que son amendement fût incorporé dans le texte de M. Boissier. La question d'une Cour des droits de l'homme pourrait aussi y être mentionnée.

M. le SECRETAIRE GENERAL estime que c'est l'opinion de la XII<sup>e</sup> Conférence qui est exprimée dans le projet de résolution. Le texte de M. Hale, qui reflète seulement l'opinion des Commissions siégeant maintenant, devrait être modifié en conséquence.

(Accepté à l'unanimité)

M. le PRESIDENT demande si les membres des Commissions sont d'accord pour que la prochaine Conférence prie la Commission mixte politique et juridique d'étudier le problème de la création d'un parlement mondial et de présenter, à ce sujet, un rapport lors de la Conférence de 1953. (Adopté)

Il est convenu que la rédaction exacte et définitive du texte sera laissée à l'initiative du rapporteur (voir à l'Annexe IV le texte qui devait être soumis au Conseil.)

M. COOLEY demande que, au point de vue linguistique, les textes français et anglais soient harmonisés.

M. le PRESIDENT déclare que le délégué des Etats-Unis aura satisfaction et qu'on fera le nécessaire pour cela. Il propose, ensuite, de désigner M. Paul Bastid comme rapporteur devant le Conseil pour le lendemain. (Approbaton générale.)

M. le PRESIDENT suggère que, pour le premier projet de résolution (Limites à la souveraineté des Etats), M. Orban fasse fonction de rapporteur. (Accepté à l'unanimité.)

M. Alsing Andersen est ensuite désigné comme rapporteur, devant la Conférence de Berne, pour la deuxième et pour la troisième résolution (Collaboration internationale des parlements).

Enfin, M. Bastid est élu rapporteur à Berne en ce qui concerne la quatrième résolution (L'Union interparlementaire et l'étude d'une représentation parlementaire universelle).

M. le sénateur Holmbäck est réélu, à l'unanimité, président de la Commission pour l'étude des questions juridiques pour la période allant d'avril 1952 au printemps de 1953.

M. le PRESIDENT remercie ses collègues de la confiance qu'ils veulent bien lui renouveler et il déclare la séance close à 17 heures 15.

Statuts du Conseil nordique.

Article premier

Le Conseil Nordique est l'organe de consultation entre le Rigsdag de Danemark, l'Alting d'Islande, le Storting de Norvège et le Riksdag de Suède, ainsi que les Gouvernements de ces pays sur les questions concernant la coopération de ces pays ou de quelques-uns d'entre eux.

Article 2

Le Conseil se compose de seize délégués de chacun des Rigsdags de Danemark et de Suède et du Storting de Norvège, représentant les différentes opinions politiques et élus, avec le nombre nécessaire de suppléants, par lesdits Rigsdags et Storting, parmi les membres de ceux-ci. L'élection a lieu pour la période et de la manière qui seront fixées dans chacun des pays. D'après des règles correspondantes, il est élu cinq délégués par l'Alting d'Islande.

Les gouvernements des Etats adhérents sont représentés au Conseil par les membres des Gouvernements qui seront désignés, dans chaque cas particulier, par les Gouvernements respectifs.

Les représentants gouvernementaux prennent part aux débats du Conseil, mais non pas à ses délibérations.

Article 3

Quand le désir en sera exprimé du côté finlandais, des représentants finlandais pourront prendre part aux débats et aux délibérations du Conseil.

Article 4

Le Conseil se réunit une fois par an, au moment fixé par le Conseil (session ordinaire). Le Conseil se réunit, en outre, sur décision du Conseil ou sur demande d'au moins deux des gouvernements ou de vingt membres (session extraordinaire). Les sessions sont tenues dans les capitales des pays en question, sur décision prise à cet effet par le Conseil.

Article 5

Le Conseil élit, pour chaque session et pour la période allant jusqu'à la session suivante, un président et trois vice-présidents. Le président et les vice-présidents forment, ensemble, le Bureau du Conseil.

Article 6

Les débats du Conseil sont publics, à moins que le Conseil n'en décide autrement, vu le caractère spécial d'une question traitée.

Article 7

Afin de préparer les questions, seront désignées un certain nombre de commissions. Sur délibération du Conseil, les commissions peuvent se réunir aussi dans l'intervalle des sessions.

Article 8

La délégation de chaque Etat nomme son secrétaire et le personnel dont elle a besoin. Les fonctions des secrétaires et la collaboration des secrétariats entre eux s'exercent sous la direction du Bureau.

Article 9

Tout Gouvernement et tout membre du Conseil a le droit de saisir le Conseil d'une question. A moins de décision contraire prise par le Conseil, la question doit être présentée au Bureau par l'intermédiaire du secrétariat du pays dont il s'agit. Le texte en sera expédié aux membres en temps utile, avant la session, avec les commentaires que le Bureau jugera nécessaires.

Article 10

Le Conseil a pour but de discuter des questions d'un intérêt commun pour les pays et de voter des avis ou des recommandations aux Gouvernements sur ces questions. Lesdites recommandations doivent être accompagnées de renseignements faisant connaître comment chaque membre a voté.

Pour le traitement de questions qui ne concernent que quelques-uns des pays, seuls les représentants de ces pays peuvent prendre part aux délibérations du Conseil.

Le Conseil arrête lui-même son organisation et il dirige les travaux des secrétariats.

Article 11

A chaque session ordinaire, les Gouvernements doivent faire connaître les mesures qui ont été prises à l'occasion des recommandations du Conseil.

Article 12

Le Conseil fixe son propre règlement intérieur.

Article 13

Chaque pays pourvoira aux dépenses occasionnées par sa représentation et par son secrétariat, ainsi qu'aux frais des réunions tenues dans le pays en question. La couverture des frais communs s'effectuera d'après les décisions du Conseil.

Article 14

Les présents statuts entreront en vigueur, dès que les statuts correspondants auront été mis en vigueur en Norvège et en Suède. Ensuite, la date et le lieu de la première session du Conseil seront fixés d'un commun accord au plus tôt.

En ce qui concerne l'Islande, les présents statuts entreront en vigueur, dès que des statuts correspondants auront été mis en vigueur dans ce pays.

Limites à la Souveraineté des Etats.

Etant donné que, suivant une opinion largement répandue, une collaboration fructueuse entre les Etats et, plus particulièrement, ceux de l'Europe, ne peut être obtenue sans un abandon partiel de la souveraineté desdits Etats,

Les Commissions politique et juridique de l'Union interparlementaire estiment souhaitable de soumettre à l'examen de la XLIIe Conférence la question de savoir si un tel abandon devrait être réalisé, en premier lieu, dans le domaine économique ou dans le domaine politique, en vue d'aboutir à une collaboration internationale efficace.

La Collaboration internationale des Parlements.

I

La XLIIe Conférence interparlementaire

Exprime le voeu que le Conseil interparlementaire étudie les moyens d'établir une liaison efficace avec les gouvernements de tous les pays membres de l'Union.

Elle invite les Groupes nationaux à poursuivre leurs efforts pour assurer une meilleure diffusion des travaux de l'Union dans les parlements, la presse et le public.

Il appartiendra au Bureau interparlementaire de maintenir des contacts aussi étroits que possible avec les grandes institutions internationales de caractère officiel. Il est suggéré qu'aux Conférences successives de l'Union, un rapport circonstancié sur l'une ou l'autre de ces organisations fasse l'objet d'une discussion.

II

La XLIIe Conférence interparlementaire,

Interprétant la volonté des Parlements et des Groupes nationaux constituant l'Union de conserver à celle-ci son caractère universel et l'autorité qu'elle s'est acquise comme première et seule institution interparlementaire ouverte aux assemblées législatives du monde entier,

Emet le voeu que :

1. Les formations interparlementaires régionales, de caractère non officiel, telles que l'Union interparlementaire des Pays du Nord, l'Union interparlementaire belgo-hollando-luxembourgeoise et l'Union interparlementaire des Pays arabes, ou les groupes d'amitié formés entre les Parlements de deux pays, qui existent déjà ou dont la création est envisagée, exercent leur activité dans le cadre et conformément aux traditions de l'Union interparlementaire;
2. Les formations interparlementaires de caractère officiel, telles que l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, la future Assemblée de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ou le Conseil nordique en projet, s'inspirent des principes démocratiques qui sont le fondement du régime représentatif.

A cet égard, il est recommandé que :

- a) Les représentants des Parlements soient librement désignés par ceux-ci, sans exclusion systématique de l'opposition, à moins que le peuple ne soit appelé à élire directement ses mandataires.
- b) L'organe délibérant, émanation des Parlements ou du peuple, conserve un contact étroit avec les Gouvernements, ces derniers étant représentés à toutes les réunions et prenant une part active à la solution des problèmes mis à l'ordre du jour.

L'Union interparlementaire et l'étude d'une représentation  
parlementaire universelle.

La XLII<sup>e</sup> Conférence interparlementaire,  
Pénétrée de la nécessité vitale du règne de la loi dans les affaires  
internationales, en vue d'assurer une collaboration économique et politique effec-  
tive,

Désireuse, conformément à la mission traditionnelle de l'Union inter-  
parlementaire, d'assurer, à cet égard, un échange régulier d'informations et de  
prendre toutes les initiatives utiles pour promouvoir la coopération internationale,

Consciente des courants d'opinion qui se manifestent pour rechercher  
les conditions dans lesquelles pourrait être créée une représentation parlemen-  
taire universelle,

Considérant que l'Union est l'institution la mieux préparée à étudier  
ce problème,

Charge les Commissions politique et juridique de présenter un rapport  
sur ce sujet à la Conférence de 1953. Ce rapport visera, notamment, le dévelop-  
pement de la juridiction internationale en vue d'assurer une protection effective  
des droits de l'homme.